284 1950 4

ROMANIA

REVUE TRIMESTRIELLE

CONSACRÉE A L'ÉTUDE

DES LANGUES ET DES LITTÉRATURES ROMANES

FONDÉE EN 1872 PAR

PAUL MEYER ET GASTON PARIS

PUBLIÉE PAR

MARIO ROQUES

Pur remembrer des aucessurs
Les diz e les faiz e les murs.
WACE.

Tome LXXI

R

PARIS

2, RUE DE POISSY, V^e^

TOUS DROITS RÉSERVÉS

SOMMAIRE DU PRÉSENT FASCICULE

Pages

Maxime Rodinson, *Romania* et autres mots arabes en italien..... 433
Robert Bossuat, La chanson de « Hugues Capet »..... 450
L.-F. Flutre, Études sur le roman de *Perceforêt* (troisième article).. 482

MÉLANGES

H. Sten, Pour l'interprétation de Villon..... 509

COMPTES RENDUS

Gustave Cohen, Recueil de farces françaises inédites du XVe siècle (Félix Lecoy)..... 513

PÉRIODIQUES..... 531

CHRONIQUE..... 546

INDEX DES MOTS..... 554

TABLE DES MATIÈRES..... 570

Les prochains fascicules contiendront :

L.-F. Flutre, Études sur le roman de *Perceforêt* (*suite*).
L. Foulet, Études de syntaxe française (*suite*).
E. A. Francis, Marie de France et son temps.
Albert Henry, Les noms des jours de la semaine en ancien français.
A. Långfors, Mélanges de poésie lyrique française (*suite*).
Al. Micha, La guerre contre les Romains dans la Vulgate de *Merlin*.

Le présent numéro a été publié avec le concours du Centre national de la Recherche scientifique.

Autres livres à télécharger sur le site
https://abbassa.wordpress.com

ROMANÍA ET AUTRES MOTS ARABES EN ITALIEN

Le *Grande Dizionario della lingua italiana* de Tommaseo et Bellini contient quelques mots, désignant des mets, singulièrement embarrassants pour le romaniste. Ces mots n'apparaissent que dans une catégorie très restreinte de textes, des livres de cuisine qui semblent dater du XIV^e^ siècle ou de la fin du XIII^e^ [1]. Ils ont tous une finale en *-ía* dont l'occurrence pour des noms de ce genre paraît difficilement explicable [2].

Voici ces noms : *romanía*, « plat de poulet aux grenades » [3], *lomonía*, « plat de viande au jus de citron » [4], *sommachía*, « plat

1. Fr. Zambrini, *Il libro della cucina del sec. XIV, testo di lingua non mai fin qui stampato*, Bologna, G. Romagnoli, 1863 ; O. Guerrini, *Frammento di un libro di cucina del sec. XIV edito nel dì delle nozze Carducci-Gnaccarini*, Bologna, N. Zanichelli, 1887 ; S. Morpurgo, *LVII Ricette d'un libro di cucina del buon secolo della lingua*, Bologna, N. Zanichelli, 1890 ; L. Frati, *Libro di cucina del secolo XIV*, Livorno, 1899 (*Raccolta di rarità storiche e letterarie*, II). Seul ce dernier ouvrage est accessible à Paris, à la Bibliothèque Nationale. J'ai pu consulter les autres, grâce à un prêt de la Bibliothèque Universitaire de Bologne que je remercie ici. Tous les manuscrits sont du XIV^e^ siècle suivant les éditeurs. Voir aussi L. Stecchetti (O. Guerrini), *La Tavola e la cucina nei secoli XIV e XV*, Firenze, 1884, qui cite les manuscrits des textes non encore publiés à cette date.

2. Comp. W. Meyer-Lübke, *Italienische Grammatik*, Leipzig, 1890, p. 280-1, § 516.

3. Zambrini, p. 45-46 ; Stecchetti, *La Tavola...*, p. 30 et n. 74, p. 65.

4. Stecchetti, *La Tavola...*, p. 30 et n. 27, p. 46 (v. p. 15) ; *lomonia d'un cappone*, Guerrini, p. 23, 31 ; *limonia di polli*, Zambrini, p. 44-45 ; *lumonia*, Morpurgo, p. 11.

de poulet au sumac et aux amandes »[1]. Il en est d'autres : *gratonia*, *zeunia*, *camollía* qui ont le même aspect, mais dont je n'ai pu élucider l'origine jusqu'ici ou qui posent des problèmes complexes. On me pardonnera de les passer sous silence dans cet article.

Le mot *romanía* a particulièrement intrigué les auteurs du *Grande Dizionario*. Ils le rattachent à l'homonyme *Romanía*, nom d'une espèce de vin du Levant, comme la *Malvagía* « Malvoisie », en supposant qu'il entrait originellement de ce vin dans la composition de ce plat. Comme *malvagía*, *romanía* tire son nom du pays d'où provient le vin en question, l'Empire byzantin[2].

Il est inutile d'insister sur le caractère peu satisfaisant de cette tentative d'explication. La seule recette italienne de *romanía* que nous connaissons ne comporte pas de vin. Cependant la véritable étymologie saute aux yeux de l'arabisant qui vient à rencontrer ce mot. Le mot *rummān* est en effet le nom arabe de la grenade ; il apparaît curieusement en français dans le nom de la balance romaine. Ce mot paraît avoir été emprunté comme le guèze *rōmān* à l'araméen (syriaque *rūmmānā*,

---

1. Zambrini, p. 44 ; Stecchetti, *La Tavola...*, p. 30 et n. 74, p. 65. Repris dans Tommaseo-Bellini, *Grande Dizionario*, s. v. Recette plus développée de *polastri a sumacho*, Frati, p. 28.

2. Voir sur ce vin, outre Tommaseo-Bellini, le texte cité par Du Cange, t. V, p. 793 où il est nommé encore à côté de la Malvoisie. Je signale, comme addition aux dictionnaires français, une attestation de *Romanie* en notre langue. Il s'agit de la traduction française (première édition datée en 1544) d'un texte catalan, la *Disputa del Ase*, du frère Encelm Turmeda, rédigée à Tunis en 1417-8 par ce curieux personnage converti à l'Islam sous le nom de ʿAbdallāh ibn ʿAbdallāh at-Tarǧumān al-Māyorqī. On y cite « plusieurs delicatz et savoreux vins, ainsi comme Maluesie, Romanie, hypocras... » (éd. R. Fouché-Delbosc, *Revue hispanique*, XXIV, 1911, p. 391). Il est curieux de noter que, comme l'a démontré Asín Palacios (*Revista di filología española*, t. I, 1914, p. 1-51), cet ouvrage est un plagiat d'un texte arabe, mais l'énumération des mets et boissons est due à Turmeda. Le texte arabe est beaucoup plus sobre (voir le passage correspondant dans *Rasāʾil iḫwān aṣ-ṣafāʾ*, éd. Zarkalī, Le Caire, 1928, t. II, p. 264). Je n'ai pu voir le texte catalan pour vérifier si *Romanie* s'y trouve ou si c'est une adaptation du traducteur français.

judéo-araméen *rummānā*, etc.). Il est évidemment parent de l'hébreu *rimmōn*. Comme le nom du vin et d'autres noms d'arbres fruitiers, l'origine plus lointaine de ces vocables est peut-être à chercher au Caucase [1]. Un plat au jus de grenade s'appelle en arabe *rummānīya* et sa mention revient fréquemment dans la littérature arabe tant culinaire que médicale [2]. C'est à ce dernier mot qu'est évidemment emprunté le terme italien. Les lexicographes italiens auraient pu s'en apercevoir s'ils avaient utilisé la transcription que donnait Du Cange d'une rubrique du glossaire des termes médicaux et pharmaceutiques arabes et grecs, que rédigea Simon de Gênes, médecin du pape Nicolas IV (1288-1292) : « Ruman vel Roman, arabice malum granatum. Inde Romania cibus qui inde fit » [3]. Mais cette indication se dissimule au mot *ruman* et ne dit pas clairement si *romania* est une formation arabe ou italienne. Il paraît donc intéressant de reprendre la question de plus près, en y adjoignant l'étude des mots *sommachía* et *lomonía*.

Une comparaison entre les recettes des *romania* italienne et

---

1. Nöldeke, *Neue Beiträge zur semitische Sprachwissenschaft*, Strasbourg, 1910, p. 42 ; Brown, Driver, Briggs, *A Hebrew and English Lexicon*, Oxford, 1906, p. 941 ; W. Leslau, *Gafat documents*, New Haven Conn., 1945, p. 169, et surtout C. Brockelmann, *Lexicon Syriacum*, 2e éd., Halis Saxonum, 1928, p. 735. Le *m* du guèze et du syriaque pourrait être géminé. Le mot arabe a pénétré partiellement en territoire roman, voir V. Bertoldi, *Appunti sulla nomenclatura del melagrano*, *L'Italia dialettale* (Pisa), 8, 1932, p. 80-86. En français (comme en espagnol, portugais, provençal et italien), il est représenté par le nom de la balance romaine, car on appelait en arabe « grenade » le poids glissant sur le fléau de celle-ci, voir Meyer-Lübke, *Romanisches etymologisches Wörterbuch* [3], Heidelberg, 1935, nos 7369 et 7371, ainsi que Gamillscheg, *Französisches etymologisches Wörterbuch*, p. 267 et leurs références. C'est un emprunt du XIVe siècle. Sur l'emploi technique du mot *rummān(a)* dans les balances arabes, voir Wiedemann, *Encyclopédie de l'Islam*, s. v. *ḳarasṭūn* (éd. fr., t. II, p. 802-5) et *mīzān* (éd. fr., t. III, p. 602-612).

2. Références culinaires plus bas. Voir aussi par exemple De Goeje, *Glossarium* (*Bibliotheca geographorum arabicorum*, IV, Lugduni Bat., 1879), p. 211.

3. Du Cange, t. V, p. 821 *b*. J'ai revu le texte sur le manuscrit du fonds latin de la Bibliothèque Nationale, d'où Du Cange l'a tiré et qui porte toujours le no 6959. Il se trouve au fol. 93 vo.

arabe ne sera pas sans doute hors de propos. Voici d'abord comment le livre italien parle de ce plat :

Romania de poulets. On fait frire les poulets avec du lard et des oignons. On broie des amandes non nettoyées [1] et on les dilue dans du jus de grenades amères ou douces. On presse fortement, on filtre bien et on met ce liquide avec les poulets. On fait bouillir un peu et on mélange avec une cuiller ou on bat. On ajoute des épices. A défaut de grenades, on peut faire une sauce aux herbes [2].

En regard, voici une des recettes arabes médiévales que nous avons pu recueillir :

Couper de la viande grasse en tranches de moyenne grandeur (?) et les mettre dans la marmite avec un peu de sel aromatisé (aux épices). Couvrir d'eau, (laisser bouillir) et bien écumer. Enlever la peau noire des aubergines et les couper en croix (c'est-à-dire les fendre en quatre morceaux). Peler des oignons et les couper également en tranches. Éplucher des courges [3], enlever les graines et la pulpe et couper en forme de bandes. Faire bouillir à moitié tout cela dans un récipient séparé, puis mettre dans la marmite (avec la viande). Ajouter coriandre, cumin, cannelle, poivre, mastic, quelques bouquets de menthe et laisser bien cuire. Ensuite, prendre des grenades sures, égrener à la main, bien presser, puis filtrer et jeter dans la marmite. Effeuiller de la menthe sèche et mettre sur le dessus. Piler un peu d'ail et le

---

1. Le texte italien a : *amido non mondato*, texte qui paraît à juste titre inacceptable à Zambrini (n. 19 sur le texte parallèle dans la recette de la *limonia*, p. 44-45). Or, le texte latin du *Liber de coquina* qui est vraisemblablement la source du *Libro della cucina* (voir plus bas, p. 447) porte *amigdale non mondate* (Bibl. Nationale, ms. latin 7131, fol. 97 v° b ; ms. 9328, fol. 135 r° b), ce qui est évidemment la bonne leçon. De même dans la recette de la *limonia*.

2. Voir plus haut, p. 433, n. 3. Je remercie bien vivement ici Mme Elena Cassin qui m'a apporté une aide précieuse pour toutes ces traductions de textes culinaires italiens.

3. Le mot arabe (*qar'*) est celui qui sert actuellement à désigner surtout les courges. Mais il semble bien que toutes les espèces de courges soient originaires d'Amérique (même celle dite du Siam). Au XIIIe siècle, il devait donc désigner une espèce voisine qu'un botaniste devrait bien chercher à identifier précisément. On trouvera des détails sur cette espèce et sa culture en particulier dans Ibn al-'Awwām, *Le livre de l'Agriculture*, trad. J.-J. Clément-Mullet, vol. II, 1 (Paris, 1866), p. 226-235 (première moitié du XIIe siècle).

mettre aussi dans la marmite. On peut placer également dans la marmite un poulet démembré suivant ses articulations et le faire cuire avec la viande. Laisser une heure à feu doux puis enlever [1].

J'ai emprunté cette recette complexe et riche à un livre de cuisine princière mésopotamien du début du XIII[e] siècle. En voici une plus simple, tirée d'un espèce de mémento culinaire rédigé pour son usage, à la fin du XV[e] siècle, par un savant de Damas :

Faire cuire la viande dans un peu d'eau ; ajouter les ingrédients nécessaires ; presser les grenades ou piler des graines de grenade et en extraire le jus et l'ajouter au tout. « Adoucir » (c'est-à-dire ajouter du sucre ou du miel) et servir [2].

L'identité essentielle des recettes est évidente. Le fait que le texte italien indique qu'on fait d'abord frire le poulet ne vient pas là-contre. C'était là une coutume constante, pour toute une catégorie de plats arabes, et le livre de cuisine mésopotamien cité plus haut, dans ses recommandations générales, prescrit de faire frire la viande avant de la faire cuire à l'eau [3].

Passons à la *sommachia*. Recette italienne :

Sommachia de poulets ou d'oiseaux. Prendre des poulets démembrés, les faire frire au lard. Prendre des amandes, du sumac avec de l'eau et les faire cuire avec le poulet. Que le plat soit bien épais. Servir [4]. On peut appliquer la même recette au poisson, aux perdrix, aux chapons, etc.

Un autre livre de cuisine italien donne une recette plus détaillée. Il s'agit évidemment du même plat quoiqu'il ne soit pas appelé *sommachia*, mais *polastri a sumacho boni e perfecti* :

Si tu veux faire des poulets au sumac pour douze personnes, prend douze

---

1. Muḥammad ibn al-Ḥasan al-Baġdādī, *Kitāb aṭ-ṭabīḫ*, éd. Dā'ūd Čalabī, Mossoul, 1353/1934, p. 17 ; traduction A. J. Arberry, *A Baghdad Cookery-Book*, *Islamic Culture* (Haiderabad), t. XIII, 1939, p. 38.

2. Ḥabīb Zayyāt, *Al-ḫizāna aš-šarqīya*, II (Beyrouth, 1937), p. 115.

3. Baġdādī, *K. aṭ-ṭabīḫ*, p. 9 ; trad. Arberry, p. 34.

4. Zambrini, *Libro della cucina*, p. 44, reproduit partiellement par Stecchetti, *La tavola*, p. 65, n. 74 et Tommaseo-Bellini, *Grande Dizionario*, t. IV, p. 981.

poulets et deux livres d'amandes ainsi qu'une once environ de cannelle, de gingembre et de prunes, un demi-quart de clous de girofle, une demi-livre de prunes et une livre de sumac. Prends les poulets et mets-les à rissoler entiers dans le lard fondu. Quand ils sont bien rissolés, ajoute des épices douces, du gingembre entier, de la cannelle entière, des clous de girofle entiers et fais bien rissoler (à nouveau). Ajoute encore un peu d'eau, prends du sumac bien propre et mets-le tremper dans du vinaigre pur. Prends les amandes lavées avec leur coque, pile-les bien et fais-en dissoudre la poudre dans de l'eau. Prends le sumac et dilue-le dans ce vinaigre où il a trempé. Quand les poulets sont cuits avec les autres choses, ajouter des pruneaux bien lavés, prendre le sumac et le filtrer ; fais de même avec le lait d'amandes, chacun de son côté et jette le dépôt. Pour le liquide qui reste, mets-le avec les poulets et fais bouillir avec suffisamment d'épices et quantité d'eau et de sel. Ce plat doit être préparé avec du sumac, des épices, du safran, du vinaigre et du jus de sumac. Quand le tout est bien bouilli ensemble, retirer pour servir. Mets les poulets dans les assiettes (ou plutôt : sur les tranchoirs ?), sers et ne mets rien par-dessus les assiettes. Si tu veux faire les poulets découpés, prépare-les de la même façon [1].

Recette arabe simple de notre Damascain du XV^e^ siècle :

Summāqīya. Faire cuire à l'eau de la viande avec les ingrédients nécessaires : céleri, carottes, navets, pois chiches, bettes. Faire tremper le sumac dans l'eau, l'y malaxer, passer et ajouter le jus de la viande. Certains le font cuire avec des tripes de bœuf, d'autres avec des tripes de mouton farcies [2].

Recette plus détaillée et plus riche du XIII^e^ siècle :

Summāqīya. Couper de la viande grasse en tranches (?), mettre dans la marmite et saupoudrer d'un peu de sel aromatisé. Faire bouillir presque jusqu'à cuisson complète. Bien écumer. Ajouter des bettes coupées à la grosseur du doigt et des carottes. Ensuite prendre des oignons et du poireau nabatéen, les éplucher et les laver à l'eau salée et ajouter sur le reste. Si c'est la saison des aubergines, leur enlever leur peau noire et les mettre aussi, après les avoir fait cuire dans une marmite à part. Ensuite, prendre du sumac, le mettre dans une marmite séparée, y ajouter un peu de sel et de la mie de pain, le faire bien cuire, puis le passer. Celui qui le désire peut prendre alors un poulet ; l'échauder (pour le plumer), le laver, le couper suivant ses articulations et le mettre à la marmite. Piler finement de la

1. Frati, *Libro di cucina*, p. 28-9.
2. Zayyāt, *ḥizāna*, II, p. 115.

viande rouge, y ajouter des épices et en faire des boulettes de taille moyenne ; les mettre aussi dans la marmite. Y ajouter (encore) des aromates : coriandre verte, cumin, poivre, gingembre, cannelle, mastic, pilés fin avec quelques bouquets de menthe fraîche, Prendre alors le sumac dont on a parlé plus haut et le verser dans la marmite. Piler des noix, les diluer dans l'eau et jeter dans la marmite. Puis briser au-dessus de la menthe sèche et y jeter des morceaux de noix non pilées. Piler un peu d'ail, délayer dans un peu de bouillon et jeter dans la marmite. Certains ajoutent sur le tout des œufs sur le plat. Laisser à feu doux jusqu'à réduction. Enlever du feu (et servir) [1].

Ici le plat italien est assez différent dans ses détails du plat arabe, mais l'aspect général est le même. Il n'est pas de recette qui s'emprunte sans modifications. D'ailleurs il a dû y avoir en pays arabe bien des variantes dont la recette n'est pas parvenue jusqu'à nous.

La *limonía* est représentée dans trois des quatre livres de cuisine italiens cités plus haut. En voici une recette :

Si tu veux faire une *lomonía* de chapon, prends une demi-*metadella* de lait frais, six blancs d'œufs, des fleurs de sureau bien mûres, des dattes coupées et pilées, des pignons, du gingembre blanc coupé, des clous de girofle bien tendres écrasés. Battre le tout ensemble avec le lait dans une bassine. Quand c'est bien battu, farcir le chapon, puis le faire bouillir un peu de sorte que la farce s'épaississe, puis le mettre à la broche et le faire rôtir. Ce plat demande la sauce suivante : prendre des pignons, du gingembre, de bonnes épices de sorte que le gingembre domine. Prendre, d'autre part, du sucre ou des raisins sarrasins [2] ; broyer et délayer dans du jus de citron avec du vin blanc et un peu de vinaigre et passer à l'étamine. Prendre ce jus et dissoudre l'autre préparation aux pignons dans cette sauce acide (si c'est l'été, la faire avec des prunes). Cette sauce doit être jaune. Si on a du verjus, ne pas prendre de citron. On peut aussi préparer du poisson à peu près de la même façon [3].

Un autre livre donne une recette de *limonía di polli* [4].

---

1. Baġdādī, *K. aṭ-ṭabīḫ*, p. 18 ; trad. Arberry, p. 39.

2. C'est-à-dire vraisemblablement des raisins noirs, voir Tommaseo-Bellini, aux mots *saracinare* et *saracinesco*.

3. Stecchetti, *La tavola*, p. 46, n. 27, citant la recette qu'il a plus tard publiée : Guerrini, *Frammento*, p. 23. Le même fragment contient une autre recette identique à quelques mots près, p. 31.

4. Zambrini, *Libro della cucina*, p. 44-45 ; voir aussi la recette de *lumonia* donnée par S. Morpurgo, *LVII Ricette...*, p. 11-12.

Recette arabe du type riche d'après l'ouvrage déjà cité du XIII^e siècle :

Laymūwīya. Couper la viande et la graisse de queue de mouton, la mettre dans la marmite avec un peu de sel ; couvrir d'eau, laisser bouillir jusqu'à ce que ce soit à point et écumer. Prendre ensuite des oignons, des poireaux, des carottes, si c'en est la saison, ou des aubergines. Laver les oignons et les poireaux dans de l'eau salée tiède. Faire cuire à demi les aubergines dans une marmite à part, puis les mettre dans la (première) marmite. S'il s'agit de carottes, il n'est pas nécessaire de les faire cuire à part. Ajouter de la coriandre sèche, du mastic, du poivre, de la cannelle et du gingembre pilés fin avec des bouquets de menthe. Prendre un poulet, le découper suivant ses articulations et le mettre dans la marmite. Puis y mettre les assaisonnements (susdits). Prendre le premier jus de citron, le purifier, en le passant, de son dépôt et de ses pépins, puis jeter dans la marmite. Prendre des amandes douces épluchées, les piler finement, délayer dans l'eau et mettre dans la marmite. Briser au-dessus de celle-ci des bouquets de menthe sèche, arroser d'eau de rose. Frotter les côtés de la marmite avec un chiffon propre. Laisser au feu jusqu'à réduction, puis enlever. Il est des gens qui bonifient ce plat en y ajoutant du sucre ; dans ce cas, ne pas mettre de menthe, ni d'aubergine [1].

Recette plus simple du XV^e siècle :

Laymūnīya. Faire cuire la viande, ajouter des bettes, puis du riz et du *laban* (genre de yoghourt). Quand le tout est à point, arroser de jus de citron. Certains y mettent aussi des pois chiches. On ajoute plus tard des poireaux et du persil effeuillé [2].

Un autre ouvrage culinaire arabe, remontant au XIII^e siècle, inédit jusqu'à présent, mais dont nous possédons une dizaine de manuscrits, ce qui atteste une assez grande popularité, ne contient pas moins de quatre recettes de *laymūnīya* de poulet [3].

---

1. Baġdādī, *K. aṭ-ṭabīḫ*, p. 19 ; trad. Arberry, p. 39.

2. Zayyāt, *ḥizāna*, II, p. 118.

3. *Wuṣla ila l-ḥabīb*, ms. Damas, Bibl. Nationale Ẓāhirīya, ms. *Adab*, 89/3259, p. 25-26 ; ms. Caire, Dār al-kutub, ms. *Ṣinā'a*, 74, fol. 16 r°-17 r° ; ms. Londres, British Museum, Or. Mss. 6388, fol. 34 v° ss. Sur cet ouvrage, voir M. Rodinson, *Recherches sur les documents arabes relatifs à la cuisine*, *Revue des études islamiques*, 1949, p. 95-165, en partic. p. 117-145.

On se contentera de ces trois vocables pour lesquels la concordance des mots et des sens paraît dès l'abord assurer l'hypothèse de l'emprunt. Cependant un témoignage supplémentaire nous est donné qui tient lieu de preuve véritable. Le manuscrit latin n° 9328 de la Bibliothèque Nationale [1], recueil de traités divers transcrit, d'après Novati, en Italie vers la fin du XIII[e] siècle sur les ordres de Charles II d'Anjou, roi de Naples, contient un livre de diététique intitulé *Liber de ferculis et condimentis* [2]. Le colophon nous assure que ce livre a été traduit de l'arabe à Venise par maître Jambobinus de Crémone — — personnage parfaitement inconnu par ailleurs — et extrait d'un ouvrage intitulé *De cibis et medicinis simplicibus et compositis* écrit par Gege, fils d'Algazael. Celui-ci n'est autre, comme l'a reconnu Leclerc, qu'un médecin amateur, le fonctionnaire bagdadien Abū ʿAlī Yaḥyā ibn ʿĪsā Ibn Ǧazla, mort en 493 de l'hégire, 1100 de notre ère. L'ouvrage en question est le *Minhāǧ al-bayān fīmā yastaʿmilu-hu l-insān*, « Chemin de l'exposition des produits employés par l'homme », ouvrage inédit jusqu'à présent et dont notre Bibliothèque Nationale possède cinq manuscrits [3].

Or le *Liber de ferculis* contient, entre autres, une notice sur la *romania* dont voici le texte [4] :

---

1. Notices sur ce manuscrit de L. Delisle, *Bibl. de l'École des Chartes*, 4[e] série, t. II (17[e] année), 1856, p. 155-6 et F. N[ovati], *Maestro Jambobino da Cremona traduttore dall'arabo fin qui sconosciuto*, *Archivio storico lombardo*, Série III, vol. XIV (= anno XXVII), Milano, 1900, p. 146-9.

2. Quelques extraits sont donnés par L. Leclerc, *Histoire de la médecine arabe*, Paris, 1876, II, p. 474-6, qui ignorait encore à cette date l'identité véritable de l'auteur arabe. L'ouvrage occupe les fol. 157 v°-161 r° du manuscrit. Comp. Steinschneider, *Die europäischen Übersetzungen aus dem Arabischen, S. B. der philos.-hist. Klasse der kais. Ak. der Wiss.*, t. CXLIX, IV. Abh., Wien, 1905, p. 38.

3. Sur Ibn Ǧazla, voir C. Brockelmann, *Geschichte der arabischen Litteratur*, t. I, p. 485 ; *Supplement*, t. I, p. 887-8. P. de Koning avait préparé une traduction française du *Minhāǧ al-bayān*. Quelques passages en sont cités à titre de spécimen par E. Mittwoch, *P. de Konings Bearbeitung der Heilmittellehre von Ibn Ǧazla, Quellen u. Studien zur Geschichte der Naturwissenschaften u. der Medizin*, Bd. 3, H. 4, Berlin, 1933, p. 85-91 (= p. 293-299).

4. Ms. Bibl. Nat. Latin 9328, f° 159 r° a. Je remercie ici bien vivement

Romania. Melior ex ea est que fit cu(m) succo granato(rum) muzorum [1] et e(st) f(rigida) et sic(ca) et confert debilitati sto(mach)i calidi et stringit ve(n)tre(m) et pr(opri)e si cum ea sum(un)t folia citri aut me(n)te aut stipices portulace et confert flu(x)i sanguinis et nocet pectori et eius nocumentu(m) removitur cum mehelebya et fit sic sumachia aut heresunia.

C'est là la traduction exacte et scrupuleuse du texte d'Ibn

---

mes collègues Mlle d'Alverny et M. Ouy qui ont bien voulu aider amicalement mon inexpérience de la paléographie latine dans le déchiffrement de ce manuscrit et des autres manuscrits occidentaux cités ici.

1. *Muẓum* comme épithète de *granatum* est un emprunt arabe non relevé jusqu'ici à ma connaissance. C'est visiblement une transcription de l'arabe *muẓẓ* qui signifie, nous disent les dictionnaires classiques, à « mi-chemin entre l'aigre et le doux » en parlant des breuvages et de la grenade (voir E. W. Lane, *Maddu-l Kamoos, an Arabic-English Lexicon*, London, 1863-1893, I, p. 2710, s. v.). Des textes andalous appellent la grenade *tuffāḥ muẓẓ*, littéralement « pomme aigre-douce » (Dozy, *Supplément aux dictionnaires arabes*, Leyde, 1881, t. I, p. 148). Le mot *muẓẓī* désigne actuellement une espèce de grenade dans le Sud tunisien (communication du regretté Gilbert Boris). Mais il y a une forme *mūẓ* courante actuellement en Afrique du Nord, particulièrement pour désigner le café ni trop sucré, ni trop amer (voir par ex. Beaussier, *Dictionnaire pratique arabe-français* [2], Alger, 1931, p. 952 [b]) et attestée dès l'andalou (Dozy, *ibid.*). C'est probablement cette forme qui a été empruntée par le latin sans doute en Espagne, car nous trouvons *muzum* dans la traduction d'Avicenne faite dans ce pays par Gérard de Crémone : *granatum muzum confert inflammationi stomachi* (*Canon*, lib. II, tract. 2, cap. 320 *de granato* : par exemple dans l'éd. Milan, 1473) à un endroit où pourtant le texte arabe n'ajoute pas d'adjectif à *ḥubb ar-rummān* « les graines de grenade ». Il s'agit donc bien d'un emprunt et non d'une transcription occasionnelle comme le montre aussi le fait qu'il est introduit dans la traduction de Jambobinus, quoique le texte d'Ibn Ǧazla porte un autre adjectif arabe *ʿaḏb* « agréable au goût ». Noter aussi que Andrea Alpago revisant au XVIe siècle la traduction de Gérard maintient intégralement sa phrase (Avicennae *Libri in re medica omnes...*, Venetiis, Valgrisium, 1614, p. 316 *a*). L'introduction du mot en latin est peut-être due à Gérard lui-même, car on le retrouve dans la traduction du *Calendrier de Cordoue* qui, on le sait maintenant, lui est due également, cette fois comme transcription de l'arabe *muẓẓ* ou *mūẓ* (*Le Calendrier de Cordoue de l'année 961*, texte arabe et ancienne traduction latine publiés par R. Dozy, Leyde, 1873, p. 75, 101 ; comp. Dozy, *Supplement...*, *loc. cit.* et sur l'identité du traducteur, Steinschneider, *Die europäischen Übersetzungen aus dem Arabischen*, *S. B. der philos.-hist. Klasse der kais. Ak. der Wiss.*, t. CXLIX, IV. Abh., Wien, 1905, p. 20-1, nº 45).

Ǧazla, seulement amputé de ses dernières phrases. Pour permettre d'en juger, je donne la traduction littérale du texte arabe de la notice que celui-ci consacre à la *rummānīya* :

Rummānīya. La meilleure est celle que l'on fait avec des graines de grenades douces. C'est un aliment froid et sec. Il fait du bien à ceux qui sont malades par l'inflammation de leurs entrailles. Il constipe spécialement si on y ajoute des feuilles d'oseille [1] et des tiges de pourpier. Il fait du bien pour le flux de sang. Il fait du mal à la poitrine. Son antidote est alors la *muhallabīya* (un autre mets). On le prépare de la même façon que la *summāqīya* et la *ḥiṣrimīya*. On fait tremper les graines de grenade dans de l'eau, on passe et on pile. On fait bouillir dans de l'eau et on suit la recette donnée pour la *ḥiṣrimīya* [2].

Maître Jambobinus de Crémone nous a également transmis la traduction de la notice consacrée par Ibn Ǧazla à la *summāqīya* dont il transcrit le nom *sumachia* [3].

Le même manuscrit angevin contient d'autres traités d'ordre culinaire. D'abord un petit ouvrage intitulé *Commodo* (sic) *pre-*

---

1. Jambobino a pris *ḥummāḍ*, nom de l'oseille, pour une forme de *ḥāmiḍ* « aigre, acide ». Ce dernier mot est en effet employé comme épithète de *laymūn* pour distinguer le *laymūn ḥāmiḍ* « citron » du *laymūn ḥelū* « citron doux », lequel désigne diverses variétés de l'espèce Citrus suivant les régions (voir par exemple C. A. Nallino, *L'arabo parlato in Egitto*, 2e éd., Milano, 1913, p. 260). En Syrie et au Liban au moins on dit couramment *ḥāmiḍ* tout simplement pour « citron ».

2. *Minhāǧ al-bayān*, ms. Bibl. Nat. arabe 2948, fo 103 ro ; *id.*, 2950, fo 174 ro-vo. La transcription *romania* est encore attestée plus tard par un lexique de termes techniques arabes dû à Andrea Alpago de Bellune : « romaniati est cibarium ex carne cum granis granatorum et passis » Andreae Bellunensis *Arabicorum nominum interpretatio*... dans Avicennae... *Libri in re medica omnes*..., Venetiis, apud V. Valgrisium, 1564, p. 414 *b*. Un dépouillement soigneux des livres de diététique et de médecine permettrait sans doute d'en trouver d'autres exemples. Je trouve encore à citer la traduction du *Taqwīm aṣ-ṣiḥḥa* d'Ibn Buṭlān à la table XX : *Tacuini sanitatis*..., Argentorati, apud J. Schottum, 1531, p. 77 : *Sumacheria* (sic) *et Rumania*.

3. Ms. Bibl. Nat., latin 9328, fo 159 ro b. Une indication sur la *limonia*, tirée directement par Alpago d'un livre de diététique arabe que je n'ai pu identifier, se trouve dans le lexique cité à la note précédente au mot *allimunie*.

paranda et condienda omnia cibaria que communiter comeduntur [1] curieux à plus d'un titre et sur lequel j'ai l'intention de revenir, puis un opuscule intitulé simplement *Liber de coquina* [2]. C'est un livre uniquement consacré à la pratique culinaire, omettant toute indication diététique. On y rencontre des recettes de plats courants de l'époque, par exemple le *mortarol* (f° 137 r° a), en français *mortereul*, en italien *mortarolo*. Mais on y trouve aussi des recettes de ces plats qui portent des noms arabes : *sumachia*, *romania*, *limonia* [3] accompagnées dans la même page d'une rubrique sur le brouet sarrasin, *de brodo saracenico*.

Les livres de cuisine italiens du XIV^e^ siècle contiennent donc plusieurs recettes de plats arabes, en particulier des plats de la cuisine princière orientale, appelés *rummānīya*, *summāqīya*, *laymūnīya*, les noms arabes des plats étant adoptés sous des transcriptions transparentes tandis que la préparation en était peut-être quelque peu modifiée. La concordance essentielle des recettes, l'absence d'autre étymologie plausible pour les noms italiens (particulièrement *romania*), enfin l'identité absolue dans le même manuscrit du titre des recettes italiennes avec la transcription certaine d'un livre arabe font de cette hypothèse une véritable certitude.

Il reste à expliquer le fait. J'ai consacré en partie un autre travail qui, je l'espère, sera prochainement édité à réunir divers indices d'une influence de la cuisine princière arabe orientale sur la cuisine princière européenne de la fin du moyen âge, telle qu'elle nous apparaît dans les livres de cuisine les plus anciens de la civilisation occidentale, ceux des XIII^e^ et XIV^e^ siècles. Je me contenterai de montrer ici, par des exemples limités, comment de telles modes ont pu se propager.

La fin du moyen âge a vu se diffuser en Europe de nombreuses pratiques sarrasines. Le fait a maintes fois été relevé.

1. Ms. Bibl. Nat., latin 9328, fol. 129 r° b-133 v° b.

2. *Ibid.*, fol. 133 v° b-139 v° b. Deux recettes en ont été extraites par M. Prou, *Compte de la maison de l'Aumône de Saint-Pierre de Rome*, dans *Le moyen âge*, 2^e^ série, t. XIX (= t. XXVIII), 1915-16, p. 314, n. 2 et n. 4. Voir aussi t. XX (= XXIX), 1917-8, p. 23, n. 5. M^lle^ Marianne Bouchon vient de soutenir à l'École des Chartes une thèse comportant en particulier l'édition de ces deux opuscules.

3. Toutes, fol. 135 r° b. Seconde recette de *sumachia*, fol. 138 r° b.

On sait l'influence que les ouvrages philosophiques et scientifiques de langue arabe ont eu sur le développement de la philosophie et de la science européennes. Il est de règle que les influences intellectuelles aient pour accompagnement des influences dans le domaine de la pratique de la vie quotidienne. Nous en avons tous les jours des exemples dans l'européanisation des peuples asiatiques ou africains. Les classes supérieures sont les premières, et longtemps les seules, à imiter les mœurs de la civilisation qui donne le ton, de la culture considérée comme supérieure. Rien d'étonnant donc à ce que la haute société des XIII^e^ et XIV^e^ siècles ait adopté certaines recettes culinaires arabes.

La diététique théorique a dû jouer un rôle dans ce phénomène. Les souverains musulmans comme les souverains européens y attachaient une certaine importance. Or la diététique du bas moyen âge est une science toute arabe, c'est-à-dire qu'elle est fondée sur des traductions d'ouvrages arabes eux-mêmes basés sur la tradition grecque. On sait que Frédéric II protégea l'Université de Salerne, où on étudiait la diététique d'après les manuels traduits de l'arabe.

On comprend donc qu'un livre de diététique arabe ait pu être traduit à Venise vers le XIII^e^ siècle et ait pu paraître digne d'être transcrit dans un beau manuscrit de la cour angevine de Naples. On comprend que le même manuscrit renferme un traité culinaire où apparaissent des recettes de plats arabes. Ces recettes ont pu être traduites de livres de cuisine arabes. Il a pu se faire aussi que, les plats arabes en question s'étant répandus en Italie (et y ayant peut-être été modifiés quelque peu), les recettes en aient ensuite été rédigées d'après la pratique contemporaine.

Quoi qu'il en soit, ces recettes ne sont pas restées confinées à l'Italie du Sud. On connaît l'influence des Angevins de Naples à la cour des Valois. C'est l'un d'eux qui dut apporter notre manuscrit n° 9328 à Paris. En tout cas, à la fin du XIV^e^ siècle, il faisait partie de la bibliothèque de Jean, duc de Berry, frère de Charles V et éminent bibliophile qui y apposa sa signature [1].

1. Le manuscrit fut donné avec d'autres par le duc de Berry en 1404 à la Sainte-Chapelle de Bourges dont les chanoines l'offrirent à Louis XV en

Or, un autre manuscrit du même fonds latin de la Bibliothèque Nationale, qui porte le n° 7131, manuscrit écrit en France, semble-t-il vers 1300, contient, comme le n° 9328, les deux petits traités culinaires intitulés respectivement *Tractatus quomodo preparanda et condienda omnia cibaria* et *Liber de coquina* [1], celui-ci avec toutes ses recettes, y compris les recettes arabes signalées plus haut. Il paraît intéressant de signaler que le même manuscrit n° 7131 contient aussi le plus ancien livre de cuisine français qui nous soit parvenu : *les Enseingnemenz qui enseingnent a apareillier toutes manières de viandes* [2]. Nous avons là les maillons d'une chaîne qui relie l'Orient arabe à la cuisine théorique des rois de France. C'est en effet vraisemblablement sur les ordres de Charles V que Guillaume Tirel, dit Taillevent, écrivit son *Viandier* ou livre de cuisine, le second en

---

1752 (L. Delisle, *Notes sur la bibliothèque de la Sainte-Chapelle de Bourges*, *Bibl. de l'École des Chartes*, 17e année, 1856, p. 142-159). D'autres livres des rois angevins de Naples parvinrent à la même époque à la bibliothèque des rois de France et à celle du duc de Berry. Il est intéressant d'y relever un livre de médecine, une traduction du Ḥāwī de Rāzī (L. Delisle, *Recherches sur la librairie de Charles V*, Paris, 1907, t. I, p. 270-2) qui est le manuscrit latin n° 9612 de la Bibliothèque Nationale (voir les index de Delisle au mot « Sicile »). Cette traduction avait été faite pour Charles Ier d'Anjou par le Juif Farragut (Faraǧ ibn Sālim) d'Agrigente en même temps que celle du *Taqwīm al-abdān*, autre livre d'Ibn Ǧazla (voir Wüstenfeld, *Die Übersetzungen arabischer Werke in das Lateinische seit dem XI. Jahrhundert*, *Abhandlungen der kön. Ges. der Wissenschaften zu Göttingen*, t. XXII, 1877, p. 107-9).

1. Le premier aux fol. 94 r°-96 v°, le second aux fol. 96 v°-99 r°. Notice avec de brefs extraits par Douet d'Arcq, *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 21e année (5e série, t. I), 1869, p. 214-5. Brèves mentions par Pichon et Vicaire, *Le Viandier de Guillaume Tirel dit Taillevent*, Paris, 1892, p. 115, n. 1 et G. Lozinski, *La Bataille de Caresme et de Charnage*, Paris, 1933 (*Bibliotbèque de l'École des Hautes Études, Sciences Historiques et Philologiques*, t. CCLXXII), p. 55. Ces auteurs confondent les deux opuscules en un seul ouvrage. Le titre en rouge du ms. 9328 (Incipit liber de coquina ubi diversitates ciborum docentur et primo de caulis albis) manque en effet dans le ms. 7131. La place de la lettre initale C (Cum de coquina atque diversitate ciborum) a été laissée en blanc pour enluminure, mais on a omis de la remplir. Ils n'ont pas connu le texte du ms. 9328.

2. Édité en dernier lieu par G. Lozinski, *La Bataille de Caresme et de Charnage*, p. 181-187 (Bibliographie, p. 55).

ancienneté pour la France. Il était alors à l'apogée de sa carrière, « premier queu » et sergent d'armes du roi à qui il prête de l'argent et qui le comble de faveurs [1]. Il a pu consulter les livres que possédait son maître et qui traitaient de son art. Lui-même ou d'autres ont jugé sans doute intéressant de faire recopier des textes de même nature.

Une autre chaîne va dans une autre direction. J'ai constaté que la recette latine de la *romanía* dans le *Liber de coquina* est rigoureusement identique à la recette italienne tirée du *Libro della cucina* édité par Zambrini et dont j'ai donné la traduction plus haut. Une étude plus poussée a permis à M^lle^ Marianne Bouchon de constater la quasi-identité des deux ouvrages. Il y a donc un lien entre les textes des manuscrits 9328 et 7131 d'une part et les quatre traités culinaires italiens du XIV^e^ siècle d'autre part. Ceux-ci ont beaucoup de rapports entre eux comme l'a montré en particulier L. Frati. Or divers détails ont amené plusieurs savants, à la suite d'Isodoro del Lungo [2], à penser que ces livres devaient refléter au moins en partie le traité culinaire que la tradition attribue au cuisinier de la *brigata spendereccia* de Sienne. Cette « compagnie prodigue » était un groupe de douze jeunes aristocrates siennois qui, dans la seconde moitié du XIII^e^ siècle, décidèrent de mettre leurs biens en commun pour vivre une vie fastueuse et se procurer tous les plaisirs de ce monde sans se soucier d'économies, ni du temps que durerait cette existence. A ce régime, leur fortune n'aurait pas duré deux ans. Ce serait eux que viserait Dante à la fin du chant XXIX de l'*Enfer* et Cappochio de Sienne nommerait l'un d'eux quand il désigne parmi les têtes folles de ses compatriotes qui souffrent en enfer :

> . . . Niccolò, che la costuma ricca
> Del garofano primo discoperse
> Nell'orto dove tal seme s'appicca [3].

---

1. Voir la préface de J. Pichon et G. Vicaire à leur édition du *Viandier*.

2. *Dino Compagni e la sua Cronica*, Firenze, 1879-1887, t. II, p. 597, n. 2.

3. *Inferno*, XXIX, 127-129. Il y a une abondante littérature sur ce tercet. Résumé commode dans Paget Toynbee, *A Dictionary of Proper Names and Notable Matters in the Works of Dante*, Oxford, 1898, p. 398-9, s. v. Niccolò [1]. On a en français un article sur la *brigata* qui d'ailleurs ne prend pas parti sur les questions litigieuses, voir A. Masseron, *Autour de la « Consuma »*,

Ces vers obscurs visent évidemment une innovation culinaire comportant l'usage d'épices orientales. Le commentaire de Francesco da Buti, écrit vers 1380, nous apprend que la *brigata* s'était spécialement occupée de rechercher des innovations culinaires et que son cuisinier rédigea un livre consacré aux mets qu'il préparait pour ses maîtres [1]. Si ce livre a existé, il a sans doute eu quelque rapport avec les livres de cuisine qui nous sont parvenus et où se trouvent les recettes des plats arabes cités plus haut.

Résumons-nous : plusieurs noms de plats arabes apparaissent dans les traités culinaires italiens du XIVe siècle avec des recettes analogues en gros à celles des plats arabes correspondants. Certaines recettes de ces livres, dont au moins une recette « arabe », sont identiques aux recettes d'un *Liber de coquina* latin, apparaissant vers la fin du XIIIe siècle. Cet ouvrage contient en tout cas plusieurs recettes des mêmes plats arabes. Il semble y avoir eu vers cette époque influence de la cuisine princière arabe sur la cuisine italienne riche ; cette influence a dû s'étendre aux autres pays de l'Occident [2]. Des traductions d'ouvrages arabes de diététique et peut-être de recettes culinaires ont pu jouer un rôle dans ce phénomène. Nous savons que les fondateurs de la cuisine royale française ont

---

Mélanges de philologie, d'histoire et de littérature offerts à Henri Hauvette, Paris, 1934, p. 91-98. On y trouvera des bibliographies.

1. Voir les textes des commentateurs anciens, dont Buti, commodément réunis par G. A. Scartazzini, *Enciclopedia dantesca*, Milano, 1869-1905, t. II, p. 1325-6. Landino (mort en 1504) reproduit la même information (voir B. Aquarone, *Dante in Sienna*, 2e éd., Città di Castello, 1889, p. 38). On en trouvera le texte par exemple dans *Dante con l'espositioni di C. Landino e d'A. Velutello*, Venetia, 1596, p. 144.

2. La chose a pu se diffuser sans le mot. Comparer ce qui a été dit de la *romania* ci-dessus avec la vogue des « soupes » assaisonnées au jus de grenade au XIVe siècle : voir par ex. F. Seré, *Nourriture et cuisine* (dans P. Lacroix et F. Seré, *Le moyen âge et la Renaissance*, t. I, Paris, 1848), fol. 30 r° ; R. Warner, *Antiquitates Culinariae*, London, 1791, p. 84 ; M. S. Serjeantson, *The Vocabulary of Cookery in the fifteenth Century* (*Essays and Studies*, t. XXIII, Oxford, 1938, p. 25-37), p. 28, etc. Recette de poulet à la grenade en Espagne au XVIIe siècle : F. M. Motiño, *Arte de Cozina*, Madrid, 1617, fol. 15 v°.

pu consulter des textes de recettes arabes traduites en latin et une tradition tenace attribue la confection de plats, dont certains à noms arabes, au cuisinier de jeunes seigneurs toscans dont fit peut-être partie ce « Niccolo qui, du clou de girofle, propagea le premier la mode fastueuse, au jardin où se plante une telle semence ».

Maxime Rodinson.

LA CHANSON DE « HUGUES CAPET »

Les poèmes épiques du XIV^e^ siècle ont une assez piètre réputation. Comme ils représentent le déclin d'un genre où figurent les plus authentiques chefs-d'œuvre de notre ancienne littérature, on n'a pas grand mérite à découvrir qu'ils ne sauraient leur être comparés. Gaston Paris observe qu'à cette époque les jongleurs « abandonnent la vraie matière de France et cherchent à piquer la curiosité, en mettant sous des noms historiques ou en rattachant aux familles épiques les plus célèbres de longues et fastidieuses compilations où ils entassent des récits de toute provenance » [1]. Seul *Baudoin de Sebourc* échappe à cette condamnation d'ensemble et peut-être, mais avec plus de réserves, *Hugues Capet*, qui « est intéressant parce qu'il met en relief, plus que d'autres, la tendance bourgeoise de cette poésie désireuse de plaire à un nouveau public » [2].

C'est en effet cet aspect particulier du poème qui paraît avoir attiré l'attention sur lui. Si, au XVIII^e^ siècle, le marquis de Paulmy en a goûté surtout le côté pittoresque et narratif [3], les critiques qui l'ont édité et commenté par la suite, ont tous mis l'accent sur les arrière-pensées politiques de l'auteur et sa sympathie déclarée à l'égard de la bourgeoisie. Mais qu'il s'agisse

1. G. Paris, *La Poésie au moyen âge. Leçons et lectures.* Deuxième série, 4^e^ éd., Paris, 1913, pp. 190-192.

2. *Ibid.*, p. 191.

3. Le seul manuscrit conservé qui avait appartenu au duc de la Vallière, fut acquis par le marquis de Paulmy. Une analyse assez inexacte et sans doute inspirée par lui parut dans la *Bibliothèque universelle des Romans*, janvier 1778, pp. 5-70.

du marquis de la Grange [1], d'Eugène Chatel [2] ou, plus récemment, de M. Ferdinand Lot [3], les remarques présentées n'ont pas épuisé la question. Pour aboutir à des conclusions définitives, il eût fallu tomber d'accord sur la date de l'ouvrage et les circonstances de sa rédaction et, partant de là, déterminer le processus de cette création littéraire.

L'examen d'une thèse récemment soutenue à l'École des chartes [4] m'a fourni l'occasion de compléter des recherches entreprises il y a longtemps, et d'étayer d'arguments nouveaux une hypothèse qui, si elle était admise, pourrait mettre fin aux incertitudes et permettrait de clore le débat.

Depuis qu'a paru, en 1864, l'édition du marquis de la Grange, tous ceux qui se sont occupés de *Hugues Capet* ont approuvé, dans leur ensemble, les conclusions qu'il apportait. Ce poème de plus de six mille vers, conservé par un seul manuscrit du milieu du XV^e^ siècle, avait été composé dans la région du Nord, plus précisément en Hainaut ou en Brabant, par un auteur médiocrement doué, mais remarquable par ses convictions démocratiques [5]. Quant à la date, il fallait la chercher entre 1312, où furent achevés les *Vœux du Paon* [6],

---

1. « *Hugues Capet* », *chanson de geste publiée pour la première fois d'après le manuscrit unique de Paris*, par M. le marquis de la Grange, Paris, 1864 (*Les Anciens poètes de la France*). Sur cette édition voir Littré, dans *Journal des Savants*, 1865, pp. 88-105, reproduit dans *Études et glanures*, pp. 154-179 ; Saint-René Taillandier, *Le poème de Hugues Capet*, dans *Revue des Deux Mondes*, t. LIII, 1864, pp. 1026-30 ; A. Mussafia, dans *Jarhbuch für roman. Phil.*, t. VI, 1865, p. 230.

2. Eug. Chatel, *Hugues Capet dans l'histoire et le roman*, dans *Positions des thèses de l'École des chartes*, Paris, 1849 et *Bibliothèque École des chartes*, 3^e^ série, t. II, 1850-51, p. 241. Insiste surtout sur le caractère politique de la chanson.

3. F. Lot, *Études sur le règne de Hugues Capet et la fin du X^e^ siècle*, Paris, 1903 (*Bibliothèque École des Hautes Etudes*, fasc. 147). Appendice VII, *Légendes sur Hugues Capet*, pp. 324-350.

4. Andrée Ferrière, « *Hugues Capet* », *chanson de geste du XIV^e^ siècle. Étude d'histoire littéraire suivie d'une édition*, dans *Positions des thèses de l'École des chartes*. Paris, 1950, pp. 49-51.

5. *Hugues Capet* nous est conservé par le ms. 3145 (anc. B. L. 186) de la Bibliothèque de l'Arsenal.

6. Voir l'édition La Grange, pp. LVI-XCV, où se lit une comparaison minu-

dont le poème contient une citation, et 1437, où l'on sait qu'Isabelle de Vaudémont, comtesse de Nassau-Saarbrück [1], le traduisit en allemand sous le titre de *Hug Schapler*. On inclinait, à vrai dire, à rapprocher de 1312 l'époque de la rédaction. Pour le marquis de la Grange, la chanson ne pouvait être postérieure à 1340 [2]. M. Lot observait, d'autre part, sans plus y insister, que le chroniqueur Jean Villani, mort en 1348, pouvait bien l'avoir connue [3]. Il fait en effet de Hugues Capet, fils de Hugues le Grand, un duc d'Orléans, titre que, dans la chanson, la reine attribue au héros victorieux. Il signalait, en outre, une intéressante communication de Gaston Paris, d'où il ressort que *Hugues Capet* pourrait être du même auteur que *Baudouin de Sebourc*, habituellement daté de 1355 [4]. Quant à la date de 1315 environ, proposée par Paulin Paris, elle n'est appuyée d'aucun argument sérieux [5].

C'est en partant de ces données chronologiques, dont l'insuffisance éclate, que les critiques ont abordé l'examen du texte, en s'attachant d'abord au thème légendaire qui gratifie Hugues

---

tieuse du texte allemand, d'après l'édition de 1537, avec le poème français. Cf. F. Lot, *op. cit.*, p. 337 et n. 3.

1. Le rapprochement a été fait pour la première fois par le marquis de la Grange, pp. XVII-XXVII. Voir la plus récente édition du poème, d'après le ms. Bibl. nat. fr. 12565, dans *The Buick of Alexander... by John Barbour*, ed. by R. L. Graeme Ritchie, 4 vol., Edinburgh, 1921 (*Scottish Text Society*) et la notice de Ch.-V. Langlois sur Jacques de Longuyon, dans *Hist. Litt.*, t. XXXVI, 1927, p. 1 et suiv.

2. Cf. éd. pp. XXVI-XXVII : « 1312 et 1412, par exemple, sont donc les deux limites extrêmes entre lesquelles se trouve la date que nous recherchons, et qui, selon nous, ne peut guère dépasser 1340. » Plus loin, p. LV, le marquis de la Grange rejette à juste titre l'hypothèse de Chatel, qui fait remonter le poème au XIIIe siècle.

3. Cf. F. Lot, *op. cit.*, p. 337 et pp. 341-42, n. 3, qui ne se prononce pas sur les rapports entre les deux poèmes.

4. Le plus récent commentateur, M. Edmond-René Labande, *Étude sur Baudouin de Sebourc*, Paris, 1940, fixe approximativement la date du poème vers le milieu du XIVe siècle.

5. Voir la notice de Paulin Paris, dans *Hist. litt.*, t. XXVI, 1875, pp. 125-149, qui donne une analyse détaillée. L'auteur signale, d'après La Grange, les analogies avec *Baudouin de Sebourc*, mais considère *Hugues Capet*, comme plus ancien.

Capet d'une origine plébéienne. Sans doute pensaient-ils, en en recherchant la source, découvrir du même coup le secret du poème.

Voici le conte, en peu de mots :

Hugues Capet naquit d'un chevalier orléanais, Richier, sire de Beaugency, ancien conseiller du roi Louis, qui n'avait pas craint de se mésallier, en épousant Béatrix, fille d'un riche boucher de la région. Orphelin à seize ans, l'enfant, privé de direction, céda aux tentations d'une vie brillante, se distingua dans les tournois, mais réussit, en moins de sept ans, à dissiper son patrimoine. Criblé de dettes, poursuivi par ses créanciers, il cherche asile à Paris auprès de son oncle Simon le boucher, qui lui propose de l'associer à ses affaires. Mais le noble cœur de Hugues se révolte à cette perspective : c'est en chevalier qu'il doit vivre et non en marchand. Désireux d'éloigner cet insupportable neveu, l'honnête Simon, après l'avoir pourvu d'un généreux viatique, l'engage à chercher fortune en pays étranger. Après avoir parcouru le Hainaut, le Brabant, la Hollande et l'Allemagne, ravageant les cœurs et semant les bâtards au hasard des rencontres, menacé de mort par le père d'une de ses victimes, le voyageur assagi regagne Paris et, pour la seconde fois, frappe à la porte de son oncle [1].

Tel est le début du poème, telles nous sont contées les enfances du héros. Rien, sauf le nom, qui, de près ou de loin, nous rappelle les circonstances réelles de son histoire. L'auteur, et nous verrons pourquoi, se satisfait de la légende. Encore sommes-nous assurés qu'il n'en est pas l'inventeur. La plus ancienne mention nous en est fournie par un passage souvent cité de la *Divine Comédie*, où Dante place dans la bouche du roi défunt cette affirmation catégorique :

> Chiamato fui di là Ugo Ciapetta,
> Di me son nati i Filippi e i Luigi
> Per cui novellamente è Francia retta.
> Figliuol fui d'un beccaio di Parigi [2].

---

1. *Hugues Capet*, pp. 1-19 et 22-24. Nous citons le texte d'après les pages de l'édition La Grange qui ne donne, et non sans erreur, que les numéros du premier et du dernier vers de chaque page.

2. Dante, *Purgatoire*, XX, v. 49-52. Cité par La Grange, éd. p. v. Cf. Lot, *op. cit.*, p. 341.

Pour le poète italien, le roi Hugues Capet, de qui procède toute la descendance des Philippe et des Louis, serait modestement le fils d'un boucher parisien. Cette fable, dont il est superflu de démontrer l'invraisemblance, se retrouve un peu plus tard chez Jean Villani [1]. A la fin du XIV[e] siècle elle survit encore dans le *Myreur de histores* de Jean d'Outremeuse, mais singulièrement modifiée, sous l'influence, semble-t-il, de la chanson [2].

Les deux seuls témoignages anciens de la légende sont donc d'origine étrangère et émanent l'un et l'autre d'écrivains florentins. Aucune histoire française de la même époque, ni le continuateur de Guillaume de Nangis, ni la partie des *Grandes Chroniques* qui en dérive, ni Philippe Mousket, ni Geoffroy de Paris n'y font la moindre allusion. C'est donc beaucoup s'avancer que de supposer que Dante en eut connaissance à Paris, au cours d'un hypothétique séjour qu'il y aurait fait en 1308 ou 1309, après quoi Villani aurait pu l'emprunter à Dante. Il nous paraît plus logique d'attribuer cette invention désobligeante à l'étranger et de penser qu'elle vit le jour à la fin du XIII[e] siècle, dans un milieu hostile à la France et vraisemblablement dans des terres soumises à la domination des Hohenstaufen. Il faut se rappeler quelle indignation souleva dans l'Empire l'exécution de Conradin, le 2 novembre 1268 [3] et l'on concevra que Dante,

1. Villani, *Istor. univ.*, l. IV, c. 3, dans Muratori, *Script. rer. Ital.*, t. XIII, p. 97. Le passage est reproduit par M. Lot, *op. cit.*, pp. 348-349.

2. F. Lot, *op. cit.*, pp. 346-48, reproduit le texte d'après l'édition Bormans, t. IV, pp. 165-67. Jean d'Outremeuse s'efforce de modifier la légende et de la rendre plus acceptable. Hugues Capet, fils de Hugues le Grand, n'exerça l'état de boucher qu'occasionnellement, alors qu'il avait été chassé par son père, à la suite d'un grave différend.

3. Cf. Guillaume de Nangis, *Vie de saint Louis*, dans *Hist. de France*, t. XX, p. 458 : « Ex Corradini vero morte multi doluerunt, dicentes sibi deberi pepercisse, utpote adhuc annis puerilibus posito et a proditoribus seducto. Unde rex propter hoc contra se fere totam Alemanniam concitavit. » Jean de Meun s'est fait l'écho de cette émotion. Cf. *Roman de la Rose*, éd. Langlois, v. 6656-59 :

De Corradin parler ne quier,
Son neveu, don l'essemple est preste,
Don li reis Chales prist la teste,
Maugré les princes d'Alemaigne.

qui appartenait à la faction des Blancs de Florence, favorables aux Gibelins et à la cause impériale, ait volontiers prêté l'oreille aux bruits malveillants répandus sur le compte des rois capétiens et qui s'amplifièrent encore quand le triomphe des Guelfes eut assuré en Toscane, avec la suprématie pontificale, l'ambitieux pouvoir de Charles d'Anjou.

On sait, par ailleurs, qu'une ancienne tradition reprochait à Hugues Capet de l'avoir emporté sur Charles de Lorraine et d'avoir soustrait le royaume de France à l'empire germanique, qui succédait à l'empire franc de Charlemagne [1]. Dans son *Panthéon*, dédié à l'empereur Henri VI en 1191, Godefroy de Viterbe présente ce roi comme un usurpateur coupable d'avoir contraint le roi Charles à se retirer dans un cloître, pour lui substituer son propre fils Thierry, qu'il avait eu d'une concubine [2]. Au début du XIV^e^ siècle, le continuateur des *Gesta Treverorum* imputait encore à la descendance de Hugues Capet tous les malheurs du monde. Aucun terme ne paraît trop dur, aucune accusation trop blessante à ces historiens partisans pour déconsidérer une dynastie dont la puissance n'a cessé de croître et qui n'a jamais fléchi dans sa résistance aux entreprises de l'Allemagne [3]. Dans ce climat de rivalités politiques et de polémiques haineuses, les plus absurdes calomnies trouvaient aisément créance et finirent par pénétrer jusqu'au cœur du royaume. La bourgeoisie parisienne, dans le second quart du XIV^e^ siècle, devait les accueillir comme un moyen de propagande et la justification du mépris qu'elle témoignait au pouvoir royal trop ouvertement favorable aux intérêts d'une aristocratie dégénérée.

---

1. F. Lot, *op. cit.*, pp. 324-333, a réuni de nombreux textes relatifs à l'avènement de Hugues Capet et à sa généalogie.

2. Godefroy de Viterbe, *Panthéon*, dans *Mon. Germ. hist.*, *SS.*, t. XXII, pp. 226-228. Cf. Lot, *op. cit.*, pp. 329-331.

3. Ainsi Godefroy de Viterbe, *ibid.*, p. 226 (et variante) :

« Dum quasi patricius sub rege teneret,
Traditor egregius regnum meditatur habere »

et *Gesta Boemundi archiepiscopi Trevirensis*, continuation des *Gesta Treverorum*, dans *Mon. Germ. hist.*, *SS.*, t. XXIV, p. 481 : « Regnum quod stabilivit ab olim justicia et rectitudo, jam repletur spinis et sentibus, et radix Hugonis, quondam ducis Aurelianensis, in ramos pestiferos repullulat pungitivos. »

Ainsi tout porte à croire que la légende de Hugues Capet boucher n'est pas d'origine française. Ce n'est pas à Paris que Dante la recueillit et nous ne saurions admettre avec le marquis de la Grange qu'elle y soit née sous le règne de Philippe le Bel « quand la bourgeoisie fut devenue assez riche et assez puissante pour se payer une histoire en harmonie avec sa situation, avec ses prétentions, avec son orgueil » [1]. Il est peu vraisemblable, en effet, qu'à une époque où le prestige de la monarchie était encore intact, une importante fraction de la bourgeoisie parisienne se soit avisée de prendre à son compte et d'exploiter à son profit une légende calomnieuse, offensante pour le roi et pour son entourage et qui, loin de servir leur intérêt, risquait de causer des ennuis à ceux qui s'en feraient les propagateurs.

*
* *

Il n'en est pas moins vrai qu'à une date qui reste à fixer, l'auteur de *Hugues Capet* en avait eu connaissance et qu'il en a fait l'usage que nous savons. Peu importe que cet auteur soit le Jorge mentionné en termes assez troublants à la fin du manuscrit, ou que ce nom désigne tout simplement le remanieur ou le copiste [2]. Ce qu'il nous faut déterminer c'est son lieu d'origine et l'époque à laquelle il a pu concevoir et rédiger son œuvre. Pour le marquis de la Grange, la question n'admet qu'une réponse : le poète de *Hugues Capet* était originaire du Nord de la France comme celui de *Baudouin de Sebourc* dont il paraît s'être inspiré [3]. M. Lot précise qu'il était peut-être né « dans ce plantureux Hainaut qu'il nous vante » [4], hypothèse

1. *Hugues Capet*, Introduction, p. xxx.

2. On sait qu'après les derniers vers : « A tout chiaulz qui le lisent otroit y vray pardon / Cellui qui ez sains chieux est apellez Jhesum / Et donit cil qui ll'escrit vraye absolusion », se lisent ces trois mots : « Jorge fu apiellés. » Faisant suite au texte, « Jorge fu apiellés » paraît désigner « cil qui ll'escrit ». Mais cela ne prouve pas qu'il s'agisse de l'auteur et les trois derniers vers peuvent avoir été ajoutés par le copiste. M. Lot, *op. cit.*, p. 337, n. 1 est cependant d'avis contraire, mais il reconnaît que le problème a peu d'importance.

3. *Hugues Capet*, Introd., p. xxiv.

4. F. Lot, *op. cit.*, pp. 337-338.

qui n'a rien d'invraisemblable, puisque aussi bien les premières aventures de Hugues se déroulent dans cette région.

Ayant pris congé de son oncle, le jeune homme

...Entra en Hainnau, le païs plaintieuveux [1],

y commit maintes fredaines et dut bientôt s'enfuir, à son grand regret. Il se rendit alors

A Mons et a Mabeuge, a Vins et a Reüs [2].

Le rapprochement de ces quatre noms peut n'être pas purement fortuit. Maubeuge et Mons se trouvent à peu près à égale distance, de part et d'autre de la frontière actuelle. Binche et Roeulx, localités voisines de Mons, forment avec cette ville les trois sommets d'un triangle, situation assez remarquable, mais qui n'a pu frapper qu'un familier de la région. Et quand le poète conduit son personnage

Es faubours de Nivelle qu'est du païs romant [3],

il nous fait part évidemment de son expérience personnelle [4]. Qu'il ait résidé en Hainaut, à la limite du Brabant, c'est fort possible, mais il l'avait quitté depuis longtemps, quand il composa son ouvrage [5]. Quoi qu'on en ait dit, rien ne prouve même qu'il l'ait écrit en dialecte picard-wallon. Le texte publié, sur lequel reposent toutes les études linguistiques auxquelles les critiques se sont livrés pour localiser la chanson [6], est néces-

1. *Hugues Capet*, p. 7, v. 172.

2. *Ibid.*, p. 9, v. 224.

3. *Ibid.*, p. 11, v. 257.

4. En effet, un étranger au pays ne pouvait savoir que Nivelle est située légèrement au sud de la frontière linguistique.

5. Il faut toutefois rappeler que dans *Baudouin de Sebourc*, le traître Gaufroi se rend de Nimègue à Mons, en passant par Nivelle qui est « de Brabant l'entree ». Cf. E.-R. Labande, *op. cit.*, p. 67. Mais il ne semble pas que notre poète doive seulement à *Baudouin* sa connaissance des lieux.

6. Depuis l'étude très précise de M. Lot, *op. cit.*, pp. 338-40, une analyse détaillée de la langue du poème a été faite par Albert Deutschmann, *Untersuchung über die Sprache der Chanson de geste « Hugues Capet », und über die Identität des Verfassers mit dem des « Baudouin de Sebourc »* ; diss. Leipzig,

sairement fondé sur l'unique manuscrit, qui ne saurait être antérieur au milieu du XV^e^ siècle. Sa langue possède effectivement de nombreux traits caractéristiques des parlers du Nord et du Nord-Est ; mais sommes-nous autorisés à les imputer à l'auteur plutôt qu'au copiste ?

M. Lot a bien observé que seuls pouvaient entrer en ligne de compte des faits confirmés par la rime ou par la mesure. Mais il conclut de son examen « que l'auteur n'était ni Français de France, ni Champenois, ni Normand » [1]. Encore faudrait-il être sûr qu'il fût Picard. Or, les particularités retenues comme caractéristiques du dialecte de l'auteur ne paraissent pas suffisantes pour l'affirmer. La réduction de la finale *-iee* à *-ie* est un phénomène trop général pour qu'on en puisse faire état. La distinction de *-ant* et de *-ent*, très fréquente, n'est cependant pas absolue [2]. L'emploi du possessif *no, vo, nos, vos*, auquel on peut ajouter l'addition d'un *e* sourd au contact de *r*, dans les futurs et les conditionnels, sont des traits qui ne se rencontrent guère en dehors du domaine picard et qui peuvent être légitimement invoqués. En revanche, aucun caractère propre au wallon n'est assuré, ni le traitement du *c* prépalatal et médiopalatal, ni l'emploi féminin de l'article masculin, ni la survivance du *w* germanique, ni l'insertion de la bilabiale *w*, entre *u* et voyelle, ni la diphtongaison de l'*e* ouvert entravé [3]. Quant à la forme *bruÿne*, elle n'a rien de dialectal ; c'est tout

---

Halle, 1909. Ce travail assez confus nous fait connaître la langue du ms., non celle de l'auteur, et l'attribue à la région de Valenciennes. Aux conclusions de Deutschmann, hostile à l'identité des auteurs, H. Breuer, *Ueber den Verfasser dreier der letzten Chansons de geste*, dans *Zeitschrift f. roman. Phil.*, t. XLIII, 1923, pp. 578-586, oppose des arguments non moins valables pour prouver que *Baudouin de Sebourc*, le *Bâtard de Bouillon* et *Hugues Capet* sont l'œuvre d'un auteur unique.

1. F. Lot, *op. cit.*, p. 339.

2. On sait d'ailleurs que, depuis le XIII^e^ siècle, l'influence du picard s'est exercée sur la langue littéraire. Des faits comme la réduction de *-iee* à *-ie* ou la distinction de *a* et *e* nasalisés ne sauraient servir à localiser la langue d'un auteur. Cf. G. Wacker, *Über das Verhältnis von Dialekt und Schriftsprache im Altfranzösischen*, Halle, 1916.

3. La présence de *catel, hostel, el* < *ale, dans une laisse en *-iel*, tendrait même à prouver le contraire.

simplement le français « bruine » [1]. Au total, quelques traits picards sont tout au plus des survivances du langage maternel d'un auteur qui s'exprime couramment en français de l'Ile-de-France, parce qu'il réside à Paris et qu'il veut se faire entendre du public parisien.

Si l'on a pu en douter jusqu'ici, c'est que le manuscrit lui-même entretenait cette illusion. Pourtant les critiques n'ont pas été sans remarquer, au milieu des traits picards et wallons, un nombre important de graphies et de formes franciennes et M. Lot a pu écrire que « la phonétique et la morphologie se ressentent de l'influence du français central » [2]. De cette constatation on peut logiquement conclure que le manuscrit tardif de *Hugues Capet* n'est pas la transcription fidèle du manuscrit original, mais un remaniement très postérieur, exécuté sans doute en Hainaut, tout au moins en pays wallon. A cette hypothèse on objectera qu'un tel remaniement ne se conçoit guère au XV^e^ siècle, à une époque où les divergences dialectales tendaient à s'effacer dans les œuvres littéraires. Mais cet argument perdrait sa valeur si nous pouvions affirmer l'existence d'un remaniement semblable, exécuté à la même date et dans la même région.

Or, c'est précisément le cas d'une autre chanson du XIV^e^ siècle, *Florent et Octavien* qui, pour la forme et pour le fond, doit être à juste titre rapprochée de la nôtre [3]. Elle nous a été conservée par trois manuscrits, deux datés respectivement de 1456 et 1461, le troisième un peu plus ancien [4]. Tandis que les deux premiers offrent les mêmes caractères dialectaux que

---

1. Le dictionnaire de Tobler-Lommatzsch classe l'exemple de *Hugues Capet* : « Es fossez m'avallay par nuit a la bruÿne » (p. 83), sous *bruine* et non *brune*.

2. F. Lot, *op. cit.*, p. 338-339, relève plusieurs exemples d'infraction à la phonétique picarde.

3. Sur *Florent et Octavien*, voir P. Paris, dans *Hist. litt.*, t. XXVI, 1873, pp. 303-335, qui en donne une bonne analyse ; A. K. Krappe, *Florent et Octavian*, dans *Romania*, t. LXV, 1939, pp. 359-373, qui s'attache surtout à découvrir les sources folkloriques du poème en octosyllabes, d'où est tirée la chanson du XIV^e^ siècle.

4. Ces manuscrits sont respectivement les mss 24384, 12564 et 1452 du fonds français de la Bibliothèque nationale.

le manuscrit de *Hugues Capet*, le dernier, à quelques détails près, est écrit en francien. Cette version étant d'autre part la plus correcte et la plus cohérente, tout porte à croire que les manuscrits picards n'en sont que le travestissement à l'intention d'autres lecteurs. L'un d'eux est suivi d'une courte note qui nous donne la date de son exécution, de septembre 1455 à juillet 1456 et nous apprend le nom de son possesseur « Jehan Monjehan, dit le Muysit, adonc demorans en le Vies-ware tenans à la porte Jehan de Hanssi, qui fu par le derriere, a Monts » [1]. L'autre s'achève par un couplet de onze vers, où un certain Druet Vygnon se donne ouvertement pour un remanieur du poème [2]. Mais s'il est vrai que *Florent et Octavien*, chanson du XIV^e^ siècle, fut transcrit en picard vers le milieu du XV^e^, nous est-il interdit d'imaginer pour *Hugues Capet* un processus analogue ?

Dès lors une première conclusion s'impose. Quelques picardismes assurés par la mesure, quelques précisions géographiques contenues dans la première partie du poème postulent l'origine septentrionale de l'auteur, mais d'autres indices, plus nombreux et plus nets, garantissent sa présence dans la région parisienne au moment où il écrivait son poème. Bien plus, pour s'adresser au peuple de Paris, il employait sa langue qui lui était devenue familière. Bref pour reprendre une expression de M. Lot, il était « très Français de France, très Parisien, bien que sans doute, par son origine, étranger au royaume » [3].

*
* *

Mais, s'il en est ainsi, ne convient-il pas, pour le mieux comprendre, de tourner le dos au Hainaut, sur lequel les com-

1. Bibl. nat., ms. fr. 24384, fol. 248 v°.

2. Bibl. nat., ms. fr. 12564, fol. 248 v°. Le nom et le surnom du remanieur sont indiqués sous forme d'acrostiche :

Regardés et lisiés ce viers cy cha et la :
Vraiement trouverés qui le rommant fait a
Et le non et sournon et combien mis y a.

Le passage a été reproduit assez inexactement par Paulin Paris, *op. cit.*, p. 148.

3. F. Lot, *op. cit.*, p. 337 et n. 5.

mentateurs ont trop obstinément fixé leurs regards et d'examiner le poème sous son aspect français et, plus exactement, parisien ?

Paris et sa banlieue jouent en effet, dans notre chanson, un rôle essentiel. C'est là qu'est située l'action principale qui se dénoue au moment où Hugues épouse la fille du roi Louis, pour prix de sa victoire, et va se faire sacrer à Reims [1]. Peu importe que l'auteur, sacrifiant à la mode et au goût de son public pour les romans d'aventures, prolonge son récit par une série d'épisodes d'intérêt médiocre et maladroitement agencés [2]. Le véritable sujet ce n'est ni l'entreprise criminelle de Fédry contre les souverains, ni l'expédition de Beuve et de Drogon contre le Soudan. Ce qui intéresse l'auditeur, c'est de savoir comment le neveu du boucher finira par ceindre la couronne et fonder une dynastie. Le facteur primordial, l'occasion unique de cette ascension, c'est le siège de Paris qui permet au héros de se révéler. Dès le début, la narration s'organise en fonction de cet événement. C'est à Paris qu'à deux reprises Hugues cherche asile auprès de son oncle, car c'est là qu'il doit résider pour accomplir les merveilleux exploits auxquels il devra sa gloire et son élévation ; c'est autour de Paris, enfin, que se déroule une série de combats qui ne rappellent que de loin, par l'emploi de quelques clichés, ceux auxquels les chansons anciennes nous ont accoutumés. Pareille localisation n'est explicable que sous la plume d'un Parisien.

Rappelons sommairement les faits :

Le comte de Champagne, Savary, accompagné de son fils Fédry, du duc de Bourgogne et de nombreux vassaux, se rend à Paris pour exiger la main de Marie, fille de Blanchefleur et

---

1. Le récit principal s'achève au v. 4768 (p. 182) avec le retour de Hugues à Paris, après le couronnement. L'auteur nous apprend alors que son livre est « dou latin... en droit romans estrais » et qu'il va raconter ensuite la trahison d'Asselin et de Fédry.

2. Les deux derniers épisodes (v. 4769-6356) sont évidemment surajoutés, mais on n'y saurait voir l'intervention d'un second auteur. La vengeance de Fédry découle normalement de sa défaite et sa rancune est justifiée. Quant à l'opération finale contre les Sarrasins, elle était annoncée dès le début du poème (pp. 42-43).

du roi Louis [1], qu'il passe pour avoir empoisonné. Saisie d'effroi, car elle redoute la puissance du comte, la reine demande un délai pour consulter ses bourgeois, en attendant l'arrivée des barons qu'elle a mandés en toute hâte. Sur les instances de Hugues, les bourgeois se décident à combattre, s'il le faut, pour l'honneur de la France, et vont revêtir leurs armes. Revenus au palais, ils se trouvent en présence de Savary à qui Hugues, après lui avoir reproché sa félonie, brise le crâne d'un coup d'épée. C'est le signal d'une mêlée générale où les Champenois ont le dessous. Fédry, pour venger son père, provoque une coalition des barons hostiles à la reine et montés contre les vilains qui les dépossèdent en pratiquant l'usure. La monarchie est en péril : six comtes seulement ont répondu à l'appel de Blanchefleur et le connétable de Dammartin répugne à engager la lutte avec d'aussi faibles forces, d'autant qu'il se fait peu d'illusions sur les vertus guerrières des marchands. Pourtant, sur les instances de Hugues, il consent à faire une sortie. Le valeureux jeune homme lui sauve la vie au cours de l'engagement et protège la retraite de l'armée royale accablée sous le nombre. A son retour, la reine convie Hugues à un festin, pendant lequel il prononce le vœu du paon et s'engage à tuer dans leur camp les principaux chefs ennemis. En vain Blanchefleur interdit au héros de quitter la ville et en fait clore les issues : il parvient à s'échapper et va tuer dans sa tente le roi Hugon de Vauvenisse ; puis, se mêlant aux Parisiens venus à son secours, il prend part à un nouveau combat qui se termine, comme le précédent, par une coûteuse retraite. Fédry, encouragé par ce succès, envoie un messager à la reine pour lui réclamer sa fille et exiger que lui soit livré le bourgeois présomptueux, meurtrier de Savary et du roi Hugon. La reine rejette fièrement l'ultimatum et témoigne à Hugues sa reconnaissance en le faisant chevalier et duc d'Orléans.

Cependant les rois Drogon de Venise et Beuve de Tarse ont

1. Historiquement ce dernier roi carolingien est Louis V. Mais le poète, qui ne s'embarrasse pas d'exactitude historique, le confond avec Louis le Pieux, enseveli à Saint-Arnoul de Metz (p. 21), et avec Louis III, vainqueur de Gormond, d'après le fragment de *Gormond et Isembart* (cf. éd. A. Bayot, introd., p. XIII).

débarqué à Honfleur avec un fort contingent, tandis que les bâtards de Hugues, venus du Hainaut et du Brabant à la recherche de leur père, pénètrent dans la capitale. S'étant procuré des armes, ils vont rôder autour du camp ennemi, surprennent au pied de Montmartre un groupe de cavaliers et s'emparent de leurs montures. Drogon et Beuve, de leur côté, s'installent à Saint-Cloud. Les fils de Hugues se sont glissés jusqu'à la tente de Fédry qu'ils ont grièvement blessé. Attaqués par les Champenois, ils sont tirés d'affaire par l'arrivée des Parisiens qui, menacés d'encerclement, doivent bientôt battre en retraite. Conduits au palais royal, les jeunes gens sont reconnus par leur père. De son côté, Drogon a mûri son plan de bataille : il lancera toutes ses forces sur le dos des assiégeants, tandis que l'armée royale tentera une sortie. Par malheur, un espion révèle à Fédry ces préparatifs. Celui-ci ordonne aussitôt d'occuper le pont de Saint-Cloud pour empêcher la jonction de ses adversaires. Beuve, sans plus attendre, franchit le pont en toute hâte et dispose son armée sur la rive droite de la Seine, tandis que Drogon se dissimule avec les siens sur la rive gauche. La vivacité de son attaque disperse les assaillants. L'arrivée des Bourguignons rétablit momentanément la situation, quand Drogon, surgissant à son tour, consomme la défaite de l'ennemi. Les deux rois victorieux se retirent à Saint-Denis, non sans avoir fait porter à la reine le compte rendu de l'opération. Dès qu'il en est informé, Hugues décide de livrer bataille. Le lendemain, au petit jour, il sort de la ville pour attaquer l'ennemi de face. A la même heure, Drogon et Beuve ont quitté Saint-Denis. Deux corps ennemis ont reçu pour objectifs l'un, la porte Saint-Antoine, l'autre, la porte Saint-Honoré. Fédry se tient à proximité et les Bourguignons, commandés par le duc et son frère Asselin, marchent sur la Chapelle à la rencontre des deux rois qui s'avancent de Saint-Denis. Ils sont refoulés après un bref engagement et les vainqueurs, se rabattant vers l'ouest, opèrent aisément leur jonction avec Hugues. Pris entre les deux armées, puis acculé au rempart par un mouvement tournant de l'armée royale, Fédry est capturé avec Asselin [1].

---

1. *Hugues Capet*, pp. 19-174.

Tant de précision dans le choix des détails, un désir évident de rendre vraisemblable le récit des opérations militaires, tout concourt à nous persuader que le poète s'inspire de souvenirs réels et sans doute assez récents. Les ennemis qui assiègent Paris sont déployés en arc de cercle sur la rive droite, de Saint-Denis à Saint-Cloud avec, comme pivot et point d'observation, la colline de Montmartre. L'armée royale, formée en majeure partie d'éléments bourgeois, tente, pour se dégager, plusieurs sorties qui toutes échouent, malgré les prouesses de Hugues. Enfin un renfort, venu de l'extérieur, fait pencher la balance du côté des assiégés. Dans tout ce récit rien qui sente l'artifice ou l'imitation littéraire. Les épisodes s'enchaînent logiquement; les étapes successives de la lutte sont nettement localisées et, de part et d'autre, la tactique adoptée s'inscrit sur le terrain. L'auteur, à coup sûr, invente moins qu'il n'adapte et sa narration est le fruit de son expérience personnelle.

Mais où et quand a-t-il acquis cette expérience ? A quel siège de Paris a-t-il pu assister comme auteur ou comme témoin ? L'histoire du XIV^e^ siècle n'en connaît pas d'autre que celui qui fut entrepris, en juin 1358, par le duc de Normandie, le futur Charles V [1]. L'étoile d'Étienne Marcel, qui n'avait cessé de grandir après le désastre de Poitiers, commençait à pâlir depuis surtout que Charles de Navarre, revenu dans la ville, semblait inspirer sa politique. Le bruit courait de tractations louches avec l'envahisseur et les compagnies anglo-navarraises, de Saint-Denis à Saint-Cloud, désolaient la campagne [2].

1. On trouvera un résumé de ces événements dans tous les traités d'histoire générale, notamment A. Coville, dans *Histoire de France* publ. sous la dir. d'E. Lavisse, t. IV, 1, *Les premiers Valois et la guerre de Cent ans* (1328-1422), Paris, 1902 ; *Histoire générale* publ. sous la dir. de G. Glotz, *Histoire du moyen âge*, t. VI, l'*Europe occidentale de 1270 à 1380*, 2^e^ part. 1328 à 1380, Paris, 1941, pp. 548-573. L'ouvrage de Perrens, *Étienne Marcel, prévôt des marchands*, Paris, 1874 (*Hist. gén. de Paris*) doit être rectifié à l'aide du compte rendu de S. Luce, dans *Bibl. École des chartes*, t. XXI, 1859-60. Un bon résumé des faits se lit dans Marcel Poëte, *Une vie de cité, Paris de sa naissance à nos jours*, Paris, 1924, t. I, pp. 477-510.

2. Cf. Froissart, éd. S. Luce, t. V, p. 102, § 414. « En ce temps, se parti li dus de Normandie de Paris sans le sceü de chiaus de Paris, et toute se route et se doubta dou roy de Navarre, dou prevost des marchans et de chiaus de sa secte, car il estoient tout d'un acord. »

Contenu par le prévôt des marchands, le peuple de Paris supportait impatiemment cette situation inquiétante. Déjà le dauphin, à la tête d'une armée recrutée parmi les nobles qui avaient combattu la Jacquerie, prenait position du côté de Saint-Antoine et ses troupes campaient à l'orée du bois de Vincennes [1]. Le Navarrais, de son côté, ne se sentant plus en sûreté dans la ville, s'était logé à Saint-Denis « a tout grans gens a cheval et a pyé » auxquels s'étaient joints des archers d'Angleterre [2]. Pendant un mois, les Parisiens livrèrent à ces pillards des escarmouches dont ils se retirèrent avec des pertes sérieuses. Entre temps, des négociations se poursuivaient sans résultat, pour rapprocher les deux adversaires, tandis que le prévôt faisait activer les travaux de défense et s'efforçait, par ses discours, d'exciter la bourgeoisie contre les nobles et le dauphin. L'opinion, de plus en plus hostile aux maîtres de Paris, s'échauffe tout à coup ; après avoir massacré une partie de la

1. Cf. Froissart, éd. S. Luce, t. V, p. 106, § 417 : « Assés tost apriés ceste avenue, li dus de Nomendite assambla tous les nobles et gentilz hommes qu'il peut avoir, tant dou royaume que de l'empire, parmi leurs saudees paians, et estoient bien trois mil lances, et s'en vint assegier Paris par devers Saint Antoine contreval la riviere de Sainne. Et estoit logiés a Saint Mor et ses gens la environ qui couroient tous les jours jusques a Paris. Voir aussi Jean de Venette dans H. Géraud, *Chronique latine de Guillaume de Nangis*, t. II, p. 260 : « Tunc nobiles inceperunt appropinquare Parisius et se per campos ostendere in equis phaleratis et in armis ad pugnam aptissime paratis, si illi de Parisius exivissent contra eos ad bellandum. Sed Parisienses infra menia existentes, resistentes et tenentes, exire noluerunt. »

2. Cf. Jean de Venette, *ibid.*, p. 261. « Rex autem predictus Navarre ad monasterium Sancti Dionysii in Francia, exiens tunc de Parisius, accessit, et dum ibi aliquos dies stetisset, gens sua multa mala circa Parisius perpetravit. Nam tam Anglici qui de Parisius evaserunt quam alii Navarrenses per agros et vineas tunc currebant, homines quos in campis et extra inveniebant occidebant, vel captivos ducebant, villulas hinc inde in pluribus locis incendebant, sicut Capellam juxta sanctum Lazarum, et burgum Sancti Laurentii de Parisius, et horreum de Landeto, Sanctum Clodoaldum et aliquas villas adjacentes. » Jean Le Bel, éd. Viart, t. II, p. 264, rapporte sommairement l'installation du roi de Navarre à Saint-Denis. Froissart, éd. S. Luce, t. V, p. 106, précise que le roi Charles, ayant perdu confiance dans la commune de Paris, s'en alla à Saint-Denis, « et la tenoit il aussi grant fuisson de gens d'armes as sans et a gages de ciaulx de Paris ».

garnison anglaise, les bourgeois prennent les armes et contraignent leurs chefs à se mettre à leur tête pour chasser l'ennemi des environs[1]. La sortie s'effectue simultanément par les portes Saint-Denis et Saint-Honoré. La première colonne, dirigée par le roi de Navarre et le prévôt, s'avance jusqu'à Montmartre et fait halte ; trois hommes d'armes sont dépêchés par Charles à Saint-Cloud pour commander aux Navarrais d'éviter tout contact avec les Parisiens. Ayant ainsi trouvé le vide devant elle, la seconde troupe reprenait en désordre le chemin de Paris, quand, dans la traversée du bois, elle tomba sur un détachement de mercenaires anglais qui lui tuèrent plusieurs centaines d'hommes. A la suite de cette aventure, Étienne Marcel perdit ce qui lui restait de prestige et l'on sait comment il fut massacré à la porte Saint-Antoine par les partisans du dauphin. Deux jours plus tard, celui-ci faisait son entrée dans Paris aux acclamations de la foule.

Comment ne pas reconnaître un évident parallélisme entre les événements de 1358 et les faits rapportés dans *Hugues Capet* ? Comme Savary, le roi de Navarre a disposé ses troupes sous les murs de Paris, où il prétend régner en maître. S'il n'est pas comte de Champagne, on sait assez qu'il y aspire, en attendant mieux, et qu'il n'a jamais accepté la division de l'héritage maternel[2]. Si Savary est soupçonné d'avoir emprisonné le roi Louis, on n'ignore pas que Charles le Mauvais fut arrêté à Rouen sur l'ordre de Jean le Bon, alors qu'il complotait pour s'emparer de sa personne et sans doute aussi le faire disparaître. Dans les deux cas, une lutte est engagée entre la monarchie légitime et ses compétiteurs et le champ d'opérations s'étend au nord de Paris, de la porte Saint-Antoine à la porte Saint-Honoré. Dans la réalité comme dans le roman, la milice bourgeoise enregistre une série d'échecs et subit des pertes sévères. La situation des Anglo-Navarrais menacés à l'est par l'armée du régent, à l'ouest par les Parisiens est exactement celle de Fédry et de

1. Cf. Jean de Venette, *ibid.*, pp. 261-262 : « Quadam tamen die, scilicet in die Magdalenes, plures armati versus Sanctum Clodoaldum contra Anglicos exierunt de Parisius, qui ibi trucidati amplius non redierunt. » Froissart, t. V, p. 112, § 420, donne un récit plus détaillé de l'embuscade.

2. Cf. A. Coville, dans *Histoire générale, moyen âge*, t. VI, 2, p. 558.

ses alliés pris entre les troupes de renfort et les bourgeois de Hugues Capet. Si l'engagement final aboutit dans la chanson à une victoire éclatante, c'est qu'il fallait qu'il en fût ainsi pour justifier l'avènement du héros et, sur ce point seul, l'histoire et le poème diffèrent radicalement ; mais on notera que les suprêmes sorties s'effectuent également par deux portes et que le combat principal se situe devant Saint-Cloud. Sans doute les bourgeois d'Étienne Marcel, surpris dans une embuscade, font-ils assez piètre figure, mais, par ses conséquences, ce combat sans gloire amène la victoire du régent et précède son entrée dans la ville, ce qui assure jusqu'au bout la ressemblance entre les deux séries de faits.

Que le souvenir des combats livrés devant Paris au cours de l'été 1358 se soit imposé à l'esprit du poète, voilà qui ne paraît guère douteux. Mais il y a plus. S'il connaît parfaitement la banlieue parisienne, Saint-Denis, Montmartre, la Chapelle, Saint-Cloud et même Gonesse « d'encoste le Bourget »[1], il est au courant des moyens de défense mis en œuvre par les Parisiens et désigne avec soin les portes de l'enceinte par où s'effectuent les sorties. C'est par la porte Saint-Antoine que se fera la première tentative :

La porte Saint Antoine ouvrirent de randon[2].

C'est par là encore qu'avant la bataille décisive sortiront les Parisiens opposés au duc de Bretagne :

Par dever Saint Anthoine vinrent a le merlee[3].

En même temps les Normands se dirigent :

Dever Saint Honoré, tout contreval la pree[4].

Quand la reine veut empêcher Hugues de quitter la ville,

1. *Hugues Capet*, v. 948, p. 37. Il s'agit d'un certain Anseau, sire de Gonnesse et maître d'hôtel de la reine, que M. Lot (*op. cit.*, p. 336, n. 2) rapproche d'Ansoud le Riche, palatin parisien de la cour de Hugues Capet et de Robert. Mais notre poète a-t-il songé à des allusions si précises ?

2. *H. C.*, v. 1259, p. 49.

3. *H. C.*, v. 3905, p. 149.

4. *H. C.*, v. 3907, p. 149.

elle en fait clore les portes et c'est en vain que le jeune homme tente de forcer la consigne :

A. V. portez fu Huez pour faire son traitin [1].

Il échoue d'abord à la porte du Temple :

Vers le porte du Temple prist a esporonner...
Vers le porte du Temple acuilla son chemin [2],

si bien qu'il lui faut revenir, sans plus de succès d'ailleurs, à la porte Saint-Martin :

Tant fist qu'il retrouva le porte Saint Martin,
Mais il n'i conquesta vaillant .I. esterlin [3].

Au moment où se déclenche l'attaque des Bourguignons, le connétable sort par la porte Saint-Denis :

Chevallier et bourgéois, pour leur nuisans guerver,
Le porte Saint Denis ont faite deffremer [4].

Enfin, quand les bâtards de Hugues entrent dans la ville, ils traversent le camp ennemi puis, longeant les remparts, ils descendent jusqu'à la Seine :

A le porte du Louvre s'aloient adrechant [5].

Le choix de ces points de sortie ne saurait être le fait du hasard. Non seulement ils correspondent à la marche de l'action, mais on peut les considérer comme évoquant l'état réel du mur d'enceinte à l'époque de la rédaction. Une question se pose alors : s'agit-il de l'enceinte de Philippe Auguste ou des ouvrages avancés dont la construction, ordonnée en 1356, pour parer à la menace anglaise, fut accélérée par Étienne Marcel, quand l'armée du dauphin se dirigeait sur Paris [6] ? Le peu que les

1. *H. C.*, v. 1692, p. 65.
2. *H. C.*, v. 1663 et 1667, p. 64.
3. *H. C.*, v. 1688-1689, p. 65.
4. *H. C.*, v. 2801-2802, p. 107.
5. *H. C.*, v. 2657, p. 102.
6. Cf. Jean de Venette, dans *Chronique latine de Guillaume de Nangis*, t. II, p. 244 : « Eodem anno MCCCLVI cives Parisienses catenas ferreas, timentes

fouilles nous ont révélé de l'enceinte de Philippe Auguste ne permet pas de fixer avec exactitude le nombre et l'emplacement des portes. Pour M. Barroux, elle était percée de vingt-deux portes ou poternes[1], mais M. Halphen se montre moins affirmatif[2]. Tout ce qu'on peut dire c'est qu'il y avait au moins quatre portes correspondant aux quatre grandes routes : Saint-Antoine, Saint-Martin, Saint-Denis et Saint-Honoré. En outre, la porte Barbette, mentionnée dès 1203, s'ouvrait sur le chemin du Temple et, au sud du Louvre, l'enceinte devait s'interrompre pour donner accès à la route de Chaillot. Les indications fournies par *Hugues Capet* sont à la fois plus nombreuses et plus précises et paraissent épuiser la série des portes de la rive droite. En partant de l'est, la porte Saint-Antoine, sur laquelle le duc de Bretagne dirige son attaque, paraît complètement dégagée. Elle ne saurait se confondre avec la porte Baudoyer, nom qui désignait, au XIII^e^ siècle, la porte conduisant à l'abbaye de Saint-Antoine[3]. La nouvelle porte, percée après 1356 dans le mur dit de Charles V, fut incorporée en 1370 à la Bastille, dont il n'est pas encore question dans le poème. La première porte Saint-Denis, un peu en avant de la rue Mauconseil, se trouvait bien éloignée de la Chapelle, où se livre un important combat. La seconde, située au débouché de l'actuelle rue d'Aboukir,

---

de inimicis et modicum in nobilibus confidentes, per vicos Parisienses et per compita posuerunt, fossata circa muros ad partem occidentalem et circa suburbia ad partem orientalem, quia nulla ibi antea fuerant, facientes, et muros novos, pannos similiter supra illos cum portis et bastillis ad predicta construxerunt. »

1. M. Barroux, *Le département de la Seine et la ville de Paris*, Paris, 1910, p. 404.

2. Louis Halphen, *Paris sous les premiers Capétiens (987-1223). Étude de topographie historique*, Paris, 1909, p. 39.

3. D'après Le Roux de Lincy et Tisserand, *Paris et ses historiens aux XIV^e^ et XV^e^ siècles*, Paris, 1867 (*Hist. gén. de Paris*), p. 224, n. 3, la première porte Saint-Antoine fut probablement la porte Baudoyer. Voir également H. Legrand, *Paris en 1380. Plans et restitutions*, Paris, 1878 (*Hist. gén. de Paris*), p. 65, n. 4 : La porte de l'enceinte de Philippe Auguste, qui se trouvait dans la rue Saint-Antoine, à la hauteur de l'église Saint-Paul, portait le nom de porte Baudet ou Baudoyer. M. Halphen, *op. cit.*, p. 71, doute que la porte Baudoyer ait appartenu à l'enceinte.

paraît mieux convenir à la situation. La porte du Temple que le héros, en quête d'évasion, cherche vainement à se faire ouvrir, est à distinguer de la porte Barbette[1]. Quant à la porte du Louvre elle devait s'ouvrir au bord de l'eau, au niveau de la place du Carrousel, puisque les jeunes gens, pour l'atteindre,

> Tout selonc le cyté aloient costoiant,
> Droit a l'yauwe de Sainne qui est rade et courant[2].

En conséquence, la porte Saint-Honoré serait celle du tracé de 1356.

La limitation à six des portes de Paris utilisées pendant le siège, l'absence de la porte Montmartre, alors que la colline joue un rôle essentiel au centre des opérations, de la Bastille également, dont les travaux ne furent entrepris qu'en 1370, donnent à penser que le poète nous décrit la nouvelle enceinte en cours de construction. Un autre fait nous assure qu'il s'agit bien de celle-ci, et que le mur de Philippe Auguste n'est pas celui de la chanson.

Les combats se déroulent « es plains devant Paris » et parfois se terminent même sur le pont-levis des portes. De l'autre côté de la porte du Temple se trouvent les jardins du boucher Simon et le valet de Hugues, pour attendre son maître, s'embusque « dessous les aunois »[3]. Quand, après avoir tué le roi Hugon, notre héros envoie son écuyer en porter la nouvelle à Paris, il lui indique son chemin en ces termes :

> Alez ent a Paris, car vechy le sentier[4].

---

1. P. Paris, *op. cit.*, p. 137, remarque à propos du vers 1745, p. 67 : « Quant fu outre le porte, ver le courtis ala », que le courtil vers la porte du Temple est devenu le quartier de la Courtille. C'est une preuve de plus que la porte du Temple citée dans la chanson se trouvait à l'entrée du faubourg du Temple.

2. *H. C.*, v. 2655-2656, p. 102. C'est d'ailleurs à la tour du Louvre que le connétable est chargé de conduire les prisonniers. De là ils ne pourront pas s'enfuir (v. 4460-4464, p. 170). Il fallait donc qu'elle se trouvât à l'intérieur de l'enceinte.

3. *H. C.*, v. 1746, p. 67.

4. *H. C.*, v. 2043, p. 78.

Plus loin nous voyons les bâtards, sortis par une porte non spécifiée, se diriger à travers champs vers Montmartre :

> Quant ils furent as camps, si ont leur chemin pris
> Pour aler ver Monmartre[1].

Une phase du dernier combat se situe

> Dever Saint Honoré, tout contreval la pree[2].

Enfin, à mesure qu'ils sortent de Paris, Hugues répartit ses corps de bataille entre les chefs les plus dignes de les commander :

> Ly bers Hum Capez les Franchois ordonna,
> A l'issir de Paris ses batailles livra
> A ciaulz qu'il conuÿ qui bien lez conduira[3].

ce qui permet de supposer qu'aussitôt les portes franchies on se trouvait en terrain libre.

Or, au XIV^e^ siècle, les abords immédiats du rempart de Philippe Auguste ne se prêtaient plus à des mouvements de troupes. Des faubourgs s'étaient développés, des constructions s'étaient élevées, des rues s'étaient ouvertes qui en avaient diminué la valeur défensive. L'objet principal des travaux entrepris en 1356 était précisément d'assurer la protection des faubourgs, en englobant le Temple et l'abbaye de Saint-Martin-des-Champs[4]. Les combats décrits dans *Hugues Capet* se déroulent en pleine campagne, donc en avant de la nouvelle enceinte.

Quelques détails secondaires peuvent encore renforcer notre conviction. Lorsque le connétable est invité par Hugues à tenter la première sortie, il exprime sans ambages la médiocre confiance que lui inspire la valeur guerrière des bourgeois :

---

1. *H. C.*, v. 2764-2765, p. 106.
2. *H. C.*, v. 3907, p. 149.
3. *H. C.*, v. 3869-3871, p. 150.
4. Le passage de Jean de Venette cité plus haut est très explicite. A l'ouest les *fossata* sont tracés parallèlement à l'ancien rempart et à peu de distance. A partir de la porte Saint-Denis, la nouvelle enceinte s'écarte de l'ancienne, *circa suburbia*. Cf. H. Legrand, *op. cit.*, p. 23. Ainsi se trouvaient en bordure de l'enceinte les marais qui s'étendaient de Saint-Antoine à Chaillot.

« Mais entre vous, bourgois au fourré cappreron,
Estez devant vos huis trop noble campion,
Et cant vient en bataille, n'i vallez .I. bouton[1].

Peut-être est-ce là une allusion voilée au chaperon rouge et pers dont Étienne Marcel avait doté ses partisans.

Les mesures prises par le prévôt, pour organiser les milices parisiennes et en accroître l'efficacité, comportaient, dans chaque quartier la répartition des hommes disponibles en dizaines et cinquantaines dirigées respectivement par des dizeniers et des cinquanteniers, placés eux-mêmes sous l'autorité des quarteniers. Cette nouvelle hiérarchie, qui n'apparaît pas avant 1358[2], est connue de notre poète. Quand, après l'échauffourée du pont de Saint-Cloud, subissant la pression de Hugues, le Conseil de ville ordonne la bataille pour le lendemain, les bourgeois prennent aussitôt les dispositions nécessaires :

Dont font communement ceste cose nonchier
A tous chiaulz qui estoient .L. et disenier.
Et chiaulz le vont contant au maistre disenier
Qui estoit estably pour leur gent consillier[3].

A quelque point de vue qu'on se place, qu'on s'en tienne aux grandes lignes du récit et à la description du siège ou qu'on fasse état des détails accessoires, tout nous ramène à la crise politique de 1356-1358. Les préoccupations qui se faisaient jour en ce temps-là, dans l'entourage du dauphin et dans le public, sont partagées par le poète. Fidèle à la monarchie, il s'efforce, comme tant d'autres le feront plus éloquemment, de légitimer la dynastie régnante en reculant bien au delà de Philippe VI l'énoncé du principe qui excluait les femmes de la succession à la couronne de France. Il n'emploie pas le terme de loi salique, mais paraît faire allusion aux assemblées qui en 1317 et en 1328 formulèrent la doctrine et en firent aussitôt l'application[4]. Au moment où les rois d'Angleterre et de

1. *H. C.*, v. 1254-1256, p. 48.
2. Cf. A. Coville, *op. cit.*, p. 563; Perrens, *op. cit.*, p. 149-150.
3. *H. C.*, v. 3637-3640, p. 139.
4. C'est ce qu'a bien montré M. Lot, *op. cit.*, pp. 340-41.

Navarre unissaient contre les Valois leurs rancunes et leurs prétentions, la question reprenait toute son actualité. Aussi l'auteur de *Hugues Capet*, contraint par son sujet d'admettre en faveur de son héros une dérogation à la règle, ne manque d'ajouter [1] que, dans l'avenir, la couronne reviendra, en l'absence d'héritier direct, au parent mâle le plus proche jusqu'à « la quinte lignie ».

En outre la monarchie capétienne, qui tient sa légitimité « de la cort des barons » [2], fut placée de toute antiquité sous la protection divine. Elle a pour symbole le blason d'azur semé de fleurs de lis, dont les trois pétales représentent les trois personnes de la Trinité. Depuis le règne de Philippe de Valois, poètes et prosateurs ont brodé sur ce thème et ont imaginé de réduire à trois les fleurs qui timbrent l'écu. Aux environs de 1338, Philippe de Vitry [3] et Guillaume de Digulleville [4] ont développé sur ce sujet d'ingénieuses variations et sous Charles V encore, Raoul de Presles et Jean Golein s'emploieront à célébrer l'origine surnaturelle des armes de France. Entre temps un religieux de l'abbaye de Joyenval racontait en vers latins la légende des fleurs de lis envoyées du ciel à Clovis [5]. Cette propagande, à laquelle le futur Charles V n'était sans doute pas

1. *H. C.*, v. 4601-4608, p. 176.

2. *H. C.*, v. 4614, p. 176. Cf. *Grandes Chroniques*, éd. Viard, t. IX, pp. 71-75 : « Apres la mort du roy Karle le Bel, qui avoit laissiee la roÿne Jehanne sa femme grosse, furent assemblés les barons et les nobles a traictier du gouvernement du royaume. » En février 1317, l'assemblée était composée de barons, de prélats, de clercs et de bourgeois de Paris. Voir sur cette question, P. Viollet, *Comment les femmes ont été exclues en France de la succession à la couronne*, dans *Mém. Acad. des Inscr.*, t. XXXIV, 2, 1895, pp. 125-178.

3. Publ. par A. Piaget, *La chapel des fleurs de lis, par Philippe de Vitri*, dans *Romania*, t. XXVII, 1898, p. 55 et suiv.

4. Publ. par A. Piaget, *Un poème inédit de Guillaume de Digulleville*, le « *Roman de la fleur de lis* », dans *Romania*, t. LXII, 1936, p. 317 et suiv. Sur le développement du thème, voir l'article savamment documenté de M. E. Faral, *Le Roman de la fleur de lis, de Guillaume de Digulleville*, dans *Mél. Hœpffner*, Paris, 1949, pp. 327-338, qui fournit une abondante bibliographie et dégage la signification historique du poème.

5. Publ. par R. Bossuat, *Poème latin sur l'origine des fleurs de lis*, dans *Bibl. Éc. des chartes*, t. CI, 1940, pp. 1-22.

étranger, avait son écho dans la foule. Aussi l'auteur de Hugues a-t-il revêtu son héros de ces armes merveilleuses dont la seule vue suffit à semer l'effroi dans les rangs de ses adversaires :

> Huez, dist le roïne qui tant ot le cors gent,
> Je vous pry et requier et commande ensement
> C'aujourd'ui enquerquiez a ce tournoiement
> Des fleurs de lis de Franche le blason qui resplent.
> Car se no anemy, dont nous avons granment,
> Voient les fleurs de lis porter hardiement,
> Tous en arez a yaulz plus doulz acointement,
> Car les armez de France sont de tel essient
> Qui lez voit en bataille, grande paour l'en prent[1].

Rapprochés les uns des autres, les faits que nous venons d'énumérer sont de nature à modifier l'opinion qu'on se faisait jusqu'ici du poème de *Hugues Capet*. Il est clair que le *terminus a quo* de 1312, docilement accepté par la critique à la suite du marquis de la Grange, doit être abandonné[2]. La chanson est manifestement l'œuvre d'un jongleur qui, s'il eut peut-être des attaches lointaines avec le Hainaut, vivait à Paris. Mêlé au peuple, auquel il appartient, il a assisté aux événements dramatiques qui troublèrent la capitale, de 1356 à 1358, et c'est obsédé par leur souvenir qu'il a composé, peu après, son ouvrage. Comme une grande partie de la population, il avait subi l'ascendant d'Étienne Marcel, puis s'en était progressivement détaché, quand le prévôt avait ouvertement lié sa cause à celle, moins pure, de Charles le Mauvais. En évoquant dans ses vers la crise provisoirement dénouée, mais qui laissait pressentir de nouvelles difficultés, en suggérant aussi le moyen d'y remédier, il s'efforçait d'exprimer le sentiment populaire.

*
* *

On a longuement épilogué sur le « sens » de *Hugues Capet*. Dès 1849, E. Chatel dénonçait « le caractère politique et la tendance bourgeoise de la première partie de ce roman » et,

1. *H. C.*, v. 3668-3676, p. 140.

2. Ce *terminus a quo* serait fourni, comme on l'a vu, par la date des *Vœux du Paon*. Cf. marquis de la Grange, Introd., p. xx ; F. Lot, *op. cit.*, p. 337.

dans son introduction, le marquis de la Grange insistait de nouveau sur la portée d'un ouvrage « favorable aux intérêts de la bourgeoisie et aux bouchers en particulier» [1]. M. Lot a fait justement remarquer que l'auteur écrivait « sous l'impression d'événements récents », ayant en vue les assemblées qui, au début du siècle, avaient fixé le mode de succession à la couronne. Mais il a pris soin d'observer que le poète, fidèle à la royauté, s'est « attaché à montrer que celle-ci doit puiser sa force dans la classe à laquelle il appartient lui-même ». Effectivement les barons dressés contre la reine veuve sont tous de grands feudataires, les comtes de Champagne et d'Anjou, les ducs de Bourgogne et de Normandie [2]. Au contraire, les six comtes qui répondent à l'appel de Blanchefleur sont de moindres personnages, les comtes de Soissons, de Dammartin, d'Évreux, de Vermandois, de Touraine et de Beauvaisis [3]. La balance serait inégale et la monarchie succomberait sans le secours des bourgeois et l'héroïsme de leur chef, Hugues le boucher.

Telle est en effet l'idée qui domine tout le poème. L'auteur n'est pas un pamphlétaire, moins encore un révolutionnaire pressé d'arracher à la monarchie défaillante un pouvoir qu'il croyait le peuple plus capable d'exercer [4]. On ne relève dans son langage ni passion ni violence, et sa position politique est

---

1. F. Lot, *op. cit.*, pp. 340-341.

2. *H. C.*, v. 1183-1188, p. 46 : « Et ly baron de France tout ly plus excellent ». Autre énumération, v. 1028-1037, p. 40.

3. *H. C.*, v. 1205-1209, p. 47.

4. Le marquis de la Grange exagère quand il écrit que l'auteur a jeté dans le moule de la chanson de geste « un poème politique qui est comme la *Henriade* des bourgeois ». En fait les bourgeois se feraient battre constamment, si Hugues n'intervenait pas. C'est un bourgeois qui propose de céder à Savary et déclare : « Mieux ly vauroit le damme donner paisiblement/Que mettre le roiaulme en tel triboullement,/Car qui pais puet avoir, sos est qui guerre prent » (v. 847-849, p. 33). Et quand Hugues parvient à les décider, c'est sur lui-même qu'il compte et non sur eux : « Et je vous jur sur Dieu et sur le sacrement/Que je feray tel cose, ainschois l'avesprement,/A l'onneur du royaume et de nous ensement,/Qu'aprés no mort mil ans en parleront ly gent » (v. 872-875, p. 34). Voir aussi J. Falk, *Antipathies et sympathies démocratiques dans l'épopée française du moyen âge*, dans *Mél. Wahlund*, 1896, pp. 109-122.

toute de mesure et de sagesse. Loin de condamner la royauté représentée par deux femmes impuissantes, il ne songe qu'à la défendre en lui procurant des appuis. Mais il ne faut pas s'adresser à la noblesse qui a manqué à son devoir et n'hésitera jamais à trahir dans l'espoir de conserver ses privilèges. Le bon serviteur est celui qui sait payer de sa personne et protéger le roi au péril de sa vie.

> Mais ly mauvais couvars recreans et faillis
> Doit en cativité avoir de pis en pis [1].

Et c'est bien le sort que méritent les chevaliers félons qui se sont fait prendre à Poitiers [2]. Tout au contraire, au moment du péril, c'est le peuple de Paris qui s'est tenu sur la brèche ; c'est lui qui a fait avorter les intrigues anglo-navarraises ; c'est l'un des siens, le drapier Jean Maillart, qui a rallié au cri de « Montjoie au roi de France et au duc » les partisans du dauphin et qui lui a ouvert les portes de la ville. Désormais, l'intérêt du pays exige l'accord complet du pouvoir monarchique avec la bourgeoisie qui l'a sauvé.

Voilà, croyons-nous, le sens véritable de la chanson de Hugues Capet.

*
* *

Interprète du sentiment populaire, le poète ne pouvait se se faire entendre des simples gens qui l'écoutaient qu'en procédant par allusions et en enrobant ses conseils politiques dans une intrigue romanesque. Il lui fallait, pour cela, sacrifier à la

---

1. *H. C.*, v. 3804-3805, p. 145.

2. Des sentiments analogues s'expriment dans une *Complainte sur la bataille de Poitiers*, publ. par Ch. de Beaurepaire dans la *Bibl. de l'École des chartes*, t. XII, 3e série, t. II, 1851, pp. 257-263. L'auteur, un clerc du chapitre de Notre-Dame, reproche aux barons d'avoir trahi le roi et, vendus aux Anglais, d'avoir conspiré contre sa vie et celle de ses enfants.

> Par leur grant convoitise, non pour honneur conquerre,
> Ont fait tel paction avec ceuls d'Angleterre :
> Ne tuons pas l'un l'autre ; faisons durer la guerre ;
> Faignons estre prisons ; moult y porrons acquerre. (v. 41-44).

La France en sera déshonorée à jamais, « se pour autres que euls ne nous est recovree » (v. 52).

mode du jour et donner à son récit la forme d'une chanson de geste. Le problème était pour lui de combiner quelques vagues données historiques avec la tradition épique, et d'y mêler discrètement, mais d'une façon suffisamment transparente, le souci de l'actualité. A l'origine est la légende, celle d'un héros de sang noble, momentanément déchu de sa grandeur et voué à l'exercice d'une humble profession. Ce thème n'était pas nouveau dans la littérature et notre jongleur avait lu sans doute le roman d'*Octavian*, dont la rédaction en vers octosyllabiques doit remonter au premier quart du XIII^e^ siècle [1]. Il savait que le principal personnage, Florent, fils de l'empereur, séparé de sa famille par une série d'événements fâcheux, avait servi chez un boucher, avant de révéler sa noble origine en combattant pour le roi Dagobert contre les Sarrasins qui assiégeaient Paris. D'autre part une légende certainement distincte présentait Hugues Capet comme ayant, lui aussi, exercé l'état de boucher. Mais, retenue sous la forme où nous l'ont livrée Dante et Villani, la légende de Hugues Capet boucher ne convenait pas à l'objet poursuivi. Aussi notre poète s'est-il empressé de l'assouplir en faisant de son héros le fils d'un gentilhomme et en expliquant comme une mésalliance sa parenté avec un boucher parisien. En partant de ces données il suffisait d'emprunter à *Octavian* l'idée du siège de Paris. Mais au siège fantaisiste que décrit le roman du XIII^e^ siècle, avec ses Sarrasins de pacotille et son géant Fernagu que Florent découpe à coups d'épée, notre poète substitue un siège plus vraisemblable, plus réel, parce qu'il est fondé le plus souvent sur le souvenir d'événements récents. Seulement Hugues Capet n'est pas un héros de roman; c'est un personnage connu dont parlent les chroniques et les chansons de geste. Son ascension doit se justifier par quelques faits historiques, s'appuyer au moins sur les traditions populaires qui ont évoqué depuis des siècles l'avènement du premier Capétien. L'une d'elles, recueillie par Adhémar de Chabannes, rapporte que le dernier Carolingien, Lothaire, et son fils aîné Louis moururent

1. *Octavian, altfranzösischer Roman, nach der Oxforder Handschrift Bodl. Hatton 100*, zum ersten Mal hgg. von Karl Vollmöller, Heilbronn, 1883 (*Altfranz. Bibl.*, III). Le poème en alexandrins de *Florent et Octavien* est un remaniement d'*Octavian*. Ses rapports avec *Hugues Capet* feront l'objet d'une autre étude.

à peu d'intervalle, empoisonnés par leurs femmes[1]. D'autres prétendaient que le roi Louis, tombé malade, avait désigné comme son successeur un de ses fidèles, nommé Hugues, en récompense de sa loyauté et de ses exploits guerriers[2]. Combinant ces notions avec la légende de *Gormond et Isembart*, l'auteur[3] réussit à expliquer la vacance du trône, prélude indispensable à l'action qui va suivre : le roi Louis, après avoir vaincu le païen Gormond, est mort à Metz dans des conditions étranges et le bruit court que Savary l'aurait fait empoisonner.

Par cet emprunt à la légende de Gormond qu'il connaissait sans doute par un remaniement du XIVe siècle, notre poète établit un premier lien entre son œuvre et la littérature épique, qu'il paraît fort bien connaître. Plus loin il prendra pour termes de comparaison les héros les plus illustres, Roland, Olivier, Ganelon, Ogier, voire même Alexandre et le roi Arthur. Il se peut aussi qu'il doive à *Parise la duchesse* le nom de Hugon de Vauvenisse[4], mais pour rattacher, suivant l'usage du temps, ses personnages au cycle carolingien c'est à la geste de Garin de Monglane qu'il aura recours. Peut-être obéissait-il à une suggestion de Philippe Mousket, d'après qui Charlemagne avait, de son vivant, couronné son fils Louis, mari de Blanchefleur, fille d'Aimery de Narbonne[5]. En épousant Marie, la fille de Blanchefleur, le neveu du boucher pourra revendiquer la plus noble ascendance :

> Car d'un lez est estrait du lignaige Pepin
> Et de l'autre costé de la geste Garin[6].

---

1. Cité par F. Lot, *op. cit.*, p. 324 et n. 3.

2. Voir les textes cités par F. Lot, *op. cit.*, pp. 325-327, notamment les *Annales de Saint-Aubin d'Angers* et les *Otia imperalia* de Gervais de Tilbury.

3. L'auteur de *Hugues Capet* pouvait connaître la légende de *Gormond et Isembart* soit par la chanson du XIIe siècle, ce qui est peu probable, soit plutôt par la *Chronique de Philippe Mousket*, éd. Reiffenberg, t. II, pp. 74-83, soit enfin par une version perdue du XIVe siècle.

4. Les sources épiques du poème ont été relevées par le marquis de la Grange, introd., pp. XL-XLVII.

5. La même tradition se retrouve dans *Aimery de Narbonne* où nous voyons la plus jeune fille d'Aimery, Blanchefleur, épouser Louis, « le fils Challon » à propos duquel le poète ajoute : « Bien en avés oïe la chanson/Que en bataille ocist le roi Gormont. »

6. *H. C.*, v. 3290-3291, p. 126.

Plusieurs chansons tardives du cycle de Garin fournissent d'ailleurs au poète les éléments de cette filiation. Quand la reine, menacée par Savary, fait appel à son parentage, la famille s'est sensiblement réduite,

> Car Aymeris, ces perez, qui le poil ot ferant,
> Ernaulz et Guibellins et Bernars de Brabant
> Et Garins d'Anseüne furent ochis en camp,
> Droit par devant Nerbonne, de le gent mescreant[1].

Des enfants d'Aimery ne survit que Guillaume « en un desert manant », allusion au *Moniage*. Quant à Aÿmer « qu'elle cuidoit vivant », il ne l'est plus depuis longtemps[2]. *Aliscans*, *Aimery de Narbonne* et *la Mort Aimery* sont mises à contribution. Aÿmer, héros d'une chanson perdue, est donné dans *Aimery de Narbonne* comme ayant conquis « Venise et lou païs » et c'est en effet de Venise que, dans notre chanson, son fils Drogon partira, pour aller au secours de sa tante[3]. Un autre écho du cycle est à signaler dans le personnage burlesque de Richier, bâtard de Hugues, joyeux vivant et franc buveur, qui rappelle à s'y méprendre le fameux Rainoart au Tinel, quand il s'enivre à la taverne ou massacre les Sarrasins, armé de sa seule massue[4].

---

1. *H. C.*, v. 1074-1077, p. 42.

2. Aÿmer est mentionné à plusieurs reprises dans la *Mort Aimery*, v. 547-48, 591-93 de l'édition Couraye du Parc. Aux vers 1384-1387 un chef sarrasin rappelle les circonstances de sa mort :

> Ja fu il pere au chetif Aïmer
> Que oceïstes a Porpaillart sur mer,
> Qui nos lignages a prit et afolez
> Et destruites nos jestes.

3. Si l'auteur de *Hugues Capet* s'inspire de la *Mort Aimery* et d'*Aimery de Narbonne*, il le fait sans doute de mémoire et commet quelques erreurs. C'est ainsi qu'il fait mourir Aimery, Ernaut et Guibelin devant Narbonne. Or, comme l'a noté J. Couraye du Parc, c'est au siège d'Esclabarie qu'Aimery trouva la mort et ses deux fils ne périrent pas avec lui. Cf. *La Mort Aymeri de Narbonne*, Paris, 1884, introd., p. XVII.

4. *H. C.*, v. 2683-2719, pp. 103-104 ; 2805-2854, pp. 107-109. Le rapprochement avec Rainoart est justifié par ces deux passages; voir par exemple, v. 2714-2717 :

S'il est versé dans la littérature épique, notre auteur n'ignore pas non plus la production contemporaine. On a fait état plus qu'il n'était juste d'une citation des *Vœux du paon* qui ne sert qu'à introduire un épisode accessoire et ne saurait, comme on l'a cru à tort, fournir un élément de datation. On s'est aussi préoccupé des rapports de *Hugues Capet* avec *Baudouin de Sebourc* et l'on s'est donné beaucoup de mal pour démontrer ou nier l'identité des deux poètes. En fait les emprunts possibles se limitent aux « enfances » du héros, à ses randonnées en Hainaut et surtout au récit de ses prouesses amoureuses. Quant au thème de l'enfant noble élevé par un bourgeois et bientôt révolté contre le milieu dont il se croit issu, c'est encore à *Octavian* que le poète a dû l'emprunter. Mais il s'agit d'un lieu commun qu'il pouvait trouver aussi bien dans *Vivien*, *Hervis de Metz* et *Guillaume d'Angleterre*.

Les sources d'inspiration du poème de *Hugues Capet* sont donc à la fois nombreuses et variées, puisque s'y mêlent en proportion très inégale l'histoire et la légende, les réminiscences littéraires et l'actualité. Il apparaît d'autre part, à condition de ne pas se méprendre sur ses intentions, que le poète les a utilisées avec adresse et qu'il a atteint son but. Avec de vieux matériaux il a composé une chanson nouvelle et d'un intérêt certain. On peut discuter son talent poétique, relever dans son plan une fâcheuse disproportion, condamner son style filandreux et la monotonie inhérente aux laisses d'alexandrins monorimes. *Hugues Capet* n'est pas un chef-d'œuvre et il serait oiseux de le prétendre. Mais il représente honorablement la lit-

---

Se je veoie un cent de gent bien fervestue,
Mais que j'aie en mon poing sans plus une maschue,
Je veul bien otroiier que me char soit pendue,
S'a cescun de mez cops un homme je ne tue.

Et *Aliscans*, *Kritischer Text* von E. Wienbeck W. Hartnake, P. Rasch, Halle, 1903, v. 3364-3369 :

Tous seus irai, qui k'en doie peser,
En la bataille en Aliscans sor mer.
N'i porterai ne cauce ne soller,
Fors .I. tinel ke je ferai quarrer.
Tant me verrés de Sarrasins tuer
Nes oseriés veoir ne esgarder.

térature populaire telle que la concevait le XIV^e^ siècle et la tendance de plus en plus marquée chez les écrivains à suivre les mouvements de l'opinion, parfois même à les diriger. La poésie narrative de cette époque, souvent dépourvue de valeur esthétique, ne doit pourtant laisser indifférents ni le philologue, ni l'historien, ni l'archéologue, mais elle doit être replacée par eux dans le milieu qui la vit naître.

Robert BOSSUAT.

ÉTUDES
SUR
LE ROMAN DE *PERCEFORÊT*

Troisième article [1].

Revenons maintenant au détail des événements relatés dans les chapitres IV à XVII de *Perceforêt*, et confrontons avec le latin de Geoffroy de Monmouth notre triple version française. Plusieurs enseignements d'importance vont se dégager de cet examen, comme on le verra.

Chapitre IV. Pandrasus, roi des Grecs, a été battu par Brutus et ses Troyens sur les bords du fleuve Akalon. Il rallie ses troupes et essaye de prendre sa revanche. Croyant que Brutus s'était enfermé dans la ville de Sparatinum avec ses prisonniers, il vient y mettre le siège, barre les issues, fait détourner le fleuve, attaque les murailles avec le bélier, et, le soir venu, installe des postes de veille. Or Brutus, laissant seulement dans la place une garnison de six cents soldats, s'était retiré dans les bois. Les assiégés se défendent de leur mieux, lançant des traits, des torches enflammées, et, quand l'ennemi forme la tortue pour approcher des murs, versant sur lui du feu grégeois et de l'eau bouillante. Mais ils craignent de ne pouvoir tenir et envoient demander à Brutus de venir les secourir. Brutus décide alors de prendre à revers les assiégeants à la faveur de la nuit.

Voilà ce que nous dit Geoffroy de Monmouth dans ses chap. X et XI. Voici maintenant ce que devient ce passage dans la traduction française :

1. Pour les articles précédents, voir t. LXX, p. 474 et ci-dessus p. 374.

Édition.

Pandrasus celle nuyt se mist en son effort de faire amatz de son peuple gregoys *pour seureté de sa personne* [1], retournant en la ville non adverty de la garnison faicte par Brutus, *lequel il cuydoit estre aux champs* [3] avec ses prisonniers. Et quant il approcha les murs, *si voit le chastel estre assiegé* [4], dont commence à ordonner son ost en trois parties : aux ungs par bandes *garder les murs* [5], les autres *retourner sur la riviere* [5] et garder les passages, et autres avec angins appellez moutons souvent hurtans, et autres manieres d'engins, *pour assieger et plus cruellement grever ses ennemys* [6]. Et, survenant la nuyt, il esleut des plus hardiz *pour soustenir la peine et travail* [7] affin de deffendre les tentes et trefz et ceulx qui dedans estoient de la incursion et dangier

Ms. de l'Arsenal.

Pandrasy assambla celle nuit le plus de gens qu'il peut, se party assez matin, et tant exploita qu'il vint devant la place dont le roy Brutus s'estoit party le jour devant, et y mist le siege, cuidant qu'il se fust retrait leans atout son butin et ses prisonniers. Quant Pandrasy fu auprès des murs de la dicte place, il advisa moult bien le siege du lieu, puis ordonna son ost en trois parties et advironna la ville tout à l'entour ; puis charga aux ungs qu'ilz gardassent *que homme nul ne saillist sur eulx* [5] ; aux aultres commanda *que les fossez fussent mis jus d'eaue* [5], et aux maistres engineurs commanda drecher les engins et moutons pour continuelement hurter aux murs et les jetter par terre. Lesquelz, en acomplissant ce qui leur estoit chargié, mettoient toute

Ms. B. N. 345.

Pandrasus s'entremist celle nuyt de racompaignier le peuple deffuyant. Et *comme il fu revenu le jour après* [2], il s'en alla asseoir la ville avecques le peuple racompaigné, car il cuidoit que Bruthus se fust mis dedens la ville avecques Antigone et les autres chetifz que il avoit prins. Quant il approucha les murs, le siege du chastel avisé, il devisa son ost par parties et les mist tout autour, et commanda que les ungs denoiassent l'yssue aux encloz, les aultres retournassent les cours aux eaues, et les aultres despeschassent l'ordonnance des murs de moutons souvent hurtans et de toutes autres manieres d'engins ; lesquelz mectans à œuvre par effect les choses commandées estrivoient de toute leur force par laquelle ma-

1. Ces mots ne correspondent à rien du texte latin.

2. « Cum postea lux redisset. »

3. « Arbitrabatur Brutum immisisse se infra ipsum (oppidum) » = dans la ville.

4. « Explorato castelli situ. »

5. « Indixit ut alii egressum inclusis abnegarent, alii cursus fluminum averterent. »

6. « Ut murorum compagem dissolverent. »

7. « Audaciores eligebant qui, dum ceteri, labore fessi, quietem caperent soporis, castra tuerentur. »

de ses ennemys. Les Troyens et ceulx tenans leur party estans sur le hault des murs, sur les Grecz gectent engins, dardz, et espars plains de souffre, entendans tous d'ung accord à leur deffence; tellement qu'ilz contraignirent *ceulx qui des murailles estoyent approchez* [3] eulx retirer arriere pour la grande habondance d'eaue chaulde bouillante et feu gregoys que les Troyens gectoient sur les Grecz.

Finablement *ceulx qui tenoient le party de Pandrasus* [4], lassez et travaillez de labeur et peine continuelle, et voyans avoir faulte de vivres, envoyerent par devant Brutus affin qu'il leur donnast diligence de grever leurs ennemis. Et quant la nuit venoit, ilz ordonnoient gens hardis et duits de guerre, qui faisoient les ascoutes autour de leur ost et auprès des trefz et tentes, et pareillement à l'endroit de la ville, tandis que ceulx qui avoient traveillié le jour se reposoient. Et *quant ce venoit aux assaulx* [2], vous devez savoir que les Troiens se deffendoient vertueusement, car ilz les servoient de feu gregois, *de chaulx vive* [4] et de eaue bouillant en si grant habundance que force leur estoit d'eulx retraire.

niere ilz peussent les assiegez plus cruellement grever. Et survenant la nuyt, ilz eslisoient des plus hardiz qui entre eulx estoient, *et que* [1] tous les travailliez du labour prendroient le repos du corps, desfenderoient les trefz et les tentes de la larrecineuse incursion de leurs ennemis. Et les assiegez estant sur la haulteur des murs s'efforcent que ilz deboutent leurs engins par contraires engignemens, et ore dars, ore esprises plaines de souffre gectant hors, entendent tout d'un accord à eulx deffendre. Et comme on deffouist leurs murs d'engins à ce appareilliez, ilz constraingnoient leurs ennemis à reculer par espardement de feu gregoiz et de chaulde eaue.

1. Haplographie ; il faut rétablir quelque chose comme : « et qui, tandis que... »

2. « Cum, parata testudine, murus suffoderetur. »

3. Adjonction.

4. « Obsessi », c.-à-d. les Troyens et les partisans de Brutus, et non les Grecs de Pandrasus.

nást secours, disans que sans briefve ayde ilz seroient contraintz vuyder la ville. Moult fut marri et angoisseux Brutus de ces nouvelles, considerant qu'il n'avoit tant de chevaliers que pour suffire à ce besoing. Si proposa que la nuyt ensuyvant il s'en yroit subtillement aux tentes de ses ennemys, et dormans les surprendroit et mettroit tout à mort. Et, *considerant le dangier de ceulx qui faisoient le guet* [2], se advisa d'une grande cautelle...

... sachant de vray qu'il n'estoit point puissant de gens pour livrer bataille à ung tel poeuple, et très desirant de secourir ses hommes, advisa par quel tour il en pourroit chevir, et qu'il estoit mestier de les prendre despourveus et de nuit tandis qu'ilz se dormiroient ; et par celle voie il en vendroit à son intention, et s'ainsi y parvenoit il mettroit tout à l'espee...

... car il n'avoit pas tant de chevaliers que pour souffire à establir une bataille *à la compaignie* [1]. Dont il, en après, usant de soubtil conseil, proposa de nuyt aler es tentes de ses ennemis, et eulx endormiz decepvoir les gardes et tout tuer...

Il ressort de cette confrontation :

1° que les trois traductions sont, pour la forme, tout à fait indépendantes l'une de l'autre, à tel point qu'il semble impossible de les faire dériver d'un original commun. A peine quelques expressions comme « moutons souvent hurtans », « survenant la nuyt », « entendans tous d'ung accord à leur deffence (à eulx deffendre) », indiquent-elles un vague rapport entre l'édition et la rédaction B représentée par le ms. 345 ;

2° qu'aucune de ces traductions n'est exempte d'erreurs (les plus gros contresens ont été soulignés par l'italique), mais que la plus inexacte de beaucoup est celle de l'imprimé, qui montre la confusion la plus complète et l'incompréhension totale par le traducteur de la tactique des deux adversaires ;

3° que ni dans l'une ni dans l'autre, même dans la rédaction B, qui est la moins erronée, on ne sent une grande sûreté d'interprétation ni une grande facilité d'expression. Sont-ce là

1. Faute de copie due à quelque scribe ; on attend : « une bataille champel », traduisant le *campestre praelium* de G. de M.

2. « Deceptis eorumdem (= hostium) vigilibus. »

seulement des maladresses de copistes et de remanieurs, ou le prototype avait-il déjà ces défauts? C'est ce que la suite de notre examen nous permettra peut-être de fixer.

Chapitre VI. Pandrasus fait l'éloge de Brutus : qui d'autre que lui, dit-il, pourrait arracher à leur servitude les malheureux Troyens? « Quis alter exules Trojae, in servitutem tot et tantorum principum positos, eorumdem vinculis eriperet? » (G. de M., **15**, l. 16.) On se demande ce que notre auteur a compris et ce que nous devons nous-mêmes comprendre quand nous lisons au f° 6 r° de l'imprimé, ou à la p. 20 de l'éd. Vaganay, l. 19 du chap. : « *Qui seroit celluy qui le bruit des Troyens* mis en servitude de tant et si grans princes pourroit estre delivré de leurs lyens? » Le ms. de l'Arsenal est un peu moins inexact : « Qui est celluy qui par sa conduitte et vaillance eust affrancy de servage tant de nobles hommes? » (f° 19 r°). C'est dans les mss B. N. 106 et 345 qu'il nous faut chercher la version correcte, celle qu'a dû donner le traducteur primitif : « Qui seroit celui aultre qui les bannys de Troyes, mis en la servitude de tant de si grans princes, delivreroit de leurs loiens? »

Un peu plus loin : Brutus vient d'épouser la fille de Pandrasus; à cette occasion, Pandrasus distribue de l'or et de l'argent aux personnages de la suite de Brutus, à chacun suivant son rang : « Filia Bruto maritatur. Quisque, prout dignitas expetebat, auro et argento donatur » (G. de M., **15**, 31). L'auteur du texte imprimé de *Perceforêt* comprend que c'est à la jeune épouse, ou à Brutus lui-même, que ces présents sont faits : « Et fut la fille du roy mariée à Brutus, et *luy* fut donné or et argent » (f° 6 r°; p. 21, l. 11 de l'éd. Vaganay). Il est vrai qu'il a pu être trompé par une phrase prononcée un peu avant par le roi Pandrasus : « Je luy donne (à Brutus) ma fille, et si luy donne aussi or, argent, nefz, froment, vin. » Il n'en reste pas moins que cette interprétation est erronée, et les mss. sont beaucoup plus exacts, qui disent : « Pandrasy fist de beaux dons aux gens de son beau filz chascun selon son estat » (Ars. f° 19 v°), « et selon ce que la dignité de chascun demandoit luy fut donné or et argent » (B. N. 345).

Plus loin encore : Brutus s'éloigne de Grèce par mer avec

ses compagnons troyens. Ils abordent à une île nommée Leogecia, qui avait été depuis longtemps ravagée et rendue déserte par des pirates. Brutus envoie quelques hommes pour l'explorer. Ceux-ci y découvrent une cité abandonnée où se trouvait un temple de Diane : « applicuerunt in quamdam insulam, vocatam Leogecia (*var.* Loegecia), quae, antiquitus ab incursione piratarum vastata, a nemine inhabitabatur. In illam ergo misit Brutus... armatos ad explorandum... Qui, neminem reperientes..., venerunt ad quamdam civitatem desertam, in qua templum Dianae repererunt » (G. de M., **16**, 2-8). Le texte imprimé de *Perceforêt*, au lieu de la ville qui se trouve dans l'île, parle d'une autre île également déserte : « ilz arriverent en une isle nommée Loegetiam... Et après ilz s'en vindrent *en une autre isle* qui estoit deserte, là où ilz trouverent ung temple » (f° 6 r°; p. 21, l. 31 de l'éd. Vaganay). Les mss. n'ont pas fait cette erreur et disent correctement : « ilz vindrent à une cité deserte où ilz trouverent ung temple » (Arsenal f° 20 r° ; B. N. 345).

Et dans la suite de cet épisode la série des contresens continue, du moins dans le texte imprimé, d'autant plus que, selon Geoffroy de Monmouth, les Troyens se rendent au temple de Diane pour lui offrir des sacrifices suivant les rites antiques, lui adresser des prières, etc., toutes cérémonies qui ont fort dérouté notre éditeur ou le copiste du ms. qu'il a suivi. Ainsi G. de M., **16**, 16 sqq. : « Quo ubi ventum est, circumdati tempora vittis, ante aditum veterrimo ritu tribus diis, Jovi videlicet et Mercurio necnon et Dianae, tres focos statuerunt, singulis singula libamina dederunt. » L'auteur du texte imprimé ignore ce que sont les *vittae* et les *libamina*, confond *tempora* avec *templa*, se représente le temple comme une église ornée des statues des dieux et à l'intérieur de laquelle se fait le culte, et il traduit : « Quant ilz furent arrivez au temple, *ilz l'environnerent*, et *Brutus y entra devotement et en moult belle maniere*, et à trois dieux *qui estoient illec*, c'est assavoir Jupiter, Mercure et Dyane, il establit trois feux, et *à chascun d'iceulx ymages* Brutus feit sacrifice » (f° 6 r° ; p. 22, l. 2-5 de l'éd. Vaganay). Ici encore les mss. évitent ces grossières erreurs : « Il s'en ala tout droit à icelluy temple, garny de ce qui lui estoit besoing pour sacrefier, et avoit lyé son chief et ses temples de bendeaulx ; et

quant il se retourna à l'entrée du temple qui estoit d'ancienne façon, il vey trois ydoles illec en estant... » (Arsenal f° 20 r°) ; « auquel lieu comme ilz fussent venus, avironnez les temples de son chief de bendiaux, devant l'entrée de très belle maniere à .III. dieux... » (B. N. 345).

Quant à la prière de Brutus, elle est d'autant plus défigurée dans la traduction imprimée qu'elle est en vers dans le texte latin :

« Diva potens nemorum, terror silvestribus apris,
Cui licet anfractus ire per aethereos
Infernasque domos... » (G. de M., **16**, 23 sqq.)

« O déesse très puissante », lisons-nous dans le français, « qui es icy es foretz des porcs espoventables, estranges et sauvages, et qui as puissance *par les desbrisemens des chiens* d'aller à ton vouloir par les mansions et lieux infernaulx... » (f° 6 v° ; Vaganay, p. 22, l. 9 et suiv.). Et le dernier vers, où Brutus promet de lui dédier un temple avec des chœurs de jeunes filles, « qua tibi virgineis templa dicabo choris », est rendu par : « ung beau temple... *où tu soyes servie de tes compaignes vierges !* »

Vient ensuite la description du sacrifice, puis le sommeil de Brutus, à qui Diane apparaît en songe et donne sa réponse : gagner une île déserte, située dans la mer d'occident et qui l'accueillera lui et les siens : « insula... nunc deserta..., gentibus apta tuis » (G. de M., **16**, 37-38) ; ce que l'édition rend par cette traduction bizarre : « elle est de present gastée, mais elle est propice et *habitée* pour te recevoir toy et tes gens, *car c'est ung droit paradis.* »

En somme, tout ce passage, trop technique, trop chargé de couleur antique, a été complètement défiguré dans l'édition. Et ici encore nous pouvons être sûrs que, dans la traduction première, le texte latin a été beaucoup mieux compris. L'examen des mss est en effet très concluant, nous montrant de plus qu'aux vers latins de Geoffroy correspondaient primitivement des vers français ; et ces vers sont assez bien conservés dans les deux mss de la Bibl. nat.

Prière de Brutus :

ms. 345

O dyeuesse puissant ens es forestz,
Des sauvaiges portz [2] espaventemens,
A qui il loist par les debrisemens
Des cieulx aler, aller aussi pourés [5]
Es mansïons infernaulx.
Desloyez [6] nous les droiz terrestrïens;
Dy quelle terre [7] tu nous veulx habi-
[ter;
Dy certain siege où te puisse honnou-
[rer,
Où dediant temple à l'honnour soiens
Des compaignes virginaulx [9].

ms. 106

Deesse [1] puissans ens es forestz;
Des sauvages pors espautemens [3],
A qui il loist par les debrisemens
Des chiens [4] aler, aller aussy pourrés [5]
Es mansïons infernaulx.
Desloyez [6] nous les drois terrestïens;
Dy quelle terre [7] tu nous vueilz habi-
[ter;
Dy certain siege où te puisse honnou-
[rer,
Où dediant temple à t'honneur [8] soiens
Des compaignes virginaux [9].

Réponse de Diane :

Brute, dessoubz soleil couchant,
Oultre le royaume de Galle,
Est une ylle enmi le occeant,
Close de mer hideuse et male.
L'ylle est en l'occeant [10],
Si comme [12] j'ay dit, et habitée
Fut de tres grans geans jadiz.

Brutus, dessoubz soleil couchant,
Oultre le royaume de Galle,
Est une isle entre l'occheant,
Close de mer hideuse et male.
La ysle [11] est en l'occeant,
Si comme [12] j'ay dit, et habitée
Fut de tres grans geans jadis.

---

1. Vers trop court ; lire : « <O> deesse... », comme dans le ms. 345.
2. *Portz* ou *porcz*.
3. Vers trop court : lire « espaventemens », comme dans 345.
4. Noter cette altération de *cieulx* en *chiens*, comme dans l'imprimé. Elle est due probablement à une mauvaise lecture de la graphie picarde *chieus*.
5. Lire : « pouvés » ?
6. Lire : « desloye », 2e sg., comme *dy*, aux vers suivants ?
7. Césure épique.
8. Lire : « à l'honneur », comme dans 345, et comprendre : « où (nous) soiens dediant temple à l'honneur des compaignes virginaux » ? Le sens : « où, dédiant temple à ton honneur, nous soyons des compagnes virginales » n'est guère satisfaisant. — Noter *soiens*, subjonctif picard qu'atteste la rime.
9. Double strophe de type $A_{10}\,B_{10}\,B_{10}\,A_{10}\,C_7$, toute en rimes masculines.
10. Vers probablement trop court d'une syllabe ; lire : « l'ylle est en mi l'occeant », comme au vers 3 ? Le latin répète en effet la même expression.
11. Corriger comme il est indiqué à la note précédente, ou lire dans les deux cas : « là, ysle est... » ?
12. Vers trop long d'une syllabe ; lire : « con. »

Ore est gastée [1], et habilitée	Ore est gastée [1] et inhabitée,
Pour ta gent ; c'est droit paradiz.	Pour ta gent c'est drois paradis.
Celle quier. Je te creant	Celle quier. Je te creant
Que elle est tes sieges permanables.	Que elle est tes sieges permanables.
Quier autre Troie à tes enfans.	Quier autre Troie à tes enfans.
Là, de ton gendre [2] (ne sont fables)	Se de ton gendre [2] ne sont fables,
Naistront roys ausquelz appendant	Naysteront [3] roys asquelz apendans
Est [4] le monde, ne va doubtant [5].	Est [4] le monde, ne va doubtant [5].

Dans le ms. de l'Arsenal (f° 20 v°), la forme versifiée a complètement disparu, comme dans l'imprimé. Voici en effet ce qu'on lit :

Prière de Brutus : « O deesse poissante, plaise toy adrechier lieu et place convenable ad ceste compaignie habandonnee et esgaree pour y faire nostre residence et où nous te puissons aourer chascun jour, aussi vraiement que nous t'en requerons de bon cœur. »

Réponse de Diane : « Brutus, amy des dieux, vray est que, oultre le roiaulme de Gaule, a une ysle close de mer et siet en occident, laquelle mer est terrible et perilleuse. Icelle ysle fu jadis habitee de grans jaians, mais ad present elle ne l'est point. Et pour ce qu'il y a bon air et que ce te sera et à ton poeuple comme ung paradis, je te y establis, et à ta lignie ad venir, siege permanable, et y auras lignie qui y triumphera et regnera en grant prosperité ; et ne mets en ce aucune doubte. »

Nous voici donc encore, dans cet épisode de Brutus et de Diane, en face de trois rédactions fort aberrantes. Celle de l'Arsenal, en particulier, semble tout à fait indépendante des deux autres, la prière de Brutus n'ayant rien de commun avec elles, ni même avec le texte de Geoffroy de Monmouth. Pourtant, dans la réponse de Diane, l'allusion au « paradis » que serait pour les Troyens exilés l'île de la mer d'occident, allusion que rien dans le texte latin ne pouvait faire naître, est un indice très

1. Vers trop long d'une syllabe; lire : « gaste. »
2. Au sens de « lignée » ; le latin dit : « de prole tua. »
3. Vers trop long d'une syllabe ; lire : « naystront », comme dans 345.
4. Lire : « ert » (lat. *erit*).
5. Il faut probablement remplacer dans ce vers *monde* par *mont*, forme populaire du même mot, ce qui donne trois strophes de quatre octosyllabes à rimes croisées, suivis d'un heptasyllabe. La structure rythmique en est $A^{m}_{8}\ B^{f}_{8}\ A^{m}_{8}\ B^{f}_{8}\ A^{m}_{7}\ |\ C^{f}_{8}\ D^{m}_{8}\ C^{f}_{8}\ D^{m}_{8}\ A^{m}_{7}\ |\ E^{f}_{8}\ F^{m}_{8}\ E^{f}_{8}\ F^{m}_{8}\ A^{m}_{8}$.

net du lien qui existait à l'origine entre nos diverses versions.

D'autre part, le texte de l'édition semble se rapprocher de la rédaction B, et plus particulièrement du ms. 106, comme le montre l'expression surprenante « les debrisemens des chiens ».

D'autre part enfin, les deux mss de la B. N., si voisins l'un de l'autre, ont en outre ceci de commun, qui les oppose aux rédactions A et C, que la réponse de Diane suit immédiatement la prière de Brutus, au lieu d'en être séparée par la description du sacrifice et l'apparition de la déesse au héros endormi. Il y a là une interversion due à l'étourderie d'un scribe, et qui bouleverse le fil de la narration. Le ms. de l'Arsenal, au contraire, ainsi que l'imprimé, suit l'ordre de Geoffroy de Monmouth, seul normal.

Concluons donc de là que nos trois rédactions ont, malgré ce que pouvaient faire croire les chap. 3 et 4, une origine commune, mais qu'aucune ne dérive directement de l'autre. A et C sont de beaucoup les plus éloignées de l'original ; elles ont chacune pour leur compte des traits communs avec B, mais ne présentent jamais entre elles de variantes qui leur soient particulières et qui se recouvrent [1]. Quant à B, malgré sa plus grande exactitude, elle n'est pas non plus exempte d'obscurités ni d'erreurs.

Quelques passages encore vont confirmer ces conclusions :

Chapitre VII. Brutus a débarqué à l'embouchure de la Loire. Le roi du pays veut l'en chasser. En prévision de la bataille qui va avoir lieu, Brutus ordonne aux femmes et aux enfants de se réfugier dans les vaisseaux pour y être à l'abri : « Naves munit. Mulieres et parvulos infra ipsas jubet manere » (G. de M., 18, 18). On se demande comment l'auteur de la version imprimée a pu être amené à écrire : « Brutus se delibera *de faire mourir hommes, femmes* et enfans » (sous-entendu, je suppose, « de son adversaire ») (f° 7 r° ; éd. Vaganay, p. 24, l. 22). Reportons-nous aux mss ; aucun d'eux ne présente ce contresens : « il y fist retraire femmes et petis enfans » (Ars. f° 22 r°) ; « il commanda dedens icelles (nefz) demourer femmes et enfans » (B. N.).

1. On voit combien est inexacte l'affirmation de G. Paris, *o. l.*, p. 81, note 1, que l'édition « reproduit en général servilement le ms. de l'Arsenal ».

Chapitre IX. Il s'agit de la ville de Troie la Neuve : « Et depuis, icelle cité eut pour gouverneur Cassibelian... Et quant Cassibilian eut receu le gouvernement d'icelle cité..., il commanda que la cité fu appelle<e> de son nom Carelud, c'est à dire la cité de Lud » (f° 8 r° ; éd. Vaganay, p. 29, l. 26). On ne comprend pas. Il faut corriger et lire : « ...eut pour gouverneur *Lud, frère de* Cassibelian..., et quant *Lud, le frère de Cassibilian*, eut receu... » = G. de M., 22, 8 : « Postquam Lud, frater Cassibellani... regni gubernaculum adeptus est..., de nomine suo jussit eam dici Kaer-Lud » ; « mais depuis que le frere de Cassibellani l'eut, lequel se combaty à Jule Cesar, et après rechupt la domination d'icelle isle (*sic*),... pour l'amour de son nom il la comanda à nommer Carerlud « (Ars. f° 26 v°) ; la rédaction B est ici fort confuse : « Mais puis qu'elle eut le frere Cassibellani, qui se combati à Jules Cesar, (<qui> ms. 106) receut les gouvernemens du royaume..., de son nom il la commanda appeller Carerlud. »

Là-dessus, Nennius, frère de Lud, proteste contre la suppression du nom de Troie qui lui est si cher : G. de M., 22, 12 : « Unde maxima contentio orta est inter ipsum et Nennium, fratrem suum, qui graviter ferebat illum velle nomen Trojae in patria sua (i. e. in Britannia) delere. » Cela devient dans l'édition : « par quoy grande discorde et discention sourdit entre luy et son frere Nemium *qui souffrit moult de maulx en son pays pour le nom de Troye* » (f° 8 r° ; éd. Vaganay, p. 29, l. 31-33). La traduction n'est pas plus satisfaisante dans les deux mss de la Bibl. nat. : « ... entre luy et son frere N., *qui souffri moult griesvement en son pays planer le nom des Troyens.* » Le ms. de l'Arsenal, par contre, est plus net : « ... Nennium, qui fut bien dolant de veoir changié le nom de Troies dont ilz estoient anchiennement descendus... » (f° 26 v°).

La phrase continue dans l'édition par ces mots : « lequel debat, pour ce que Gildas historiographe, qui le traicta assez prolixement, *estoit trespassé*, nous n'estions pas suffisans de si noble œuvre parachever. » C'est un contresens complet sur G. de M., 22, 15 : « Quam contentionem, quia Gildas historicus satis prolixe tractavit, *eam praeterire praeelegi...* », ce que les mss traduisent plus exactement par : « lequel debat, pour ce que Gildas le historiographe le traicta assez prolixement, sy esleuz je à

trespasser, par quoi (par ce que, *ms.* 106), ce que si grant escripvain (si grans estrifs 106) de si noble stile a (ay 106) traictié, je ne soie veu honnir par dictié plus vil » (B. N. 106 et 345); et : « lequel debat, pour ce que le translateur nommé Gildas s'en passe en brief, je ne quier à y adjouster riens du mien, et m'en passe à tant » (Ars. f° 26 v°).

Remarquons qu'ici comme plus haut le texte imprimé a des rapports beaucoup plus étroits avec la rédaction B qu'avec la rédaction A.

Chapitre X. Geoffroy de Monmouth, nous parlant de la méchanceté du roi Mempricius, dit que ce roi, abandonnant sa femme, se livra à la sodomie : « relicta etiam propria uxore,... sese Sodomitanae voluptati dedit » (**26**, 12-14). Le ms. 106 comprend bien : « il delaissa sa propre femme et il se donna au delit sodomitain » ; le ms. 345 traduit de même, mais avec une faute de copie : « delaissée aussi sa propre femme, il *le* (lisez : *se*) donna au delict sodomitain » ; le ms. de l'Arsenal s'éloigne un peu plus du latin : « il delaissa la belle Deleslia [1] sa femme et se habandonna à sodomite » (f° 29 r°); quant à l'édition, une fois de plus, elle tombe dans le contresens total : « il contraignit sa propre femme... de commettre le peché de sodomye » (f° 9 r° ; éd. Vaganay, p. 32, l. 27-29).

Chapitre XI. Le roi Leir demande à sa fille Cordeilla de lui dire combien elle l'aime. « Je t'aime, répond-elle, en proportion de ce que tu as et de ce que tu peux » : « quantum habes, tantum vales, tantumque te diligo » (G. de M., **31**, 32). Le ms. de l'Arsenal traduit : « Certainement autant que tu as, autant vaulx tu et autant t'aime je » (f° 31 v°), et de même les deux mss de la Bibl. nat. : « Pour certain, autant que tu as vaulx tu, et autant t'ayme je », ce qui n'est pas mal ; mais cela devient dans l'édition : « Pour certain, *autant que tu as vécu, autant je t'ay aymé* » (f° 9 v° ; éd. Vaganay, p. 35, l. 23), réponse reprise plus loin et où la fausse lecture qui a dénaturé *vaulx tu* en *vécu*

1. Nom qui provient sans doute d'une erreur de lecture (reprise du mot *delaissa?*), aucun texte, pas même le latin, ne donnant le nom de la femme de Mempricius.

s'aggrave d'un autre contresens : « Tu me respondis (dit le père) que tant comme *tu* as vecu *et que tu vivroys* tu m'as tousjours aymé et me aymeroys » (p. 37, l. 21).

Un jour, cette même Cordeilla est demandée en mariage par le roi de Gaule. Elle n'a pas de dot, mais peu importe : le roi de Gaule est riche, et tout ce qu'il désire c'est avoir un héritier : « se vero tantummodo puellam captare, ut haeredes ex illa haberet » (G. de M., **31**, 58-59). Tous les mss comprennent bien ce texte parfaitement limpide : « ne la faisoit requerre sinon pour avoir lignie » (Ars. f° 31 v°) ; « il requeroit la pucelle pour ce qu'il eusist hoir d'elle » (B. N. 345) ; « ... tant seulement fors pour avoir hoirs d'elle » (B. N. 106) ; mais par on ne sait quelle distraction l'auteur de la version imprimée traduit : « *pour en faire son heritiere* » ! (f° 9 v° ; éd. Vaganay, p. 36, l. 14).

Tout le passage, d'ailleurs, est bouleversé dans l'édition, celle-ci confondant sans cesse le roi Leir et sa fille Gonorilla, sœur de Cordeilla : « Après deux ans passez, luy estant encores resident avec sa fille Garonille, *il* eust desdaing pour ce que plusieurs de ses chevaliers faisoient despit et rudesse à *ses* ministres parce que on ne leur bailloit assez largement vivres » (f° 10 r° ; éd. Vaganay, p. 36, l. 26-29). En réalité, c'est Gonorilla qui est irritée des plaintes qu'élèvent sans cesse les gardes du corps de son père : « indignata est Gonorilla, filia sua... » (G. de M., **31**, 68), ce que comprennent bien les mss : « Gonorilla print à desdaing l'estat de son pere, disant à son mary que ses chevaliers faisoient des rudesses à ses familliers, et qu'elle en avoit esté amendrie de son estat » (Ars. f° 32 r°) ; « Gonorilla eut desdaing pour la multitude de ses chevaliers, qui faisoient despit à ses ministres « (mss 345 et 106) [1] ; etc.

---

1. On notera que l'imprimé diffère souvent de la version B par des fautes moins de lecture que d'audition, certains des copistes qui ont contribué à la transmission de la version qu'il représente ayant écrit sous la dictée. C'est ainsi que l'erreur signalée dans le présent paragraphe peut s'expliquer par une double audition de la finale *il(e)*, venant déjà après un mot en *ile*, et que le texte dicté devait porter correctement, comme dans B : « ... luy estant encores resident avec sa fille, Garonille eust desdaing... » D'origine auditive également doit être la transformation de *vaulx tu* en *vécu*, au début du même chapitre.

CHAPITRE XIII. Au f° 11 v° de l'édition (p. 43, l. 21 et suiv. de Vaganay), on ne comprend pas la phrase suivante : « (Le roi Belinus) s'esjouyt merveilleusement... que telle chose estoit ainsi advenue et ce pendant qu'il desiroit de soy venger de son frere quelque peu de jours Brennus... arriva en Albanie. » D'après G. de M., **36** fin-**37** début : «... dum sese in fratrem vindicare captaret. Emensis deinde aliquot diebus, ecce Brennius... in Albaniam applicuit », il faut probablement lire : « ...et ce, pendant qu'il desiroit se venger de son frere. Quelque peu de jours après, Brennus arriva... » Cf. B. N. 345 : « B. s'esjouit... que ce luy estoit advenu tandiz que il se desiroit (106 : B. de ce qui estoit advenu se esjouy, pour ce comme il se desiroit) à vengier... » ; le ms. de l'Arsenal omet le passage, son texte étant d'ailleurs tout différent : « Brennius, voyant que celle fortune lui estoit advenue, se retray atout son navire en Noruuege » (f° 37 v°).

Un peu plus loin, nous lisons dans l'édition, f° 12 r° (p. 45, l. 5 de Vaganay) : « Il (Belinus) establist *les citez* en tout honneur et toute dignité », ce qui est une erreur ; il s'agit en effet non des cités, mais des routes qui unissent ces cités et que le roi voulait rendre sûres : G. de M., **39**, 17 : « Sancivit eas (vias) omni honore omnique dignitate. » Les mss comprennent mieux : B. N. 106 et 345 : « il les (= les voies) establ y... » ; Ars. f° 38 v° : « toutes lesquelles *voies* il establ y... »

Etc.

Les passages ainsi altérés pourraient être multipliés [1] ; mais

1. Cf. encore chap III, p. 15, l. 24 (éd. Vaganay) : « les Troyens povoient estre en nombre de sept à huyt mil *tant hommes que femmes* » = G. de M., **7**, 17-18 : « septem milia, *exceptis parvulis et mulieribus* » ; B. N. 106 et 345 : « vij.^{m} sans les enfans et les femmes » ; Ars. f° 14 r° : « sept mil hommes sans leurs femmes et petits enfans. » — Chap. V, p. 19-20 : « A vous ...*n'est pas la force telle que pourra estre la rebellion des citoyens* » = G. de M., **14**, 31 : « nec vobis... ea vis est, ut tot civium inquietationi resistere queatis » ; ce que B. N. 106 et 345 traduisent clairement par : « à vous... n'est pas telle la force que à la rebellion de tant de citoiens vous puissiez resister » ; Ars. traduit tout différemment en s'éloignant du texte : « Eulx veans que vous n'estes point moult puissant de pueple, ilz ne demanderont sinon d'avoir le hustin à vous et de vous totalement destruire » (f° 18 v°). —

la revue qui vient d'être faite suffit pour éclairer notre opinion et nous donner une idée assez exacte de la valeur respective des différentes versions.

Celles-ci remontent toutes à un même original, mais elles nous l'ont transmis chacune de façon différente, en l'altérant plus ou moins profondément.

La version B est incontestablement la meilleure, quoiqu'elle ne soit pas exempte de négligences, d'obscurités, d'inexactitudes. Les deux mss qui la représentent (mss 106 et 345 de la Bibl. nat.) sont très proches l'un de l'autre, et seule une comparaison approfondie permettrait de décider lequel doit être

---

Chap. V, p. 20, l. 4 : « Je loue que vous lui demandez sa fille aisnée..., et *avec ce* or, argent... » = G. de M., **14**, 36 : « et cum *ea* ... »; B. N. 106 et 345 : « et avec celle... »; Ars. f° 18 v° s'accorde avec l'édition : « et avec *ce*... » — Chap. VI, p. 21, dernière ligne : « Brutus print avec lui *plusieurs de ses gens* et douze *des plus grans* de son armée » = G. de M., **16**, 15 : « assumpsit Brutus secum *Gerionem augurem* et duodecim *majores natu* »; B. N. 106 et 345 : « B. prist avec luy Gerconem le adevineour et .xij. des plus grans de naissance »; Ars. f° 20 r° : « B. appella avec lui Gereonem son conseillier et douze *des plus nobles* de sa compaignie. » — Chap. X, p. 31, l. 4 : Locrinus avait promis d'épouser la fille de Corineus, mais il revient sur sa promesse; Corineus se fâche et lui reproche son ingratitude. G. de M., **24**, 23 : « Haeccine rependis mihi ob tot vulnera quae in obsequio patris tui perpessus sum ? » Le texte imprimé traduit : « Je te monstreray *quel service* j'ai autresfoys *souffert de* ton pere lorsque estions en bataille. » Les mss sont plus exacts : B. N. 106 et 345 « Ces choses icy, pourquoy ne le mes restores tu, Locrinus, pour tant de playes que ou service de ton pere j'ay souffert ? » Ars. f° 27 v° : « Tu scés comment je me suis emploié ou service de ton pere et de toy. » — Chap. XI, p. 35, l. 18. Gordeilla se demande : « Est-il possible de trouver en ce monde aucune fille qui osast aymer son pere plus que son pere ? » et elle fait la réponse : « Certes je n'en cuyde pas une, *si elle ne vouloit celler verité* par parolles decevantes. » Cela n'est guère limpide, et il faut entendre : « pas une, je pense, à moins qu'elle ne mente » = G. de M., **31**, 27 : « Non reor eq.iidem ullam esse... nisi jocosis verbis veritatem celare nitatur ». B. N. 345 est plus clair : « Certes je ne cuide estre nesune telle qui ce ose jehir, se elle ne s'efforce de celer verité par decepvables paroles »; tandis que B. N. 106 dit maladroitement : « Je ne cuide estre nesune telle que ce aucunement ose congnoistre, si elle ne s'efforce de celer verité... » Ars. de son côté dit, à peu près comme 345 : « En verité, je n'en y pense estre nulles telles qui l'osast maintenir, s'elle ne veult celer verité par paroles decevables » (f° 31 r°).

préféré. Il semble pourtant, d'après les confrontations qui précèdent, que 345 soit un peu meilleur.

La version C (texte des éditions de 1528 et 1531) suit en général d'assez près le texte de Geoffroy de Monmouth, tout comme la version B. Mais, outre les modifications que l'éditeur a fait subir aux trois premiers chapitres, elle est défigurée par une multitude de non-sens, de contresens, d'omissions, de fautes de copie, de passages obscurs et embarrassés, dus à l'inattention et à l'ignorance de la série de scribes qui en sont responsables [1].

1. Voici toute une liste de ces étourderies, à ajouter aux erreurs déjà relevées dans les pages qui précèdent : Chap. V, p. 19, dernière ligne : « à vous qui *la plus part* du peuple avez » ; lire : « la plus <petite> part » = G. de M., **14**, 31 : « pauciorem turbam » ; B. N. 345 : « le plus pau du peuple. » — P. 20, l. 5 : « et *ce* povons impetrer », haplographie pour « et *se ce* povons » = G. de M., **14**, 38 : « et si id impetrare poterimus » ; B. N. 345 : « et se ce povons impetrer. » — Chap. VI, p. 21, l. 5 : « Je poursuyvray par effect mes *prouesses* » ; lire : « mes *promesses* » = G. de M., **15**, 26 : « promissa mea » ; B. N. 345 : « mes promesses » ; Ars. f° 19 v° : « et prometz loialment de acomplir les choses desus dittes. » — P. 21, l. 24 : « ilz singlerent par *ung* jour et une nuyt » = G. de M., **16**, 1 : « *duobus* diebus et una nocte » ; B. N. 345 : « ij. jours et une nuyt » ; Ars. f° 17 v° : « deux jours et deux nuis. » — P. 23, l. 6 : « ilz vindrent es *hostelz* des Philistiens » = G. de M. **17**, 6 : « ad *aras* Philistinorum » ; B. N. 345 : « aux autelz des Ph. » ; B. N. 106 : « aux aultéz de Philisteus » ; Ars. f° 21 r°, un peu différemment : « es marches des Philistijns. » — P. 23, l. 26 : « qui s'estoient acompaignez *par* la fuyte de Anthenor » ; lire : « *à* la fuite » = G. de M., **17**, 18 : « quae Antenoris fugam comitatae erant » ; B. N. 345 : « s'estoient acompaignées à la fuite Antenoris » ; Ars. f° 21 v° : « qui s'estoient mis avec ung prince nommé Anthenoris quant il s'en estoit party. » — P. 23, l. 29 : « le peuple des *Carmialois* », lire : « *Cornualois* » (Cornouaillais) ; B. N. 106 et 345 : « Cornualois » ; Ars. : « Cornualloys. » — Chap. VII, p. 23, dernière ligne : « *et* estoit de ce pays là » ; lire : « *roys* estoit » = G. de M., **18**, 2 : « ejusdem patriae rex » ; B. N. 106 et 345 « roys estoit » ; Ars. *omis*. — P. 25, l. 20 : « avoir secours de ses *confins* et compaignons » ; lire : « de ses *cousins* » ? = G. de M., **19**, 1 : « a cognatis et notis » ; B. N. 345 : « avoir de ses cousins et congneus aucun secours » ; Ars. f° 23 r° : « requerir à aucuns de ses parens et amis qu'ilz le voulsissent aidier. » — Chap. VIII, p. 26, l. 21 : « ilz en occirent plus *que les autres plus* de deux mille » ; il faut supprimer les mots soulignés et lire : « ilz en occirent plus de deux mille. » — P. 26, l. 27 : « ilz firent un moult grant *esbahissement* aux Troyens » ; lire

La version A (ms. de l'Arsenal), plus correcte dans l'ensemble que la version C, est par contre beaucoup plus éloignée du

« *envahissement* », comme dans B. N. 345 = G. de M., **20**, 20 : « impetum fecerunt » ; Ars. f° 24 v° : « vindrent envahir les Troyens .» — P. 27, l. 32 : l'île d'Albion anciennement « n'estoit habitée de nully fors d'ung petit de *gens* » ; lire : « de *geans* » = G. de M., **21**, 2 : « paucis gigantibus » ; B. N. 345 : « les geans » ; Ars. f° 25 v° : « habitée d'aucuns gaians. » Même erreur chap. X, p. 31, l. 9 : « laquelle main a mis tant de *gens* à mort » = G. de M., **24**, 27 : « tot gigantibus. » — Chap. X, p. 31, l. 18 ; il s'agit des amours secrètes de Locrin et d'Estuldis. Elles durèrent « *ung* an entier » dit l'édition ; « *sebtem* annis integris », dit G. de M., **24**, 38, ce qui est bien plus dramatique ; « vij. ans », B. N. 106 et 345 ; « sept ans », Ars. f° 28 r°. — P. 32, l. 10 : « en ce temps vivoit encores Eneas Silvius, grant rhetoricien et souverain poete qui florissoit lors en Grece » ; lire : « Eneas Silvius *et Homere*, grant rhetoricien » = G. de M., **25**, 20 : « Silvius Aeneas vivebat adhuc, et Homerus clarus rhetor » ; B. N. 345 : « S. E. vivoit encores, et Omere le clerc rhetoricien et poete florissoit » ; Ars. f° 28 v° : « Silvius et Eneas (*sic*) vivoient encoires, et Omer le souffisant clerc et poete flourissoit en Grece. » — P. 32 bas : « par occision et oppression des citez » ; lire : « par occision *des hommes* et... » = G. de M., **27**, 5 : « caede *virorum* atque urbium oppressione. » — P. 33, l. 20 : « en Bretaigne *où est Galles* » ; lire : « *ou es Galles* », pour « *ou en Gaule* » = G. de M., **27**, 25 : « in Britannia *sive in Gallia*. » — P. 33, l. 25 : « Brutus s'en retourna avec *son frere* » ; lire : « avec *son pere* » = G. de M., **28**, 1 : « cum patre » ; B. N. 106 et 345 : « avec son pere » ; Ars. *omis*. — P. 33, l. 34 : « *XXX*. ans ». G. de M., **28**, 10 : « *XXV*. annis » ; B. N. 106 et 345 : « *XXV*. ans. » — Chap. XI, p. 34, l. 3 du chap. : « *quarante* ans » ; G. de M., **31**, 2 : « *LX*. annis ». — P. 34, l. 5 du chap. : « (après le roi Leir) devoit le regne demourer *en ligne* de masculin genre » ; lire : « *sans ligne* » (sans lignée) = G. de M., **31**, 5 : « negata masculini sexus prole. » — P. 36, l. 1 : « il luy octroya *la moitié de* tout son royaulme » ; supprimer les mots soulignés ; cf. G. de M., **31**, 47 : « totam monarchiam. » — Chap. XII, p. 40, l. 12 : le roi Gorbodugo a deux fils, Porrex et Ferreux ; l'éd. dit que *Porrex* fut tué en bataille ; dans G. de M., **33**, 16, c'est *Ferreux* ; de même B. N. 106 et 345 : « Ferreux fut tué » ; Ars. f° 34 v° : « Ferreux fu occis. » — P. 40, l. 36 : deux rois s'étant ligués contre le roi Didimallo (Dunvallo) amènent leurs armées « es provinces *de Walons* » ; lire : « es provinces de *Didimallo* » (de Dunvallo) = G. de M., **34**, 8 : « in provincias Dunvallonis » ; B. N. 345 : « es provinces Dunvballonis » ; B. N. 106 : « es provinces Dumwallonis » ; Ars. f° 35 r° : « es provinces de Dunvirallo. » — Chap. XIII, p. 44, l. 7 : « à grant peine en eschappa *ung seul* » ; G. de M., **37**, 24, dit : « *mille* superfuerunt » ; B. N. 106 et 345 : « le remanant ne peut parvenir à mil sans bleceure » ; Ars. f° 38 v° : « n'en reschappa mil » ; le

texte latin, et par suite de la traduction primitive. Tantôt elle abrège ; tantôt, mais plus rarement, elle développe ; tantôt elle présente à sa façon tout un paragraphe. A part cela, il lui arrive souvent de conserver des éléments qui remontent à la traduction primitive et qui ont disparu dans les versions B et C. Aussi peut-on, dans certains cas, l'utiliser, comme la version C, pour corriger quelque passage de la version B que la comparaison avec le latin fait apparaître comme altéré [1].

En somme, la version A s'oppose aux deux autres, qui forment un groupe qui dériverait d'un ms. commun x', lui-même dérivé du ms. original x. Autrement dit, il semble qu'on puisse représenter graphiquement la filiation de nos textes par le stemma suivant, où x serait le prototype, — x' et x'' des mss dérivés, par le moyen d'un nombre n d'intermédiaires, de ce prototype, — y et z d'autres mss. dérivés à leur tour, plus ou moins directement, de x'. De x'' proviendrait A ; de y, B ; et de z, C [2].

---

copiste de C a dû lire *nul* au lieu de *mil.* — P. 45, l. 7 : « les loix *nuclimenes* » ; mot déformé, parce qu'inconnu ; lire : « *molmutines* » = G. de M., **39**, 20 : « Molmutinas leges » ; B. N. 106 et 345 : « les loix mulmutines » ; Ars f° 39 r° : « les loys mulmutiues. » — Chap. XV, p. 48, l. 24 : « il y avoit à Rome deux consules, *Fabius* et Porcenna » ; lire *Gabius* au lieu de Fabius ; cf. G. de M., **43**, 4 : « Gabius » ; les trois mss ont *Gabinius*. — Etc.

1. Je n'en citerai qu'un exemple. Chap. XI, début, on lit dans B. N. 345 ces lignes incompréhensibles : le roi Leir édifia la ville « qui fut appellee par son nom Kaerleir et en sacoula recestrie (*sic*) a qui devoie (*ou* denoie) la lignie de masculin genre... », ce qui correspond à G. de M., **31**, 2-5 : « aedificavit... civitatem, quae britannice de nomine ejus Kaerleir, saxonice vero Lerecestre nuncupatur. Cui, negata masculini sexus prole... » ; B. N. 106 omet le passage. L'éd. porte, de façon incomplète : « une cité qui fut appellée en breton par son nom Kaerlere, et devoit le regne demourer en ligne (*lire* : sans lignie) de masculin genre. » Arsenal donne : « une cité qui fut appellée Kaerleir en breton, et en saxon Lerecestrie. Il fut marié, mais il n'engendra nulz filz masles » ; ce qui permet de corriger 345 et de lire : « ...Kaerleir en breton, et en saxon Lerecestrie ; à qui devoit estre denoïe la lignie... »

2. Le ms. du British Museum, ne m'ayant pas été accessible, reste en dehors de ce classement ; mais, comme il est la grosse « en vellin » exécutée par David Aubert d'après le ms. de l'Arsenal qu'il avait lui-même « minuté » sur papier, il est à présumer qu'il se placerait tout à côté de A.

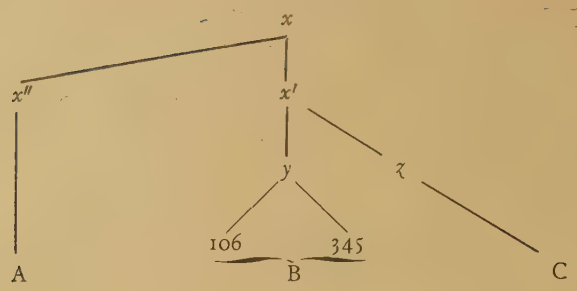

*
* *

On voit, par les remarques qui précèdent, combien il serait difficile, et même impossible, de rétablir dans sa forme primitive la traduction que l'auteur de *Perceforêt* a faite de l'*Historia regum Britanniae*. Que l'on corrige tant que l'on voudra le texte de B par la comparaison des trois rédactions entre elles et avec le texte latin, on n'arrivera qu'à améliorer une traduction déjà éloignée de la traduction première, sans restituer celle-ci ; et de plus il restera toujours des passages désespérés, ceux où il y a soit désaccord total entre les textes, soit interprétation inacceptable dans les trois versions.

Ainsi, au chap. IX, f° 8 r° (éd. Vaganay, p. 28, l. 5), tous les mss de même que l'imprimé nous disent que les Troyens installés en Grande-Bretagne se sont appelés d'abord « *Turnes* (var. *Curves*) *Gregois* ». Outre la bizarrerie de ce nom, il y a là un contresens complet sur le latin de Geoffroy **21**, 12 : « loquela gentis, quae prius Trojana sive *curvum Graecum* nuncupabatur... », où il s'agit en réalité de la langue qui se parla en Grande-Bretagne après l'arrivée des Troyens, et qu'on appelait *lingua Trojana* ou *curvum graecum*, « grec estropié ». Mais ce contresens était-il dans la traduction originale ? Sinon, quel était le texte de celle-ci ? La réponse est impossible.

Un peu plus loin (p. 28, l. 20), l'auteur, voulant nous donner une idée de la force du géant Germago (= Goemagog de G. de M., c.-à-d. Gog et Magog), nous dit, version C : « qu'*il feist une fois hocher et bransler* ung gros chesne comme il eust fait une petite verge de couldre. » G. de M., **21**, 23, dit un peu différemment qu'il lui suffisait de donner une secousse à un

chêne pour ensuite le déraciner facilement : « quercum semel excussam velut virgulam corili evellebat » ; ce que les mss rendent tous inexactement par : « que ung chesne, une fois qui (= qu'il ?) hochoit, ainsi que une vergette de canvre (*sic*) il esrachoit » (B. N. 345) ; « que ung chesne hochoit ainsi comme une petite brance d'un arbre » (B. N. 106) ; « il esrachoit ung arbre de terre, rachines et tout, à la force de son corps » (Ars. f° 25 v°). Ici encore, comment rétablir le texte primitif ?

Chap. X, f° 9 r° (éd. Vaganay, p. 32, l. 20). Membricius, en querelle avec son frère Malin, le convoque devant une assemblée où ils pourront s'expliquer ; mais, emporté par la haine, il le tue au milieu de cette assemblée : G. de M., **26**, 7 « inter prolocutores interfecit ». Le texte imprimé dit : « il le fist tuer *par* ceulx mesmes qui portoyent les paroles » ; de même les deux mss de B. N. : « il le tua *par* les rapporteurs de paroles » (345), « *par* le porteur des paroles » (106). On pourrait conjecturer que la traduction primitive portait *parmi*, qu'un scribe aura abrégé en *par* ; mais la version de l'Arsenal, toute différente dans son expression, présente, elle aussi, la même interprétation inexacte : « à ceulx qui devoient moienner le besongne, il marchanda de l'occire, comme ilz firent » (f° 28 v°). L'erreur est donc antérieure aux mss x' et x'' que nous avons supposés ; mais existait-elle déjà dans x ?

Au même chapitre, G. de M., parlant de la tyrannie sanguinaire du même roi, dit qu'il abattit toutes les têtes éminentes de son royaume : « fere quemque nobilissimum perimebat » (**26**, 9-10). L'édition, très aberrante comme d'ordinaire, porte : « il tuoit indifferemment les gens, *fussent nobles ou non nobles* » (p. 32, l. 24), ce qui équivaut à peu près à ce que donne le ms. de l'Arsenal : « il devint cruel tirant *tant envers les nobles du pays comme à son pueple* » (f° 28 v°) ; quant à la rédaction B, elle n'est pas plus exacte : « il fut si grant tyrant ou peuple (entre le peuple 106) que *à paines il occioit chascun tres noble* » (B. N. 345). Ici encore, comme ci-dessus, il est impossible de savoir quelle était la traduction primitive.

Au même chapitre toujours, quelques lignes plus loin, « Embrancius », lit-on dans le texte imprimé (éd. Vaganay, p. 32 bas), « fut le premier qui mena navires es parties de Gaule ». G. de M., **27**, 3, dit : « primus *post Brutum.* » Les

mss de la rédaction B n'ont pas un texte plus satisfaisant que l'édition : « cestuy fut le premier après ; après lui Brucium (Brutus 106) qui mena navie es parties de Galles... » (B. N. 345). On serait tenté de corriger en supprimant « après lui » ; mais le ms. de l'Arsenal, qui ne comprend pas mieux, présente une adjonction très curieuse, qui vient sans doute d'un ms. plus ancien, sans qu'on voie ce qui a pu la suggérer, et qui peut expliquer dans une certaine mesure les deux *après* et le pronom *lui* des mss 106 et 345 : « Aprez lui regna Gubrancium son filz... Après lui *regna ung nommé Cuschi. Et après icellui Cuschi* regna un nommé Brudam (*sic*), lequel atout groz navire descendy en Galles où il fist maint dommage » (f° 29 r°). Que conclure de là ?

Chap. XII. Le roi Dunvallo Molmutius décide que les *charrues* des laboureurs (« *aratra* colonorum », G. de M., **34**, 34) jouiront du privilège d'asile. Tous nos textes disent : « les *arbres* des laboureurs » (éd. f° 11 r° ; Vaganay, p. 41, l. 24), ou « des cultiveeurs » (Ars. et 345), ou « des cultures » (106). La faute est donc ancienne ; mais peut-on affirmer qu'elle provienne d'une mauvaise lecture du mot *araires* qu'aurait porté la traduction primitive ?

Chap. XIV. Le duc des Allobroges possédait un trésor constitué « a tempore atavorum suorum » (G. de M., **40**, 29) ; « dès le temps des *orcasions* », traduit l'édition, f° 12 r° (Vaganay, p. 46, l. 10) ; « des *occasions* », disent les mss B. N. 106 et 345 ; quant à l'Arsenal, il ne donne pas le passage. Comment expliquer le texte de B et C, et restituer le terme employé par le premier traducteur [1] ?

Etc. [2].

---

1. Peut-être : « de son taïon » ou « de ses taions » ?

2. On pourrait signaler ici les erreurs sur les nombres ; mais de telles erreurs sont monnaie courante dans les mss, les chiffres romains prêtant aux confusions et aux lectures inexactes. Ainsi, chap. VI, f° 6 r° (éd. Vaganay, p. 21, l. 10) : « trois cens et .xxiiij. [nefz] » ; G. de M., **15**, 30, dit : « CCCXIV », et la rédaction B « trois cens et .xxxiiij. ». L'éd. a introduit un *x* de trop, et les mss deux. — Chap. X, f° 9 r° (p. 33, l. 10) : « quarante ans » ; G. de M., **27**, 15 : « LX. annis. » Un copiste aura interverti et écrit XL au lieu de LX. — Chap. XI, f° 10 v° (p. 38, l. 35) : Gordeilla gouverna

Il faut nous résigner à ignorer la forme sous laquelle la traduction de l'*Historia regum Britanniae* est apparue aux lecteurs de *Perceforêt* « en sa plus verte nouveauté » [1]. La perte d'ailleurs n'est pas grande ; nous avons le texte de Geoffroy de Monmouth, c'est l'essentiel ; disserter sur les interprétations qui en ont été données n'est que passe-temps d'érudits. Peut-être y a-t-il autre chose et mieux à tirer de nos mss et de nos éditions.

Et en effet, si nous devons renoncer à rétablir dans son intégrité la traduction première, il ne nous est pas interdit de porter un jugement sur la méthode du traducteur, d'apprécier son attitude à l'égard de son modèle, ni même de tenter d'esquisser d'après l'œuvre un portrait de l'homme.

*
* *

Nous avons vu que la plupart des erreurs qui gâtent les versions parvenues jusqu'à nous ne lui sont pas imputables, et que par suite il était assez bon latiniste.

Son modèle, il l'a suivi pas à pas, sans guère retrancher ni ajouter. Il n'a pas réagi, même contre des erreurs de fait évidentes ; ainsi, lorsque G. de M. place la mer Tyrrhénienne (Tirenum aequor, **17**, 16) à l'ouest des colonnes d'Hercule, sur la route qui mène d'Afrique en Aquitaine, il lui emboîte le pas et traduit : «(venant de l'île de Cythère et de Mauritanie) ilz (= Brutus et ses compagnons) singlerent jusques aux Coulonnes d'Hercules... *et s'en vindrent en la mer de Circion* (de Cirrhenom B. N. 345 ; de Tirrhenum B. N. 106 ; de Thirre-

« seize ans » ; « cinq ans » dit G. de M., **32**, 1 : « per quinquennium » ; « six » disent les rédactions A et B. — Etc.

1. A moins qu'on ne découvre un jour que cette traduction n'est pas de l'auteur de *Perceforêt* et qu'il l'a empruntée à quelque autre translateur. G. de M. a été en effet traduit plusieurs fois en français au m. â. (cinq fois au moins, sans compter la traduction de Wace, d'après Mlle M. Pelan, *L'influence du « Brut » de Wace sur les romanciers français de son temps*, Strasbourg, 1931, p. 11). Entre autres, le ms. B. N. fr. 358, dont nous avons parlé plus haut, donne, après l'histoire d'*Albine* et de ses sœurs, une traduction abrégée de l'*Historia regum Britanniae*.

nam Ars. f° 21 v°)... et après ilz vindrent es parties d'Acquitaine » (f° 6 v° ; p. 23, l. 19 et suiv.).

Les quelques omissions que permet de déceler la comparaison entre les trois rédactions ne portent que sur un mot, un nom propre, un terme technique qui n'a pas été compris, un membre de phrase qui a paru inutile. Elles sont très peu importantes, et il est possible qu'elles soient le fait moins du traducteur que d'un ancien copiste.

Plus faciles à reconnaître sont les adjonctions ; elles sont d'ailleurs plus nombreuses et plus frappantes. La plupart sont des explications géographiques, équivalents modernes de dénominations anciennes, même très connues : chap. VI, f° 6 v° (p. 23, l. 31 de l'éd. Vaganay) : « Acquitaine, *qui depuis fut appellée Gascongne* » (= G. de M., **17**, 26 : Aquitania). — Chap. IX, f° 8 r° (p. 28, l. 8) : « il l'appella Cornicam *ou Cornouaille* » (G. de M., **21**, 14 : Corineam vocat). — Chap. XIII, f° 12 r° (p. 45, l. 1) : « au port de Hamons, *qui depuis fut dit de Hantonne* (Hanstone 106, 345 ; Hantosne, Ars.) », c.-à-d. Southampton (G. de M., **39**, 14 : ad portum Hamonis). — Chap. XIV, f° 12 r° (p. 45, l. 9 du chap.) : « le duc des Allobrogoys, *qui sont de present appellez Bourguignons* [1] » (G. de M., **40**, 9 : dux Allobrogum). — Ibid., f° 12 v° (p. 46, l. 21) : « Neustrie, *qu'on appelle maintenant Normandie* » (G. de M., **41**, 7 : litus Estrusiensium ; *var.* Neustriensium [2]). — Chap. XV, f° 13 r° (p. 48, l. 32) : « Germanie, *qu'on dit maintenant Allemaigne* ». — Chap. XVI : « Hybernie, *qui est dite Irlande* » ; etc.

Deux autres adjonctions, concernant cette fois des personnes, sont à noter : Chap. VII, f° 6 v° (p. 23, dernière ligne) : « Goffarion Picus, *duquel furent ditz et nommez les Poitevins* » (G. de M., **18**, 1 : Goffarius Pictus), fantaisie étymologique du traducteur (?) ; chap. X, f° 9 r° (p. 34, l. 4) : « Capis, *qui fonda la cité de Capue en Campaigne* », explication qui vient sans doute d'une glose.

---

1. Sur cette identification, voir L.-F. Flutre et Sneyders de Vogel, *Li Fait des Romains*, éd. critique, Hachette, 1938, t. II, p. 88 (note sur la p. 83, l. 24, du t. I), et Index, p. 226.

2. Variante des mss G, P, R, absente du ms. E (voir Faral, *o. l.*, t. III, pp. 64 et 114).

Relevons encore des adjonctions insignifiantes comme l'adjectif *belle* dans l'expression « la *belle* royne Lavinia » au chap. III, f° 4 v° (p. 14, l. 26), épithète mécanique en parlant d'une femme et surtout d'une reine ; ou comme les mots « couper testes, bras et jambes », au chap. VII, f° 7 r° (p. 24, l. 31), simple développement à la manière épique de l'expression « abatre gens » qui précède ; — et il ne nous restera plus à signaler que l'importante adjonction qui forme le début du chap. XV, f° 12 v°-13 r° (p. 47 bas-48, l. 16), et qui est assez curieuse. Notre auteur identifie en effet le roi Brennius de Grande-Bretagne, fils de Dunvallo et frère de Belinus, avec le chef des Gaulois Sénonais Brennus, qui envahit l'Étrurie en l'an 390 av. J.-C., assiégea Clusium, écrasa les Romains à la bataille de l'Allia, déconfit les 306 Fabiens sur les bords de la Crémère, pénétra dans Rome et la saccagea. Il nous raconte toute cette histoire d'après Orose [1], et continue par un court paragraphe (éd. Vaganay, p. 48, l. 17-22), emprunté également à Orose [2] et tout à fait inattendu à cet endroit, sur Artaxerxès, « roy des Persans [3] », avant de revenir à l'*Historia* de G. de M. et à la suite des règnes de Belinus et de Brennius.

Si, comme on le voit, nous n'avons pas, pour le sens général, trop de reproches à faire à notre traducteur, il n'en est pas de même pour le détail de l'expression. Les termes techniques, en particulier, surtout les termes militaires, semblent lui être peu familiers, car il ne les traduit pas, ou les traduit par des

1. « Oroses ou second livre en la fin », indiquent les mss B. N. 106 et 345 ; « come Oroses tesmoingne en la fin de son second livre », dit Ars. ; l'éd. ne donne aucune indication de source. Cf. Orose, *Hist.*, II, 19 : « Anno ab Urbe condita CCCLV... Galli Senones, duce Brenno, exercitu copioso et robusto nimis, cum urbem Clusini, quae nunc Tuscia dicitur, obsiderunt, etc... »

2. « Oroses ou tiers livre », disent les trois mss ; pas d'indication dans l'édition. Cf. Orose, III, 1 : « Eo siquidem tempore, quo Galli Romam captam... tenuerunt, Artaxerxes, rex Persarum, discedere ab armis et quiescere in pace universam Graeciam per legatos praecepit, denuntians contradictorem pacis bello impetendum. »

3. Seul le ms. de l'Arsenal donne correctement cette forme (f° 41 v°) ; les mss B. N. 106 et 345 ont « roy des *Prilans* », l'éd. « roy des *Prelans* ».

contresens, ou ne les rend que par de vagues équivalents ; ainsi pour *turma*, *agmen*, *testudo*, *castra*, etc. Chap. IV : « revocavit vagantes socios *in turmam* » (G. de M., **9**, 20) devient : « il rappella *en ung mont* de ses compaignons espars » (mss 106 et 345), « tant de Grecz qu'il peut amasser, desquelz fist *une assemblée sur ung mont* » (éd. f° 5 r° ; p. 16, l. 18) ; — « distribuit exercitum suum *per turmas* » (G. de M., **10**, 9) est rendu par : « ordonna son ost en trois *parties* » (Arsen. f° 15 v°), « devisa son ost *par parties* » (B. N. 106 et 345), « ordonner... *par bandes* (éd. f° 5 r° ; p. 16, l. 37) ; — « cum, *parata testudine*, murus suffoderetur » (G. de M., **11**, 4) n'est pas traduit dans le ms. de l'Arsenal, ne l'est guère plus dans les mss 106 et 345 : « comme on deffouist leurs murs *d'engins à ce appareilliez* », ni dans l'édition : « ceulx *qui des murailles estoyent approchez* » (f° 5 r° ; p. 17, l. 5) ; — chap. VII : « Corineus, *facto agmine*, celerem impetum in hostem fecit » (G. de M., **18**, 24) est réduit à : « Corineus feist lors ung merveilleux assault sur ses ennemys » (éd. f° 7 r° ; p. 24, l. 29) ; — chap. VIII : « metatus est *castra* sua » (G. de M., **19**, 17) : « il tendit ses tentes et pavillons » ; etc.

Souvent le traducteur modernise le texte ancien : *consul* (G. de M., **18**, 38...) est traduit par *conseiller* (chap. VII ; p. 25, l. 2) ; *bipennem* (G. de M., **18**, 28...) par *guisarme* (*ibid.*, l. 5) ; *milites* par *chevaliers* (passim) ; *dux* (G. de M., **16**, 12...) par *gouverneur* (chap. VI ; p. 21, l. 38) ; etc.

A chaque instant, — particulièrement quand il lui faut traduire un mot rare ou savant, — il emploie des termes redoublés, ce qui est d'ailleurs une habitude chère à tous les écrivains du moyen âge : « *luteis* gurgitibus submergi » (G. de M., **9**, 22) : « estre noyé es caves terreuses et plaines de boue » (chap. IV ; p. 16, l. 21) ; *spolia* (**14**, 8) : « butin et despouille » (chap. V ; p. 19, l. 14) ; *nationes* (**14**, 39) : « pays et nations » (chap. V ; p. 20, l. 6) ; *exules* (**17**, 8) : « exiliez et banniz » (chap. VI ; p. 23, l. 20) ; *fines* (**18**, 3) : « fins et limites » (ch. VII ; p. 24, l. 2) ; etc.

Enfin il supprime systématiquement les expressions poétiques ou recherchées dont G. de M. aime à orner son style, et les rend par les termes les plus courants : « sulcantes aequora » (G. de M., **17**, 4) devient « ilz nagerent » (chap. VI ; p. 23,

l. 3); « nescii quorsum *proras* verterent » (17, 6) : « sans sçavoir de quelle part ilz tourneroient leurs *nefz* » (chap. VI; p. 23, l. 5); etc.

*
* *

En somme, nous pouvons dire que le clerc inconnu qui translatait ainsi, vraisemblablement au XIVe siècle, le latin de Geoffroy de Monmouth, usait des mêmes procédés qu'avait utilisés avant lui le compilateur anonyme des *Faits des Romains* mettant en français César, Salluste, Suétone et Lucain [1], et qu'on retrouvera au XVe siècle dans les traductions des *Commentaires* de César par Jean du Chesne et Robert Gaguin [2]. C'est dire que, plutôt qu'une traduction au sens où nous entendons aujourd'hui ce mot, il a donné une adaptation, supprimant les termes techniques ou les rendant par des périphrases, accumulant les synonymes, surtout pour traduire un mot rare, donnant l'explication des termes géographiques, bref substituant à la « couleur » ancienne une atmosphère moderne; tout cela d'ailleurs avec beaucoup plus de retenue et de timidité que les traducteurs évoqués plus haut, notre auteur manifestant moins d'originalité d'esprit, de finesse littéraire et de sens poétique, moins de sûreté même dans sa connaissance du latin.

Et voilà qui ne laisse pas d'être surprenant. Quand on compare cette traduction terne, lourde, sans relief ni originalité, avec le roman proprement dit de *Perceforêt* qui commence immédiatement après et qui témoigne, lui, bien que se donnant également comme historique, d'une si singulière fécondité d'imagination et d'une si grande exubérance de style, on est porté à se demander si c'est bien le même homme qui a écrit les deux parties de l'ouvrage. Sans doute, traduire c'est s'effacer derrière un modèle, s'imposer de multiples contraintes, réfréner toute fantaisie; mais cela a-t-il empêché l'auteur des *Faits des*

1. Voir L.-F. Flutre et Sneyders de Vogel, *o. l.*, t. II, pp. 29-33 et 45-55.

2. Voir R. Bossuat, *Traductions françaises des « Commentaires » de César à la fin du XVe siècle*, dans « Bibl. d'Humanisme et Renaissance », t. III, 1943, pp. 253-411.

Romains de faire de sa traduction un roman ou une épopée ? Il traduisait, mais avec un tel frémissement d'intelligence, de curiosité et d'émotion, que sa traduction est une œuvre originale, une véritable création. Ici, au contraire, aucune chaleur, aucune poésie, aucune sympathie vivante ; œuvre plus scientifique peut-être que sa devancière, — si l'on appelle scientifique ce qui est impersonnel, — mais qui certes n'est pas un progrès sur la traduction romancée des *Faits*. Aussi ne serait-il pas impossible que cette introduction, qui n'est en réalité qu'un hors-d'œuvre, ne sorte pas de la même plume que le roman, qu'elle ne constitue qu'une pièce rapportée, et que l'auteur se soit purement et simplement approprié l'une des traductions de l'*Historia regum Britanniae* qui circulaient à son époque. La disposition même des matières dans les mss semble indiquer qu'il en est ainsi, puisque la véritable introduction au roman (le chap. II de l'édition) ne vient qu'après ces chapitres historiques et sépare nettement les deux grandes parties de l'œuvre, qui sont peut-être deux œuvres distinctes : l'œuvre nouvelle de l'œuvre ancienne, l'œuvre créée de l'œuvre traduite, l'œuvre du poète de l'œuvre du clerc.

(*A suivre.*)

L.-F. Flutre.

MÉLANGES

POUR L'INTERPRÉTATION DE VILLON

I. Qui était *ma demoiselle au nez tortu* ?

Le commentaire de M. Foulet pour *T* 941 (et les vers qui l'entourent ; voir *Romania*, LXVIII, p. 77 ss.) est excellent. Il faut se rendre à l'évidence en ce qui concerne l'interprétation des mots *Orde paillarde, dont viens tu ?* Très intéressante aussi la découverte — si découverte il y a — que le poète a pensé ici non à la beauté cruelle, mais à sa chambrière. Si je dis : « Si découverte il y a », c'est que je ne suis tout de même pas convaincu que ce soit assuré. Mais il n'en est pas moins vrai que cette hypothèse *peut* être une sorte de divination. Si quelque fait nouveau nous apportait la preuve matérielle que c'est bien de la servante que parle Villon, il faudrait admirer la sagacité de celui qui a su deviner le premier que le texte même du *Testament* pourra admettre cette explication. Car l'hypothèse ancienne (ou plutôt ce qu'on a regardé jusqu'ici comme une chose qui va de soi) n'est pas en soi impossible. Il est bien vrai que malgré les griefs que Villon a pu avoir contre la belle inhumaine, il parle d'elle avec un certain respect. Mais ceci n'empêche pas qu'il ait pu laisser apparaître son dépit ; il y a des crudités même dans la fameuse *Ballade à s'amye* [1]. Pour *orde paillarde*, M. Foulet a montré lui-même que ces mots n'étaient pas, à l'époque, nécessairement assez injurieux pour

1. Il est étonnant que M. Messiaen ait pu croire encore, dans son édition de Villon (qui reproduit à propos du vers 960 le commentaire de Thuasne), au mythe créé par Thuasne que *mâcher* pouvait signifier « dissimuler, feindre » au temps de Molière : le vers du *Tartufe*, I, 4 : « *Et je ne mâche pas ce que j'ai sur le cœur*, ne prouve rien.

pouvoir atteindre la réputation de la dame. D'autre part, *dont viens tu* était moins anodin qu'on pourrait croire à première vue. Mais le poète, qui a pu se complaire à décrire la maison de la Grosse Margot et ailleurs s'élever au haut pathétique de la *Ballade des Pendus* et de la *Ballade pour prier Notre Dame*, était bien capable de prendre aussi des attitudes différentes vis-à-vis de sa bien-aimée. Mettons qu'il a soupiré pour une dame de la haute société et qu'elle a été entourée, aux yeux du poète, d'une auréole (peut-être justement pour s'être refusée à l'amour du pauvre escolier). Mais est-il tout à fait impossible que l'amant éconduit ait pu penser quelquefois : « Ah ! elle se croit trop haut placée pour moi, eh bien je vais lui montrer de quel bois je me chauffe » ? et c'est en quelque sorte ce qu'il a voulu dire par le v. 941.

Il faut convenir que les mots *ma demoisele au nez tortu* font penser plutôt à une soubrette qu'à une héroïne de comédie. Mais la vie n'est pas une comédie classique, et il n'est pas dit que « ma chiere Rose », pour fine et superbe qu'elle ait pu être, fût justement une beauté régulière.

Pour conclure : hypothèse pour hypothèse, celle de M. Foulet est extrêmement plausible et appuyée par des arguments très forts. Il faudrait le témoignage de Villon lui-même pour lever tous les doutes.

II. *T* 443-448 :

> Aussi ces povres famelettes
> Qui vielles sont et n'ont de quoy,
> Quant ilz voient ces pucelletes
> Emprunter elles, a requoy.

Pour *emprunter elles* on a proposé au moins trois explications :

1) Celle de Thuasne : « Quand ces vieilles voient ces pucelettes se prêter publiquement » ; il s'agirait donc d'une antiphrase : *emprunter* pour « prêter ». Il est certain que Thuasne, qui par ailleurs a si bien mérité de Villon, a abusé de ce principe d'explication ; il n'y a plus besoin d'y revenir : ce qu'il fallait dire à ce sujet a été dit par M. Foulet, p. 107.

2) Celle de M. Foulet (voir son édition de Villon, Glossaire, *emprunter*, et *Romania*, XLIII, p. 503) : « Quand elles voient ces fillettes emprunter leurs services (à elles vieilles). » Je pense que cette interprétation est la plus probable de celles qui ont été proposées (y compris la mienne). Pourtant elle a été critiquée par Thuasne et

3) Spitzer ; ce savant reprend (*Romania*, LXIV, p. 522) les objections de Thuasne : *a*) « emprunter quelqu'un » pour « emprunter les services de quelqu'un » serait un exemple assez surprenant de la construction *persona pro re* ; *b*) les « vieilles » ne seraient pas nécessairement des entremetteuses, mais simplement des femmes flétries par l'âge et qui furent autrefois belles. Mais il me semble que l'explication de M. Spitzer, « emprunter » = « imiter », repose aussi sur la figure *persona pro re* ; il parle d' « un air emprunté » et d'*emprunter la manière d'être, le visage, le masque, le langage de quelqu'un*, pour suggérer qu'on a pu dire aussi *emprunter quelqu'un*. M. Spitzer convient lui-même que ce n'est qu'une hypothèse ; comme telle, elle mérite d'être proposée. Seulement, je ne vois pas qu'elle détruise la probabilité de celle de M. Foulet. Pour l'autre objection on admet volontiers que l'opposition fondamentale dont il est question dans ces vers, c'est celle entre les vieilles, qui ont eu leur temps, et les jeunes, qui règnent maintenant. Mais on ne voit pas bien pourquoi les premières ne pourront pas avoir ce surcroît de douleur (« humiliation suprême », comme dit M. Foulet) d'être obligées de servir leurs « rivales ».

J'ajoute un quatrième essai d'explication. Jusqu'ici on a regardé *elles* comme le régime d'*emprunter*. Mais si c'était le sujet (ou un mot précisant le sujet) ? Ne pourrait-on comprendre « voient ces pucelletes qui, elles, ont du crédit partout ? » On pourrait dire que, si ces filles étaient vraiment en vogue, elles ne se contenteraient pas d' « emprunter », d'avoir du crédit, et pourtant quand je pense à ce qui se dit des autres, *Qui vielles sont et n'ont de quoy*, j'ai peine à ne pas croire que le poète a voulu faire une très belle comparaison avec *les pucelletes* qui *empruntent*. Je donne cette hypothèse pour ce qu'elle est ; à d'autres de juger s'il faut la prendre en considération et s'il est possible de l'étayer par des faits.

III. V. 157-58 :

Onc puis ne mesdit
A personne.

Ici encore Thuasne parle d'antiphrase : il faut bien lire *mesdit*, mais on doit comprendre *mesfit*, puisque « faire » est le contraire de « dire ». Il faut certainement préférer la paraphrase de Foulet (Variantes et notes) « et depuis il ne dit plus de mal à personne », comme il en avait dit à Alexandre, qu'il avait en somme traité de voleur en grand, — c'est-à-dire « il n'eut plus à répondre à qui que ce soit de cette façon insolente » (ayant totalement changé son genre de vie). Il y a une interprétation, que je n'hésiterai pas à qualifier d'ingénieuse — parce qu'elle n'est pas mienne (comme on le verra, c'est au fond celle de M. Foulet) : quand, il y a quelques années, j'ai essayé d'expliquer de mon mieux ces vers à l'Université, une jeune étudiante a dit : Mais est-ce que *mesdit* ne serait pas une expression plus forte de « mesfit » ? Est-ce que Villon n'a pas voulu dire : « Jamais plus le pirate n'a fait de mal à personne ; que dis-je, il a été doux comme un agneau, il n'a même pas dit un seul mot méchant à qui que ce soit, tellement il était changé » ? Je pense que l'opinion de cette étudiante mérite d'être connue des romanistes.

H. Sten.

COMPTES RENDUS

Gustave Cohen, **Recueil de farces françaises inédites du XVe siècle ;** The Mediaeval Academy of America, Cambridge, Mass., 1949, in-4, xxxii-460 pages.

En 1928, un libraire italien découvrait, dans une bibliothèque privée de Florence, deux recueils de farces, sotties ou moralités françaises imprimées au xvie siècle, et cette découverte enrichissait d'une façon aussi heureuse qu'inattendue notre connaissance du théâtre français de la fin du moyen âge. Ces deux recueils comprennent, en effet, l'un trente-trois pièces, l'autre cinquante-trois, parmi lesquelles une dizaine seulement étaient connues antérieurement. Si l'on pense que Petit de Julleville, dans son *Répertoire du théâtre comique en France au moyen âge*, n'avait pu enregistrer que deux cent treize numéros du même type, on appréciera sans peine l'importance capitale des nouveaux recueils. Ceux-ci, mis en vente, ont malheureusement échappé aux collections publiques françaises, et l'on ignore — du moins, j'ignore — le nom de leurs possesseurs actuels. Par bonheur, deux érudits ont pu obtenir le droit de prendre connaissance des textes. Mlle Droz a entrepris la publication de la première collection, qu'elle désigne sous le nom de *Recueil Trepperel*. Un premier tome a paru en 1935, et nous attendons la suite avec impatience. M. G. Cohen nous donne aujourd'hui l'édition complète de la seconde. Il s'agit d'un magnifique volume paru en Amérique, et nous devons remercier tous ceux dont le travail, le zèle et les contributions ont permis la mise au jour de cet incomparable document.

Aucune des deux publications, ni celle de Mlle Droz, ni celle de M. Cohen, n'a pu être revue sur les originaux. Mais celle de Mlle Droz a été faite à partir d'une photographie, tandis que M. Cohen n'a eu à sa disposition qu'une copie. Il y a là une lourde servitude, et, parmi les innombrables difficultés du texte, il en est qui proviennent vraisemblablement de lectures erronées, qu'il est parfois bien difficile de redresser. Certaines corrections que l'on trouvera proposées ci-dessous ne font sans doute que rétablir la leçon authentique du texte. Mais combien de fautes attendront encore longtemps

leur émendation, et auxquelles on ne pourra remédier, le cas échéant, que par des conjectures toujours hasardeuses ! Cependant M. Cohen (p. XI, note 3) possédait un film des titres et des marques d'imprimeurs (?) : il n'a reproduit, ni même décrit au moins sommairement, ni les unes ni les autres, non plus que les bois, assez nombreux (un peu plus de quarante), qui ornaient ses textes. Il y a là une lacune très grave de son édition. La première question à résoudre, en ce qui concerne l'origine des pièces éditées, aurait été, en effet, de déterminer où, quand et par qui elles avaient été imprimées. Les plaquettes qui nous les ont conservées ne contiennent aucune indication ni de lieu ni de date ni d'imprimeur. Mais notre connaissance de l'imprimerie de la fin du XV^e^ et du début du XVI^e^ siècle est telle aujourd'hui que ces questions peuvent être, sinon toujours résolues avec certitude, du moins circonscrites avec une relative approximation dans un très grand nombre de cas par les spécialistes de ces problèmes. L'édition de M. Cohen ne leur donnera sur ce point aucun élément d'appréciation, et les historiens de la littérature seront ainsi privés de précieux renseignements.

Il y a plus. Le recueil édité est un recueil factice ; ce n'est que la réunion accidentelle, réalisée par un amateur, ou un professionnel, du XVI^e^ siècle, d'éditions séparées, lesquelles a priori, et sauf preuve du contraire, n'ont rien à voir les unes avec les autres. Chacune de ces pièces, en particulier, a ses cotations particulières. J'ai sous les yeux (j'en dois la connaissance à M. M. Roques) une description rapide du recueil, établie par un bibliographe bien connu qui avait eu communication de la collection : j'y vois naturellement que chacun de ses éléments est indépendant. Les folios d'aucune des pièces ne sont cotés, mais ils portent des signatures. Or le texte de M. Cohen n'est repéré que par les folios de sa copie, du f° 1 au f° 340, ce qui ne correspond à aucune réalité ancienne. J'entends bien que la copie a été établie folio par folio en correspondance avec le texte original ; mais cela entraîne des complications inutiles, si l'on veut retrouver combien de folios comporte telle ou telle farce, et, de toute façon, la disposition de ces folios n'est pas indiquée. Comment savoir, par exemple, que les farces 19, 45, 52, et 53, de dix folios chacune, sont disposées : 45 par A_4-B_6, 19, 52 et 53 par A_6-B_4, ou que les signatures sont, suivant les pièces, soit en minuscules, soit en majuscules ? Enfin M^lle^ Droz a signalé (*Recueil Trepperel*, pp. LVII-LX) que les cinquante-trois pièces de notre recueil se répartissaient en trois séries selon les caractères utilisés, et ce fait est confirmé par la description sommaire que je viens de mentionner : il y a là un point très important qui aurait dû être rappelé ou signalé dans l'Introduction ; or il n'en est pas question. Tous ces détails, toutes ces petites entorses données aux règles élémentaires d'une saine pratique philologique mettront certainement dans l'embarras ceux qui auront peut-être un jour la tâche d'identifier les éditions utilisées par M. Cohen.

L'édition est introduite par une étude des textes où M. Cohen s'est avant tout attaché à démontrer que les farces par lui mises au jour remontaient au

XVe siècle, plus précisément à la décade 1480-1492 (d'où le titre qu'il a adopté), et qu'elles étaient d'origine parisienne. Voyons le premier point. Tout d'abord, sur les cinquante-trois pièces, M. Cohen n'a réussi à trouver des éléments de datation que pour une quinzaine. En admettant même que ces preuves soient bonnes pour ces quinze pièces, il y a certainement quelque excès à généraliser et à tenir pour vrai de l'ensemble ce qui est peut-être acceptable pour certaines parties de cet ensemble, d'autant plus, répétons-le, que nous ne savons rien de l'origine et de l'unité première de la collection.

Mais il y a plus. Les preuves apportées par M. Cohen sont, la plupart du temps, vaines et fragiles. Le nº XXI daterait des années 80 du XVe siècle, parce que c'est une *farce de noces* et que le genre est mentionné dans la *Sottie des coppieurs et lardeurs* (*Rec. Trepperel*, VIII, 175) antérieure elle-même à 1488. Mais la mention du genre dans la sottie ne permet pas évidemment de dater notre pièce : on a joué des farces de noces bien avant dans le XVIe siècle. — Il est douteux que l'allusion au parler breton ou picard du nº XLIV (p. 350 et non 250) lie notre pièce au *Pathelin* ; la situation est toute différente, et il n'est pas nécessaire non plus de connaître le *Franc archer de Bagnolet* pour savoir qu'on met des épouvantails dans les chenevières (même pièce, p. 351), surtout lorsqu'il s'agit de trouver une comparaison pour un personnage accoutré d'une façon ridicule, ce qui n'est pas du tout le cas dans le fameux monologue ; au reste, l'auteur de la pièce XLIV aurait-il connu le *Pathelin* et le *Franc archer* que cela ne saurait nullement prouver qu'il a écrit avant la fin du XVe siècle, puisque *Pathelin* et *Franc archer* ont été célèbres fort longtemps et bien après 1500. — Il n'y a rien à tirer non plus de la présence du mot *pathelin* au vers 199 du nº XXVI. — Le nº XLII parle de *maistre Henry*, le bourreau de Paris, et le suppose mort. Mais si l'on se reporte à l'autorité à laquelle fait appel M. G. Cohen (P. Champion, *Villon*, II, 339), on voit justement que maître Henry a dû vivre jusqu'en 1486 au moins, et non jusqu'en 1479. Et ce n'est qu'un *terminus a quo*. — Le nº XXXVII fait allusion (p. 293) à une expédition outremonts. Mais qui prouve que cette allusion se réfère à la descente de Charles VIII en Italie (1494-1495) ? Si l'on croit, comme il est probable, que les vers 375-376 :

> Se une fois le More est trouvé,
> Je croy qu'on lui fera sa reste

se rapportent à Ludovic Sforza, on pourrait plutôt penser à l'expédition de Louis XII (1499). — Le nº XLIX (et non XLIV) mentionne Pavie au vers 480, mais dans une formule toute faite, *d'icy jusqu'à Pavie*. Il ne faut pas y voir, dit M. Cohen, une allusion à la bataille du même nom (1525). Je pense bien ; mais il n'y a même pas d'allusion du tout, et particulièrement pas aux guerres d'Italie, du moins dans ce vers. On ne peut donc rien en tirer. — On ne voit pas pourquoi, dans la pièce XLVI, la mention du mal

de Naples et le jeu de mots sur *suer*, *Surie* (qui fait, au reste, allusion non pas, comme le veut la note au vers 501 de la page 378, aux symptômes de la maladie, mais à la façon dont on la traitait) nous obligeraient à remonter plus haut que 1500. Le jeu de mots, en particulier, est partout au XVIe siècle (cf. par exemple Montaiglon, *Recueil*, II, p. 107) et se rencontre encore au XVIIe, où la Syrie est généralement remplacée par la Suède. Il suffit d'ailleurs de lire le texte pour voir qu'il n'a guère pu être écrit et présenté au public qu'après les premiers mouvements de la Réforme. — La farce XIV contient, sans doute, une allusion à la bataille de Montlhéry (16 juillet 1465), et elle est évidemment sous la dépendance du *Franc archer de Bagnolet* (qui est non pas des années 1480, comme le dit encore M. Cohen à la suite de Campaux, mais, ainsi que l'a à peu près démontré depuis longtemps É. Picot, de 1468, en tout cas de la fin des années 60), mais cela ne nous avance guère. Toutefois, sauf erreur, les Français ne sont allés à Naples, ou n'ont eu l'intention d'y aller, qu'en 1495, 1524-1525 et 1528, et les francs archers ayant cessé d'exister de 1480 à 1521 (ils ont été définitivement supprimés après Pavie), on n'a guère pu représenter au théâtre ces faux braves se préparant à envahir l'Italie que dans la troisième décade du XVIe siècle. — Le no XLV aurait emprunté son sujet au *Mystère de la Résurrection* attribué à Jean Michel ; mais si c'est vraiment sous la forme du manuscrit de Paris que notre auteur a connu le mystère, comme le dit M. Cohen, p. XX, cette version datant de 1491, force nous serait de faire descendre notre farce très bas dans le siècle. — Je n'ai pas besoin de dire que la mention de certains personnages mythologiques ou antiques dans les nos I, III et XVII ne peut être d'aucune utilité pour leur datation, car le moyen âge n'a pas attendu qu'on lui enseignât le grec, même dans ses rudiments, pour connaître Jason, Médée, Phébus, Phaéton, Phèdre, Socrate, Pythagore ou Platon. Quant à la mention de certains rôles, il y a beaucoup à rabattre des conclusions hâtives qu'en tire l'éditeur. En ce qui concerne, en particulier, le personnage de *Dando*, il semble qu'il y ait quelque confusion. Dans la pièce XXXIII, vv. 311 ss., *dando* est employé comme appellatif, et non comme nom propre, avec le sens de « mari trompé » (cf. Godefroy, II, 418). Nous n'avons un *Dando*, nom d'acteur ou de rôle, que dans la farce XXIX, où le personnage est également un mari trompé. Le rapport avec le *Dando Mareschal* du *Recueil Trepperel*, pp. 185-186, « sorte de magister sentencieux », est donc très vague. Dans I, 10, il est question de *Roger Bontemps*, mais nous sommes mal renseignés sur l'apparition de ce type, qui paraît, du reste, très ancien. Quant à la mention de *Gautier Garguille* dans V, 352, elle oblige à faire descendre la date de la pièce qui la contient (c'est la farce de *Colin fils de Thévot*, connue déjà par le recueil de Londres) jusque vers 1530, ainsi que l'avait déjà indiqué, il y a bien longtemps, É. Picot dans le *Nouveau Recueil de farces françaises*, p. XXV, note 2.

Il ne reste donc pas grand'chose de l'argumentation sans doute un peu

rapide de M. Cohen. Seule, peut-être, la *Farce des Coquins*, n° LIII, parmi celles qu'il a examinées, pourrait bien être le texte auquel il est fait allusion dans la *Sottie des coppieurs et lardeurs* du *Recueil Trepperel*, v. 181 : elle serait dans ce cas antérieure à 1488, au moins dans sa conception première, car la rédaction que nous en avons ne paraît guère être si ancienne de langue ou de vocabulaire. Dans l'ensemble, j'ai plutôt l'impression, mais ceci demanderait de plus longs développements, que les textes que l'on nous présente ne sont guère plus vieux que le premier tiers du XVI^e siècle. Cependant voici deux cas où l'on pourrait peut-être remonter plus haut. La pièce III, qui est une sottie, contient deux allusions à des événements qui doivent être à peu près contemporains ; au vers 186 il est question de *gendarmes cassez* et aux vers 158-160 d'un coup d'épée donné soudain *dont noble teste cheut a bas*. Si les gendarmes sont les francs archers supprimés en 1480 et si la noble tête abattue est celle de Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol, exécuté le 19 décembre 1475 (ou celle de Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, exécuté le 24 août 1477), la sottie pourrait être des années 1481-1485. On notera que Justice, dans notre texte, considère l'exécution du grand personnage comme inique ; or les petites-filles de Louis de Luxembourg, Marie et Françoise, devaient être rétablies dans leurs biens par Charles VIII en juillet 1487. — Dans le n° XLV, *Farce du Goguelu* (c'est la farce qui exploite le vieux thème de l'aveugle et de son valet), aux vv. 207-208, l'aveugle fait remarquer que le nom de *Goguelu* (que déclare porter le valet qu'il engage) est « nouveau » et non pas « vermoulu ». Les premiers exemples du mot ont été signalés chez Coquillart. Pouvait-il encore, vers 1530, passer pour « nouveau » ? A ce premier indice, faible, je l'avoue, vient s'ajouter celui-ci : au vers 279 de la même pièce, le valet déclare à la chambrière que son chaperon est à la *mode lyonnoise*. Or nous savons qu'une belle Lyonnaise, la Passefilon, ramenée de Lyon par Louis XI en 1476 (cf. Jean de Roye, II, pp. 23-24), mit à la mode un certain type de coiffure auquel son nom resta longtemps attaché (cf. Quicherat, *Costume*, p. 310, et Enlart, p. 588). Cependant on peut penser que l'origine lyonnaise du détail fut assez vite oubliée. En ce cas, le vers 279 n'aurait guère eu de sens que dans les dernières années du XV^e siècle. Mais cela, sous toutes réserves également.

Nous passerons plus rapidement sur les tentatives de localisation ; il est certain qu'un très grand nombre de farces du recueil font allusion à des lieux parisiens très connus. Mais, en matière de preuves, M. Cohen se contente quelquefois de peu. La seule mention de Notre-Dame de Boulogne dans le n° XLVIII, par exemple, ne prouve rien. Il s'agit d'une dévotion qui a été très répandue au XV^e et au XVI^e siècle. N'est-ce pas le culte très général dont était l'objet la Vierge du Nord et les superstitions innombrables auxquelles il donnait lieu qui lui a valu d'être choisie par Érasme comme but à ses sarcasmes dans le colloque *Peregrinatio religionis ergo*, où elle apparaît, très probablement, sous le nom de *Virgo parathalassia* ? On a, d'autre part, et

depuis longtemps, démontré que la *Farce de Colin, fils de Thévot* (nº V) est d'origine normande, ainsi que le personnage de *Mimin* (IV). Est normand également, dans notre recueil, le nº XL, si l'on tient compte des allusions des vers 113-118 et des rimes 174-175, 202-203, 304-305 ; cf. encore les rimes de l'Ouest de la pièce VIII, 47-48, 57-58, 198-199. — Sans doute, le vers 365 de la *Farce de Digeste vieille et Digeste neuve* (nº XLIII) fait-il allusion à la « mauvaise coustume qui court à Paris », mais on n'oubliera pas que le droit romain n'était pas enseigné dans la capitale, ni, d'une façon générale, le droit civil. Si donc nous avons affaire à une farce d'étudiants, comme c'est probable, notre farce a plus de chance d'avoir vu le jour à Orléans, par exemple, que sur les bords de la Seine. On voit ainsi qu'il est un peu prématuré d'affirmer, comme le fait l'éditeur, que l'ensemble du recueil « doit être attribué à la patrie de Molière ». Par contre, on est étonné de lire, p. XXIV, que le *Champ Gaillart* « reste à identifier », alors qu'il s'agit d'une rue mal fréquentée de la Montagne Sainte-Geneviève souvent mentionnée (cf. par exemple Montaiglon, *Recueil*, II, 103 et sa note).

Les textes ont été publiés dans l'ordre où ils ont été reliés, sans souci de grouper les pièces de même type, farces, sotties, moralités, ce qui n'a sans doute pas grosse importance. Il est toutefois gênant de trouver séparés les nºs XXI et XXXV qui sont deux doublets du même texte. Les nºs V, XXX, XXXIX et XLVIII se retrouvent dans le recueil de Londres ; M. Cohen en a donné les variantes d'après l'édition peu sûre de Viollet-le-Duc ; il les a peu utilisées, bien qu'elles eussent pu dans plus d'un cas améliorer son texte. Le nº XXXVII a un pendant dans le même recueil, mais il s'agit d'une autre version. Le nº L traite le même sujet, mais d'une tout autre manière que la *Farce de la Resurrection de Jenin Landore*, *Anc. th. fr.*, II, 21-34. — L'édition étant « critique », et non « diplomatique », la préparation du texte a souffert de certaines négligences d'ordre philologique. Le schéma métrique des pièces, par exemple, n'a pas été établi : or on verra ci-dessous que quelques corrections apportées au texte sont évidemment erronées, puisque contraires à la disposition des rimes attendues. L'éditeur a indiqué en marge d'un chiffre, affecté du signe plus ou moins, les vers qu'il a jugés ou trop courts ou trop longs ; mais, outre que ce système est bien laid, il est difficile de distinguer selon quelles règles sont réparties les indications ; un très grand nombre de vers faux n'est pas signalé, et, chose plus curieuse, beaucoup de vers justes sont stigmatisés ; je signalerai, en particulier, les suivants, qui contiennent tous le mot *ouy* comptant naturellement pour deux syllabes, comme c'est la règle jusqu'à la fin du XVIe siècle, et que l'éditeur a scandés selon l'usage moderne : II, 108, 319, 335, 389 ; III, 214 ; XI, 111 ; XIV, 95 ; XVII, 176 ; XXXV, 215 ; XLIV, 211, 349, 620, 785 ; XLV, 49 ; même cas pour XLV, 215 qui contient le mot *vïele*. Et je ne parle pas de la diérèse possible des diphtongues ou de l'hiatus après *e* muet dont il n'est jamais tenu compte. Quelques indications de jeu de scène ont été

ajoutées également au texte primitif, mais il s'en faut de beaucoup qu'elles soient suffisantes et rendent compte de tous les mouvements et de toutes les intentions ; enfin l'annotation est rapide, la ponctuation extrêmement défectueuse, le glossaire beaucoup trop bref et beaucoup trop servilement attaché aux gloses du Godefroy, dont les faiblesses ne sont plus à démontrer. Tout cela, au reste, ne doit pas diminuer notre reconnaissance à l'égard de l'éditeur ; mais il est bon de se rendre compte que l'exégèse de ces quelque vingt-trois mille vers, fort difficiles, est à peine commencée ; bien des difficultés à vaincre, bien des problèmes à résoudre attendent encore les historiens de la langue et du théâtre de notre moyen âge finissant.

Voici maintenant, dans l'ordre du texte, un certain nombre de remarques.

I, 11 virgule après *ainsi* et non *soit* ; 21 lire sans doute *Se premier...* ; 59 sur Maistre Mouche, cf. *Rec. Trepperel*, I, 218 et Sainéan, *Langue de Rabelais*, I, 124 ; 64 Maistre Antitus est bien connu, cf. G. Paris, *Romania*, XVI, 419, Picot et Nyrop, *Nouveau Recueil*, pp. LII-LVI, *Jardin de Plaisance*, éd. *SATF*, II, p. 87 ; 136 *moyeulx*, non relevé au glossaire, avec le sens de gousse (d'ail) ou bulbe (d'oignon) paraît peu répandu.

II, 35 interrogation après *chanter* ; 43 supprimer la virgule ; 57 *boullée* « trompée », au lexique, est un faux sens, comprendre « renversée, malmenée » ; 72 virgule et non interrogation ; 76 virgule à la fin ; 77 pas de virgule après *moy* ; 96 pas de virgule ni après *pourtant* ni à la fin ; 98 interrogation à la fin ; 122 pas de virgule à la fin ; 201 la note sur la mort de Roland, p. 20, est étrange. Une tradition bien établie, mais que la *Chanson de Roland*, ne connaît justement pas, voulait que Roland fût mort de soif ; cf. en dernier lieu A. Burger, *Romania*, LXX, 438 ; 268, 288, 289 pas de virgule ; 316 lire sans doute *ne t'aperçoive* ; 346 lire sans doute *ou* et non *où* ; 407 pas de point ; 408 pas de virgule ; 530-536 sont prononcés par la voisine et non par la femme ; 538 virgule après *grever*, pas de virgule à la fin ; 611 pas de virgule à la fin.

III, 24 corriger *sera*, et non *fera* ; 46-75 forment bien une ballade, mais il manque deux vers à la réplique du second ébahi et deux à celle du troisième ; 86 interrogation à la fin ; 95 interrogation ; 97 pas d'interrogation ; 131 interrogation à la fin ; 134-135 pas de virgule ; 139 corriger *en fait*, non *en ait* ; 155 *broué sur le gourt* : le glossaire est erroné à *brouer* et à *gourt* ; l'expression a été relevée dans un autre contexte (Montaiglon, *Recueil*, V, 151) par Huguet ; cf. encore *Recueil Trepperel*, I, VI, 158 ; elle reste en partie obscure.

IV, 16 deux points à la fin ; 18 virgule à la fin ; 171 *ainsi* semble être de trop ; 227 lire sans doute *c'es[t] brigandinas*.

V, 112 *tenir pied a boule* est déclaré obscur dans une note, p. 41. L'expression est encore dans Littré ; il y en a neuf exemples dans Huguet, dont le nôtre ; cf. XLIX, 107 ; elle signifie « tenir ferme » ; 154 la correction de *piros* (qui est excellent) en *pipos* est une erreur ; cf. Godefroy, VI, 176 a, et,

pour les parlers actuels, les cartes 936 et 1645 de l'*Atlas linguistique* ; 283 la correction est mauvaise ; comment Thévot peut-il regretter une « vieille robe » ? Il n'y a rien à ajouter, mais seulement lire correctement *une* pour *vie* ; 356 pas de virgule.

VI, 71 la note à ce vers paraît erronée ; l'expression le *jeu ne vaut pas la chandelle*, ne vient pas du théâtre, c'est une expression de joueurs, cf. E. Deschamps, *SATF*, XI, p. 321 ; 155-156 virgule à 155, non interrogation, garder *le* à 156 ; 197 ss. la tirade est obscure et le schéma métrique gravement corrompu.

VII. Les vers chantés 31-32, 43-45, 56-57, 89-90, 106, 113-116 ne sont pas prononcés par Regnault, ni sans doute les vers 99-101 par Godin tout seul, mais par Godin et Franc Arbitre formant une sorte de chœur ; il manque l'indication *les autres* qui ne figure que devant les vers 76-78 ; 229 *a la pissote*, la traduction du glossaire est de haute fantaisie ; 214 la note à ce vers, p. 56, contient une grave erreur ; la querelle du *Roman de la Rose* n'a pas mis aux prises Christine et Gerson, bien au contraire ; les adversaires de Christine et de Gerson étaient Jean de Montreuil, Gontier et Pierre Col.

VIII, 6 pas de virgule ; 77-175 on aimerait savoir quel était l'ordre de l'imprimé qu'il est difficile de reconstituer ; 129 sur *dire pie*, cf. infra XLI, 94 ; 130 *prune*, au sens de « bon morceau, aubaine » est dans *Pathelin*, 504 ; cf. ici-même XII, 258 et, avec une valeur ironique, *Sotties*, III, 313, v. 156 ; 203 *Gautier de Cambray*, sans doute par allusion à *Martin de Cambray*, type du personnage trompé, qui est dans les *Quinze joyes de mariage*, Rabelais, *Anc. Th. fr.*, II, 126, et que nous retrouverons dans notre pièce XLI ; 303 virgule à la fin ; 304 pas de virgule ; 305 virgule après *seray* ; 370 *beatrix* est, pour M. Cohen, p. XII, le nom de l'héroïne de la farce ; j'y vois le mot latin, épithète, si l'on veut, du *regina* du vers 375 ; 396 pas de virgule, le sujet est *une femme* du vers 397 ; les deux personnages nommés aux vers 460 et 461 ont embarrassé M. Cohen ; ils sont pourtant bien connus : *la mort Abaquin* est une plaisanterie pour *l'Amorabaquin* « sultan des Turcs », qui est dans les *Sotties*, I, 94, note 2, et dans Rabelais, V, ch. XLVI ; cf. encore *Romania*, XVI, 432, note. Quant à *tous ceulx Dadamnez*, autre plaisanterie, ce sont les hommes « nés d'Adam » ; 488 lire sans doute *par le sacrement* et virgule après *amy* au vers 489 ; 557 *estre blanc* « estre dépouillé, frustré »

IX, 63 *qu'il n'est ouvrage que de Rains* est le refrain d'une ballade bien curieuse (curieuse à cause des destinataires) de Jean Regnier, *SATF*, p. 211 ; le bailli d'Auxerre a eu peur, lui, que son auditoire de nobles dames ne saisisse pas l'allusion grivoise ; il l'a expliquée ; 100 *rencontre de sept* doit être un terme de jeu ; 114 *hauvoy* « avec » au glossaire est impossible ; 115 *sur la mer* est évidemment le début de la chanson du deuxième galant ; 122 *escaillet* (sens douteux) et *escouflart* font évidemment allusion au physique des acteurs, cf. les vers 149-152 ; 189 *nicque nocque* se rencontre encore (mais l'expression y est plus claire) dans deux autres passages XLVI, 476 et XLIX,

695 ; cf. *Sotties*, I, 255, v. 262 et Champion, *Hist. poétique du XV^e siècle*, I, p. 348 ; 380 ss. sont incompréhensibles ; on pourrait lire : « *Savez* vous de quoy je vous prie ? C'est qu'au lieu duquel je vous *vis* Issir... » ; 418 *bailler du plantain* « faire attendre », sans doute ; Molinet emploie *jouer du plantain*, avec un autre jeu de mot, dans le sens de « fuir », cf. *Romania*, LXV, 24 ; 501 *des sept au blanc* n'est pas, malgré la note, une expression du jeu de dés ; il s'agit d'objets dont on peut avoir sept pour un blanc (pièce de monnaie), c'est-à-dire d'objets sans valeur ; 511 lire *m'en voys* ; 562 ponctuer *Dy je bien ?*

X. M. Cohen déclare cette farce (cf. *Introduction*, p. XII) « fade et sans intérêt ». Je pense qu'un jeu de scène qui devait faire tout le sel de la saynète lui a échappé. A partir du vers 113, le brigand, tout en feignant de se confesser, doit vider la bourse du curé, sans que celui-ci s'en aperçoive. Et c'est ainsi que s'expliquent les vers 116-117, 120-121, 132-133, 136-137 et 140-141 ; 18 point à la fin ; 19 virgule à la fin ; 42-43 ne riment pas, il doit manquer quelque chose ; 56 *tasse*, « poche », « bourse », n'a pas été relevé au glossaire ; Godefroy, VII, 653 n'en a pas d'exemples littéraires ; il est dans Molinet et ici encore XXX, 55 ; le mot ne paraît pas faire partie du lexique parisien ; 64 *chanter d'autre martin*, non pas « changer de sujet » (glossaire), mais « de ton » ; 85 il y a un mauvais jeu de mot : le brigand prend *a Dieu* pour une formule de congé ; 96 la correction *espingletes* proposée en note, p. 82, est mauvaise ; elle rend le vers faux et fait disparaître la rime ; il faut lire *espilles*, en rime avec *filles*, forme attestée dans les *Quinze joyes de mariage* et que connaît encore l'Ouest de la France ; 102 lire sans doute *S'une...*

XI, 11 *angelot* « sorte de fromage » est excellent, cf. la note de Dupire, *Romania*, LXX (1939), p. 3. On se demande ce que pourrait bien être du fromage d'agneau ou même d'agnelet ; 62 interrogation à la fin ; 124 peut-être *sans plus demener plait*.

XII, 77 lire sans doute *Et je diray que je...* ; 93 le vilain aperçoit Cautelleux qui a pris la place de son âne ; c'est par un contresens que M Cohen déclare dans sa note au vers 19 que l'acteur a revêtu une peau d'âne au vers 1000 (lire 100). Il est bien évident que toute la plaisanterie réside dans le fait que le vilain croit que son baudet est devenu un homme ; 203 lire sans doute *demourroit* ; 250 indication de jeu de scène prise pour un vers ; 275 lire *ou* et non *or* ; *bruler ses livres*, au figuré, « renoncer à ses études, déclarer qu'on n'est qu'un ignorant, quitter la partie, s'avouer vaincu » ; 320-322 *chose de bien, chose de mal affaire*, euphémismes pour désigner les créatures de Dieu et les créatures d'enfer (sorciers, fantômes, démons, etc...).

XIII, 74 le texte de l'imprimé est bon ; il faut faire passer *Tarabas* à la fin du vers 73 et lire *mais qui a il* ? 108 lire *je* et non *ja* et point de suspension ; 113 virgule à la fin ; 186 lire *se* et non *sa* ; 207 *migraine*, nom d'une étoffe, mais avec équivoque scatologique.

XIV, 28 virgule à la fin ; 46 lire *je m'en voys* ; 69 point à la fin ; 71 point ou deux points à la fin ; 72 pas de ponctuation ; 73 point à la fin ; 74 *demeure* entre guillemets ; 211 virgule à la fin et après *requier* au vers 210 ; 218 *eut* ; 237 *une*.

XV, 206 lire *yvre*, c'est le vers 207 qui a besoin d'être corrigé ; 251 lire *ou* et non *où* ; 269 lire sans doute *D'ore en avant* ; 304 *nous sommes* appartient au vers précédent.

XVI, 12 lire *especiaument* (cf. 58) ou *specialement* (cf. 76) ; 32 virgule ; 34 interrogation ; 55 point ; 179 exclamation ; 192 point ; 251 point ; 253 interrogation ; 255 *et le pape* entre virgules ; 354-355 la rime *plaire, aise* aurait pu être relevée ; 366 l'éditeur, au glossaire, n'a pas vu que la *forcelle* de notre vers était le même mot que la *fourcelle* de XLV, 603. La *pièce* du v. 365 est ce que les historiens du costume appellent « pièce d'estomac », accessoire du vêtement qui corrigeait un peu ce que le décolleté des robes pouvait avoir de trop hardi. L'héroïne d'Olivier de la Marche, dans le *Parement des Dames* en couvre aussi sa fourcelle (str. 47-48 de l'éd. Kalbfleisch). Elle est ici *portingaloise*, car la mode fut souvent portugaise à partir du milieu du XVe siècle (cf. Quicherat, *Costume*, pp. 308 et 454). *Racaillefatrée* au vers 362 caractérise évidemment une robe montante ; *sentrée* au vers 363 doit être corrompu ; au vers 364 lire *envoise* en un mot ; autrement dit, le galant veut changer sa robe sévère contre une robe plus élégante, et décolletée ; 383 la dague se portait devant ; la placer derrière est une élégance dont on s'était déjà moqué, cf. Coquillart, II, p. 100 ; 386 lire *escorchent* ; 419 lire pour la rime et le sens *estrainte* et non *estroite*, cf. 433 ; 437 point ou point-virgule ; 439 virgule seulement ; 461 *sans* de l'original va très bien ; la correction *s'enz* m'est incompréhensible ; il y a une allusion à la hauteur des patins ; 479 *quant je m'avise* entre virgules serait plus clair ; 514 et 515 *qu'ilz* = *qui* ; 514 lire peut-être *plus habilles* ; 573 la glose *loquebault* « serrure », au glossaire, est absurde ; cf. Godefroy, V, 30 b les exemples groupés sous 2 ; 606 la rime et le sens exigent la lecture *porrée* ; 625-648 étant une ballade, il n'y avait pas de hardiesse à corriger 648 d'après 632 et 640.

XVII, 10 entre virgules ; 19 il manque quelque chose comme *va* ; 24 point à la fin ; la correction est douteuse ; il faut sans doute une rime en -aîn ; lire *un nouveau train* ; 62 point ; 65 pas d'interrogation à la fin ; 185 on attendrait *croiroit* ; 223 il doit manquer un vers au moins ; le sens est interrompu et *accomplir* est sans rime ; 384 il s'agit du *Catholicon* de Jean de Gênes ; il faut évidemment lire *Abbas* et non *Sibbas* au vers 388.

XVIII, 24 *beaubeau*, « j'ignore ce mot », dit la note p. 143 ; il est déjà dans l'*Histoire de Guillaume le Maréchal* ; cf. Godefroy *baubel* et *beubelet* ; 28 *gorgecte frazée*, l'éditeur fait venir ce mot, au glossaire, de *fraser* « écosser, peler », ce qui est possible, mais douteux. L'expression *gorge frasée* se rencontre ailleurs, p. ex. Coquillart, I, p. 98. En tout cas, on pouvait jouer sur le mot ; *frasé comme ung ongnon* dit de soi un élégant dans le *Monologue*

du Puits (Coquillart, II, 253) ; cf. ici XLIII, 216 ; 103 *qu'il* = *qui* ; 106 *couchard* n'offre pas de sens ; corriger *couard*, cf. XXIV, 200 et XXXI, 77 ; 107 le sens et le rythme exigent qu'on corrige *vers* en *Venus*.

XIX, 32 lire sans doute *qu'elle en amende* ; 39 point à la fin ; 59 et 76 lire *Jehan Jehennin*, cf. 52 ; 92 point ; 93 deux points ; 95 virgule ; 100 point ; 105 *ou* et non *on* ; 187 ponctuer sans doute *c'est bien vecy*, cf. XXXII, 30 et XLI, 77 ; 188 *qu'il* = *qui* ; 239 lire *comme* à la fin du vers ; 252 lire *desvies* ou *desves ma robe* ; 352 virgule ; 591 pas de ponctuation à la fin ; 592 point ; 636 corriger *voué*.

XX, 40 la rime montre qu'il faut lire *serve* et non *ferue* ; 45, 101 et 357 l'auteur emploie la forme *quelogne* abondamment attestée ; donc rime exacte et non simple assonance comme il est dit en note, cf. d'ailleurs XXVIII, 57 ; 94 peut-être faut-il corriger *faille* en *fable* ; 179 interrogation ; 229 corriger *deustes* en *deusse(s)*, cf. le vers 231 ; 309 virgule à la fin ; 312 virgule et non point ; 341 *s'il* = *si* ; 361 au moins virgule à la fin ; 363 la porte Baudais ou Baudoyer était, en effet, une porte de l'ancienne enceinte de Paris, mais je ne comprends absolument pas, malgré l'éditeur, ce que l'auberge du Heaume (cf. l'introduction, pp. XXV-XXVI) a à voir ici. Il s'agit d'un vieux proverbe : « Qui est batus, l'amendera, c'est le droit de la Porte Baudais », qui se trouve déjà dans le *Dit des Mais*, v. 152, de Geoffroy de Paris et qui est assez souvent cité au XVe siècle : un rondeau dans le ms. 25458 (Champion, *Poésies de Ch. d'Orléans*, p. 594), Coquillart, I, 37 et II, 26, *Menus propos* (Montaiglon, *Recueil*, XI, 364) ; G. Paris lui a autrefois consacré une note, *Revue critique*, 1877, I, p. 50.

XXII, 63 *bailleur de bons jours*, non relevé au glossaire, réapparaît XXIII, 143 ; le sens est sans doute « trompeur » ; 83 *pourginee*, l'explication du glossaire par « progéniture » est fantaisiste ; 149 *ceint sur le cu* « trompé » est déjà dans *Pathelin* 369.

XXIII, 73 *Frère Frappart*, le cordelier, aurait mérité une note ; il réapparaîtra XXXIII, 528 ; cf. Picot et Nyrop, *Nouveau Recueil*, p. 101, *Sotties*, III, 92, 166 et 95, 230, P. Champion, *Villon*, II, 33, note 4 ; 109 virgule à la fin ; 129 interrogation ou suspension après *cependant* ; 195 *basir* « crouler » au glossaire est un faux sens, le mot signifie « être épuisé, mourir ».

XXIV, 58 il n'y a rien à corriger, lire *me baill'on de l'oingt* ? 87 *minot* me paraît clair ; le mot signifie « boisseau » ; le vers veut dire que Sadinette oblige Bertrand à se cacher, tant il la craint ; 136 l'interprétation de la note p. 195 est douteuse ; je comprends plutôt : « il n'a plus d'argent » ; mais les vers 134-135 me sont obscurs ; 182 pas de point à la fin ; 188 la rime et le sens exigent que l'on corrige *avoir* en *amer* ; 252 supprimer l'exclamation à la fin.

XXIX, 49 je ne comprends pas pourquoi l'éditeur aurait souhaité de pouvoir corriger *baster* (*aux corneilles*) en **basler* (cf. sa note p. 234) qui est un barbarisme. *Baster* est excellent, c'est la forme contractée de l'ancien français *baa-*

ter, l'*s* servant à indiquer que l'*a* est long. *Baster aux corneilles* se retrouve dans l'*Amant rendu cordelier*, 1540, et dans un rondeau de Charles d'Orléans, CLII, 3, et sans doute ailleurs ; 53 virgule après *fist*, cf. 292 et 331, *de bien* dépend de *vous ne scavés* ; 129 lire *laissés m'en pais* ; 205 interrogation après *ne fait pas* ; 250 la rime exige *maugré m'ame, ma vie* est une mauvaise lecture ; 300 point à la fin ; 301 virgule ; 398 lire peut-être *par le licoul* ; 412 *secret* est corrompu, cf. la rime.

XXX, 30 *pousser* « être poussif » méritait d'être relevé ; 62 et 65 interrogation ; 85 ce vers, si ce n'est pas une simple formule, semble indiquer que la farce n'est pas parisienne ; 95 la locution *avoir le bont* a intrigué M. Cohen qui ne l'a pas comprise ; je me contente d'indiquer qu'elle se rencontre chez Villon, *Testament* 617 et qu'elle est d'ailleurs très fréquente ; c'est une locution empruntée du jeu de paume ; 99 point ; 102 virgule à la fin et lire sans doute *ne* et non *je* ; 104 et 105 la correction de *ay* en *aye* fait contresens ; 106 virgule après *soulz* ; 107 supprimer *ne* ; la faute, comme celle du vers 102, est dans l'édition du British Museum ; 157 *il se house*, le glossaire a confondu *housser* et *houser* (qui sont naturellement deux mots différents) et considère *housser* et *houser* comme une simple variante orthographique. Il y a plus : par suite d'une erreur vraiment curieuse, *housser* est considéré comme le dénominal de *housse* « étui » et traduit par « garnir » (c'est une médiocre glose empruntée à Godefroy). Ce *housser*, de *housse*, existe, mais n'a rien à voir ici. Nous avons affaire au *housser*, tiré de *houx*, qui signifie « balayer, ramoner ». Quant au *houser* de 157, c'est le *houser* tiré de *huse* et qui signifie, au sens propre, « mettre des bottes ». Mais la valeur figurée de *il se house* a été depuis longtemps expliquée par Philipot, *Romania*, LVI, 571 ; 175 jeu de mot avec *pourceau* ou allusion au vin célèbre de Saint-Pourçain ? 215 point ; 216 supprimer le point ; 331 point à la fin.

XXXI, 55 *cure d'oyseaulx* il y a jeu de mot entre la cure ecclésiastique et la cure, terme de fauconnerie, qui désigne la petite boulette de poil, de coton ou de plume que l'on fait avaler aux oiseaux de chasse pour les faire vomir et leur nettoyer l'intestin ; 131 *desprise* à la fin du vers, et non *despense* ; 143 point à la fin ; 163 *escoux*, non pas « accouru », comme le dit la note p. 251, mais « secoué » ; 177 *avoir du vent de la chemise*, non relevé au glossaire, cf. encore XLVI, 404 « être trompé », cf. Coquillart, I, 81 et II, 284 : autre valeur dans Molinet, 617, 25 ; 298 virgule après *luy* ; 303 virgule à la fin ; 304 virgule à la fin ; 309 ne pas corriger *en garçonnage*, mais lire *en garouage*, cf. VII, 28 et XXXVIII, 176 ; 396 lire sans doute *sa* (où *ma*) *folle emprise* ; 426 *ou me arte* est clair, malgré la note ; *arter* est une forme syncopée de *arrester* ; elle passe pour normande ; 437 point ; 438 la virgule après *ainsi*.

XXXII, 37 la correction de *viandras* en *viendras* est inutile, la prononciation *ian* de *ien* est bien connue, cf. Thurot, II, 435-441. On notera que le texte de cette farce est incomplet par suite d'une erreur d'imposition ; les

fos 192 et 193 de la copie de M. Cohen présentent, en effet, le même texte que ses fos 237 et 238, où le texte est à sa place ; il s'agit, si je ne me trompe, des fos A_4 et A_5 du texte XXXII et des fos A_3 et A_4 du texte XL ; cet accident aurait mérité quelque attention ; il semble prouver, en tout cas, que nos nos XXXII et XL sortent du même atelier ; cependant, on aurait aimé savoir quelles étaient les signatures des fos fautifs.

XXXIII, 21 ponctuation après *si est* ; 45 et 46 sont obscurs mais je crois qu'il faut couper *em porte* ; 130 *j'estoye* n'offre pas de sens, lire *festoyé* ; 153 lire sans doute *je pri Dieu que de malle rage*, cf. 160 et 208 ; 182 *un esmailleur de hanaps a pié* est sans doute une expression plaisante pour désigner un savetier ; 208 ajouter *la* (*malle rage*) ; 292 je ponctuerais *Savez vous qu'il est* ? sans virgule après *sans séjour* ; 352 la *Chicheface* valait bien une note, cf. Novati, *Mélanges Picot*, II, 67 ss. ; 395 lire *en son estudie*, cf. 408 ; 411 couper *av'ous* ; 555 lire *s'aurez mon*.

XXXV, 4 lire sans doute *oster* et non *estes* ; 12 virgule après *bien* ; 65 se rapporte sans doute à ce qui suit ; 290 lire *vauldroye* ; les vers 337-338 prouvent que 312-315 sont prononcés par le Patinier, il n'y a donc pas changement de personnage entre 314 et 315 ; le vers 311 est prononcé par le Savetier, 309 et 310 appartiennent au Patinier, ainsi que l'indique l'imprimé (autant qu'on peut s'en rendre compte) ; il n'y a pas de changement entre 304 et 305. Cette répartition des répliques me paraît plus claire ; elle a l'avantage de moins toucher au texte, puisqu'il suffit de faire passer l'indication « le Savetier » par-dessus le vers 311 et de mettre à sa place une indication « le Patinier » (erreur de la composition originale qui s'explique facilement) ; enfin elle concorde mieux avec le texte du doublet XXI, 155 qui aurait dû guider l'éditeur moderne ; au vers 305 *mescroire* a une valeur transitive « tromper, abuser » ; au vers 315 *vendrés* est le futur de *veuir* et au vers 317 il faut corriger *feray* en *séray* ; 360 dans le parler parisien *Jean* rime parfaitement avec *rien*, cf. supra ; 393 lire *engrongné* pour *empongnié* d'après XXI, 184 ; 418 lire *c'estes mon* et non *c'est mon*, d'après XXI, 209 ; 422 pas de point ; 468 lire *s'arez mon*.

XXXVI, 10 sur l'expression grivoise *rembourrer les bas*, cf. *Parnasse satyrique du XVe siècle*, no LXXII et le poème des *Gouges*, *Romania*, XLVII, 170, 15 ; 60 on attendrait le masculin, dit une note p. 286 ; il suffit pour cela de lire *le mien ne* au lieu de *la mienne*, ce qui améliore également le sens ; 102 lire *s'avra mon* ; 125 *a commant* en deux mots ; 154 lire *bon'* ; 155 point à la fin.

XXXVII, 19 point ; 116 la chanson de la Perronnelle a été assez célèbre pour qu'on la signale au passage ; 143-146 M. Cohen a été fort embarrassé par les fins de vers *Jehannette* (143) et *l'oranne* (145). Il se demande s'il faut corriger, pour la rime, *Jehanne* ou *orannette*, sans d'ailleurs trouver de « sens satisfaisant ». C'est qu'il faut lire *Loranne* et comprendre « Lorraine », donc Jehanne, comme le rythme l'exigeai d'ailleurs a priori. Quant

au Barbazans, qui est cité au vers 144, M. Cohen ne l'a pas identifié non plus ; mais il est très connu ; c'est Arnaud Guilhem de Barbazan, le « chevalier sans reproche », un des héros du fameux tournoi de Montendre du 19 mai 1402, tournoi qu'a raconté Jean Juvénal des Ursins et auquel Christine de Pisan a consacré trois ballades (*SATF*, I, pp. 240-244). Ce fut un des généraux les plus célèbres de Charles VI et Charles VII ; il est cité avec éloge dans le *Jouvencel* de Jean de Bueil. Il fut blessé, et mourut des suites de ses blessures, à la bataille de Bulgnéville (2 juillet 1431), alors qu'il avait été envoyé en Lorraine, justement, au secours de René d'Anjou. La chanson que chante le savetier Sandrin n'était donc pas toute nouvelle ; 150 point à la fin ; 159 *sur ma fique*, surtout ne pas corriger en « physique », comme le propose la note p. 294, cf. Huguet ; 162 trop court, peut-être *car qui n'a d'or un tas* ; 186 lire *des premieres* ; 218 on lit encore dans le *Dictionnaire comique* de Leroux, II, 227 : « On dit à Paris de choses qui durent trop longtemps à faire, c'est l'œuvre de Notre-Dame qui ne finit jamais, à cause qu'on prétend qu'il y a quelque reste de voûte à faire qu'on ne veut pas achever. »

XXXVIII, 38 virgule et non deux points ; *sous le mortier* « en secret » ; 42 *ja* ; 48 ponctuer *son conseil, qui peult. Ne fait mye ?* 59 le vers 342 montre que la correction *notorée* est sans doute une erreur, lire *aussi notée* ; 66 point à la fin ; 87 point à la fin ; du vers 118 au vers 243 il n'y a guère de doute que nous ayons affaire à un fragment de texte d'une autre pièce, introduit ici par suite d'une erreur de l'imprimeur, erreur analogue à celle que nous avons rencontrée dans la pièce XXXII ; toutefois, ce coup-ci, l'erreur ne porte pas sur un nombre entier de pages ; 124 lire sans doute *qu'on ne nous voit...* ; 140 corriger *enfumé*, non *enfuiné* ; 245 *poussart* « vieil essoufflé » non relevé au glossaire ; 246 *esgard*, non relevé, « inspecteur des marchés qui avait la surveillance des prix et de la qualité » ; 247 interrogation ; 256 point ; 257 *Ce = se* ; 286-288 interrogation après *demourast* ; 291 sans doute *qu'on n'en...*

XXXIX, 55 *j'ay songé* est à la fin du vers 54 ; 183 *huet* « cocu » au glossaire vient de l'erreur de Godefroy qui a rapproché à tort le mot de *wihot* ; « sot, niais » suffisent ; 198 *s'il = si* ; 222 lire *delivre* et non *delivré* ; 250 la correction *flanc* est absurde ; garder *flan* « gâteau » ; au vers 251 *morceaux* « bouchées » ; 268 lire *Paris*.

XL, 36 *si* « réserve à faire », « défaut », cf. LI, 121, le glossaire est inexact ; 47 *cuculel* « cocu » au glossaire ; non, mais « petit du coucou », c'est-à-dire « enfant adultérin » ; 52 *congne-festu* « paresseux » n'a pas été relevé au glossaire ; 53 doit évidemment être prononcé par Mariage ; 54 virgule après *plaitz*, après *viconte* ; 55 trop court, ajouter *de* devant *promoteur* ; 58 trop court de trois syllabes, manque une indication de métier, virgule à la fin ; 60 pourquoi une majuscule à *Digné*, part. passé de *disner*, *digner* ? l'indication de « Procès » entre 60 et 61 est à supprimer ; après 76 doit man-

[illegible] riger sans doute *feist*, pour *fait*, et peut-être *ou feist* ; 185 point ou point-virgule à la fin ; 211 supprimer *et* sans doute ; 213 lire sans doute *mais* et non *ou* ; 220 *doubte* et non *double* ; 224 *populos*, je ne connais pas le mot, [illegible] sans doute *les* ou *ces* pour *mes* ; 253 sans doute *enregistré* ; 261 pas de virgule à la fin ; 262 virgule à la fin ; 292 virgule à la fin ; *jurée* « vendue aux [illegible] lire *court laye* ; 330 point à la fin ; 365 point ; 371 *a maces* en deux mots ; [illegible] est peu probable ; 380 lire *rien avec qu'un peu...* ; 404 lire *l'asignacion* ; 420 sans doute *si font* ; 421 point-virgule ; 431 *geleuse* et non *geleusé*.

XLI, 8 lire *laissez m'en paix* ; 60 *refleuse* glosé par « injure ? » ; c'est « rogneux, galeux », cf. *rafle*, *rafleux*, dans Godefroy ; *mausaingne* glosé par « injure ? » ; c'est « mausaine, malsaine » ; 94 *dire pie* n'est pas au glossaire ; paraît signifier « renoncer, céder à la volonté de quelqu'un », cf. *Anc. th. fr.* [illegible] *Que veulx tu que je die ?* L'expression s'était déjà rencontrée, VIII, 129 ; 114 virgule après *hostel*, pas de ponctuation à la fin ; 127 virgule et non [illegible] *il ne m'en...* ; 238 *bicestre* « malheur » et non « maison de fous » comme il [illegible] rime et le rythme *foy que doy m'ame* ; 468 *vous* et non *nous*.

[illegible] saire, comme dans Godefroy, par « prends garde à toi » ; mais ce sens ne [illegible] à deux et on leur fit curer les boues de la Porte Saint-Denis en 1516, les [illegible] à la fin ; 355 corriger *peuvent il*.

[illegible]

Molinet, *SATF*, s. v° *rompre* ; 219 *trepas* manque au glossaire, c'est une « pièce de ceinture », cf. Gay, *Glossaire archéologique* ; 312 le *cragnequin* (? au glossaire) est une sorte d'arbalète, cf. Godefroy *cranequin*, *crennequin*, mais le vers 311 est corrompu ; 362 lire *fourger* et non *sourger*. Peut-être aurait-il valu la peine d'indiquer que l'enseignement du moyen âge découpait le Digeste en trois tranches : le *Digestum vetus* (depuis le début jusqu'au titre 2 du livre 24), le *Digestum infortiatum* (depuis 24, 2 jusqu'à 38) et le *Digestum novum* (de 39 à 50). L'enseignement normal, ou, comme on disait, ordinaire, celui des leçons du matin, ne comprenait que le commentaire du *Digestum vetus* (et des neuf premiers livres du code). Le reste du Corpus, et en particulier le *Digestum novum* n'était commenté que dans les leçons extraordinaires, *ad cursum*, payantes, de l'après-midi.

XLIV, 3 point à la fin ; 26-28 *qui prendroit Du poil de chien à ce matin, Ce ne serait par* (lire *pas*) *faulx latin* : on trouve déjà dans le *Dit des Planètes* (Jubinal, *Nouv. Rec.*, I, 375) ces vers à propos des buveurs : « Et quant ce vient a l'endemain, La teste leur deut, et la main Leur tremble ; lors vont par esfors Au poil du chien qui les a mors, La recommencent le trumel », et le *Dictionnaire comique* de Leroux, en 1786, s. v. *poil* déclare : « Quand quelqu'un a mal à la tête le lendemain qu'il a fait la débauche, on dit qu'il faut prendre du poil de la bête, qu'il faut recommencer à boire » ; 40 interrogation après *non* ; 88 supprimer la virgule après *assoir* = *ersoir*, cf. 338, et non *asseoir*, et la placer après *esbatre* ; 120 corriger *mestier* ; 121 *poingneurs* ? ; 177 virgule après *advis* ; 333 point à la fin ; 334 virgule ; 378 point à la fin ; 428 virgule devant *que je soye*, formule d'affirmation qui se retrouve dans Villon, *Testament* 916, où elle est d'ailleurs mal commentée par la plupart des annotateurs ; 436 point ; 511 interrogation ; 641 lire sans doute *allons m'en* ; 725 lire sans doute *ce fu ge qui...*, cf. 744 ; 727-728 lire *en tasche* et *lasche*.

XLV, 12 pas de majuscule à *jaques* ; 107 lire peut-être *mais que je puisse*.

XLVI, 36 supprimer sans doute *ne* ; 38 ponctuer *Sus! compaignes, que...* ; 49 lire *il n'y a que* ; 51 faute probable pour *plain* ; 52 *prendre la cotte verte*, « s'asseoir sur l'herbe » au glossaire, est une traduction euphémistique, je pense, malgré G. Paris, *Chansons du XV^e siècle*, p. 82, note 5. De même, au v. 61, le sens grivois de *basse dance* (qui n'est pas au glossaire) me paraît nécessaire, cf. Molinet, 620, 184. Sur les basses danses, cf. *Rec. Trepperel*, I, VIII, 163. Même type de plaisanterie ici-même 565 et 575 ; 170 lire *par* et non *part* ; 182 pas de virgule après *vous*, cf. 188 ; 199 manque un substantif, sans doute *asne*, cf. 201 ; entre 242 et 243 lire *surplis* et non *surplus* ; 307 virgule à la fin ; 401 virgule après *tout ung*, *trut avant* est une exclamation ; 410 *mise*, non relevé au glossaire, « dépense », opposé à *recepte* ; 587 pas de virgule ; 588 *faire à Dieu barbe de fuerre*, cf. Morawski, *Archivum rom.*, XXIII (1939), pp. 78-83.

XLVII, 21 n'est pas un vers ; le mot rime est sans doute *fiche* et *son enten-*

dement est le début du vers suivant ; 30 supprimer *plains* sans doute ; 36 virgule à la fin ; 37 la disposition des rimes montre qu'il faut lire *doubter* et non *doubte* ; 45 *que ne* et non *que nous* ; 53 *oremus* ne fait pas partie du vers ; 54 *envoye* et non *envoyé* ; 183 la correction est mauvaise ; lire *si m'a l'on* ; 216 lire *oui* au début du vers et non *que* ; 222 pas de virgule à la fin.

XLVIII, 6 je corrigerais plutôt *de nuit, de jour* avec l'édition du British Museum (= BM, *Anc. Th. fr.*, I, 21 ss.) ; 12 est sans rime, il manque un vers qui est dans BM : *il me faut aller besoingner* et c'est à ce vers que se rapporte le vers 13 ; 29 n'est pas trop long, le sens, et BM, indiquent qu'il faut lire *ferois* ; 36 dans la *Resurrection de Jenin Landore* (*Anc. th. fr.*, II, 31), on nous dit également que le premier mot qu'on apprenait à prononcer aux pies en cage était « maquereau » ; 41 lire *vous appelle* avec BM ; 43 *sur* (*dessuz*) *mes piedz* est dans les deux textes ; peut-être pourrait-on ne pas corriger en ponctuant virgule après *soit* et en rattachant *sur mes piedz* au vers précédent ; 55 ponctuer *Comment ? en serez vous maistresse ?* 70 supprimer *à*, avec BM ; 97 *ront* « pièce de monnaie » manque au glossaire, cf. *Sotties*, I, 79, 173 et ici le vers 103 ; 112 *gris* est le pluriel de *grif* ou *grip* « ongle, griffe », aucun rapport, malgré le glossaire, avec le *gris* de XLIX, 179 ; 178 *en ta cage certainement* de BM est évidemment le bon texte qui devait être adopté ; 179 lire *mettré* (ou adopter BM).

XLIX, 17 lire sans doute *quel happesoupe* sans ponctuation à la fin du vers, cf. 21 ; 41 virgule à la fin ; 50 garder *en* et supprimer l'accent de *soyés* ; 131 sur la *chemise renouée*, cf. *Sotties*, I, 262, 373 ; 145 l'*ordre de belistre*, non relevé au glossaire, ce sont les mendiants, cf. la *chanson sur l'ordre de belistrie*, Molinet, 725 ; 146 *chapelet a mistre* « chapeau rongé des mites », cf. *mitaille*, *mitraille*. Qu'il y ait jeu de mot avec *mitre* (cf. la note p. 404), c'est possible, et même probable ; 183 *qui n'est pas escous d'un patin*, mot à mot « que l'on n'a pas fait tomber d'une galoche » (ou « qui n'est pas battu d'une galoche »), mais la même expression, employée au figuré, se retrouve chez Molinet, 789, 25, où, comme ici, elle paraît bien signifier ironiquement « qui n'est pas de basse origine » ; 260 *macé* est une sorte d'exclamation qui paraît servir à renforcer une affirmation ; elle se retrouve dans la *Resurrection de Jenin Landore*, *Anc. th. fr.*, II, 26 ; 387 lire peut-être *nient* pour *nen* : 418 le *vin bastard* aurait mérité d'être signalé, d'autant plus que Godefroy s'est trompé à son sujet. C'était un muscat importé de Candie (de Corse, dit Legrand d'Aussy, *Vie privée des françois*, III, 49). Il en est souvent question au XVe et au début du XVIe siècle, cf. *Rec. Trepperel*, I, 13, 177, *Sotties*, I, 259, Molinet, 33, 174 et Huguet ; 427 ponctuer *ne fait pas ?* 501-502 indication scénique prise pour deux vers du rôle de Mal en point ; 519 le *grant can de Cataire* est quelque chose comme l'empereur de Chine ; 559 *Boussac*, pourquoi une majuscule ? cf. Godefroy, I, 709 ; 561 le vers est juste, il faut un mot accentué sur la dernière syllabe (cf. *civé* au vers 560), le Grave n'a rien à voir ici, lire *gravé*, cf. Godefroy, IV, 335 ; 586 Mal en point con-

fond ; ce n'est pas Fierabras qui est de Connimbres, mais Sortibrant, héros du roman de Fierabras et que Rabelais citera encore dans sa Généalogie des géants, au premier chapitre de Pantagruel ; de même, plus bas, au vers 602, Mal en point appelle *Margot la* (et non *sa*) *fée* la fée Morgain et fera de César et de Pompée un seul personnage *Julius Pompée* (612) ; 620 *barbe robert* est excellent, il n'y a rien à changer au texte ; c'est le nom d'une sauce, cf. Godefroy, VIII, 291 ; la recette d'une sauce Robert figure encore aujourd'hui dans tous les livres de cuisine ; la *dodine*, au vers 641, est également une sauce ; son nom figure toujours dans les dictionnaires.

L, 31 *pluc* traduit par « butin » ; c'est la glose de Godefroy ; plutôt « argent », cf. *Parnasse satyrique*, LVII, 12 ; 108 le *vin de festu* pourrait bien être la bière, cf. l'expression *filia festucae* dans un texte latin publié par Wright et Halliwell, *Reliquiae antiquae*, I, 58 ; 117 le langage de Jenin étant fortement picardisé, *rouardure* est sans doute pour *regardure* ; 124 je pense qu'il faut lire *bren de quien*, mais le vers me reste incompréhensible ; 231 il y a quelque excès à faire figurer à l'index onomastique *sainl Baboyn*, ainsi que quelques autres tels que *Cogne-festu* ou *Jouan Cocu*, parmi les saints authentiques. E. Deschamps connaissait déjà l'ordre de la Baboe, confrérie de buveurs, et E. Picot a montré qu'il existait encore un ordre de Saint-Baboyn au XVIe siècle, cf. *Romania*, XIV, 284-285 ; 258 *verdin*, qui a intrigué l'éditeur, a été relevé par E. Picot à l'index de son édition des sotties ; il le traduit par « sot ».

LI, 4 *d'heure*, non relevé, « tôt » ; 13 *s'espauller* a le sens de « se briser, se démettre l'épaule », donc pas de ponctuation à la fin du vers et, au vers 14, couper *a porter* ; 68-70 on est tenté de lire, au vers 68 *seroit* (pour *se croit*), au vers 69 *que ma* (pour *qu'à ma*), et au vers 70 *la* (pour *le*), cf. 71-72 ; 72 interrogation à la fin ; 163 la correction *bavardesse* est un barbarisme, la seule forme régulière, et attestée, est celle du texte *bavaresse*, *baveresse* ; 164 et 165 ne font qu'un vers ; *en l'oreille* de 164 est l'indication d'un jeu de scène, prise à tort pour une partie de la réplique de la première chambrière. Celle-ci confie à l'oreille de la seconde une histoire que le spectateur n'entend pas et qui amène la réplique *Par la sainte messe* et la suite ; 166 virgule à la fin, *que* au vers 167 a le sens de *car* ; 296 *clapier* « mauvais lieu », non relevé au glossaire ; outre Godefroy (un seul exemple), cf. *Parnasse satyrique*, LXXII, 2 et Cotgrave ; 311 peut-être *traîtresse*, et de même aux vers 367 et 419 ; 423 pas de virgule après *Pierre*.

LII, 37 exclamation, non interrogation ; 220 pas de virgule à la fin et à 221 lire *qu'estions* ; 655 lire *tirez* sans doute.

LIII, 335 *brester* « se débattre » au glossaire ; mot difficile et qui n'a jusqu'ici été relevé que dans *Pathelin* et une fois au XVIe siècle (cf. Huguet) ; plutôt « demander instamment » ; 443 *tignon* « plaque de teigne », non relevé au glossaire, pas d'exemple dans Godefroy, cf. Molinet, 609, 68 et 727, 64 ; 720 pas de point à la fin.

Félix Lecoy.

PÉRIODIQUES

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES CHARTES, CVII (1947-1948), 1. — P. 5-32. Anne Terroine, *Un cartulaire privé du XIII^e siècle*. Les actes transcrits s'échelonnent de 1235 à 1277 ; ils sont rédigés en français ; aucun ne présente un caractère exceptionnel, mais l'ensemble retrace la vie quotidienne d'un bourgeois et permet de suivre le mouvement de sa fortune. — P. 33-51. André Vernet, *Notice et extraits d'un manuscrit d'Édimbourg* (Adv. mss. 18.6.12., 18.7.8., 18.7.7). — P. 62-68. Léon Levillain, « *Campus Martius* ». — P. 68-73. Élisabeth Pellegrin, *La Bibliothèque du collège de Hubant, dit de l'Ave Maria à Paris*. — P. 92-94. Georges Huard, *A propos de « Titivillus »*. — P. 124-126. C. r. par Robert Bossuat de « *Anticlaudien* », *a thirteenth-century french adaptation of the « Anticlaudianus » of Alain de Lille by Ellebaut*, ed. by Andrew J. Creighton. — P. 136-138. C. r. par M.-Th. d'Alverny de Georges Vajda, *Introduction à la pensée juive du moyen âge*. — P. 178-181. Nécrologie : *Charles Petit-Dutaillis* par Clovis Brunel.

2. — P. 193-204. Clovis Brunel, *La berle (sium angustifolium Linnaei) dans les noms de lieux français*. Cet article a fait l'objet d'une lecture à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, séance du 14 janvier 1949. La *berle*, plante aquatique, représente un latin berula qui provient lui-même d'un emprunt au celtique ; la racine est *ber*, « eau, source ». Dans les formes locales, à côté de *berl-* qui est commun, la base *berr-* est languedocienne, provençale et espagnole ; *bern-* va de la Loire à la Charente, *bell-* de la Normandie à la Bourgogne. M. B. distingue dans les noms de lieux issus de ces bases une trentaine de suffixes et rend ainsi compte de formes telles que *Bresle, Berlioz, Berlières, La Brelière, Barleux, Breloux, Berland ; — Belle, Bellières, Belleuse, Le Bellay, Bellée ; — Bernes, Bernières, Berneuse, Bernoux, Bernay ; — Berre, Berrière, Berry*. M. B. termine en posant la question de la *berce*, plante aquatique également (toujours la racine *ber*), l'*heracleum spondylium* de Linné, qui permettrait aussi de rendre compte d'un grand nombre de noms de lieux. — P. 205-234. J. Boussard, *Serfs et « colliberti »* (*XI^e-XII^e siècles*). Étude de la condition juridique des *culverts*. — P. 235-254. Jean Glénisson, *Notes d'histoire militaire : quelques lettres de défi du XIV^e siècle*. Après une brève

étude de la *defiance*, ou *defiaille*, M. G. publie neuf lettres (7 en latin et 2 en italien) rédigées en Italie en 1372. — P. 267-268. C. r. par Ch. Samaran de *Les travaux de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Histoire et inventaire des publications.* Notices rédigées par [quinze membres de l'Académie]. — P. 274-278. C. r. par P.-F. Fournier de Robert Boutruche, *La crise d'une société. Seigneurs et paysans du Bordelais pendant la guerre de Cent Ans.* Les 31 pièces justificatives en latin et en provençal sont accompagnées d'une traduction. — P. 278-280. C. r. par Roger Grand de Georges Espinas, *Les origines du capitalisme. IV : Le droit... de Guines.* Cet ouvrage posthume publié par Louis Carolus-Barré, comprend surtout l'édition du *Livre des usaiges et anciennes coustumes de la conté de Guysnes...* ; 267 articles en dialecte picard du milieu du XVe siècle. — P. 280-283. C. r. par Ferdinand Lot de L. Verriest, *Corpus des records des coutumes et des lois des chefs-lieux de l'ancien comté de Hainaut.* — P. 308-309. C. r. par R.-H. Bautier de Raymond de Roover *The Medici bank ; its organization, management, operations and decline.* A signaler les chapitres consacrés à la technique commerciale et bancaire.

P. C.

Filología, Instituto de Filología de Buenos-Aires, dirigé par A. Zamora Vicente. Tome I (1949), 1. — P. 5-22. A. Zamora Vicente, *Rehilamiento porteño.* Le parler de Buenos-Aires révèle une tendance à l'assourdissement de la sonore *ž* (correspondant à l'esp. *y* ou *ll*) en *š* ; la phonétique expérimentale confirme les impressions accoustiques. C'est vraisemblablement une influence des parlers des ouvriers et artisans de certains quartiers de la capitale. — P. 23-42. D. Gazdaru, *Español « no más » y rumano « númaĭ » en su desarrollo paralelo.* L'auteur distingue avec raison les deux constructions de l'anc. esp. *no... más que* (ou *de*) et *y no más* (toujours postposé) ; cette dernière s'est cristallisée en *no más* « seulement » (fin du XVe s.). En roumain, l'évolution est comparable : *şi nu maĭ* est devenu *nu maĭ* ; c'est l'esp. d'Amérique qui offre un parallélisme étroit entre les deux grammaticalisations des expressions : *nomás* (qui est alors ante- ou postposé), comme roum. *numaĭ* ; les concordances s'appliquent encore aux changements d'accentuation, de forme ou de sens de ce nouvel adverbe. L'auteur y voit plutôt une coïncidence dans deux développements isolés géographiquement, qu'un reste de l'unité latine. — P. 43-50. F. Weber de Kurlat, *El dialecto sayagués y los críticos.* F. W. est d'avis que les auteurs du XVIe s. qui ont fait parler leurs personnages dans un dialecte qualifié de *sayagués* ont en fait créé un langage pastoral, mélange de léonésismes, cultismes, archaïsmes et castillan de l'époque, qu'ils utilisaient pour rechercher certains effets littéraires. — P. 51-55. H. Janner, *Origenes de algunos apellidos españoles.* 1. *Fregenal.* Série des dérivés de fraxĭnus. 2. *Góngora.* Propose conchŭla, passé par le basque (cf. topon. *Congora* en Navarre au XIe s.).

3. *Mancisidor*. De *Mancha* (< lat, macŭla « zarzal », du C.) devenu *Mantza* (var. basq.) et *Isidor(o)* (??). 4. *Membrives*. De bene uiuĕre, dont d'autres dérivés, en topon., seraient *Bembivre*, *Membribe*, etc... 5. *Prendes*. Un toponyme du moyen âge est *Pendres* (Oviedo) ; H. J. le rapproche des formes dial. *prinde*, *pindre* < pignŏra. Les filiations sémantiques semblent peu prises en considération. — P. 55-58. A. Tovar, *Un nuevo trabajo de Menéndez Pidal sobre el problema vasco-ibérico*. Ce travail est intitulé *Javier-Chaberri, dos dialectos ibéricos* (*Emerita*, XVI, 1948, p. 1-13). Discussion sur les traits communs au basque et à l'ibérique. — P. 59-74. J. F. Gatti, *Las fuentes literarias de dos sainetes de d. Ramón de la Cruz*. Ce sont : « El heredero loco » (Marivaux : « L'héritier de village ») et « El amigo de todos » (M. A. Legrand : « Le Philanthrope ou l'ami de tout le monde »). — P. 75-79. C. r. par A. Zamora V. de T. Navarro Tomás, *El español en Puerto-Rico. Contribución a la geografía lingüística hispanoamericana*. Éloges. — P. 80-81. C. r. par A. Zamora V. de S. Gili Gaya. *Tesoro lexicográfico, 1492-1726* (*Fasc. I y II, letras A y B*). — P. 81-85. C. r. par F. Weber de K. de A. Llorente Maldonado de Guevara, *Estudio sobre el habla de la Ribera* et M. C. Casado Lobato, *El habla de la Cabrera Alta, contribución al estudio del dialecto leonés*. — P. 85-90. C. r. par M. V. Prati de Fernández de A. Castro, *España en su historia. Cristianos, moros y judíos*. — P. 91-93. C. r. par O. Frattoni de Martín de Riquer, éd. *La Lirica de los trovadores*.

2. — P. 105-150. B. E. Vidal de Battini, *Voces marinas en el habla rural de San Luis*. Les mots d'origine maritime sont nombreux dans la province intérieure de S. Luis (Argentine) ; ils ont été introduits par les colons venus du Chili et du Pérou plus que du Rio de la Plata. Ils désignent des accidents de terrain (de nombreux toponymes en sont issus), des phénomènes atmosphériques, des constructions, des aliments, des objets, etc... L'étude est bien documentée et ornée de plusieurs dessins. — P. 151-164. H. Janner, *Etimologías hispánicas*. 1. *Esp. port.* « *afán* ». Voit un doublet de *hambre*, *fome* : < ad-famĭne ; ne tient aucun compte des problèmes phonétiques posés par les traitements esp. ou fr. (*ahaner-affamer*...). 2. *Esp.* « *balsa* ». Propose uascŭlum > **basla* > *balsa* ; ce mot latin serait même à la base de *Blasco* (!). 3. *Esp.* « *bincha* ». De uincŭlu. 4. *Cat. port. esp.* « *buscar* ». Part de cuspĭde ; le sens aurait été « pointe qui avance en quête de... » d'où « chercher ». Mais vraiment, sans être esclave de la phonétique, il ne faut pas trop la maltraiter : H. J. compare l'évolution du *-p-* intervocalique de sepia > *jibia* à celui du groupe *-sp-* de cuspia (Du C.) > **cusbia* et après métathèse (!) > *busca*. Il y a d'autres tours de force de ce genre. 5. *Esp. ant.* « *canca* ». De cantĭca. 6. *Esp. amer.* « *canchar* ». De quantŭlus. 7. *Esp. port.* « *cencerro* ». Du lat. indĭce > **ence* > **encerro* (suff.) > *cencerro* par « prothèse emphatique » (!). 8. *Esp.* « *cosecha* ». Croisement entre segĭte et collecta ; le *s-* aurait agi sur une consonne intérieure du second mot (?). 9. *Esp.* « *cuenda* ». De commodus. 10. *Esp.* « *chucheria* ». D'un

diminutif affectif de os : osculum > **ocho* > *chocho* (ptg.), très incertain. 11. *Esp. port.* « *gordo* ». Préfère grauĭdu « enceinte » > **graudo* > *gordo* à gurdus. 12. *Vasc.* « *iña* ». De uimĭne > **viña* (?) > *iña*. 13. *Esp.* « *lasca* ». De *astŭla > arag. cat. *ascla* > esp. *lasca*. 14. *Esp. port.* « *machorro* » ' *estéril* '. De marculus. 15. *Esp.* « *maña* », *port.* « *manha* », cat. « *manya* » ' *habilidad* '. De machĭna > **mag(i)na* > *maña*. 16. *Esp.* « *mañero* ». De imaginariu. 17. *Esp.* « *mella* ». De nebula > **nella* > *mella* (??). 18. *Esp. port.* « *pocho* ». De pustŭla. 19. *Port.* « *torgo* ». De torcŭlu. 20. *Port.* « *várzea* ». De uirgine. Par erreur, suite de la note sous l'art. *tanda*. 21. *Esp.* « *podenco* ». De pauĭdus > **podo* et suff. *-enco*. 22. *Esp. tanda* ». De tramĭte. Lorsqu'on connaît l'effort de documentation des étymologistes comme Y. Malkiel ou L. Spitzer, on est étonné de voir décider, en une dizaine de lignes, de l'origine de mots qui comptent souvent parmi les plus difficiles. — P. 165-180. E. Carilla, *El Verso esdrújulo en América*. — P. 181-186. M. J. Canellada de Zamora, *Notas de Métrica. I. Sinalefa y compensación entre versos*. Étude expérimentale. — P. 186-189. J. F. Gatti, *Referencias a Feijóo en Inglaterra*. — P. 190-194. C. r. par G. Moldenhauer de R. Lapesa, *Asturiano y provenzal en el Fuero de Avilés*. Quelques corrections.

B. Pottier.

Romance Philology, revue trimestrielle dirigée par Yakov Malkiel, éditée par University of California Press, Berkeley et Los Angeles.

I (1947), 1. — P. 1-9. S. Griswold Morley, *A New Jewish-Spanish Romancero*. S.M.G. fait plusieurs rapprochements entre des *romances judeo-españoles de Marruecos* publiés par P. Bénichou dans la *Rev. de Filol. Hisp.* (VI) et d'autres *romances* contenus dans quatre ouvrages que P. B. n'a pas utilisés. — P. 11-22. Paul Barbier, *Nouvelles études de lexicologie française. I.* 1. *Le moyen français* darde *est-il un emprunt à l'espagnol* dardo ? La *darde* est une arme de jet dès les premiers exemples que l'on relève à la fin du XIVe siècle. P. B. repousse l'étymologie francique *darop* (*FEW*, III, 16) qui a donné v. fr. *dart*. L'étude d'une dizaine de passages contenant le mot *darde* révèle qu'il vient du sud-ouest de la France, et qu'il se présente souvent dans l'expression *darde espagnole* ; seul l'esp. *dardo* offre une forme avec un *-d-* articulé, base nécessaire du fr. *darde*. Le mot est passé aux XVe et XVIe siècles dans la langue poétique, et désigne un jeu d'enfants dans Cotgrave ; il réapparaît dans un sens technique à la fin du XIXe siècle. — 2. *Le verbe français* driller *et le substantif* drille. P. B. repousse l'étymologie du fr. *drille* « chiffon » par le v. h. all. *durchilon* (*FEW*, III, 191) ; l'explication par le holl. *drillen* « faire un trou, percer » est quelque peu préférable, mais le mot est très peu attesté au XVe siècle en holl., alors que *drille* existe au XIVe en français. Quant aux dérivés du holl. *drillen*, l'auteur les classe en quatre groupes : a) « courir çà et là » (fr. *driller*) ; b) « scintiller » (Ronsard, Cotgrave) ; c)

« vagabonder » (fr. dial.) ; d) « faire un trou » (fr. *drille, drillage...*). — P. 23-38. Juan Corominas, *Problemas del Diccionario etimológico. I. Alrededor.* Insistant sur le fait que le v. esp. *redor* était une préposition jusqu'à la moitié du XIIe siècle (Berceo, *Libro de Alex.*, ms. O) avec des sens variés comme *cerca de* ou *detrás*, J. C. propose avec raison comme origine le lat. retro ; il justifie ensuite son hypothèse phonétiquement et sémantiquement par de nombreux exemples.

Bellaco. L'adj. dériverait, non pas de *vello* (L. Spitzer) mais de *bellaqueria*, qui correspond au bas-lat. baccalaria ; il faudrait admettre une base *baccallaris (avec *ll*) pour expliquer la forme esp. ; l'évolution phonétique reste assez obscure.

Bostezar, acezar. Les deux mots ont la même origine (cf. vx. *bocezar*) ; le *b-* serait prothétique comme dans *vencejo* (< **von-*). La base *oscitiare « ouvrir la bouche... » aurait donné **ocezar*, source des deux variantes *acezar* « respirer, haleter », par changement de préfixe (cf. *ahogar*, a. fr. *achoison...*) et *bocezar* qui, relié à *boca*, a pris le sens de « bâiller ». Le groupe *st* du mod. *bostezar* peut venir d'une dissimilation de palatales : *ościt'iare > **ostit'iare* (*t* étant le corresp. non palatal de *ć* en lat. vulg.). — P. 39-50. Robert A. Hall, Jr, *Colloquial French Verb Inflection.* Étude du point de vue phonétique et synchronique de la conjugaison française dans la langue parlée. L'auteur classe les temps selon qu'ils dérivent de la base « présent » (šāt-), « futur » (šāt-(ə)-r-) ou « passé » (šāt-e) ; les irrégularités sont étudiées ensuite. Quelques tableaux d'ensemble auraient été utiles. — P. 51-66. R. Lévy, *Recent European Progress in Old French Studies.* Bilan bibliographique des études sur la langue française depuis 1941 en Europe ; liste de cent soixante éditions projetées de vieux textes et d'une soixante-dizaine d'œuvres du XIIe au XIVe siècle manquant d'un glossaire utile. — P. 67-69. Ch. H. Livingston, *English « scatter », « shatter ».* L'angl. *scatter* est parallèle à it. *scapitare*, a. fr. *deschater* < *dis-, *ex-capitare. Cette dernière forme vulgaire a donné a. picard **escater*, non attesté, mais supposé être la source du v. fr. *escat* « vol », et angl. *scatter* ; une var. dial. **eschater* a pu donner angl. *shatter.* — P. 71-74. J. Orr, *« Bougre » as Expletive.* L'expr. *bougré (Dieu) !* se serait dénasalisée en *bougré* (cf. *couvent...*) et a pu donner au mot *bougre* la valeur expressive qu'il a à présent.

2. — P. 79-104. J. Corominas, *Problemas del Diccionario Etimológico. II. Escarmiento.* Les anciens ex. du cast. *escarnimiento* ont le sens de *escarmiento* ; c'est pourquoi on peut penser à une syncope de la préaccentuée **escarn(i)miento* ; le mot s'est alors spécialisé dans le sens de « châtiment ».

Garra. Ce mot n'a pas le sens de « serre » (cast.) dans les autres dialectes de la péninsule, mais de « jambe, talon ». Il est très vivant avec cette acception en cat. et en arag. (ajoutons *guarronera*, *BRAE*, VI, 741, n. 35). En a. cast. on trouve *garfa* dont *garra* doit être le continuateur, après le passage de *-f-* à aspiration (cf. *márfega* > *márrega*). La famille des mots

garra, garfio viendrait de l'arabe *gárfa* « puñado », influencé par graphium « poinçon », surtout pour le sens.

Guisante. Mot récent en cast. (anc. *arveja*). Il est identique à l'arag. *guisalto, bisalto, bisalte.* J. C. a trouvé en mozarabe *bišáụt* qu'il fait remonter à pisum sapidum (cf. campid. *pisurci* < -dulce) ; il rend compte ensuite de l'évolution phonétique probable.

Mojiganga. La forme primitive est *bogiganga*, personnage comique du théâtre qui portait des vessies gonflées (*d. Quij.*, II, XI) ; *vejiga*, sous sa forme *bojiga* (dial. mod.) serait à la base de ce mot.

Pavesa, « partícula inflamada ». En astur., *povisa* (< *pulvīsia) a le sens de « cendre » et « poussière qui sort du blé battu ». La forme avec *i* donne **povesa*, devenu *pavesa* sous l'infl. de son synon. *pabilo.*

Seta, jeta. Dérivés de σηπτά « pourritures » puis « champignons inférieurs » (*hongo* désignant anct. le meilleur) ; d'où les sens postérieurs de *jeta* « bouche aux lèvres épaisses, groin... ».

Tez. A cause du sens abstrait du mot, et de son genre féminin, J. C. pense qu'il s'agit du suffixe *-ez* et du radical aptus (cf. *atezado* et it. *atticciato*) ; puis *la *atez* > *la tez.* En a. cast., *apteza* « perfection », d'où « perfection de la peau, du teint... ».

Zalagarda, zaragata. Tous deux doivent dériver de a. fr. *eschargaite* « gens de guerre chargés de faire le guet », croisé avec le mot *garda*, plus significatif en cast. — P. 105-111. Ur. T. Holmes, Jr, *The suffix* -erna *in Latin and Romance.* Ce suffixe a le sens général de « lieu entouré » ou « objet creux » dans plusieurs mots : basterna, cisterna, caverna, lanterna..., fr. *baherne, venterne, poterne, caserne* (casa + erna), etc... ; l'auteur ne nie pas pour cela l'influence de caverna dans plusieurs cas. — P. 113-123. W. J. Entwistle, *Remarks Concerning the Order of the Spanish Cantares de Gesta.* Essai de classification des *Cantares* d'après leur date probable de composition : *Los infantes de Lara* (XI^e^), *Mio Cid* (1140), *Cantar de Fernán Gonzálex* (v. 1160), *El Rey d. Sancho y Cerco de Zamora* (v. 1160), *Bernardo del Carpio* (v. 1200), *Roncesvalles* (XIII^e^), *Poema de Fernán Gonzálex* (v. 1250), *Seg. Cantar de los infantes de Lara* (début XIV^e^). — P. 125-135. A. H. Schutz, *Ronsard's « Amours » XXXII and the Synthetic Lady.* Hésiode ne peut être la source unique de ce sonnet ; il existe une tradition au moyen âge et pendant la Renaissance que Ronsard a dû utiliser pour créer son type de femme. — P. 137-141. W. A. Nitze, *Some Remarks on the Grail-Lancelot Cycle.* — P. 143-145. G. Gougenheim, *Les traducteurs du Premier Empire, précurseurs de la langue romantique.* — P. 145-148. M. R. Haas, *Some French Loan-Words in Tunica.* Emprunts au français de la langue parlée à Marksville (Louisiane). — P. 148-153. G. Bonfante, *Il « Buon » Barbarossa.* Comme a. fr. *bon* « vaillant ». — P. 159-163. C. r. par E. B. Ham de R. N. Walpole, *Philip Mouskés and the Pseudo-Turpin Chronicle.* — P. 163-166. C. r. par P. B. Fay de E. B. Ham, *Renart le Bestorné.* — P. 167-190. *Bibliography.*

3. — P. 191-207. V. Bertoldi, *Quisquiliae Ibericae*. Le mot buda (topon. esp. *Bodón...*, dial. it. *buda*, prov. *boso*) est rattaché au libien ; caetra (dial. it. *cerda...*) à l'ibéro-libien. C'est par leur passage de la classe rurale à la classe artisane et commerçante que ces mots ont repris vie. C'est aussi l'histoire des deux mots cusculium et quisquiliae, à ne pas séparer, le second étant d'origine rurale (basque *kiskil* « branche sèche, chose de peu de valeur... »). — P. 209-234. Y. Malkiel, *The Etymology of Hispanic* restolho, rastrojo, rostoll. Ces formes appartiennent de par leur suffixe à un groupe de mots dont la signification est celle de « réunion, pile, ensemble » de choses. Après avoir étudié les nombreuses var. dial. de ces mots, l'auteur pense que la base en est rostrum sous sa forme rostruculum. Partant d'un des sens du mot en latin « extrémité pointue d'un objet », il suppose que le paysan aurait désigné le « chaume », pointu et piquant, par un de ces dérivés. D'autre part, les var. dial. de *rastrillo* s'expliquent par les diverses formes de *rastrojo*, au contraire de ce que l'on dit d'ordinaire. — P. 235-242. J. E. Gillet, *An Elliptical Construction in a Group of Spanish Proverbs*. Il s'agit de l'ellipse de *bien* (ou mots semblables) dans des expressions telles que *Si quisierdes*, [bien], *sino dexaldo, que assi dixo Pedro a su amo*. Les ex. sont assez nombreux dans la littérature jusqu'au XVe siècle ; ils deviennent rares au XVIe. C'est dans les proverbes qu'il faut alors les chercher jusqu'au XVIIe. — P. 243-250. G. Charlier, *Jean Renart et le Fabliau d'Auberée*. L'auteur reprend l'hypothèse émise par Mme R. Lejeune-Dehousse, selon laquelle Jean Renart serait l'auteur du fabliau ; il apporte des ex. nouveaux de concordances entre le fabliau et diverses œuvres de J. R., concernant les chevilles, les expressions caractéristiques, la peinture des repas ou l'expression des sentiments. — P. 250-253. Ch. H. Livingston, *Fragment d'un manuscrit du « Roman de Troie »*. Édition d'un fragment appartenant à la première famille *a* des mss et correspondant aux vers 13657-13684, 13711-13738, 13765-13792 et 13818-13845 de l'éd. Constans. — P. 254-256. O. H. Green, *Additional Data on Dante in Spain*. — P. 257-263. C. r. par R. N. Walpole de R. Bezzola, *Les origines et la formation de la littérature courtoise en Occident (500-1200)*. — P. 263-267. C. r. par E. B. Ham de U. T. Holmes, Jr, *Adenet le Roi's Berte aus grans pies* (éd.) — P. 267-269. C. r. par W. T. Pattison de A. H. Schutz, *Dels auzels cassadors* (éd.). — P. 270-272. C. r. par G. Frank de H. F. Willams, *Floriant et Florete* (éd.). — P. 272-275. C. r. par R. K. Spaulding de R. Lapesa, *Historia de la lengua española*.

4. — P. 277-286. G. Gougenheim, *La fausse étymologie savante*. Aperçu historique des erreurs d'étymologie des savants des siècles derniers et examen des conditions permettant les faux rapprochements ; ceux-ci sont souvent la cause de changements sémantiques très poussés. — P. 287-296. P. Barbier, *Nouvelles études de lexicologie française. II.* 3. Fr. *elfe*. Au XVIe siècle on relève deux ex. du mot ; au XIXe il réapparaît. D'après l'examen des formes, il se rattache à l'anglais (dial. écossais) plutôt qu'à l'alle-

mand (*FEW*, III, 213). 4. Fr. *intercéder, intercession, intercesseur, etc.* Une note intéressante sur la traduction du XIVe au XVIe siècle des propositions du tour intercedite pro me apud (Saint Jérôme). 5. Moyen fr. *luche.* L'ex. du *Memorial d'Arras* (1433) « fourrures de luches » correspond à l'espèce telis lynx de l'Europe du Nord. — P. 297-307. A. Taylor, *Straparola's Riddle of Pero and Cimon and its Parallels.* Cette histoire, dont le thème initial était la dévotion filiale, était populaire dans l'antiquité et au moyen âge. Elle s'est transformée, suivant les époques et les régions, en une devinette énigmatique, souvent en problème généalogique ; l'auteur cite plusieurs de ces versions du folklore universel. — P. 305-327. H. A. Hatzfeld, *Esthetic Criticism applied to Medieval Romance Literature.* Revue et critique des études de style portant sur les principaux textes de la littérature européenne du moyen âge. — P. 329-341. L. Spitzer et H. Adolf, *In Memoriam Elise Richter.* — P. 343-347. H. D. Austin, *Four Items from Uguccione.* — P. 347-356. D. Clotelle Clarke, *Hiatus, Synalepha and Line Length in López de Ayala's Octosyllabes.* — P. 357-359. C. r. par J. Fontenrose de G. Bonfante, *Los elementos populares en la lengua de Horacio.* — P. 359-361. C. r. par A. Rey de R. K. Spaulding, *How Spanish Grew.* — P. 363-369. *Bibliography.*

II (1948-49), 1. — P. 1-32. K. Lewent, « *Lo Vers de la Terra de Preste Johan* » *by Cerveri de Girona.* L'introduction renferme quelques notes sur le *Prestre Johan* chez les troubadours, une étude sur les sources (les *Lettres* du prêtre Jean, d'après le texte latin plutôt que d'après les versions françaises ou provençales), un commentaire général sur le poème (remarques sur l'expression *pretz e paratge*), et quelques aspects de la versification. Le texte (quarante-huit vers) correspond au nº 434 a, 82 de Pillet ; il est suivi d'une traduction en anglais et de notes critiques. — P. 33-61. C. Clavería, *Gitano-andaluz* « *Devel, Undevel* ». La forme la plus ancienne semble être *ondevel* ; elle peut provenir d'une tournure exclamative ¡ *on devel* ! (*on*, prép. avec le sens de l'esp. *en*, et d'origine hindoue ; pour l'agglutination, cf. esp. *pardiez*, fr. *parbleu...*) ; la poésie populaire d'ambiance gitane en a fait *un Divé.* — P. 63-82. Y. Malkiel, *Italian* « *guazzo* » *and its Hispanic and Gallo-Romance Cognates.* M. M. classe tout d'abord les mots constituant les familles de l'it. *guazzo/-are, diguazzare* et *sguazzare* (> esp. *esguazar*, ptg. *esguasar*). On a hésité entre deux étymologies : uadum et aquatio (*REW*[1] donnait les deux hypothèses, mais *REW*[3] exclut la seconde). Après avoir considéré des ex. latins, M. M. pense que les mots it. ([*a*]*guazzo...*), fr. (vx *gace* et dial.), et esp. (*aguaza/-cero, aguacha, guacharrada*, etc...) peuvent tous être rapportés à aquatio (nomin. conservé dans un imparisyllabique) phonétiquement et sémantiquement. — P. 83-90. W. P. Shepard et F. M. Chambers, *Lanqan chanton li auzeil en primier.* Chanson nos 10, 31 de Pillet ; édition critique d'après les cinq mss, avec traduction en anglais. Pour des raisons de style, vocabulaire, phonétique (*carnau*, et non *carnal...*) et chronologie (l'envoi à Peire Rogier), les auteurs se refusent à attribuer cette

poésie à Aimeric de Peguilhan et proposent Guillem Rainol d'At. — P. 90-94. Ch. A. Knudson, *Antoine de la Sale's Voyage to England.* — P. 95-98. C. r. par J. G. Fucilla de A. Menarini, *Ai Margini della Lingua.* — P. 99-101. C. r. par U. T. Holmes Jr. de L. Lavigne, *Le Patois de Cumières et du Verdunois*, de O. Kjellén, *Le Patois de la région de Nozeroy (Jura)* et de Th. Perrenot, *La Toponymie burgonde.*

2-3. — P. 103-134. Archer Taylor, *Locutions for « never »*. Voici une étude, portant aussi bien sur les langues romanes que latines ou germaniques, des expressions indiquant un rapport très éloigné dans le temps. Ce sont entre autres les tours « aux calendes grecques », « le trente-deux du mois », les invocations aux saints imaginaires, etc... L'ampleur du sujet a fait que le travail est assez incomplet ; il y aurait lieu de rechercher dans chaque langue les nombreuses expressions populaires du type fr. « quand les poules auront des dents », et noter les correspondants dans les autres langues, par ex. esp. « cuando meen las gallinas », « cuando San Juan baje el dedo » ; en face de l'angl. « when two Sundays fall in a week », mettre en regard fr. « la semaine des quatre jeudis », esp. « la semana que no tenga viernes », etc... — P. 135-175. Henry et Renée Kahane, *The Augmentative Feminine in the Romance Languages.* On trouve en premier lieu une documentation abondante sur les diverses langues romanes mais, nous semble-t-il, d'inégale valeur : des vingt-trois ex. cités pour le français d'oïl, aucun ne représente vraiment, pour celui qui parle, un couple dans lequel le féminin aurait une nuance d'augmentatif ; le problème est, dans ce cas, purement étymologique. Par contre, en esp. ou en port., les couples du type *cuba-cubo* ou *caldera-caldero* sont courants ; encore s'appliquent-ils souvent plutôt à des objets différents qu'à des variantes plus ou moins grandes d'un même objet. Il arrive d'autre part que le féminin ait une valeur de diminutif ; les auteurs en donnent une liste assez complète. L'origine de la valeur augmentative de *-a* doit être cherchée dans les collectifs latins en -a ; on a eu tout d'abord une opposition de nombre (pratum-prata) qui est devenue, en latin vulg., une opposition de genre : prata fém. sing., mais ayant conservé une valeur d'augmentatif par rapport à pratum. L'emploi comme diminutif des mots en *-a* n'est qu'une déviation accidentelle du caractère « différenciateur » qu'avait cet *-a* en face du *-o* masc. du lat. vulg. — P. 177-215. Ronald N. Walpole, *The Burgundian Translation of the* Pseudo-Turpin Chronicle *in Bibliothèque Nationale (French Ms. 25438).* Édition d'une nouvelle version de la chronique du Pseudo-Turpin ; ce fascicule renferme le texte critique, l'auteur annonçant une étude littéraire et linguistique pour les prochains numéros. Le texte se trouve aux fos 164 vo à 189 vo du ms., et comporte quarante-deux chapitres. — P. 217-228. George E. Sachs, *Fragmento de un estudio sobre la « Biblia medieval romanceada »*. Fragment d'un travail que préparait G. S. lorsqu'il mourut, âgé de trente ans ; particulièrement des notes de vocabulaire et de syntaxe, où sont signalés les hébraismes. —

P. 229-231. Karl H. Menges, *It.* « *ciarlatano* », *Fr.* « *charlatan* », *Altaic Loan Words*. Le mot it. (d'où le fr. est issu) serait d'origine altaïque ; cf. turc *džar-la* « parler fort », etc... — P. 231-233. Charles H. Livingston, *Old French* « *escat* ». Complément à la note du même auteur, au t. I, p. 67. Le mot *escat* (*Jeu de Saint Nicolas*, v. 746 et *Li Regres Nostre Dame*, st. 43) semble signifier « vol, larcin..., butin, proie » et provenir d'un **escater* < < *excapitare. — P. 233-237. William A. Nitze, *Two* Roland *Passages* : *Verses 147 and 1723*. Discussion des lectures *Voe* ou *Vos par ostages* du v. 147, sans conclusion nette ; pour le v. 1723 *E il respont* : « *Cumpainz, vos le feïstes*, W. A. N. corrige *vos sorfeïstes*, d'après le sens du passage. — P. 237-239. James E. Iannucci, *Gemination of Initial Consonants and its Semantic Function in Neapolitan*. En napolitain, la gémination consonantique initiale a une fonction différenciatrice de genres ; problème intéressant de phonologie. — P. 239-240. M. Françon, *La Fée Morgain et Ronsard*. Identification de l'*Urgande* de Ronsard avec la fée *Morgain*. — P. 243-246. C. r. par E. B. Ham de Sister M. Amelia Klenke, *Three Saints' Lives by Nicholas Bozon*. Édition de *La Vie la Marie Magdelene*, *La Vie Seinte Margarete*, *La Vie Seinte Martha*. — P. 246-252. C. r. par J. E. Gillet de J. Terlingen, *Les italianismos en español desde la formación del idioma hasta principios del siglo XVII*. — P. 252-258. C : r par H. F. Williams de W. Roach, éd. *The Didot* « *Perceval* ». — P. 258-261. C. r. par R. N. Walpole de R. Rehnitz, *Die Grandes Chroniques de France und der Pseudoturpin*. — P. 264-266. C. r. par M. R. Lida de Malkiel de J. U. Hubschmied, *Bezeichnungen von Göttern und Dämonen als Flussnamen*. — P. 267-268. *Bibliography* : *Portuguese Language*.

4. — P. 269-283. M. R. Lida de Malkiel, Saber « *soler* » *en las lenguas romances y sus antecedentes grecolatinos*. On sait qu'aujourd'hui l'esp. d'Amérique fait un emploi intense de *saber* dans le sens de *soler*. Aussi bien en grec (ἐπίσταμαι, οἶδα) qu'en latin (nescire, nescius, nosse + infinitif), prov. (*Car hom dis qu'aital cavallier Non* sabon *esser plazentier*, *Flam.*, 7058), a. fr. (*Li mal ne* sevent *seul venir*, Ruteb.), a. it., a. galicien, a. ptg., et a. esp. (depuis Berceo ; documentation intéressante), le verbe « savoir » a eu comme variante sémantique « avoir coutume de ». — P. 285-297. L. Foulet, « *Fleuve* » *et* « *rivière* ». Au moyen âge, *rivière* s'applique à tout cours d'eau plus important qu'un ruisseau ; *fleuve* également, mais est plus rare, et peut avoir des sens particuliers (*fleuve* ou *flun de mer* « le flot de la marée »). L'emploi habituel de *rivière* se note aux XVIe et XVIIe siècles ; au XVIIIe et début du XIXe, *fleuve* est encore signalé comme variante de *rivière*, mais surtout en poésie (6e éd. du *Dict. de l'Acad.*, 1635) ; puis le *fleuve* devient un cours d'eau qui porte ses eaux jusqu'à la mer sans changer de nom (cependant, la *rivière* peut aussi se jeter dans la mer). Au milieu du XIXe siècle, la distinction est plus nette : tout cours d'eau (en dehors des ruisseaux) se jetant dans la mer est un *fleuve* (notion de *fleuve côtier*). De nombreuses cita-

tions illustrent cette intéressante étude de synonymie. — P. 299-305. P. Coirault, *Belle Aelis et sa postérité folklorique*. Petite histoire, à travers le folklore régional musical, de la chanson du moyen âge *Bele Aaliz main se leva...* — P. 305-314. F. Millet Rogers, *Insular Portuguese Pronunciation : Alleged Breton Influence*. Repousse l'idée d'une influence française ou celtique sur les îles des Açores ; les passages *u* > *ü* et *oi* > *ö* ne nécessitent pas un recours à un supērstrat ; le toponyme *Bretanha* reste inexpliqué. — P. 314-317. A. Zamora Vicente, *Voces dialectales de la región albaceteña*. Complément à la liste publiée par M. Z. V. dans la *RFE*, XXVII, p. 233-255. — P. 317. 326. Y. Malkiel, *Italian « ciarlatano » and its Romance Offshoots*. Aucun doute que fr. *charlatan*, esp. *charlatán*, ptg. *charlatão* proviennent de l'it. *ciarlatano* ; M. M. passe en revue les différentes théories émises jusqu'à présent quant à l'origine de ce mot. Il serait assez partisan de l'origine turque (cf. *Rom. Ph.*, II, 229) ; mais le problème des rapports de *ciarlatano* avec *ciarlare* reste obscure. — P. 327-333. C. r. par R. N. Walpole de I. Deinlein, *Der Renaissance-text des Pseudo-Turpin von 1527 und seine Quellen*. — P. 333-338. C. r. par H. A. Hatzfeld de E. Auerbach, *Mimesis. Dargestellte Wirklichkeit in der abendländischen Literatur*. — P. 338-345. C. r. par P. B. Fay de J. Orr, éd. Jehan Renart, *Le Lai de l'Ombre* (corrections abondantes). — P. 345-349. C. r. par H. F. Willams de J. E. Vallerie, *Garin le Loheren according to Ms. A. (Bibliothèque de l'Arsenal 2983), with Text, Introduction and Linguistic Study* (plusieurs critiques).

B. Pottier.

Speculum, XVII (1942)[1], 1. — P. 1-32. Richard McKeon, *Rhetoric in the Middle Ages*. Cet article, écrit pour servir de base de discussion au congrès de la Mediaeval Academy en 1942, étudie les spéculations théoriques dont la rhétorique a été le sujet au cours du moyen âge ; il n'y a d'histoire de la rhétorique au moyen âge que si l'on élargit l'objet propre de la rhétorique pour envisager le rôle qu'elle a joué dans la philosophie et dans les sciences. — P. 33-49. Samuel A. Ives, *Corrigenda and Addenda to the Descriptions of the Plimpton Manuscripts as Recorded in the De Ricci " Census "*. — P. 50-55. Hilda Buttenwieser, *Popular Authors of the Middle Ages : The Testimony of the Manuscripts*. Quelques exemples prouvent que l'on n'a jamais déterminé avec assez de précision le nombre des mss d'auteurs classiques latins copiés au moyen âge, alors que cette statistique nous donnerait de précieux renseignements sur la popularité de ces auteurs au moyen âge. — P. 119-132. Ralph V. Rogers, *The Harvard Manuscript of " Les Vieux Tenures "*. — P. 133-134. A. W. Bork, C. r. de R. Aramon i Serra, *Cançoner dels Masdovelles*. Il est seulement regrettable que cette édition, utile par ailleurs, soit

1. Le dépouillement du t. XVIII a été imprimé t. LXXI, fasc. 1, p. 135

trop peu scientifique. — P. 137-138. Elsie Shank, C. r. de M. Dominica Legge, *Anglo-Norman Letters and Petitions from All Souls MS. 182*. Malgré quelques critiques portant sur l'annotation, cette édition est accueillie avec plaisir. — P. 141-143. Thomas Plassmann, O. F. M., C. r. de J. R. H. Moorman, *The Sources of the life of S. Francis of Assisi*. — P. 146-148. M. L. W. Laistner, C. r. de Beryl Smalley, *The Study of the Bible in the Middle Ages*. Les insuffisances que le c. r. relève pour quelques parties de cette étude ne l'empêche pas d'être élogieux dans l'ensemble.

2. — P. 201-225. Meredith Jones, *The Conventional Saracen of the Songs of Geete*. La peinture des Sarrazins, de leurs mœurs et de leur religion que nous trouvons dans les chansons de geste ne correspond que fort accidentellement à la vérité historique. — P. 226-242. Theodor E. Mommsen, *Petrarch's Conception of the "Dark Ages"*. — P. 250-254. Roland Blenner-Hassett, *Geoffrey of Monmouth's "Mons Agned" and "Castellum Puellarum"*. Malgré la difficulté qu'il y a à identifier ces noms de lieu, on peut les traduire par *Edinburgh Rock* et *Edinburgh Castle*. — P. 255-260. A. H. Krappe, *A Persian Myth in the "Alethia" of Claudius Marius Victor*. C'est le mythe du retour effrayant du serpent devant Adam au soir du premier jour et celui de la découverte du feu. On retrouve la trace de ce mythe du serpent chez Dante, *Purgatoire*, VIII. — P. 274-283. Francis Lee Utley, C. r. des W. F. Bryan and Germaine Dempster, *Sources and Analogues of Chaucer's Canterbury Tales*. — P. 286-289. F. A. G. Cowper, C. r. de E. B. Ham, *Girart de Rossillon, Poème Bourguignon du XIV^e siècle*, H. J. Green, *Anseys de Mes, According to Ms. N (Bibliothèque de l'Arsenal 3143)*, R. K. Bowman, *The Connections of the "Geste des Loherains" with other French Epics and Mediaeval Genres*. Après avoir fait, avec de très minces critiques, l'éloge de l'édition de M. Ham, l'auteur du c. r. s'attache surtout à compléter la liste des rectifications aux identifications de lieux faites par M. Green, liste déjà entamée par M. Holmes dans *Speculum*, XV, p. 507-509. — P. 289-291. A. Foulet, C. r. de M. J. Hubert, *Ambroise : The Crusade of Richard Lion-Heart* with notes and documentation by J. L. La Monte. S'il n'admet pas aussi aisément que MM. Hubert et La Monte l'idée que le modèle perdu de l'*Estoire de la Guerre Sainte* et de l'*Itinerarium Regis Ricardi* ait pu être en prose française, M. Foulet accueille avec une grande faveur cette édition et son commentaire excellent, ainsi d'ailleurs que la traduction anglaise du poème français. — P. 305-308. J. S. P. Tatlock, C. r. de J. J. Parry, *Andreas Capellanus. The Art of Courtly Love*. — P. 308-310. Urban T. Holmes, Jr, C. r. de W. Roach, *The Didot Perceval According to the Manuscripts of Modena and Paris*. Cette édition, utile, semble avoir été conçue plus pour des lecteurs curieux de littérature médiévale que pour les spécialistes d'ancien français. M. Holmes trouve surtout à y critiquer l'accentuation et l'orthographe. — P. 311-313. S. H. Cross, C. r. de *Studies in the History of Culture : The Discipline of the Humanities*. Signale dans ces mélanges un article

de E. K. Rand, *The Metamorphosis of Ovid in « Le Roman de la Rose »*. 3. — P. 323-341. C. C. Bayley, *Petrarch, Charles IV and the " Renovatio Imperii "*. — P. 342-366. Lynn Thorndike and Pearl Kibre, *More Incipits of Mediaeval Scientific Writings in Latin*. Second supplément au *Catalogue*, composé par ces deux auteurs ; pour le premier supplément, cf. *Speculum*, XIV, p. 93-105. — P. 367-376. F. P. Magoud, Jr, *The Italian Itinerary of Philipp II (Philippe Auguste) in the year 1191*. M. Magoun s'efforce d'identifier toutes les stations citées dans l'une des principales descriptions de la *via romea*.

4. — P. 499-518. Pearl Kibre, *Alchemical Writings Ascribed to Albertus Magnus*. Liste des œuvres et des mss. — P. 519-548. Arpad Steiner, *New Light on Guillaume Perrault*. Étude sur l'attribution à Guillaume Perrault, sur la composition et la nature du *De Eruditione Principum*. — P. 549-562. N. Pevsner, *The Term " Architec " in the Middle Ages*. Le sens du mot latin, d'un emploi d'ailleurs assez rare, a varié depuis celui d'« architecte » jusqu'à celui de « maçon » et même de « couvreur », au cours du moyen âge et selon les régions. C'est la Renaissance italienne qui l'a remis en circulation. — P. 563-577. Kenneth John Conant, *Mediaeval Academy Excavations at Cluny*. — P. 575-577. Urban T. Holmes, Jr, C. r. de A. R. Nykl, *Cronica del Rey Dom Affomsso Hamrriquez por Duarta Galvão*. L'auteur du c. r. critique assez vivement cette édition, qui d'ailleurs n'est que partielle : M. Nykl n'a publié que les chapitres qui ont servi de source aux *Lusiades* de Camoëns. — P. 577-582. Robert A. Pratt, C. r. de J. Burke Severs, *The Literary Relationships of Chaucer's Clerkes Tale*.

XIX (1944), 1. — P. 1-13. Karl Young, *Chaucer's Appeal to the Platonic Deity*. L'allusion à la théorie des idées que l'on trouve au début de la « Légende de Philomela » aurait été empruntée par Chaucer aux commentaires latins d'Ovide ou à l'*Ovide Moralisé*. — P. 50-62. William Hammer, *The Concept of the New or Second Rome in the Middle Ages*. M. W. H. relève les passages où les villes de Constantinople, Aix-la-Chapelle, Trèves, Milan, Reims, Tournai et Pavie sont appelées *Roma Nova* ou *Roma Secunda*. — P. 68-88. Leonard E. Arnaud, *The " Sottes Chansons " in " Ms. Douce 308 " of the Bodleian Library at Oxford*. On peut regretter que la brève introduction qui précède cette édition n'apporte rien pour l'explication des pièces éditées. Le glossaire qui termine l'article est insuffisant : il signale des mots courants et omet des mots rares. — P. 104-125. Ananda K. Coomaraswamy, *Sir Gawain and the Green Knight : Indra and Namuci*. De la comparaison du récit médiéval avec des mythes hindous, l'auteur cherche à tirer la preuve que les légendes populaires reposent sur un antique rituel et sur un très ancien fond métaphysique. — P. 127-129. H. D. Austin, « *Mola* » *in Dante's usage*. Dante emploie quatre fois le mot *mola* : *Par.*, XII, 3 ; XXI, 80, et *Convivio*, III, V, 14 et II, V, 18. Dans le *Paradis*, Dante emploie *mola* une fois dans le sens de meule horizontale et une fois dans celui de meule verti-

cale. Ceci permet à M. A. de rétablir la bonne leçon de *Convivio*, III, V, 18, où il serait qnestion de *mola dritta*, « meule verticale ».

2. — P. 250-253. U. T. Holmes, Jr, C. r. de E. C. Armstrong and Alfred Foulet, *The Mediaeval French Roman d'Alexandre*, vol. IV : *Le Roman du Fuerre de Gadres d'Eustache* et de F. B. Agard, *The Mediaeval French Roman d'Alexandre*, vol. V : *Version of Alexandre de Paris, Variants and Notes to Branch II*. Quelques critiques de détail. — P. 253-255. Robert J. Clements, C. r. de Gustave Cohen, *La grande clarté du moyen âge*.

3. — P. 265-284. Robert V. Merril, *Eros and Anteros*. L'auteur enumère et étudie toutes les allusions faites dans l'antiquité, ainsi que dans les littératures française et italienne du XVIe siècle, à un second fils de Vénus, Anteros. — P. 285-313. Robert W. Ackerman, *The Knighting Ceremonies in the Middle English Romances*. — P. 336-343. John J. H. Savage, *Some Possible Source of Mediaeval Conceptions of Virgil*. M. S. explique l'origine et le développement de la légende d'après laquelle Virgile aurait été l'auteur, à Naples, d'un archer de bronze merveilleux. — P. 351-359. Neil R. Ker, E. A. Lowe, and A. P. McKinlay, *A new Fragment of Arator in the Bodleian*. — P. 360-363. Vincenzo Cioffarri, *A Dante Note-Smeraldo*. Dante ne cite pas l'émeraude (*Purg.*, XXXI, 116; VII, 75) comme il aurait pu citer n'importe quelle pierre précieuse : il pense aux vertus attribuées spécialement à l'émeraude, notamment par le *Livre de Sidrac*. — P. 363. G. Levi della Vida, *Note*, destinée à compléter et à critiquer l'article de L. C. MacKinney (*Speculum*, XVIII (1943), p. 494-496) sur l'*Epistula Vulturis*.

4. — P. 389-420. Édouard Sandoz, *Tourneys in the Arthurian Tradition*. M. S. donne du court ouvrage intitulé *La forme quon tenoit des tournoys et assemblees au temps du roy uterpendragon et du roy artus* une édition critique, et presque diplomatique (il ne résout pas les abréviations du manuscrit par le souci exagéré de ne pas imposer son interprétation au lecteur). Dans l'introduction, brève, mais assez complète, M. S. montre que cette œuvre, adressée, croit-il à Gaston de Viane, fils de Gaston de Foix, a été composée probablement par Jacques d'Armagnac, duc de Nemours et vicomte de Carlat. — P. 488-493. A. H. Schutz, *The Provençal Expression " Pretz e Valor "*. Ces deux mots forment une expression toute faite dans laquelle il est difficile de voir entre eux une différence de sens ; ces deux mots ne sont pourtant pas synonymes : « pretz » porte en lui l'idée d'une estimation faite par autrui et « valor » celle d'une valeur intrinsèque du sujet. — P. 502-505. Margaret Schlauch, C. r. de Arthur C. L. Brown, *The Origin of the Grail Legend*. Très peu élogieux. — P. 505-508. Isabel Pope, C. r. de Guido Errante, *Sulla Lirica Romanza delle Origine*. L'auteur du c. r. regrette seulement que M. E. ait accordé trop de place à la réfutation des anciennes théories relatives à l'origine de la poésie lyrique et n'ait pas assez développé la partie positive de son ouvrage, intéressante et suggestive. — P. 511-512. Urban T. Holmes, Jr, C. r. de Ronald N. Walpole, *Charlemagne and Roland*.

M. H. rend compte, avec éloge, de cet article des *University of California Publications in Modern Philology*, XXI (1944), p. 385-402, relatif aux sources françaises et à l'existence, déjà supposée par G. Paris, d'un roman « Charlemagne et Roland » en anglais. — P. 512-515. A. H. Schutz, C. r. de *The Art of Falconry, being the De Arte Venandi cum Avibus of Frederick II of Hohenstaufen*, translated and edited by C. A. Wood and F. Marjorie Fife.

Y. L.

CHRONIQUE

Le troisième Congrès international arthurien se tiendra à Winchester du 14 au 21 août 1951.

— La librairie William H. Robinson, de Londres, annonce la mise en vente d'un catalogue (nº 81), abondamment illustré, de manuscrits précieux, de documents historiques et de livres rares, dont une bonne partie proviendrait de la célèbre collection de sir Thomas Phillipps. Cette annonce n'est pas très riche en renseignements sur les manuscrits ainsi offerts ; on y remarque cependant un ms. du *Roman des Romans* et un ms. du *Pas de la Mort*.

En même temps la Cambridge University Press annonce une collection de *Phillipps Studies* dont le premier numéro serait :

The Catalogues of Manuscripts and Printed Books of sir Thomas Phillipps, their Composition and Distribution, by A. N. L. Manby ; on peut espérer que cette publication du bibliothécaire de King's Colleges fournira les renseignements, si difficiles à réunir, sur les manuscrits de la collection Phillipps, leur origine et leur sort après les successifs démembrements de la collection.

Publications annoncées.

Le *Roman de Renart*, branches II à VI, édité d'après le ms. de Cangé par Mario Roques (*Classiques français du moyen âge*) ; les branches II-VI du ms. de Cangé correspondent aux branches IV, XXIV, II (début), XV, XX et XXI de l'édition E. Martin.

Chrétien de Troyes, *Erec et Enide*, édité d'après le ms. Bibl. nat. fr. 794 par Mario Roques.

Raimon Feraud, *La vida de Sant Honorat*, éditée par Mme Ingegärd Suwe-Ericsson, t. II : *Miracles, sant Porcari* ; glossaire.

Collections et publications en cours.

Dans les annonces des fascicules du *Französischen etymologisches Worterbuch*, des erreurs de numérotation ont été commises, qui se sont ajoutées à

des erreurs provenant de l'éditeur lui-même. Voici l'ordre dans lequel doivent se présenter ces fascicules : ont paru en 1948 les nos 41 (pp. 321-400 du t. IV) qui va de GULA à HORA et 42 (pp. 1-160 du t. V) qui va de JACERE à LANGOBARDUS ; en 1949, le no 43 (pp. 161-320 du t. V) qui va de LANGOBARDUS à LIGARE.

— Nous avons reçu le spécimen de *l'Atlas linguistique et ethnographique du lyonnais* par P. Gardette et ses collaborateurs ; il comporte deux cartes (*une jointée* et *l'attache* du joug) et une planche de croquis de charrues. L'ouvrage doit être complet en trois volumes ; le premier plus spécialement consacré aux travaux des champs formera un volume (47 × 31 cm.) de 312 cartes avec 192 croquis.

— Des *Testi e manuali* de l'Institut de philologie romane de l'Université de Rome, que dirige H. A. Monteverdi, après G. Bertoni, ont paru en 1949 les nos 29-30, *Testi antichi romanzi, I Facsimili, II Trascrizioni* p. par H. R. H. Ruggieri. Le recueil comprend 44 planches qui vont de l'*Appendix Probi* à des impressions roumaines du XVIe siècle. Malgré le format réduit, les reproductions seront certainement utiles aux étudiants.

— La Société de publications romanes et françaises a publié en 1950 :

XXIX, Gaston VASSEUR, *Lexique serrurier du Vimeu* ; 77 pages avec illustrations ;

XXX, Alexis FRANÇOIS, *La désinence « ance » dans le vocabulaire français*, cf. ci-dessus, p. 430.

XXXI, Émile DE VILLIÉ, *Glossaire du patois de Villié-Morgon en Beaujolais* ; 145 pages.

COMPTES RENDUS SOMMAIRES.

Louis HALPHEN, *A travers l'histoire du moyen âge* ; Paris, Presses universitaires, 1950 ; in-8, XI-352 pages. — Louis Halphen a pu voir paraître, quelques jours avant sa mort, ce volume où il avait réuni sous quelques rubriques générales des articles de revue jusqu'ici dispersés. Plusieurs de ces études historiques touchent au mouvement des idées et à des œuvres latines ou françaises du moyen âge, par exemple à propos de Grégoire de Tours, de Thomas Becket, de Guibert de Nogent, de l'Université de Paris et des Universités au XIIIe siècle. On y retrouve aussi quelques-unes des vues de L. Halphen sur les influences réciproques de l'Asie et de l'Europe. — M. R.

La librairie A. Francke, à Berne, a publié en 1950 une 3e édition « conforme à la deuxième », qui était de 1944, de l'ouvrage de Charles BALLY, *Linguistique générale et linguistique française* ; in-8, 440 pages.

H. MIHĂESCU, *O barbarismo segundo os gramáticos latinos*, trad. du roumain par M. de Paiva Boléo et V. Buescu ; Coimbra, 1950 ; in-8, 54 pages. —

Ce fascicule forme l'*anexo I* de la *Revista Portuguesa de Filologia*. Il contient la traduction de l'article de H. Mihăescu *Gramaticii latini şi barbarismul*, paru en 1939 dans *Buletinul Instit. de Filol. Română « Alex. Philippide »* de Iaşi. Les traducteurs ont ajouté quelques notes au texte avec références au portugais (n. 42 sur *vinte* et *trinta*) ; en appendice, ils ont reproduit un passage de Consentius d'après *Grammatici Latini*, V, 386-393, éd. Keil (p. 34-42) et des *Étymologiae* d'Isidore de Séville (p. 43-46) traitant des barbarismes, solécismes et métaplasmes. — B. POTTIER.

Yakov MALKIEL, *Romance Descendants of Latin* « nocturnus, nocturnalis ». *Studies in Philology*, XLVI (1949), 4 ; p. 497-513. — Y. M. recherche les descendants populaires de nocturnus et nocturnalis. Il s'agit tout d'abord en espagnol de *nocherniego* et *nocharniego* (J. Ruiz, mss S, 1220, *nocherniegos*, et dans un texte de 1567 *perros nocharniegos*, « chien habitué à chasser la nuit »). L'adj. nocturnus n'a pas eu de continuateur populaire direct. Le suffixe *-iego* est souvent appliqué à des comportements humains : *andariego*, *romeriego* ; il s'est développé dans le lexique rural du nord et de l'ouest de l'Espagne : *cordero bardaliego*, *vaca mosquitiega*... et s'est appliqué naturellement à nocturnus pour désigner le chien qui sort la nuit. La dissimilation *o-o* > *o-e* se retrouve dans d'autres mots (*hortelano*, vx. *coñecer*...) ; lorsque l'adj. *nocharniego* s'est appliqué plus particulièrement au chien, le rapport avec *noche* (qui avait fait conserver le radical *noch-*) a fait place à celui avec *luchar* et a donné naissance à l'expression *perro lucharniego*, par étymologie populaire. — En a. fr., nocturnalis a été continué par *nuiternel* (XII^e s.), *nuiternal*, *nuitrenier* ; en a. prov., *nuytornal*, *nochornal*. L'article se termine par des remarques sur la formation et le sens de ces mots latins de base ; l'auteur annonce en outre un prochain article sur le suffixe *-iego*, qui ne peut manquer d'intérêt. — B. POTTIER.

R. J. CUERVO, *Disquisiciones sobre filología castellana* ; éd. R. Torres Quintero ; Instituto Caro y Cuervo, Bogotá, 1950 ; in-8, XVI-666 pages. — L'Institut Caro y Cuervo de Bogota, en dehors du *Boletín* dont le c. r. sera fait régulièrement dans *Romania*, a entrepris des rééditions d'articles du philologue colombien R.-J. Cuervo. Nous avons déjà à nous réjouir de pouvoir consulter la suite du *Diccionario de construcción y régimen*... dont les fiches, à partir de la lettre *E*, sont publiées dans les fascicules du *Boletín*. Le recueil signalé ici comprend des articles très divers dispersés souvent dans des revues peu accessibles, et des inédits. Le contenu de l'ouvrage est le suivant : p. 1, *Muectra de un diccionario de la lengua castellana* (L, laberinto, labrar, lebrel, lirio, loto, luz, O, o [ubi], ocupar, ojo, oro, oscuro) ; p. 76, « Q » ; p. 80, *Estudios filológicos*. I, Sobre la forma « he » que pasa por imperativo de « haber » ; II, Sobre los usos del

sufijo « -o » en castellano ; III, Sobre el carácter del infinitivo ; p. 112, *Observaciones sobre el diccionario de la Real Academia Española* (additions et corrections) ; p. 139, *Tentativas etimológicas* (*Rom.*, XII : aguantar, amagar, arrojar, atríl, lóbrego, lubricán) ; p. 148, *El Centón epistolario* (inédit : étude lexicologique, particulièrement des italianismes) ; p. 167, *Prospecto del Diccionario de construcción y regimen de la lengua castellana* ; p. 172, *El Diccionario de la Academia* ; p. 175, *Los casos enclíticos y proclíticos del pronombre de tercera persona en castellano* (étude statistique, *Rom.*, XXIV) ; p. 243, *Filología española* ; p. 254, *Una edición de la « Diana »* ; p. 260, *Acudia* ; p. 264, *Canoa* ; p. 268, *Sabana* ; p. 273, *El castellano en América* ; p. 333, *Un caso de aparente falta de concordancia* ; p. 337, *Lindo* ; p. 344, *El Elemento popular en el Diccionario de la Academia española* ; p. 350, *Mana y mand* ; p. 357, *Maguer o magüer ?* ; p. 360, *El español en Costa Rica* ; p. 397, *Acentuación de las voces hebreas en castellano* ; p. 402, *La lengua de Cervantes* ; p. 406, *Prólogo de las « Apuntaciones críticas sobre el lenguaje bogotano »* ; p. 487, *Indicaciones para el trabajo crítico y análisis de la « Bibliotheca de Autores Españoles »* ; p. 496, *Dos poesías de Quevedo a Roma* ; p. 503, *Algunas antiguallas del habla hispano-americana* (gandido, cucarro, anguilla, dita, abarrajar, arraihán/mahiz, arronjar, laja, molejón) ; p. 529, *Breves frases de aplauso* ; p. 536, *Ortología castellana de nombres propios* ; p. 541, *Correcciones varias* (remarques de lexique inédites) ; p. 559, *Voces notables* (*ibid.*) ; p. 601, *Tranformación fisiológica y psicológica del lenguaje* (inédit) ; p. 608, *Legitimidad del castellano americano* ; p. 610, *Los versos de Virgilio* ; p. 612, *El hexametro en el Poema del Cid* (inédit) ; p. 618, *Observaciones a « Über den präpositionalen Accusativ im Spanischen »*. Un index des mots étudiés vient compléter heureusement ce volume. — B. Pottier.

Juan Alvarez Delgado, *Teide. Ensayo de filología tinerfeña*, La Laguna de Tenerife, 1945 ; in-8, 86 pages. — L'auteur, spécialiste des Iles Canaries, étudie dans cet ouvrage les formes linguistiques relatives à la religion et à la société des *guanches*, les aborigènes de Tenerife. On trouve de nombreux renseignements sur la civilisation et le folklore de ce peuple : fêtes, jeux, appellations des divinités, du roi, des classes sociales, des membres de la famille ; le mot *guanche*, qui désigne la race de ces habitants, signifierait « homme de la terre », et ne s'applique qu'à l'île de Tenerife. La toponymie tient une place importante dans les études étymologiques contenues dans ce travail. — B. Pottier.

Yakov Malkiel, *The Romance Word Family of Latin* ambāgō. *Word*, III (1947), 1-2 ; p. 59-72. — Selon M. M., les sens de *andén* en esp. ancien et classique « orbite astrale, terrasse, allée... » permettent de faire provenir le mot de ambāgine ; le passage de *amb-* à *and-* s'explique par l'attraction

de *andar*; esp. *andana* « rangée » et fr. *andain* sont rattachés à *andèn*. La terminaison -agine peut être admise sans difficulté ; quant au radical *and-*, depuis les études de M. A. Dauzat, suivi par M. P. Fouché, on hésite à le faire provenir du latin amb- (M. M. admet **ambitare*); il semble difficile de séparer *andèn*, *andain* de *andar* (quelle que soit son origine), alors que la base proposée, ambago, ne convient que partiellement au point de vue phonétique et sémantique. — B. Pottier.

Yakov Malkiel, *Old Spanish* assechar *and its variants*. *Hispanic Review*, XVII (1943), 3 ; p. 183-232. — L'auteur passe d'abord en revue, en les caractérisant, les formes nombreuses qui appartiennent à la famille de *assechar*. Le dérivé portugais de assectari, *asseitar* a disparu de l'usage au XVIIe siècle, devant *aceitar* (< acceptare), car *-ç-* et *-ss-* sont devenus homophones au XVIe siècle. Si le composé latin assectari a été préféré au simple sectari, plus fréquent, c'est également pour éviter une homophonie, dans le parler rural : **sectare* « couper » a donné en a. port. *seitar*, ast.-gall. *sechar*. Il reste à expliquer le passage de *assechar* à *acechar*, c'est-à-dire le changement de *-s-* en *-ts-*. M. M. pense à une assimilation à distance du *-ç-* du suffixe *-ança* dans *assechança*, devenant ainsi *açechança* ; puis, sur ce modèle, *acechar* naît à côté de *assechar* : « At this stage [*assechança* prédominant au XVe s.], a trend toward assimilation of the [s] to the following [ts] made itself felt, giving rise to the variant form *açechança*, comparable to *çarça*, *çarçillo*, *çeçina*, *çecial*, *çedaço*, *çerviçio*, *çimençera*, and *reçuçitar*. » Ces exemples n'offrent pas les mêmes conditions phonétiques ; dans *assechança*, on avait la séquence *s-tš-ts* : était-il nécessaire d'invoquer l'influence du dernier groupe ? On pourrait supposer, si on tenait à considérer cette forme comme le point de départ de l'évolution, une assimilation du *mode* d'articulation : *s-tš* > *ts-tš*. Mais il est à remarquer que *açechança* est très peu représentée anciennement, la forme en *ass-* restant dominante : la statistique a ici son rôle, et elle nous empêche de croire à l'influence déterminante d'une forme sporadique. Au contraire, le verbe *assechar* a pu de bonne heure devenir *acechar* (courant dès le XIVe s.) par le processus indiqué plus haut : *s-tš* > *ts- tš*. — B. Pottier.

Yakov Malkiel, *Spanish* « cosecha » *and its congeners* [Extr. de *Language*, XXIII (1947), pp. 389-398]. — Après soigneux examen des conditions phonétiques et des alternances *ʒ/ʒ* que l'on pourrait à la rigueur invoquer, M. M. pense que la forme *cosecha* « récolte » n'est pas due, comme le voulait Cornu, à une dissimilation qui aurait atteint l'ancien *cogecha* (lui-même du latin collecta, influencé par *coger*), mais au croisement de ce *cogecha* avec des produits de la famille de **sectare* « couper », et, plus particulièrement, « moissonner ». **Sectare* ayant principalement survécu dans la région asturo-galicienne ou léonaise, on peut penser que la contamination a

peut-être eu lieu d'abord dans les milieux de travailleurs saisonniers, qui descendaient nombreux en Castille, travailleurs dont l'importance, en ce qui concerne la diffusion de certains thèmes littéraires (romances) ou certains traits de langage, a déjà été signalée. La solution avait déjà été entrevue par Diez et Baist. — F. Lecoy.

Yakov Malkiel, *The etymology of spanish* « lerdo » [Extr. de *Philological Quaterly*, XXV (1946), pp. 289-302]. — Ce coup-ci, les étymologies ne manquent pas. L'esp. *lerdo* « paresseux, lourd » n'a pas reçu déjà moins de douze explications différentes, que rappelle M. M. Il en propose une treizième. Prenant texte d'un verbe asturien *desllerga* (avec variantes *telerga* et *cellerga*) et qui signifie « chatouiller » (c'est-à-dire, assure M. M., « exciter la paresse de quelqu'un ») et d'un adjectif relevé au Mexique *lerendo* « sot, lourd » (de formation de toutes façons obscure), il pense que le radical primitif de notre mot était *ler-* et non *lerd-*. Il donne alors comme étymologie le latin g l i s « loir » (dans sa variante vocalique en *e* fermé) et suppose des formations anciennes **glericare*, **gleritare* > **lergar*, **lerdar*, la première destinée à rendre compte de la forme asturienne, la seconde d'où on aurait tiré l'adjectif post-verbal *lerdo*, autour duquel la famille moderne du mot se serait regroupée et développée : *lerdera*, *lerdura*, *lerdear*, *enlerdar*. Il est inutile d'insister sur l'extrême fragilité de la base, et, par conséquent, le caractère hautement improbable des reconstructions **glericare* et **gleritare*. Je serais davantage intéressé par une forme ancienne *lerdear*, terme de vétérinaire, signifiant « boiter », que M. M. signale (car sa documentation est toujours riche et précise) et qui pourrait bien venir à la rescousse de l'étymologie proposée naguère par M. Spitzer, à savoir le celtique **lordos* « pied bot », sur le vu du latin de glose *lurdus* « boiteux ». — F. Lecoy.

Yakov Malkiel, *Hispanic reflexes of latin* « morsicare » [Extr. de *Philological Quaterly*, XXIV (1945), pp. 233-254]. — Après une rapide revue des dérivés déjà signalés du mot latin (cf. *REW*, 5690), M. M. rattache à m o r s i c a r e les mots ou groupes suivants : *a*) esp. *amusgar* « chauvir des oreilles, en parlant d'un cheval, d'un taureau », autrement dit « prendre une attitude menaçante, en parlant d'un animal », puis « concentrer son regard », « baisser la tête en signe de honte », de **admorsicare* ; *b*) esp. *remusgar* « soupçonner, se défier de... », *remusgo* « soupçon » et « petit vent froid qui vous pénètre », de **remorsicare* (également portugais, où se rencontrent les variantes *resmugar*, *resmungar*, *resbunar*, *resmunear*, *resmuninhar*); *c*) *rezongar* « grogner, murmurer, marmotter », avec ses variantes *rezonglar*, *rezondrar*, sortirait aussi par métaplasme, de ** remorsicare* ; on en aurait tiré l'esp. américain *songa* « plaisanterie sournoise et dissimulée », puis, par métathèse, le léonais (Sanabria) *cerrongar* « pétiller, en parlant

du feu » ; le fameux *regonzar*, de Berceo serait un autre avatar du même **remorsicare*. Possible, quoique difficilement démontrable pour les deux premiers mots, l'explication me paraît bien hasardeuse pour le groupe onomatopéique de *rezongar*, les mots de ce type ne se laissant pas normalement ramener à d'anciens concepts clairs peu à peu dégradés. Elle est sûrement à rejeter pour *regonzar*, que M. M. traduit, gratuitement, par « raconter un malheur ou une longue et ennuyeuse histoire », alors que les exemples que l'on en a (sept en tout) ne permettent pas d'autre équivalent que « raconter, exposer, faire connaître ». Le *recognitiare de M. Spitzer, qui a succédé au renuntiare de Cornu, au *recomptiare de Meyer-Lübke, au *rebucinare de M. Spitzer lui-même, première manière, et qui s'oppose au *recomputiare de Rice, ne paraît pour l'instant la meilleure explication, appuyée qu'elle est par l'*acointier* de l'ancien français et le *percoindar* de la *Passion de Clermont*. — F. Lecoy.

Y. Malkiel, *The etymology of hispanic « terco »* [Extr. de *Publ. of the Modern Language Association*, LXIV (1949), pp. 570-584]. — Devant les formes du cat. *enterch* et léon. *entercar*, il est naturel de rejeter les anciennes étymologies *tercare (< altercari) ou tetricus ; L. Spitzer avait proposé *integricare, sur integer : il n'y a aucune difficulté à admettre cette filiation sémantiquement (cf. fr. un caractère « entier ») et phonétiquement (les raisons alléguées par M. M., n. 14, ne sont pas décisives : un intermédiaire **enteyr(e)car* est parallèle à plusieurs autres évolutions péninsulaires). Le malheur est que *terco*, déverbal probable de *entercar*, n'apparaît dans les textes qu'au XVIe siècle, avec le sens bien déterminé de « duro, porfiado, obstinado » ; le subs. *terquedad*, *-eria*... est synonyme de *testeria* (cf. *testarudo*). En cat., *entercament* et *enterchesa* sont relevés dès le XIVe siècle ; un croisement avec *turch* (cf. fr. « une tête de turc ») a donné un syn. *turquesa*. Une variante de 1517, *enternegado*, apporte un élément important dans la discussion ; cette forme, associée à a. ptg. *aternegado* (*REW*, 4493) apparaît comme un doublet non syncopé de *entercado*, tous deux remontant à internecare. L'évolution phonétique n'offre pas de difficulté ; quant au sens, on peut passer de « tuer, massacrer, détruire » à « rigide, dur » appliqué au corps, puis au caractère, au comportement ; les ex. latins sont trop rares pour qu'on puisse préciser davantage. L'apport essentiel de M. M. est le rapprochement entre *entercar* et *enternegar* ; on ne peut plus soutenir *integricare, satisfaisant jusqu'alors, en face de internecare qui seul rend compte des deux variantes. — B. Pottier.

The Continuation of the Old French Perceval *of Chretien de Troyes*, vol. I, *The First continuation. Redaction of mss* T. V. D., edited by William Roach ; University of Pennsylvania Press, Philadelphia, 1940 ; gr. in-8, LXII-446 pages ; — Vol. II, *The First Continuation, Redaction of mss* E. M. Q. U.,

edited by William Roach and Robert H. Ivy, jr ; University of Pennsylvania, Department of Romance Languages, Philadelphia, 1950 ; gr. in-8, XIII-615 pages. — Une aussi courageuse et belle entreprise que celle de M. Roach mérite mieux qu'un compte rendu sommaire et nous devons lui consacrer le plus tôt possible une étude attentive. Mais l'heureuse rapidité avec laquelle la publication se poursuit nous aurait bientôt distancés, si nous ne nous hâtions pas d'en faire connaître à nos lecteurs le dessein et l'économie. On sait que le *Perceval*, laissé inachevé par Chrétien, a été continué et successivement accru par des auteurs divers et inlassables. Dans l'ensemble de ces additions, non sans discussions et sans incertitudes, on distingue aujourd'hui quatre continuations : les deux premières ont été attribuées d'ensemble à Wauchier de Denain, puis on les a réparties entre un Pseudo-Wauchier et Wauchier lui-même ; enfin, l'attribution à Wauchier paraissant douteuse, le Pseudo-Wauchier s'est évanoui du même coup et l'on reste avec ces deux premières continuations anonymes ; l'auteur de la troisième se présente sous le nom de Manessier et la quatrième est de Gerbert de Montreuil, bien connu par ailleurs. M. W. Roach s'est proposé de publier les trois premières continuations, la dernière, celle de Gerbert de Montreuil étant déjà publiée en grande partie et de façon commode par Mme Mary Williams dans les *Classiques français du moyen âge*, où la publication doit être achevée. La tâche assumée par M. Roach s'est trouvée encore accrue, dès le début, par la constatation qu'il existe dans les mss conservés trois rédactions de la première continuation, une longue, une brève, une intermédiaire. Des deux volumes que nous présentons aujourd'hui, le premier donne la rédaction intermédiaire de la première continuation, publiée d'après le ms. T (Bibl. nat. fr. 12576) avec les variantes, assez peu abondantes de V (Bibl. nat., n. acq. fr. 6614) ; le second volume donne la rédaction longue d'après le ms. E (Edinburg, nation. Bibl. of Scotland 19.1.5) avec les variantes des mss de Montpellier et de la Bibl. nat. fr. 1929 et 12577 ; un troisième volume présentera parallèlement deux états de la rédaction courte, qui se rencontre notamment dans le ms. de Guiot (Bibl. nat. fr. 794). Mais l'éditeur ne se croit pas en situation de décider quel est le rapport de ces trois rédactions entre elles, et juge qu'il n'y a pour l'instant pas d'autre tâche urgente que de les publier indépendamment, comme les matériaux indispensables de toute réflexion et de toute hypothèse future. Ce dessein, auquel s'est arrêté M. Roach et avec lui son collaborateur M. Yvy, est d'une sage prudence et d'un incontestable courage, je pense qu'il correspond à nos plus certaines nécessités de travail. — M. Roques.

INDEX DES MOTS [1]

A

à (*faire faire qq. chose*) fr. 141
a- cast. 424
**Aballo, abalus* 136
Abaquin (*la mort*) fr. 520
abarrajar esp. d'Amérique 549
abastamen, -star prov. 289
-abat 254
abeille fr. Sud 259
**abo* germ. 416
abounda prov. 290
abra Buenos Aires 273
abranger port. 275
abridores esp. 419
abstinença prov. 320
abuelo esp. 274
acceptare 550
açechança, acechar esp. 550
aceitar port. 550
acezar esp. 535
achacar cast. 275
achoison fr. 535
acointier fr. 552
Acquebouille fr. 416
acudia cast. 549
'adb ar. 442
Adde 527
ad-famine 533
ad-frangere 275
adjegar cat. 275
**admorsicare* 551
aerugo 275
afu(i)r(e) prov. 305
afán esp., port. 533
afarar prov. 305
affamer fr. 533
agguagliare it. 299
-agine 550
agor basque, béarn. 400
agör rét. 400
agoyn prov. 290
aguacero, aguacha esp. 538
aguantar cast. 549
aguaza esp. 538
(a)guazzo it. 538
agüerro arag. 400
aguijón esp. 418
-agus 254
ahaner fr. 533
ahogar esp. 535
ahuecar esp. 274
aines (*en*) fr. 365
air. Voir *hoir*.
aizina(r) prov. 292
**(a)jauga* 250
ajoindre fr. 290
ajonher prov. 290
alaternu 429
alauda, -ula 274
albaricoque, -rillo, -bérchigo, -berge esp. 419
albir prov. 290
alcornoque esp. 417
aldabón esp. 418
**aliellu* 429
**allén, allende* esp. 274
allimunie ar. 443
allú esp. d'Amérique 276
Almadia 265
*aloda, *alodra* esp. 274
alondra esp. 139, 274
alrededor esp. 535

1. Les mots sont placés dans l'ordre alphabétique sans distinction de langues ; les abréviations désignant les langues et dialectes sont, d'une façon générale, celles qui ont été employées pour la *Table* des tomes XXXI-LX de la *Romania*. Les mots non suivis d'une indication de langue sont les mots latins attestés ou supposés, les types préromans d'origine incertaine ou les noms propres connus. Aucune distinction n'est faite entre les divers états chronologiques des langues.

[illegible] 552
[illegible]
[illegible] 549
amar prov. [illegible]
[illegible]
amor, -rar prov. [illegible]
Amorabaquin fr. [illegible]
amour (château d') fr. [illegible]
[illegible]
[illegible] 418
[illegible]
-arius [illegible]
Arlequin (manteau d'), Arnald, Arnaud, arnaut fr. 263
arraibán esp. d'Amérique 549
arrester fr. 524
arreveixinar cat. 275
arrojar cast. 549
arronjar esp. d'Amérique 549
arter fr. 524
artesa, -són esp. 414
arveja esp. 536
ascla arag., cat. 534
asim prov. 292
asima. Voir sima.
asina prov. 292
aspe, áspid esp. 277, 418
assechança, -char esp. 550
assectari 550
asseitar port. 550
assoir. Voir ersoir.
*astula 534
aternegado port. 552
*atez (la), atezado esp. 536
atiffer fr. 277
atout fr. 422
atríl cast. 549
atruendo esp. 277
attache du joug fr. 547
atticciato it. 536
atuendos esp. 276
auburnes fr. 366
-aucus 254
-aug germ. 254
aule norm. 132
Aumarie fr. 265
-aup germ. 254
aurigo, -rugo 274
autrui fr. 123
Avallach gaul. 136
Avallon, -nnie fr. 136, 350
avec fr. 422
avión esp. 139
avoi fr. 288
avol cat., prov. 287
-avus 254
-aw germ. 254

B

baater fr. 523
Baboe (ordre de la) fr. 530
Baboeuf, babouvisme fr. 255
Baboyn (ordre de s., s.) fr. 530
baccalaria, *baccallaris 535
badajo esp. 418
badigeon fr. 276
bagual esp. 273
baherne fr. 536
bailleur de bons jours fr. 523
balançoire fr. 415
balsa esp. 533
balteo esp. 139
balteus 139
balzan fr. 263
Ban de Benoic fr. 266
bandujo, -dullo esp. 273
bano germ. 263
barahunda esp. 414
barbatesa esp. 418
barbe de fuerre (faire à Dieu) fr. 528
barbe Robert fr. 530
barbirasus 162
barboreta esp. 418
bardaliego (cordero) esp. 548
*bard-ige-on fr. 276
bardo, *barduno esp. 274
barfa cat. 287
barga cast. 274
barge fr. 274
*baria, *barica celt. 274
Barleux fr. 531
baron fr. 5
barro esp. 274
barrum 276
baruapuniente esp. 163
barvirrapado esp. 162
bas (rembourrer les) fr. 525

basir fr. 523
**basla* esp. 533
**basler* fr. 523
bastard (*vin*) fr. 529
baster aux corneilles 523
basterna 536
batalha(*r*) prov. 305
bâtonnet (*jeu de*) fr. 419
batre prov. 305
battant esp. 418
baubel esp. 522
baug, *-ukan* germ. 254, 261
bavardesse. Voir *bavaresse*.
bavaresse, *-veresse* fr. 530
beaubeau fr. 522
beira port. 274
belistr(*i*)*e* (*ordre de*) fr. 529
bélître fr. 277
bell- fr. 531
bellaco, *-aqueria* esp. 535
Bellay (*Le*), *Belle*, *Bellée*, *-lleuse*, *-llières* fr. 531
Bembivre esp. 533
bene vivere 533
ber celt. 531
berbete esp. 275
berce fr. 531
bercoc esp. 419
berge fr. 274
berl-, *Berland*, *berle*, *Berlières*, *Berlioz*, *bern-* fr. 531
Bernard fr. 277
Bernay, *-nes*, *-neuse*, *nières*, *-noux* fr. 531
berr- esp., prov. 531
Berre, *-rrière*, *-rry* fr. 531
berula 531
bettler germ. 277
beubelet fr. 522
bicestre fr. 527
bien esp. 537
-bilis 419
bincha esp. 533
bisalte, *-to* arag. 536
bišâut mozar. 536
biula cat. 287
blanc (*estre*) fr. 520
blanc (*sept au*) fr. 521
blanche (*monnaie*) fr. 257
blao germ. 254
Blasco esp. 533
bleu, *bleuet* fr. 255
blitiri cat. 277
βλίτυρι 277
bloca esp. 275
bloi fr. 140
blou fr. 254
-bm- port. 282
boca, *-cezar* esp. 535
Bodón esp. 537
bogiganga esp. 536
boheña esp. 419
boie fr. 261
bois (*rompre le*) fr. 527
bojiga esp. 536
bolie fr. 416
bolmos esp. 429
bon fr. 536
Bontemps (*Roger*) fr. 516
bordage fr. 278
bordagium 278
borona esp. 285
boscus 278
boso prov. 537
bostezar esp. 535
bôtan germ. 261
bou fr. 254, 261
boucle fr. 275
βουδόρος 423
bougre ! bougré, *bougré Dieu !* fr. 535
bouillant, *-llir*, *-llon*, *Bouillon*, *bouler* fr. 416
boullée fr. 519
bout (*avoir le*) fr. 524
bouter fr. 261
bouvier fr. 255
Bran le benoit fr. 266
brata esp. 419
breil fr. 277
Brelière (*La*), *Breloux* fr. 531
bren de quien fr. 530
**brescar* esp. 276
Bresle fr. 531
brester fr. 530
Bretanha port. 541
breu wall. 253
Breu, *Breucq* fr. 247
breuil fr. 277
breux wall. 247
Breux (*Le*) fr. 247
brevet fr. 275
briche, *b.-musart* fr. 419
brigata spendereccia it. 447
brisca 276
brod germ. 253
brodum saracenicum. 444
brogilus, *broilus* 277
**brôk* germ. 247, 252
broû wall. 253
broucage fr. 253
brouer fr. 519
broux wall. 247
bruec fr. 247
bruek, *bruequeus* fr. 253
brûler ses livres fr. 521
bruoch all. 247
brüyne fr. 458
buc fr. 253
buda 537
buda it. 537
buef fr. 255
bueña esp. 419
buer fr. 261
bufo esp. 419
bûkon germ. 261
Bullius 416
buon esp. 536
buscar cat., esp, port. 533
bûtago esp. 419

C

caballus 414
caespes 277
caetra 537

cagoulho gasc..... 274
Cai lo grenant fr... 266
caillan, caillao fr... 261
caillo(u) fr.... 254, 257
caiso esp..... 429
caldera, -ro esp., port..... 539
**cal(e)facere*..... 139
calendes (aux) grecques fr..... 539
Calogrenant fr..... 266
camollia it..... 434
campus Martius.... 531
can esp..... 429
can (le grand) fr.... 529
canca esp..... 533
canchar esp. d'Amérique 533
Candes fr..... 416
canif fr..... 429
canis..... 248
canoa cast..... 549
cantare 428
cantica 533
car prov..... 294
caracol cast..... 274
caramesa esp..... 418
caramuixa cat..... 287
çarça, çarçillo esp... 550
carnal, -nau prov.. 538
carozo esp..... 419
carricanta esp..... 418
caruncho port..... 274
carus..... 248, 275
cas. Voir *car*.
casa..... 536
caserne fr..... 536
caseu..... 429
Castellum Puellarum..... 542
**castieillo, casti(e)llo* esp..... 428
catalán esp..... 283
Catalanensis, -nia, -nicus, -nus..... 283
Catalogne fr..... 287
Catalonia..... 283
Cataluña esp..... 283
**catanania, *catananus, Catanus Mons*..... 283
catarresa esp..... 418
catel fr..... 458
caucala prov..... 249
cauda..... 255
cavalerie, -lier fr... 264
caverna..... 536
cazer en frachura, c. en pecat prov..... 318
çeçial, çeçina, çedaço esp..... 550
ceint sur le cu fr.... 523
cejar, -jo esp..... 275
cellerga esp..... 551
cencerro esp., port.. 533
çeñiglo esp..... 414
cerca de esp..... 535
cerda it..... 537
cerrongar léon..... 551
certus..... 302
cervicio esp..... 550
chabacano esp..... 277
chachiere fr..... 129
champ Gaillart fr... 518
chanter d'autre martin fr..... 521
charlatán esp..... 541
charlatan fr..... 540
charlatão port..... 541
château d'amour fr.. 89
chauffer fr..... 139
chavelillo, chaya esp. 415
chef fr..... 49 à 65
chemise (avoir du vent de la) fr..... 524
chemise renouée fr... 529
chẽoir en pechié fr... 318
cherco esp..... 429
chète wall..... 416
chevalier fr..... 264
Chicheface fr..... 525
Chilpericus..... 69
chinchibero esp..... 429
chivillo esp..... 415
chivo esp..... 416
chôcho port..... 534
choe fr..... 254
chordum (ad)..... 400
chorizo de sábado esp. 419
chose de bien. c. de mal affaire fr.... 521
choucas fr..... 249, 252
choue fr..... 250
chucheria esp..... 533
ciarlare it..... 541
ciarlatano it..... 540
cigüeña esp..... 418
cim(a) prov..... 293
cima esp..... 276
cimençera esp..... 550
cimo(a) prov..... 293
cinco esp..... 163
cindée fr..... 128
cinta esp..... 139
Ciperis fr..... 66, 69
cisterna..... 536
civil esp..... 417
**cla(ou)* fr. Ouest... 251
clapier fr..... 530
clausum..... 258
clavu(m). 249, 251, 254
cloître fr..... 305
clore, clos fr..... 258
clôture(r) fr..... 305
clou fr... 251, 254, 259
clouere fr..... 255
clous, clox fr..... 257
ço del sieu prov..... 320
cocomir, -mriello esp. 429
Cocu (Jouan) fr..... 530
**coculia, -liolu, curiolu*..... 274
coda..... 255
coe, coëte(r) fr..... 255
cogecha, -ger esp.... 550
coire prov..... 305
colaphus..... 276
colgante esp..... 418
collecta..... 533, 550
collete fr..... 129
colliberti..... 531
colombaira, -lonba esp..... 429
colophus..... 276

colp esp. 276
colùevre fr. 248, 256
colure agn. 248, 256
colyón esp. 429
commander fr. 369
commodus 533
comparar prov. 299
complot, -poser fr. 299
compra prov. 116
comtar prov. 307
conchula 532
**concodre, *-cos* prov. 297
concost prov. 295, 329
concourir fr. 299
concussum 297
concutere 298
**condate* germ. 416
Condé fr. 416
condenser fr. 299
Condes fr. 416
coñecer esp. 548
confondre fr. 299, 305
confondre prov. 298
confusion, -nner fr. 305
congalhar prov. 298
congne-festu fr. 526, 530
Congora Navarre. 532
conguagliare it. 299
conno esp. 429
conoixensa prov. 320
consonance fr. 299
consuma it. 447
coquus 248, 255
cor esp. 419
cor fr. 144
corazón esp. 419
corbeau (*noir comme*) fr. 250
corne fr. 416
Cornelius 416
Cornillon fr. 416
Cornubles fr. 132
cornus 416
corredeira esp. 419
córrele esp. 417
cosecha esp. 533, 550
Cosne(s) fr. 416
cotar cat. 287
cotte (*prendre la*) *verte* fr. 528
couard fr. 523
couchard. Voir *couard*.
coué (*anglais*) fr. 263
couette fr. 251, 255
courage fr. 255
couve (*anglais qui*) fr. 263
couvent fr. 535
coxin esp. 417
cozer, -zina(r) prov. 305
cragnequin, cranequin fr. 528
**craucus* 254
crennequin fr. 528
cresensa prov. 320
crevette norm. 259
crot fr. 408
cruie fr. 261
cu (*ceint sur le*) fr. 523
*cuatrero, *cuatro* esp. 163
cuba, -bo esp., port. 539
cucaracha esp. 419
cucarro esp. d'Amérique. 549
cucha arag. 285
cucuel fr. 526
cucumere 429
cuenda esp. 533
cuer fr. 255
cuima 276
culebra esp. 415
culverts fr. 531
κῦμα 276
cumpra prov. 116
cumulum 130
cun- esp. 417
cuniculus 417
curculio, -liunculus 274
curiana esp. 419
**cusbia* esp. 533
cusculium 537
cuspia, cuspide 533
-cutere prov. 297
cyma 276

D

Dadamnez fr. 520
damasco esp. 419
dame fr. 2, 15
dame Dieu fr. 3, 18
Damnedeu fr. 18
dan fr. 2 à 16, 21, 23, 25, 28, 44, 47, 182, 199, 201, 205, 207, 211, 214 à 218
dance (*basse*) fr. 528
dando, Dando Marechal fr. 516
darde fr. 534
dardo esp. 534
dare 275, 281
darop germ. 534
dart fr. 534
de esp. 274
debile 262
defal(h)ensa prov. 320
defiaille, -fiance fr. 532
dejar esp. 275
départ fr. 430
desaltar cat. 287
desboronar esp. 285
descasensa prov. 320
deschater fr. 535
desconoxensa prov. 320
descovert fr. 240 à 245
descovrir fr. 242
desear esp. 276
desidia 276
desllerga esp. 551
desmazalado esp., judéo-esp. 417
desmazelado port. 417
desmoronar esp. 285
désobtruer fr. 400
desori cat. 287
desviar prov. 328
detrás esp. 535
devassal cat. 287
deveer fr. 128
devel gitano-andal. 538
deviar, -vias, -viatz prov. 328

deviner (*sans*) fr... 123
devise fr..... 301, 304
deviser fr..... 307
deviza prov... 300, 304
devizar prov..... 307
dextre fr..... 285
deyops. Voir *eyops*.
diente esp..... 418
digner fr..... 526
diguazzare it..... 538
dimercres prov..... 276
Dios dé, Dios deje esp..... 275
dire fr..... 342
**discapitare*..... 535
disciplina prov..... 300
discipline fr..... 275
disner fr..... 526
dita esp. d'Amérique..... 549
Divé (*un*) gitano-andal..... 538
doctrina prov..... 310
dodine fr..... 530
doguedrague fr..... 133
dolabra..... 276
Dolembreux wall.... 247
Dölembruke flam... 247
dolobre esp..... 276
domina..... 16
dominus. 2, 4, 13, 18, 201
dont viens-tu fr.... 509
Drieu fr..... 247
drillage fr..... 535
drille fr..... 534
drillen néerl..... 534
driller fr..... 534
Drôgo..... 247
-dulce..... 536
durchilon all..... 534
dżar-la turc..... 540

E

-e- cat..... 282
ea, ebrio esp..... 413
eccum hinc, e. illinc. 274
echar esp..... 413
eclier fr..... 261
Ecorchebœuf fr..... 423
écourgeon pic..... 259
écuyer fr..... 182
educar esp..... 414
effraie fr..... 251, 259
eficaz esp..... 414
egal(h)ar prov..... 299
ei port..... 282
eisausar, -auzir prov. 311
eixarre(h)it cat..... 287
ejecutar, -jercer, -jercitar esp..... 414
ẻke, ekète pic..... 416
el esp..... 286, 414
el fr..... 458
elección, elegir, elevación, -var esp..... 414
elfe fr..... 537
elle(s) fr..... 421
ello cat., port..... 286
elogiar, emanar, emancipar esp.... 414
embadurnar esp.... 274, 276, 414
embana(r) prov.... 263
embaned fr..... 263
embarazar, -zoso, -barcar esp..... 414
embardunar esp. d'Amérique..... 274
embargante, -go, -baucar, -aular, embebecer, embeber, -belesar, -bestir, -bobar, -bocar, -borrachar, -boscar esp..... 414
embouchure fr..... 275
embozar esp,..... 414
embravecer, -brazar, -breñarse, -briagar, -butir, eminente esp..... 415
émotion, -nner, émouvoir fr..... 305
empachar esp..... 415
empaindre (*s'*) fr.... 120
empalagar, -palmar, -papar, -paredar, -rejar, -rentar, -pecer, -pedrar esp. 415
empeine cast..... 275
empeñar esp..... 415
empenh prov..... 312
empenhar, -her, -peyns prov..... 313
emphyteusis..... 265
empougnié. Voir *engrongné*.
emprunter fr..... 510
en esp..... 538
-en- fr., pic..... 140
encauchier pic..... 128
**ence, *encerro* esp.. 533
enchaucier, enc(h)ausser fr..... 128
enclume fr..... 275
enclusa cat..... 275
encluso prov..... 275
-enco esp..... 534
encre prov..... 316
**encreseza, encressa* prov..... 315
encreza prov... 296, 314
endormir (*s'*) fr.... 120
endróminas cat..... 287
**enfrimar* prov..... 316
enfuiné. Voir *enfumé*.
enfumé fr..... 526
enfurción esp..... 277
enfurcione (*in*)..... 277
e(n)gal(h)ar prov... 299
engegar cat..... 275
engres, engreseza prov..... 315
engrongné fr..... 524
eniwer fr..... 128
enlerdar esp... 417, 551
-eño esp..... 413
-ensa prov..... 320
enseres esp..... 273
entendre fr..... 305
entercado esp..... 552
entercament cat..... 552
entercar léon..... 552
enterch, -chesa cat... 552

enternegado, -gar esp. 552
**enteyr(e)car* esp. 552
entier fr. 552
*entrepeçar, *(en)tripolar, (en)tropeçar* esp. 274
ἐπίσταμαι 540
eques 264
erebinthos 429
-erna 536
ersoir fr. 538
-es- fr. 140
es- prov. 319
esalsar prov. 311
esb(o)roar port. 285
escagarol prov. 274
escaillet fr. 520
escarabachina esp. 419
escaragol prov. 274
escargot fr. 274
escar(ni)miento esp. 275, 535
escat fr. 535, 540
**escater* pic. 535, 540
eschac fr. 253
eschargaite fr. 536
**eschater* fr. 535
eschec fr. 248, 253
eschekier fr. 253
escherir fr. 275
eschiec, -chiequer fr. 253
escientre fr. 275
esclat prov. 315
esclice fr. 275
esclo(s) fr. 257
esclo(u) fr. 254, 257
escodre prov. 298
escorzonera esp. 416
escos(t) (*a, eu*) prov. 297
escot fr. 258
escouflart fr. 520
escous (*pas*) *d'un patin* fr. 529
escoux fr. 524
escremir prov. 315
escuerzo esp. 419
escuier fr. 183
esdarnegar cat. 287
esforcier (*soi*) fr. 319
esforsar (*se*) prov. 319
esgard fr. 526
esglat, -gremir prov. 315
esguasar port. 538
esguazar esp. 538
eskète fr., pic. 416
esmaier fr. 275
esmailleur de hanaps a pié fr. 525
Esnaudone (*d'*) fr. 366
espagnol prov. 282
espaigne fr. 129
espan fr. 282
espanesco, -pankol prov. 282
español cast. 282
esparraguesa esp. 418
espassa(r) cat. 277, 287
espauller (*s'*) fr. 530
esperforsar (*se*) esp. 319
espiga esp. 418
espilles, -pinglettes fr. 521
espluca, -pluga esp. 276
Esplumoir Merlin fr. 135
espoir fr. 123
espolón esp. 418
esqueleto esp. 419
**esquicio* esp. 275
esquilmar esp. 276
essalcier fr. 311
estar en ser esp. 273
esteu fr. 254
**estou* fr. 254
estrafalario esp. 277
estrapalucio arag. 277
estruendo esp. 277
éteule pic. 259
étoubles fr. 260
eux fr. 421
**exaltiare* 311
exaucer fr. 312
exaudire 311
exauzir prov. 311
**excapitare* 535
**excarimentum, *-carire, -cludere* 275
exco(n)sum (*re*) 297
excudere 275
exemplare 273
exope fr. 308
**expassare* 277
eyops (*d'*) prov. 308
-ez esp. 536
-eza prov. 316

F

facere 141
fach prov. 317
factu 317
fagu(s) 248, 254, 258
faillir au besoin fr. 263
faire fr. 139
fa(i)re prov. 305
fale fr. 132
falr nordique 132
falsar un fil prov. 303, 306
fara germ. 264
**farai* fr. 139
**faraio* 139
faranda it. 264
farandola esp., it. 264
farandole fr. 264
**fare haheo* 139
féculent fr. 427
*feniculu, *fenuculu* 429
fenyer el pa Majorque. 264
fer, ferai fr. 139
ferrant fr. 93
festu (*vin de*) fr. 530
fet cat. 317
fetil germ. 263
fetilae equae 263
feu agn. 248, 256
feu fr. 255
feu fief fr. 265
fezeste port. 282
fibla esp. 418
filia festucae 530
filius 431
fingere 264
fique (*sur mu*) fr. 526

firma mente, **firmamenter*. 275
firmamientre cast. . . 275
firmiter. 275
fitiluott germ. 263
fius fr. 431
Fize wall. 416
fizeste port. 282
flan fr. 526
**flaug* germ. 254
flavum. 254
fletar Buenos Aires. 273
fleuve fr. 540
floi fr. 140
flou fr. 254
flouet, *fluet* fr. 255
flun de mer. 540
focus. 248
Folcardi mons. 70
follis. 248, 256
fome esp. 533
fonicho, *-nilyo* esp. . . 429
forcelle fr. 522
foresta. 278
(*f*)*orondado*, (*f*)*orondo* esp. 274
forsa (*per*) prov. . . . 320
forsar prov. 318
fos fr. 258
fou fr. . . . 248, 254, 258
fouage fr. 255
Foucarmont, *-cart* fr. 70
fouée, *fouet* fr. 255
fourcelle fr. 522
fourger fr. 528
fourrage. 255
fous. 248
frachura prov. 317
**fragum*. 254
fraitura prov. 317
**fran* fr. 250
frao bret. 251, 261
**fraon* fr. 250
fraou fr. 251, 254, 260
Frappart (*frère*) fr. . 523
fras (*Roche aux*) fr. Ouest 251
fra(*s*) fr. Ouest. . . 254, 260
fraser fr. 522
frau prov. 254
**fravo*(*s*) gaul. 249 à 254, 257
**fravon* fr. 251
**fravone* 250, 259
frayon(*ne*) fr. 250, 254, 259
fraxinus. 532
frazée (*gorgecte*) fr. . 522
frechura prov. 317
Fregenal esp. 532
**freion* fr. 259
freitura prov. 317
fremir prov. 316
frère fr. . . 199, 208, 214
fretura, *-txura* prov. 317
freu(*x*) fr. 247, 251 à 256, 259
freytura prov. 317
frias agn. 248
**frieu* fr. 247
frim, **-mar* prov. . . . 316
frion agn. 248, 251, 259
**fro* fr. . . 248, 255 à 260
froc fr. 249, 257
**frócu* 248
**fron* fr. 250
frondatio, **-datus* . . . 274
froquier fr. 254
fros fr. . 249, 254, 256, 260
**frou* fr. 248 à 252, 255, 258
frouère (*agasse*) lorr. . 251 à 255
frous, *frox* fr. 249, 257
fru, *frü* agn. 248, 252, 254, 256, 259
**frue*(*s*) fr. . . . . 247, 251 à 255, 259, 261
**frues* fr. 248
fruitionem (*dare in*). 277
fruy, *fue* agn. . 248, 256
fuerre fr. 255
fuiz fr. 431
fulano esp. 273
Fulcardi mons. 70

G

gace fr. 538
Gaillart (*champ*) fr. . 518
Galafre fr. 132
galardón esp. 139
galena. 417
Galerox fr. 132
galgatesa esp. 418
-gal(*h*)*ar* prov. 299
Galle fr. 423
gal(*l*)*erous* fr. 132
Gallia. 423
galos fr. 258
gancho esp. 418
gandido esp. d'Amérique. 549
**gaño* esp. 275
garabanesa esp. 418
garçonnage. Voir *garouage*.
garda esp. 536
gárfa ar. 536
garfa esp. 535
garfio esp. 536
Garguille (*Gautier*) fr. 516
garnir, *-nison*, *-onner* fr. 305
garouage fr. 524
Garra esp. 535
gauche fr. 285
gauia. 139
Gaule fr. 423
Gautier Garguille fr. 516
gavión esp. 139
**gen* germ. 416
gena. 416
**gen-abo* germ. 416
Genappe fr. 417
genne. Voir *jenne*.
gentlemen angl. 10
**gibberatus*, *gibbus* . . 274
gin irl. 416
glacies. 276

glamour angl. 401
Glastonbury fr. 350
**gleticare*, **(g)leritare*, *glis*... 417, 551
gloe fr. 254
glomerel fr. 401
Goguelu fr. 517
golondrina esp. 139, 274
golpe esp. 276
gomerel fr. 401
Góngora esp. 532
Gor- fr. 132
gordo esp., port. 534
goret fr. 132
Gormond, -nt fr. 131, 265
gourt fr. 519
**gramarellus*... 401
grammar angl. 401
grané fr. 529
graphium 536
grâtan germ. 261
gratonia it. 434
**graudo* esp. 534
grauidu 534
grava 254
Grave. Voir *grané.*
grenot esp. 419
grif fr. 529
grimoire fr. 401
grip, gris fr. 529
groie fr. 140
**gromerel* fr. 401
gros fr. 249, 257
grossus... 249, 258
guacharrada esp. 538
guanche Canaries... 549
guaresis fr. 140
guarronera esp. 535
guazzo, -zzare it. 538
guier fr. 261
guirensa prov. 320
guisalto arag. 536
guisante esp. 536
güite esp. 419
guiza (a la) d'amors prov. 301
gurdus 534
gusarapo esp. 419
gustamientos esp. 139

H

h esp. 417
h liég. 421
haber esp. 416, 548
**hakkon* germ. 416
haldrobe judéo-fr. 276
halle fr. 132
hambre esp. 533
hamiḍ ar. 443
hanaps a pié (esmailleur de) fr. 525
harlot 263
hausser fr. 312
hauvoy fr. 520
he cast. 548
hecho esp. 317
hecquier pic. 416
-heem germ. 416
Hellequin (chape d'), Herle-, Herlequin, herluin, Herne- fr. 263
hête wall. 416
heure (d') fr. 530
hirundine 274
*hispanicus, *-niolus.* 282
hisrimiya ar. 443
**hlao* germ. 254
hoîr fr. 365
hongo esp. 536
hordeu 429
horquilla esp. 418
hortelano esp. 548
hostel fr. 458
housel fr. 255
houser fr. 524
housse, -sser fr. 429, 524
houve, -veste port. 282
houx fr. 524
hrâta germ. 261
**hrôk* germ. 247, 251 à 255, 259, 261
hrosshvalr nordique. 132
hueco esp. 274
huese fr. 255, 524
huet fr. 526
hummad ar. 443
hurepiaus fr. 263
**hvalrhross* scand. 132
hysope fr. 308

I

-ia it. 433
-iego esp. 548
-igine 276
il fr. 262
illi 262
illoc 276
imaginariu 534
impedire 274
Imphe fr. 265
iña esp. 534
**inclus, incus* 275
indice 533
indulgentiae 275
-inga germ. 416
insimprar port. 273
instruction, -onner, -uire fr. 305
*integer, -*gricare*... 552
intention, -onner fr. 305
interceder, -cesseur, -cession fr. 538
internecare 552
*interpedire, -polare, *intrepidiare*... 274
**intrepolar* esp. 274
ires y venires esp. 417
-is- fr. 140
is prov. 262
Isidoro esp. 533
isop prov. 308
ite 417
iteles (en) y ventiles esp. 417
iter 288
iuncu 429
-ivu 138

J

jaboneros esp. 417

Jemappes fr. 417
jeune fr. 527
jeta esp. 536
jeu fr. 255
jeu (le) ne vaut pas la chandelle fr. 520
jibia esp. 533
joe fr. 254
jointée fr. 547
jonher prov. 290
joroba, -bado esp. . . 274, 276
Jouan Cocu fr. 530
jouet fr. 255
jou(g) fr. 256, 259
jubere 141
jugum 256
jurée fr. 527
ju(s) agn. 256, 259

K

**kal* germ. 277
karastun ar. 435
keu fr. 255
khtaussain bress. . . . 264
kiskil basque, ... 537
klö pic. 249
**kombero* germ. 416
krûka germ. 261

L

la esp. 414
laban ar. 440
laberinto, -brar cast. 548
lach prov. 317
lacte 317
laja esp. d'Amérique. 549
laman fr. 400
lanterna 536
lanza esp. 418
las esp. 414
lasca esp. 534
laster esp. 429
látigo esp. 275
latrien esp. 429
laus 258
lauzengier fr. 314
lavaster esp. 429
laxare 141, 275
laymuniya, laymuwiya ar. . . . 440, 444
le esp. 417
lebrel cast. 548
leche esp. 317
Le con vials fr. 265
legitimum 275
lenticula 429
Leogecia fr. 487
léonins (vers) fr. . . . 131
lèpre fr. 132
*ler-, lerd-, *lerdar, -dear, -dera, -do, -dura* esp. 551
lerendo Mexique. . . . 551
**lergar* esp. 551
let cat. 317
lever fr. 139
libamenta 139
Licomans, Licoranz fr. 265
li(e)mier fr. 128
limace fr. 285
limarco arag. 285
limonia it. . . . 433, 436, 439, 443
limpidum 275
lindo esp. 275, 549
lirio cast. 548
livres (brûler ses) fr. 521
lladriola cat. 287
llengua esp. 418
Loba prov. 266
lóbrego cast. 549
locus 248
Loegecia fr. 487
loguer(o) esp. 139
loi(e)mier fr. 128
loman fr. 400
lomonia it. 433, 435, 439
lonc (en) prov. 327
longimanus 162
loquebault fr. 522
loranne fr. 525
lordo esp. 417
**lordos* germ. 551
lo(s) esp. 414
los fr. 258
lot fr. 261
lôt germ. 261
loto cast. 548
lotus 132
louche pic. 259
Louva-a-Deus, Louvaminha port. . . . 418
lubricán cast. 549
luchar, lucharniego (perro) esp. 548
luche fr. 538
lui fr. 421
Luiserne fr. 418
lumonia it. . . . 433, 439
lurdus 551
luz cast. 548
lynx (felis) 538

M

-m- cat. 282
Macaber(é) fr. 410
macabre, -bré fr. . . . 408
mâcé fr. 529
mâcher fr. 509
machina 534
machorro esp., port. 534
macula 533
madama esp. 418
madame fr. 16
magan germ. 275
magaño andal. 275
Magdelaine fr. 122
**mag(i)na* esp. 534
magis hoc anno 275
maguer, magüer cast. 549
magus 275
mahiz esp. d'Amérique. 549
mai(s)tre fr. . 199, 208, 210 à 214, 220
Maizebreux fr. 247
malvagia it. 434
Malvasius 349
mambrina cat. 287

mana, maña; mañd esp. 534, 549
Mancha esp. 533
manches (tenir les) fr. 238
Mancisidor esp. 533
mandare 141
mañero esp. 534
manha port. 534
manta religiosa esp. 418
Mantza basque 533
manya cat. 534
manzana(r), -no esp. 283
maqâbir ar. 412
marbete esp. 275
marcade fr. 409
Marcadé fr. 411
marculus 534
mare 100
Maredma cat. 283
Maremma it. 283
Maremne, Marennes, maresme fr. 283
màrfega esp. 535
Margot la fée fr. 530
Maria-reza-reza port. 418
Marion fr. 121
marisma cast. 283
Maritima cat. 283
maritima, -mus 283
**marqadta, marqodta* syrien. 409
màrrega esp. 535
marroyo esp. 429
marrubiu 429
martin (chanter d'autre) fr. 521
Martius (campus) 531
más(s) esp. 275
masal hébr. 417
mata, matacherri esp. 285
mattiana 283
mäur fr. 251
mausaingne fr. 527
mavür lorr. 251
mawor wall. 418
mazo esp. 418
-mb- 282
meaja cast. 276
medialia 276
medica 429
Medica in frigore 130
Mejon frio port. 130
mela 283
melesca, -car esp. 274, 276
melide fr. 277
melindre esp. 277, 415
meliscar, melisquear esp. 274
melite fr. 277
mella esp. 534
melum 283
Melvas fr. 349
membrete esp. 275
Membribe, -brives esp. 533
mençongier fr. 305
mengano esp. 273
-ment fr. 421
-ment(è) langues romanes 282
Meqaber hébr. 409
**mëqaberîm* judéo-fr. 409
mer fr. 100
Mercadé fr. 411
merces 139
mercurius 276
merveille fr. 262
mesa prov. 325
Mesão frio port. 130
mescroire fr. 525
mesdit, mesfit fr. 512
mesouan fr. 275
messire fr. 1, 16 à 48, 180 à 221
messoignar, -ssourga prov. 305
mëur fr. 251
mevür, meyür lorr. 251
mezura prov. 142
mica 276
miel fr. 276
mielhs prov. 302
-mientre cast. 275
miércoles, migaja esp. 276
migajón Chili 276
migraine fr. 521
migrarse cat. 414
miles 264
minium 417
minot fr. 523
mirabilia 262
mis sire fr. 17
mise fr. 528
mistre (chapelet à), mitaille, -traille, mitre fr. 529
miyatos esp. 429
mizan ar. 435
mocquin mocquart fr. 527
mojiganga prov. 536
mola it. 543
molejón esp. d'Amérique. 549
moncluras esp. 275
monnaie noire fr. 250, 256
Mons Agned 542
monseigneur fr. 19, 22, 27, 31, 38, 45, 186, 190, 197, 199, 206, 220
Montcada, Montcatlan esp. 283
Montmartre, Montmercre fr. 276
moraine fr. 285
morceaux fr. 526
morcuero esp. 276
mor(e) fr. 285
Morgain (la fée) fr. 540
morón, morona esp. 285
morra, -rro esp. 285
morsicare 551
mortarol prov. 444
mortarolo it. 444
mortereul fr. 444
mortier (sous le) fr. 526
morum 285
mosquitiega (vaca) esp. 548
mot fr. 258
Mouche (Maistre) fr. 519

mourre fr. 285
moyeulx fr. 519
muete fr. 248
muhallabiya ar. 442
-mund fr. 132
mundus 414
mûr fr. 251
**murr-* germ. 285
mute agn. 248
muz(z), *muzzi* ar. 442
muzum 442

N

nadi(e) esp. 414
navrer fr. 429
nebula 534
**nella* esp. 534
nescire, *nescius* 540
nicque nocque fr. 520
nient wall. 262
no más esp. 532
noch-, *-charniego*, *-gos* (*perros*), *noche*, *-erniego(s)* esp. 548
nochornal prov. 548
noctanter 275
nocturnalis, *-urnus* 548
noire (*monnaie*) fr. 250, 256
nomás esp. d'Amérique 532
nombre fr. 280
nonsavance fr. 365
nosse 540
nourresis fr. 140
nouvel, *nuef* fr. 255
nuitantre fr. 275
nuiternal, *-nel*, *-trenier* fr. 548
númaĭ roum. 532
numerus 280
nuytornal prov. 548
nywl iarll gall. 265

O

-o 282
-o cast. 549
o cast. 548
-o cat. 282
occare 274
**ocezar* esp. 535
(o)chavacano, *-vo* esp. 277
**ocho* esp. 534
oculu 429
ocupar cast. 548
od fr. 422
oe fr. 254
œuvre de Notre-Dame fr. 526
(o)gaño esp. 275
οἶδα 540
oie fr. 140
oignon fr. 262
ojo cast. 548
olca 278
oleaster 429
**olondra*, *-dre* esp. 274
on, *ondevel* gitanandal 538
-one 276
opacus 286
oranne (*l'*). Voir *loranne*.
ordre de belistr(i)e fr. 529
ordre de s. Baboyn, *o. de la Baboe* fr. 530
orin esp. 274
oriol fr. 365
oro cast. 548
orondo esp. 274
os 534
-os cat. 286
os fr. 258
osca 278
**oscitiare* 535
osculum 534
oscuro cast. 548
oser fr. 258
-os(t) prov. 297
**ostitiare* 535
-osus 427
-ot fr. 254
otout fr. 422
otri(e) esp. 414
ouche fr. 278
o(u)t fr. 254, 258
ouvragne, *-vrier* fr. 255
ovec fr. 422

P

paage fr. 129
pabilo esp. 536
paco esp. dial. 286
paetrine fr. 367
paître fr. 248, 256
paku basque 286
palmesa esp. 418
paloma esp. 429
pandorga esp. 273
pandus 273
**papavum* 254
**paracevejar*, *-*jo* port. 273
parasceues (*dies*), **parascev-izare* 273
paratge (*pretz e*) prov. 538
parbleu fr. 538
parçon fr. 280
pardiez esp. 538
paroles (*a pou de*) fr. 123
parraguesa esp. 418
parson fr. 280
partance fr. 430
parte 418
partir, *-tition*, *-onner* fr. 305
parvensa prov. 320
pas fr. 262
pasmer fr. 275
paturresa esp. 418
patchouli fr. 400
patin (*escous d'un*) fr. 529
paucum 254
pauidus 534
pausmer fr. 275
pavesa esp. 536
pavo fr. 254, 257
pavois fr. 140
pea(i)ge, *pelons* fr. 129
Pendres esp. 533

penedensa(r), pen(e)-dir prov. 305
penh prov. 313
penil fr. 275
per- esp. 417
per-, percasar prov. 319
percevejo port. 273
perche fr. 264
percoindar prov. 552
perdemen prov. 321
perdença, -densa prov. 320
perdurar, perestendre, perfaire prov. 319
perfidia 276
perforcier fr. 319
perforsar, perfourça (se) prov. 318
pergostar prov. 319
perguiza esp. 418
permaner prov. 319
permittere 141
perpensar, perquerir prov. 319
perraguesa esp. 418
perro esp. 429
pes 274
pesco esp. 419
petilus 263
pico esp. 418
pie (dire) fr. 520, 527
pied (tenir) a boule fr. 519
pieds blancs fr. 263
pieuvre norm. 259
pignora 533
pindre esp. 533
pipo esp. 419
pipos. Voir *piros*.
piros fr. 519
pissote (a la) fr. 520
pisum sapidum 536
pisurci sic. 536
piz fr. 367
plans prov. 309
plantain (bailler du, jouer du) fr. 521
planum 278
playa Buenos Aires. 273
plot fr. 254
pluc fr. 530
plumbum 417
plus prov. 302
pocho esp., port. 534
poden prov. 322
podenco esp. 534
podestaditz, -tadiu, -tat prov. 322, 323
**podo* esp. 534
poestat prov. 322
Pohier (Herchanbaut le) fr. 111
poi fr. 140
poil (prendre du) de la bête, de chien fr. 528
point fr., wall. 262
polastri it. 434, 437
pomar esp. 283
**pomex* 275
pomi 283
pompelie, pomperie fr. 527
pomum 283
Ponthieu, Pontif (Herchanbaut de) fr. 111
pontonesa esp. 418
ponzoño esp. 419
populos fr. 527
porfia esp. 276
poseste port. 282
posma esp. 275
pot fr. 254
potencia esp., prov. 322
poten(s), -nsa prov. 321
potental fr. 323
poterne fr. 536
potestadiu, -testat prov. 322
po(u) fr. 254, 257
pourginee fr. 523
poussart fr. 526
pousser fr. 524
**povesa, povisa* esp. 536
pozestat prov. 322
practicare, -icus 275
praeda 325
Prendes esp. 533
**pre(n)sa* prov. 325
presa prov. 324
pretz e paratge prov. 538
pretz e valor prov. 544
prevete andal. 275
preza prov. 324
prie-Dieu fr. 418
prinde esp. 533
proportione, (pro)rata 418
prune fr. 520
-ps- 262
pu agn. 248, 256
Púa esp. 275
**puba, pubes* 275
pulvérulent fr. 427
**pulvisia* 536
punzón esp. 418
puseste port. 282
pustula 534

Q

qabar hébr. 409
qaberîm judéo-fr. 409
qar' ar. 436
quantulus 533
quelogne fr. 523
quenotte pic. 259
quercus 429
querer esp. 428
queue fr. 251, 255
Quicio esp. 275
quima esp. 276
Quimper, -perlé fr. 416
quisquiliae 537

R

-ra esp. 414
racaille fatrée fr. 522
rafle, -fleux fr. 527
rama prov. 309
rano esp. 419
rapiamus (faire un) fr. 163
raptus 418
raqad hébr. 409
raspa esp. 419

raspe esp. 277
rastrillo, -trojo esp. 537
rate angl., fr. 418
rato esp. 418
rauca 140
raucum 254
**rebucinare* 552
recepte fr. 528
**recognitiare, *recomptiare, *recomputiare* 552
reçuçitar esp. 550
recudir esp. 414
redor esp. 535
ree fr. 261
réfléchir, réflection, -onner fr. 305
refleuse fr. 527
regardure fr. 530
regonzar esp. 552
regrater fr. 261
regret, -tance fr. 430
**reigs-ma* germ. 275
rembourrer les bas fr. 525
**remorsicare* 551
remusgar, -go esp. 551
renardique fr. 280
rencontre de sept fr. 520
**renione* 429
renouée (chemise) fr. 529
renuntiare 552
repos fr. 258
resbunar port. 551
rescodre prov. 298
rescos(t) (a) prov. 297
rescrieço cast. 275
resmugar, -munear, -mungar, -muninhar port. 551
reson fr. 432
(re)soudre fr. 305
respe esp. 277, 418
**respondutum, respo(n)sum, *resposi-tum* 297
respos(t) (a) prov. 297
resquicio esp. 275
restolho esp. 537
retro 535
reveixi cat. 275
revesche fr. 275
revoir, revue(r) fr. 305
rezondrar, -ngar, -nglar esp. 551
**rigs-kos* germ. 275
rima 275
rimmon hébr. 435
risco esp. 275
riscus 275
rivière fr. 540
rö fr. Ouest 249
Robert (barbe) fr. 530
roe fr. 249
Roger Bontemps fr. 516
rohal, rohart fr. 132
roie fr. 140
roman ar. 435
roman guèze 434
romania it. 433 à 436, 440, 443, 447
romaniati 443
romanie fr. 434
romeriego esp. 548
rompre fr. 528
ronnón esp. 429
ront fr. 529
rostoll esp. 537
rostruculum, rostrum 537
rota 249
rou fr. 254
rouardure. Voir *regardure*.
rouart fr. 132
roue fr. 249
ruede fr. 249
ruman ar. 435
rumana syriaque 434
rumania 443
rumman(a) ar. 434, 435
rummana judéo-araméen 435
rummaniya ar. 435, 443
ῥυθμός 280
rythme fr. 280

S

sabadiego, sábado (chorizo de) esp. 419
sábana cast. 549
saber esp. d'Amérique 540
saluare 277
samaruga esp. 276
samsugia 276
Sanabria esp. 418
sanguijuela esp. 276
sanguisugia 276
santateresa esp. 418
Santo-Antonio port. 418
santos beueres esp. 139
sapo esp. 419
saracenicum (brodum) 444
saracinare, -nesco it. 439
**sarta* 276
sarta esp. 276
sartus 276
saticum 133, 278, 423
saupiquet fr. 527
sayagués esp. 532
scapitare it. 535
scarabeus 274
scatter angl. 535
scheit all. 416
scienter 275
scît all. 416
sechar esp. 550
**sectare, -ri* 550
segile 533
seigneur fr. 9, 31, 36, 38, 186, 190, 207, 210
seitar port. 550
Sendebar fr. 406
sene(s)chal fr. 192, 196
senior 3, 13, 15
sepia 533
sept au blanc fr. 521
sept (rencontre de) fr. 530
σηπτά 536
sers prov. 302
serta, -tus 276
servir prov. 316, 326
servus 302

seta esp. 536
seticus 278
sguazzare it. 538
shatter angl. 535
si fr. 526
Sibilia 265
Sibille fr. 265
sicrano port. 273
sieu (*ço del*) prov. 320
silion fr. 204
sima prov. 293
sindée fr. 128
sinere 141
siqlab ar. 273
sir angl. 10
sirât ar. 353
sire fr. 1 à 19, 21, 25, 28, 35 à 48, 180 à 198, 205, 210, 214, 216 à 220
sirven prov. 316, 326
skâch all. 248
**skâk* germ. 248
skète wall. 416
slag germ. 254
slitan germ. 261
**slitti-are* germ. 275
sobar esp. 277
socadre, *-cos* prov. 298
soi fr. 421
soldada esp. 139
soler esp. 540
solution, *-onner* fr. 305
sommachia it. 433, 435, 437
soñar un sueño esp. 275
songa esp. d'Amérique 551
sopicquet fr. 527
sorbas esp. 429
sorbu 429
Sorline fr. 401
sourger. Voir *fourger*,
so(u)l fr. 254, 258
souvenance, *-venir* fr. 430
soy quien soy esp. 417
spanescho cat., prov. 282
spanieta 282
spatium 277
**speluca*, *spelunca* 276
**stallicenu* 264
staphis agra 277
stare 281
staup germ. 254
St(i)er wall. 416
**stillicenu* 264
stipula, *stupula* 260
subcussum 298
suber 417
suer fr. 516
sufrensa prov. 320
sultân ar. 273
sumacheria 443
sumachia it. 443
summaqiya ar. 438, 443
suple 527
surgere 270
Suric fr. 510
sus 132
sylva 278
syndiquer fr. 128
Syntipas 400

T

tabone 250
taciere, *taiseor* fr. 129
tanda esp. 534
taon fr. 250, 260
tarabilla esp. 418
tasse fr. 521
tatarabuelo, *-ranieto* esp. 274
tayan liég. 251
tayon fr. 251, 260
tchinvat persan. 353
Teide Canaries 549
teima port. 277
telerga esp. 551
tema cast. 277
tener esp. 416
-ter 275
**tercare* 552
terco esp. 552
teresa esp. 418
terquedad, *-queria* esp. 552
tes (*en*), *tesa* (*a*) prov. 327
testarudo esp. 552
teste fr. 49 à 65
testeria esp. 552
têt fr. 57
tête fr. 64
tetricus 552
tez esp. 536
teza prov. 327
thema, **theuma* 277
-ti 262
t(i)eume, *tiffes* fr. 277
tignon fr. 530
Titivillus 531
toise (*a*, *a la*) fr. 327
tôle pic. 259
tollen fr. 129
tollete. Voir *collete*.
tondre prov. 305
tonneliu, *-lui* fr. 129
tonsura(r) prov. 305
tontos esp. 419
**torba* franc. 250
torculu 534
torgo port. 534
tosco esp. 276
tot fr. 254, 262
tottu, *toty* 262
to(u)rbe fr. 250
trach prov. 317
tractu 317
tramite 534
trans- 274
trasnieto esp. 274
**traucum* 254, 256
traugum 254
traye fr. Ouest 251
trebolar prov. 277
trebuchier fr. 253
trecho esp. 317
tred bret. 251
trée fr. Ouest 251
trein fr. 129
trente deux (*le*) *du mois* fr. 539

Treola..... 416
trepas fr..... 528
trestol fr..... 240, 243
trel cat..... 317
tribular prov..... 277
tribuler fr..... 277
trie fr. Ouest..... 251
Triel fr..... 416
trinta port..... 548
tripot fr..... 132
tripular esp... 274, 276
trois fr..... 140
troncho esp..... 419
trop. Voir *crot*.
tropezar esp..... 274
tros fr..... 258
trotter, -ttoir, -ttoirer fr..... 305
tro(u) fr. 254, 256, 258
a 26?
tru agn..... 256, 259
trujela esp..... 419
Tu autem..... 99
tubere..... 429
tuit fr..... 262
turba..... 250
turbulent fr..... 427
turbus esp..... 429
turc (tête de) fr..... 552
turch, turquesa esp.. 552
tuscus..... 276
tuti, tutti..... 262
txeri basque..... 285
-ty..... 262
tyan fr. Ouest..... 260

U

[illegible] 282
uadum..... 538
ualyo, uarso, uaryo esp..... 429
uasculum..... 533
ubach cat..... 286
ubi..... 548
[illegible] 273
uguagliare it..... 299
uimine..... 534
uinculu..... 533
uirgine..... 534
-ulentus..... 427
ulmu..... 429
umbra..... 286
undevel gitano-andal. 538
unione..... 262
Urgande fr..... 540

V

Vadone (dé). Voir *Esnaudone (d')*.
valet fr..... 183
valor (pretz e) prov. 544
várzea port..... 534
veisin fr..... 262
vejiga esp..... 536
vell(j)ido esp..... 415
vello, vencejo esp.... 535
venir fr..... 123
venires (ires y) esp.. 417
venite..... 417
vent (avoir du) de la chemise fr..... 524
venterne fr..... 536
véntile (en iteles y) esp..... 417
ver (mon) prov..... 324
vera cast..... 274
verdin fr..... 530
Verlaine fr. Nord.. 416
verre (île de) fr..... 349
versus..... 324
**vertubulum*..... 273
verus..... 324
vestiglo esp..... 414
[illegible] 282
vias (de). Voir *devias*.
vicinu..... 262
vidame fr..... 3
vigne fr..... 283
Vigne (La), Vignevaux fr..... 70
vignoble fr..... 283
villa, villana..... 416
vin bastard fr..... 529
vin de festu fr..... 530
**viña* esp..... 534
**vinícola, *-culus, vinigolium*..... 283
vinobre fr..... 283
vinte port..... 548
**vinubulus, *vinuculus*..... 283
violent fr..... 427
viticola vinum..... 283
Vitrea (insula)..... 350
viz fr..... 408
vizzelaz germ..... 263
vizzil all..... 263
**von-* esp..... 535
volz prov..... 314

W

Waisarus fr..... 132
Walross all..... 132
walrus angl., néerl. 132
wihot fr..... 526
witan germ..... 261

Y

yaz esp..... 276
ynisgutrin gall..... 350
yops. Voir *eyops*.
yunca, yunco, yunque esp..... 429

Z

zaragata esp..... 536
-zele flam..... 416
zeunia it..... 434
zingibere..... 429
zipf germ..... 277
zulagarda esp..... 536
Zurcir esp..... 276
zutano cast..... 273

TABLE DES MATIÈRES

Pages

BADALO-DULONG (Claude), *Ciperis de Vignevaux* 66
BOSSUAT (Robert), La Chanson de « Hugues Capet » 450
CAROLUS-BARRÉ (Louis), Le psautier de Peterborough et ses miniatures profanes empruntées au roman de Philippe de Beaumanoir, *Jehan et Blonde* 79
CRAVAYAT (Paul), Les origines du troubadour Jaufré Rudel 166
FLUTRE (L.-F.), Études sur le roman de *Perceforêt* 374, 482
FOULET (Lucien), *Sire, messire* 1, 180
FOULON (Ch.), Les tendances aristocratiques dans le roman de *Guillaume d'Angleterre* 222
HATCHER (Anna Granville), Lai du *Chievrefueil, 61-78 et 107-113* ... 330
LE GENTIL (P.), *Teste* et *chef* dans la *Chanson de Roland* 49
— A propos d'*Amadas et Ydoine* 359
LEWENT (Kurt), Contributions à la lexicographie provençale 289
MICHA (Alexandre), Sur les sources de la « Charrette » 345
RODINSON (Maxime), *Romania* et autres mots arabes en italien 433
SPITZER (Leo), *Razón de amor* 145

MÉLANGES

ADLER (Alfred), *La fille du comte de Ponthieu* et Herchanbaut de Pontif, personnage de *Raoul de Cambrai* 108
FOULON (Ch.), Jehan Bedel ou Jehan Bodel 397
FRANK (István), Nouveau manuscrit catalan du sirventés « Si tots temps vols » 393
FRAPPIER (Jean), Sur l'interprétation du vers 3301 du *Conte du Graal*. 240
LOUIS (René), A propos du *Tu autem* dans un poème latin d'Hugues Le Primat 99
LYONS (Faith), Pour le commentaire de *Renart*, I, 528 238

ROQUES (Mario), Note additionnelle à J. Frappier, Sur... le *Conte du Graal*... 245
STEN (H.), Pour l'interprétation de Villon... 509
VERNET (André), Proverbes français dans un manuscrit de l'abbaye de Mores... 100

DISCUSSIONS

GAMILLSCHEG (E.) et LECOY (Félix), Étymologie du fr. *freux* « espèce de corneille »... 247

COMPTES RENDUS

ARNAU MARCH. Voir PAGÈS (Amédée).
BERNAT DE SO. Voir PAGÈS (Amédée).
BUJILA (Bernardine A.), Ed. RUTEBEUF, La vie de sainte Marie l'Égyptienne (Edmond FARAL)... 119
BRUNETTO LATINI. Voir CARMODY (Francis J.).
CARMODY (Francis J.), Ed. BRUNETTO LATINI, *Li Livres dou Tresor* (Edmond FARAL ; Albert HENRY)... 126
CASTELNOU (JOAN DE). Voir PAGÈS (Amédée).
COHEN (Gustave), Recueil de farces françaises inédites du XVe siècle (Félix LECOY)... 513
CURTIUS (Ernst Robert), Europäische Literatur und lateinisches Mittelalter (Edmond Faral)... 113
EISLER (Robert), Danse macabre (Félix LECOY)... 408
FRANK (Grace), Jaufré Rudel, Casella and Spitzer (Jeanne LODS)... 117
— The distant love of Jaufré Rudel (Jeanne LODS)... 117
HOEPFFNER (Ernest). Voir Mélanges...
HOLMES (Urban T. Jr), A new interpretation of Chretien's *Conte del Graal* (Jeanne LODS)... 118
JACME MARCH. Voir PAGÈS (Amédée).
JOAN DE CASTELNOU. Voir PAGÈS (Amédée).
LATINI (BRUNETTO). Voir CARMODY (Francis J.).
MARCH (ARNAU, JACME et PERE). Voir PAGÈS (Amédée).
MARTÍ DE RIQUER, La lirica de las trovadores (René LAVAUD)... 115
Mélanges de philologie romane et de littérature médiévale offerts à Ernest HOEPFFNER (M. R.)... 262
PAGÈS (Amédée), Éd. et trad. — I. La « Vesio » de BERNAT DE SO et le « Debat entre Honor e Delit » de JACME MARCH..., suivis du « Sirventés » de JOAN DE CASTELNOU ; — II. Les « Coblas »... de JACME, PERE et ARNAU MARCH (A. JEANROY)... 401

Paüphilet (Albert), Le legs du moyen âge (M. R.)..... 267
Pere March. Voir Pagès (Amédée).
Riquer (Martí de). Voir Martí de Riquer.
Ritchie (R. L. Graeme). Voir Studies...
Rutebeuf. Voir Bujila (Bernardine A.).
So (Bernat de). Voir Pagès (Amédée).
Sonet (Jean), Le roman de *Barlaam et Josaphat* (Félix Lecoy)..... 403
Spitzer (Leo), L'amour lointain de Jaufré Rudel et le sens de la poésie des troubadours (Jeanne Lods)..... 117
Studies in french languages, literature and history presented to R. L. Graeme Ritchie (M. R.)..... 400
Viscardi (A.), Letteratura franco-italiana (Jacques Monfrin)..... 269

PÉRIODIQUES

Anales del Instituto de lingüistica (Mendoza, Argentine), I, 1941 ; II, 1942 ; III, 1943 (B. Pottier)..... 273
Bibliothèque de l'École des chartes, CVII, 1947-1948 (Pierre Cézard). 531
Boletin del Instituto Caro y Cuervo (Bogota, Colombie), I, 1945 ; II, 1946 ; III, 1947 ; IV, 1948 (B. Pottier)..... 413
Bulletin de la Commission royale de toponymie et dialectologie (Bruxelles), XXII, 1948 (Pierre Cézard)..... 416
Bulletin des études portugaises et de l'Institut français au Portugal, nouv. série, XI, 1947 ; XII, 1948 (M. R.)..... 130
Filología (Buenos-Aires), I, 1949 (B. Pottier)..... 532
Le Moyen âge, L, 1940 ; LI, 1941 ; LII, 1946 ; LIII, 1947 (Pierre Cézard)..... 131
— LIV, 1948 ; LV, 1949, 1-2 (Pierre Cézard)..... 277
Nueva revista de filología hispánica (Mexico), I, 1947 (B. Pottier).. 417
Révista de dialectología y tradiciones populares, IV, 1948 (B. Pottier)..... 419
Revue belge de philologie et d'histoire, XXIII, 1944 (Albert Henry)..... 134
— XXIV, 1945 ; XXV, 1946-1947 ; XXVI, 1948 ; XXVII, 1949 (Albert Henry).. 419
Revue des études latines, XXVI, 1948 ; XXVII, 1949 (M. R.)..... 280
Romance philology (Los Angelès), I, 1947 ; II, 1948-1949 (B. Pottier)..... 534
Speculum, XVIII, 1943 (Yves Lefèvre)..... 135
— XVII, 1942 ; XIX, 1944 (Yves Lefèvre)..... 541

ANNONCES ET COMPTES RENDUS SOMMAIRES

Aebischer (Paul), Estudios de toponimia y lexicografía románica.... 282
Alain Chartier. Voir Piaget (Arthur).
Alexandre de Paris. Voir Foulet (Alfred).
Alvar (Manuel), Palabras y cosas en la Aezcoa..... 285
Alvarez Delgado (Juan), Teide. Ensayo de filología tinerfeña..... 549
Asín Palacios (Miguel), Glosario de voces romances registradas por un botánico anónimo hispano-musulmán..... 429
Atlas linguistic de Catalunya..... 137
Bal (Willy), Lexique du parler de Jamioulx..... 427
Bally (Charles), Linguistique générale et linguistique française (troisième édition)..... 547
Belperron (P.), La joie d'amour. Contribution à l'étude des troubadours et de l'amour courtois..... 142
Bloch (Oscar) et Wartburg (Walther von), Dictionnaire étymologique de la langue française..... 288
Boléo (M. de Paiva). Voir Mihăescu (H.)
British Museum, Catalogue of additions to the manuscripts 1921-1929..... 428
Bruneau (Charles) et Brunot (Ferdinand), Précis de grammaire historique de la langue française (troisième édition)..... 287
Brunot (Ferdinand). Voir Bruneau (Charles) et Brunot (Ferdinand).
Buescu (V.). Voir Mihăescu (H.).
Burger (A.), La palatalisation des consonnes en roman commun.... 138
Carreter (F. Lázaro). Voir Lázaro Carreter (F.).
Chanson (La) de Guillaume. Voir MacMillan (M. D.).
Chartier (Alain). Voir Piaget (Arthur).
Contini (Gianfranco), Teatro religioso del medio evo fuori d'Italia, raccolta di testi del secolo vii al secolo xv..... 287
Cosmo (Umberto). Voir Moore (David).
Cuervo (R. J.), Disquisiciones sobre filología castellana..... 548
Delgado (Juan Alvarez). Voir Alvarez Delgado (Juan).
Deuil (Eudes de). Voir Waquet (Henri).
Diohisotti (C.). Voir Early italian texts.
Early italian texts ed. by C. Diohisotti and G. Grayson..... 281
Ernout (A.), Les adjectifs latins en -osus et en -ulentus..... 427
Eudes de Deuil. Voir Waquet (Henri).
Folie (La) Tristan. Voir Hoepffner (E.).
Foulet (Alfred), The medieval french *Roman d'Alexandre*, vol. III : Version of Alexandre de Paris, variants and notes to branch I.... 430

François (Alexis), La désinence « ance » dans le vocabulaire français, une « pédale » de la langue et du style..... 430, 547
Französisches etymologisches Wörterbuch. Voir Wartburg (Walther von).
Frappier (Jean), Éd. Jean Lemaire des Belges, Épîtres de l'amant vert..... 427
Gardette (P.), Atlas linguistique et ethnographique du lyonnais... 547
Glossaire des patois de la Suisse romande..... 281
Grayson (G.). Voir Early italian texts.
Griera (A.), Bibliografía lingüística catalana..... 286
Groult (Pierre), La formation des langues romanes..... 428
Hall (Robert A., Jr), Bartoli's « Neolinguistica »..... 138
— Latin *s* in italian..... 138
— The linguistic position of franco-provençal.... 138
Halphen (Louis), A travers l'histoire du moyen âge..... 547
Hoepffner (É.), Éd. la *Folie Tristan* de Berne (deuxième édition revue et corr.)..... 281
Hubschmid (Johannes), Praeromanica, Studien zur vorromanischen Wortschatz der Romania mit besonderer Berücksichtigung der frankoprovenzalischen und provenzalischen Mundarten der Westalpen..... 281
Ivy (Robert H., Jr). Voir Roach (William) and Ivy (Robert H., Jr).
Jean Lemaire des Belges. Voir Frappier (Jean).
Jehan Renart. Voir Orr (John).
Lázaro Carreter (F.), El habla de Magallón..... 285
Lemaire (Jean) des Belges. Voir Frappier (Jean).
Liber feudorum maior. Voir Miquel Rosell (Francisco).
Llibre (El) blanch de Santas Creus. Voir Udina Martorell (Frederico).
Lommatzsch (Erhard), Geschichten aus dem alten Frankreich..... 430
MacMillan (M. D.), Éd. la *Chanson de Guillaume*..... 426
Malkiel (Yakov), Dos problemas de etimología hispánica : *(g)avión* y *(g)olondrina*..... 136
— Hispanic reflexes of latin morsicare..... 551
— Old spanish *assechar* and its variants..... 550
— Romance descendants of latin nocturnus, nocturnalis..... 548
— Spanish *coseja* and its congeners..... 550
— The development of -ivu in latin and romance... 138
— The etymology of hispanic *terco*..... 552
— The etymology of spanish *lerdo*..... 551
— The romance word family of latin ambago..... 549
— The word family of spanish *desmoronar*, portuguese *esb(o)roar* « crumble »..... 285

MALMBERG (Bertil), Notes de grammaire historique française 139
MARTORELL (Frederico UDINA). Voir UDINA MARTORELL (Frederico).
MEIER (Harri), Ensaios de filologia românica 281
MIHĂESCU (H.), O barbarismo segundo os gramaticos latinos, trad. du roumain par M. DE PAIVA BOLÉO et V. BUESCU 547
MILLAN. Voir MACMILLAN (M. D.).
MIQUEL ROSELL (Francisco), Éd. Liber feudorum maior, cartulario real que se conserva en el Archivo de la Corona de Aragon 283
MOORE (David), transl. COSMO (Umberto), A handbook to Dante studies 429
NEWSTEAD (Helaine), The Grail legend and celtic tradition 143
NORBERG (Dag), Faire faire quelque chose à quelqu'un 141
OROZ (Rodolfo), El vocabulario del ms. escurialense I. J. 8, segun la « Biblia medieval romanceada » 139
ORR (John), Ed. JEHAN RENART, Le *lai de l'ombre* 288
PAIVA (M. DE) BOLÉO. Voir MIHĂESCU (H.).
PALACIOS (Miguel ASÍN). Voir ASÍN PALACIOS (Miguel).
Perceval (The continuations of the old french) of Chretien de Troyes. Voir ROACH (William).
PETER (Max), Ueber einige negative Präfixe in modern französischen als Ausdrucksmittel für die Gegensatzbildung 281
PIAGET (Arthur), Éd. ALAIN CHARTIER, *La belle dame sans mercy* et les poésies lyriques 427
RENART (JEHAN). Voir ORR (John).
ROACH (William), Ed. The continuations of the old french *Perceval* of Chrétien de Troyes, vol. I 552
— and IVY (Robert H., Jr), The continuations of the old french *Perceval* of Chrétien de Troyes, vol. II. 552
ROHLFS (Gerhard), Romanische Philologie, erster Teil : Allgemeine Romanistik, französische und provenzalische Philologie 282
Roman (Le) *d'Alexandre*. Voir FOULET (Alfred).
ROSELL (Francisco MIQUEL). Voir MIQUEL ROSELL (Francisco).
RUGGIERI (H. R. H.), Testi antichi romanzi 547
SARTON (George), Introduction to the history of sciences, III : Science and learning in the fourteenth century 137
SCHMID (Heinrich), Zur Formenbildung von dare und stare im Romanischen 281
SEGUY (Jean), Le français parlé à Toulouse 281
STEHLI (Walter), Die Feminimbildung von Personembezeichnung im neuesten Französischen 281
SUCHIER (H.). Voir SUCHIER (Walther).
SUCHIER (Walther), Réed. SUCHIER (H.), Zwei altfranzösischen Reimpredigten 426

Thesaurus linguae latinae..... 137
Udina Martorell (Frederico), Ed. El « Llibre blanch » de Santas Creus, cartulario del siglo XIII..... 283
Vasseur (Gaston), Lexique serrurier du Vimeu..... 547
Villié (Émile de), Glossaire du patois de Villié-Morgon en Beaujolais..... 547
Wagner (R. Léon), Textes d'étude (ancien et moyen français)..... 427
Waquet (Henri), Éd. Eudes de Deuil, La croisade de Louis VII, roi de France..... 137
Wartburg (Walther von), Französisches etymologisches Wörterbuch..... 137, 427, 546
— Voir Bloch (Oscar) et Wartburg (Walther von).
Wettstein (Jacques), « Mezura ». L'idéal des troubadours, son essence et ses aspects..... 142

CHRONIQUE

Sociétés : Société de publications romanes et françaises, 430, 547 ; Société des anciens textes français, 426.

Publications annoncées : A. N. L. Manby, The catalogues of mss and printed books of sir Thomas Phillipps, their composition and distribution, 546 ; Mario Roques, éd. Le *Roman de Renart*, branches II à VI du ms. de Cangé, 546 ; Mario Roques, éd. Chrétien de Troyes, *Erec et Enide*, 546 ; Ingegärd Suwe-Ericsson, ed. Raimon Feraud, La vida de sant Honorat, 546.

Collections : Librairie Basil Blackwell d'Oxford, Collection d'anciens textes, 281 ; Bibliotheca normannica, 426 ; Bibliothèque méridionale, 281 ; Classiques français du moyen âge, 546 : Collection linguistique, 427 ; Documents relatifs à l'histoire des croisades, 137 ; Elliot monographs, 430 ; Franco-american pamphlets, 143 ; Language and literature texts (Édimbourg), 288 ; Lunds Universitets Årsskrift, 139 ; Mémoires de la Commission royale de toponymie et dialectologie (section wallonne), 427 ; Phillipps studies, 546 ; Romanica helvetica, 281 ; Språkvetenskap Sällskapets i Uppsala Förhandlingen, 141 ; Testi e manuali, 547 ; Textes d'études publ. par la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg, 281 ; Textes littéraires français, 427 ; Textos y estudios de la Corona de Aragón, 283 ; Winters Studien-führer, 282.

Index des mots..... 554

L'administrateur-gérant : René Ledeuil.

Imprimerie Protat frères, Mâcon. — Décembre 1950.
Dépôt légal 1er trimestre 1951.
N° d'ordre chez l'imprimeur : 6435. — N° d'ordre chez l'éditeur : 284.

ROMANIA

Rédaction et Administration : 2, rue de Poissy, Paris, V^e^

R.C. 267-188 B. — CHÈQUES POSTAUX : *Paris 1881.69.*

CONDITIONS DE PUBLICATION

La *Romania* sera publiée en 1950 en un tome, t. LXXI, paraissant par fascicules. Ces fascicules seront adressés franco aux abonnés ou aux correspondants désignés par eux ; les abonnés résidant à l'étranger qui feront adresser les numéros à un correspondant, libraire ou particulier, résidant en France, n'ont à payer que le prix d'abonnement pour la France.

CONDITIONS D'ABONNEMENT

Les conditions pour les abonnements et les ventes en 1950 seront indiquées sur demande.

Les payements peuvent toujours être effectués :

1° Directement, **en monnaie française**, par versement ou virement au compte de chèques postaux de la *Société* « *Romania* », numéro du compte : Paris 1881-69 ; **pour les payements de l'Étranger, nous ne pouvons accepter que ce mode de règlement** ; les mandats-cartes internationaux peuvent être adressés à ce compte ;

2° Directement, **de France et de l'Union française**, par envoi de chèque barré, **payable à Paris et en monnaie française**, à l'ordre de la *Société* « *Romania* ».

3° Par l'intermédiaire d'un libraire ou commissionnaire qui s'acquittera par un des deux moyens indiqués ci-dessus.

Les communications relatives à la publication, aux souscriptions et à la vente, doivent toujours être faites **par correspondance** adressée à

L'ADMINISTRATION DE LA *ROMANIA*
2, rue de Poissy, Paris, V^e^.

TABLES DE LA ROMANIA

POUR LES TOMES XXXI-LX
(1902-1934)

TOME PREMIER : TABLE DES MOTS

Un volume de x-531 pages en deux fascicules.

Prix : France... 900 fr. ; Étranger..... 1100 fr.

Prix du fascicule II seul : France. 500 fr. ; Étranger.. 600 fr.

SOCIÉTÉ DE PUBLICATIONS ROMANES ET FRANÇAISES

LILLE, LIBRAIRE GIARD — GENÈVE, LIBRAIRIE DROZ

XXVIII (1949) MARIO ROQUES.

ÉTUDES DE LITTÉRATURE FRANÇAISE

DE LA *CHANSON DE ROLAND* A GUILLAUME APOLLINAIRE

Chanson de Roland : Le héros mourant ; — La légende de Roland au XIVe siècle. — Chrétien de Troyes, *Le Conte du Graal*. — *Aucassin et Nicolette*. — François Villon. — Sur la rythmique de Corneille. — Jean de La Fontaine : *Le vieillard et les trois jeunes hommes*, — *Un octogénaire plantoit*. — Une « hyperbole atténuée » dans le *Tableau de la France* de Michelet. — Les remaniements du *Père Goriot*. — Hommage à Gaston Paris (14 mai 1903). — Guillaume Apollinaire et les vieilles chansons.

Un volume in-8, 164 pages, broché..... 800 fr.

LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION

5, QUAI MALAQUAIS, PARIS (VIe)

LES CLASSIQUES FRANÇAIS DU MOYEN AGE

publiés sous la direction de Mario ROQUES

N° 32* (1950) ALAIN CHARTIER

LE QUADRILOGUE INVECTIF

édité par E. DROZ, deuxième édition revue

Un volume in-16 de XI-82 pages..... 180 fr.

N° 49* (1949) RUTEBEUF

LE MIRACLE DE THÉOPHILE

Miracle du XIIIe siècle,
édité par Grace FRANK, deuxième édition revue

Un volume in-16 de XXI-45 pages..... 180 fr.

N° 78 (1948)

LE ROMAN DE RENART

Première branche éditée d'après le manuscrit de Cangé
par Mario ROQUES

Un volume in-16 de XXVI-188 pages..... 250 fr.

Le tome II (branches II-VI) est sous presse.